

Trudeau est...

(Suite de la première page)

Concrètement cela signifie qu'il n'y a pas de taxe en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique pour aider les habitants des autres provinces.

Dans l'optique du fédéral, il reste tout à fait impensable d'abandonner ce droit. Si c'était le cas, les provinces riches, celles déjà mentionnées, s'empresseraient de se retirer des programmes fédéraux et le gouvernement canadien serait dans l'impossibilité de les financer. De dire M. Trudeau :

"Quand on sait qu'il y a trois provinces riches au Canada et sept qui sont en bas de la moyenne, je pense qu'il est dans l'intérêt de la majorité de la population que le gouvernement fédéral puisse continuer de payer des allocations familiales, des pensions aux vieillards, de l'assurance-chômage, etc."

Par le passé, le gouvernement canadien s'est servi de ce pouvoir pour mettre en œuvre toutes sortes de programmes sans pour autant se soucier plus qu'il ne faut du point de vue des provinces.

Aujourd'hui, toujours si l'on se fie aux propos du premier ministre canadien, Ottawa est dans de meilleures dispositions. Le pouvoir central est même disposé à inscrire dans la constitution, l'obligation de consulter les provinces avant de légiférer.

Vu sous un autre angle, c'est-à-dire sous celui des revendications du Québec, M. Trudeau s'est dit confiant, hier, de trouver un terrain d'entente. Il estime que la situation est bonne et qu'il y a peut-être moyen d'amender la constitution et de satisfaire le Québec.

Démission...

(Suite de la première page)

le complexe III, qui comprend les écoles Bon-Pasteur, Saint-Odilon, Saint-Vincent, Mgr de Laval et celle de l'enfance inadaptée.

Par ailleurs, les cinq adjoints précités sont les suivants: MM. Philippe Cyr, Dominique Morissette, Gilles Rochette, Elphège Morasse et Rodrigue Richard.

Comme le souligne le communiqué, les principaux adjoints qui n'ont pas démissionné sont au nombre de 10) sont solidaires de leurs confrères et se proposeraient de poser le même geste.

Les commissaires de la région ont accepté la démission de chacune des personnes susmentionnées sans demander de plus amples détails sur la signification de leur attitude.

Toujours selon la portée du communiqué, la commission scolaire régionale se trouvera donc sans direction dans ses écoles, le 1er juillet. Une brève enquête permet de croire que le personnel enseignant se prépare à appuyer leur direction d'école.

Aux dires du groupe démissionnaire, il s'ensuit que, si le directeur général persiste, par son attitude, à vouloir liquider son personnel de cadre, les élèves et la population se retrouveraient en face de graves difficultés en septembre et l'année scolaire 1971-1972 serait dangereusement compromise.

"Il est évident que des problèmes, jusque-là inconnus du public, mais maintes fois portés à l'attention des commissaires, viennent de plonger la régionale et les parents dans une situation précaire", ajoute le communiqué.

De par leur fonction, les démissionnaires demeurent confiants que leur attitude contribuera à menacer gravement l'organisation de la prochaine 7000 élèves, car toutes les écoles promettent d'être affectées prochainement, à retarder ou peut-être bien à paralyser l'embauche du personnel enseignant (il manquerait encore 80 professeurs) et à réduire sensiblement les possibilités de préparation des programmes.

Au cours d'une conversation téléphonique, hier, le président de la régionale, M. Raymond Lapointe, nous a confirmé l'acceptation par les commissaires des démissions explicites plus haut, laissant même voir que la régionale se verrait peut-être forcée d'ouvrir un concours pour combler les vacances créées par les démissionnaires.

A son opinion, le geste de ce groupe répond à une mesure de pression. Après avoir souligné que les agissements des réactionnaires se présentaient dans le contexte d'une situation passablement compliquée, il expliqua qu'il avait l'impression qu'ils voulaient remplacer le directeur général et qu'ils voulaient même la tête de quelqu'un.

Demeurant toutefois optimiste sur l'issue de ce conflit au niveau de la direction, il déclara: "Nous avons besoin de ces compétences, mais si elles veulent partir, nous ne pouvons pas les retenir".

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement No 1206.

Injonction...

Autre nouvelle à la page 39

de la fuite, après avoir pris connaissance des articles du Times.

Le département de la Défense n'a pas tardé à mettre ces ordres à exécution et l'enquête visant à localiser la fuite est déjà en cours. Le secrétaire à la Défense souligne que les lois de la sécurité nationale ont été enfreintes.

Il semble que le New York Times soit en possession de ces documents secrets depuis très longtemps déjà. Le rapport que le journal considère comme les archives les plus complètes et les plus valables sur l'engagement des États-Unis en Asie du Sud-est comprend 7000 pages réunies en quarante volumes. Il avait été commandé par Robert McNamara, en 1967, et a été rédigé par une trentaine de fonctionnaires civils et militaires entre juin 1967 et juillet 1968. McNamara était alors chef du Pentagone et commençait à faire preuve de scepticisme quant à la valeur de la politique américaine en Indochine.

Les documents publiés à date par le New York Times révèlent entre autres que le bombardement du Nord-Vietnam avait été minutieusement préparé cinq mois avant l'incident du golfe du Tonkin qui avait servi de prétexte à l'intervention aérienne au Nord.

Préparant lui-même l'exécution de ce projet, le président Johnson condamnait toutefois avec véhémence les déclarations de son adversaire Barry Goldwater qui préconisait pendant la campagne électorale de 1964 le bombardement du Nord-Vietnam.

Accordant son entière confiance au président Johnson qui avait utilisé l'incident du golfe du Tonkin pour provoquer l'indignation des parlementaires, le Congrès avait voté une résolution donnant carte blanche à l'administration pour intensifier le conflit.

L'incident impliquant l'attaque de deux destroyers américains les 2 et 4 août 1964 n'était selon le New York Times, que le prétexte idéal pour mettre à exécution des projets élaborés depuis cinq mois.

Si Bourassa maintient ses positions...

La formule Turner pourrait rejoindre la formule Fulton

(N.G.) — M. Robert Bourassa se prépare à faire subir à la formule Turner-Trudeau, de rattachement et d'amendement à la constitution, le même sort qu'a connu la formule Fulton-Favreau.

L'Assemblée nationale du Québec, a-t-il affirmé, hier, au cours d'une conférence de presse, ne sera saisie d'aucune résolution destinée à ratifier son acceptation de la formule Turner-Trudeau, tant et aussi longtemps que la question de la politique sociale n'aura pas été réglée à la satisfaction du Québec.

Le premier ministre a expliqué que si le problème de la formule d'amendement est important, pour le Québec, il apparaît plus important de résoudre le litige constitutionnel entourant la politique sociale, "quelles que soient les formules complexes auxquelles on en arrivera au plan des modalités".

M. Bourassa a confirmé que les experts de son gouvernement sont à examiner actuellement toutes les implications des contre-propositions formulées par le gouvernement central à la proposition québécoise d'amendement à l'article 94 A de la constitution.

"Nous pouvons accepter la formule d'amendement, dit-il, mais dans les faits, son application, comme le rattachement de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, de Londres, ne pourrait avoir lieu que si des questions de fond sont aussi réglées."

"Il n'y aurait pas de résolution présentée à l'Assemblée nationale si le Québec ne pouvait obtenir satisfaction sur une question de substance, telle la politique sociale."

C'est ce qui était arrivé à la formule Fulton-Favreau, en 1965. Le gouvernement Lesage n'avait pas présenté de résolution devant le Parlement, à la suite de la levée de boucliers qui s'était faite au Québec après l'acceptation de principe du gouvernement.

POLITIQUE SOCIALE

Le premier ministre du Québec a expliqué au cours de cette conférence de presse que la formule qui propose son gouvernement en matière de politique sociale, est avantageuse pour tous les gouvernements parce que le fédéral pourrait continuer à aider les provinces qui le désiraient.

"Tout revient à la question de la compensation fiscale ou de la compensation financière", dit-il. Il reste à voir si les points d'impôt que le fédéral remettrait le fédéral aux provinces qui se retireraient des programmes canadiens de sécurité du revenu et de sécurité sociale, seraient soumis à la péréquation, comme cela existe dans d'autres programmes, ou s'ils ne le seraient pas. C'est là que le problème se pose, a dit le premier ministre.

"Les provinces qui désiraient se retirer du plan fédéral devraient avoir une compensation qui ne les pénalise pas par rapport à ce qu'elles recevaient auparavant. C'est ce que demande le Québec et ça paraît tout à fait logique."

M. Bourassa a ajouté que cette vue de la question n'exclut pas, au contraire, l'existence de normes ou de standards nationaux, non plus d'un minimum et d'un maximum à l'intérieur de laquelle marge pourrait s'appliquer la compensation.

AUCUNE DESTRUCTION

Le premier ministre du Québec s'est défendu de demander la destruction complète de tous les plans de sécurité du revenu. "Tout ce que nous demandons, dit-il, c'est la possibilité pour les provinces qui veulent s'en retirer dans certains cas, comme dans celui des allocations familiales et de la formation professionnelle, de pouvoir le faire."

"Nous, du Québec, dit-il, nous préférons obtenir les sommes qui sont présentement distribuées par le gouvernement fédéral pour les additionner aux sommes qui sont distribuées aux Québécois par les plans provinciaux afin d'empêcher un gaspillage des fonds publics et avoir une meilleure utilisation de ces sommes-là. Les provinces qui voudraient continuer à

recevoir des sommes du fédéral, pourraient le faire".

M. Bourassa a ensuite expliqué qu'il ne s'agit de rien d'autre que de l'extension du retrait des programmes à frais partagés, contre compensation fiscale, laquelle existe dans d'autres secteurs depuis 1964, au domaine de la politique sociale.

"Ce que nous proposons, dit-il, c'est une extension de la formule de péréquation au domaine de la politique sociale, quitte à l'adapter d'une façon plus précise".

Contrairement à ce que M. Trudeau a prétendu dans sa déclaration télévisée, hier, M. Bourassa a affirmé que les citoyens ne perdront rien au change puisque les normes nationales continueront à exister et à s'appliquer, et que les provinces qui voudront continuer à recevoir les programmes fédéraux, seront libres de le faire.

"Il reste à trouver la formule qui soit la plus acceptable pour l'ensemble des provinces, le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec en ce qui a trait à la compensation financière", dit-il.

PRIMAUTE ET ENTENTE

Un journaliste lui ayant demandé si le principe de la primauté législative des provinces en matière de sécurité sociale que le Québec veut faire inclure à l'article 94 A de la constitution, s'appliquerait également dans les domaines où il peut y avoir concurrence entre les deux niveaux de gouvernements, M. Bourassa a répondu:

"Dans l'amendement tel qu'il est proposé et qu'il vous sera probablement distribué, nous faisons une distinction entre pri-

mauté législative, c'est-à-dire que dans les secteurs où existe une loi provinciale, la loi fédérale deviendrait caduque. Dans les secteurs où il peut y avoir concurrence, le gouvernement fédéral serait forcé de consulter les provinces avant que d'adopter des programmes et d'adopter une législation. Par exemple, il y a une distinction bien nette entre les allocations familiales et l'assurance-chômage".

Les allocations familiales deviendraient provinciales et l'assurance-chômage demeurerait fédérale, à titre d'exemple.

En ce qui concerne le résultat des négociations à ce sujet, M. Bourassa a exprimé l'avis qu'il serait difficile pour le Québec, le gouvernement et l'opinion publique, d'accepter après tant d'années de discussions sur la réforme constitutionnelle, qu'on ne puisse arriver à s'entendre sur une question comme celle-là.

VENTE

56 HEURES

FIBRE ACRYLIQUE	Val. \$6.95	SPECIAL \$3.95
CANDY STRIPE	Val. \$5.95	SPECIAL \$3.95
DUPONT 501	Couleurs au choix, 1re qualité	Val. \$12.95 SPECIAL \$5.95
TAPIS 'SHAGGY'	Long poil	Val. \$10.95 SPECIAL \$6.95

Estimation et service de décoration gratuitement à votre domicile.

MISE DE COTE SANS FRAIS

TAPIS DU REVE

801, Canadienne, Québec 3

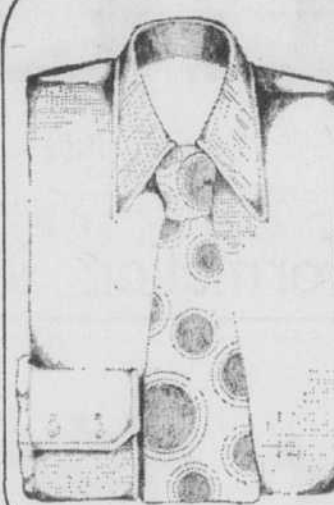
Tél.: 523-6311 — 523-5378

Le ministre St-Pierre hospitalisé

MONTREAL (PC) — M. Guy Saint-Pierre, ministre de l'Éducation, a été admis à l'hôpital hier et devra garder le lit pendant une semaine au moins.

M. Saint-Pierre a dû annuler quelques engagements en fin de semaine dernière.

Bien que n'étant pas extrêmement grave, l'état du ministre est assez sérieux, a déclaré un porte-parole, mais l'on ignore pour l'instant le mal dont il souffre.

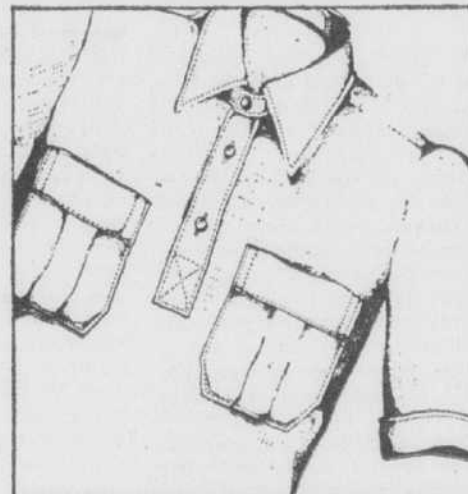


chemise habillée en tricot

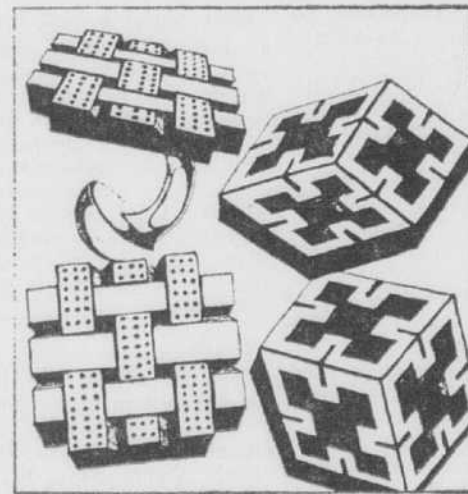
pour papa

Le tricot s'empare de la chemise habillée. Offrez-la à papa le 20 juin. Elle deviendra sa préférée par sa coupe impeccable et son ajustement parfait. Détails importants: 100% coton, col à pointes allongées, poignets simples à deux boutons. En marine, prune, vieux rose ou nègre. 14 à 16 \$18.

8 suggestions cadeaux pour la fête des pères



Papa fait jeune! Offrez-lui le polo en tricot coupé près du corps. Rouge, marine, blanc ou brun. Importé d'Italie. Exclusif. \$14.



Aux poignets de papa, boutons de manchettes en étain massif. Signés l'Aiglon. Importés de France et exclusifs. \$12.



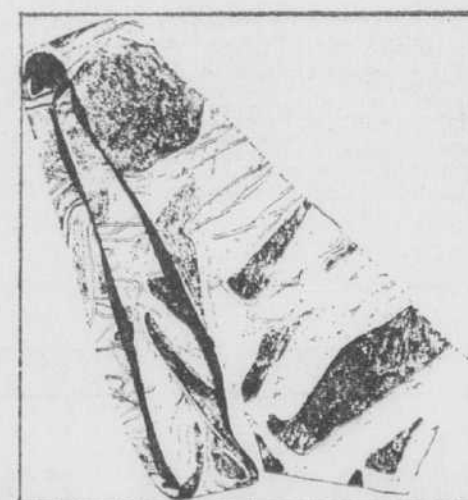
Papa sort du sauna. Offrez-lui la serviette-sauna. Ratine motifs à choisir. Sp. \$3.99



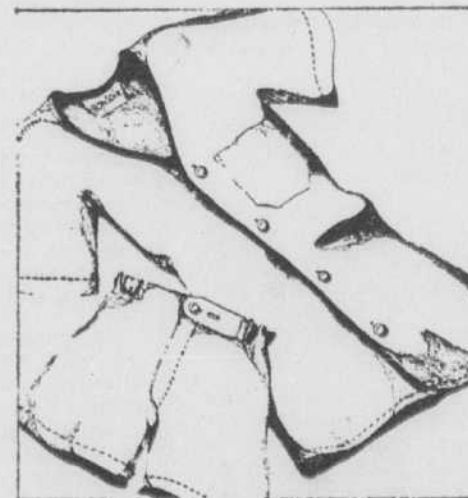
Papa enfle la robe-judoka jusqu'à la piscine. Ratine velours assoiffée. Longue aux genoux. Exclusive. Nègre, vieillard, bleu de mer. \$45.



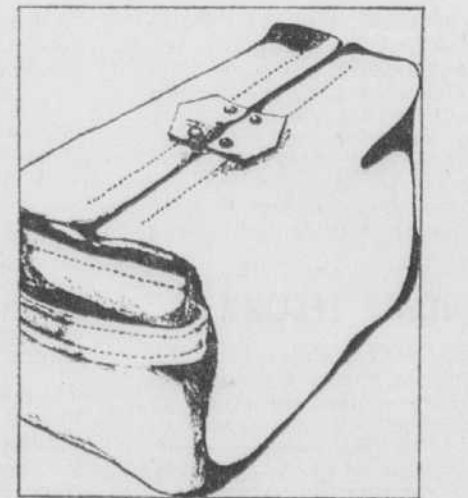
Pour les promenades du soir, papa porte le chandail en tricot bouclé. Lavable machine. Crème. Importé et exclusif. \$18.



Offrez-lui une vraie cravate d'été à nouveaux dessins en relief. Exclusive. \$8.



Pour papa, un "Bonsoir" d'Angleterre: pyjama manches et jambes courtes. Frais pour les nuits chaudes. Sans repassage. Bleu, or, A, B, C, D. \$12.



Papa part en voyage. Offrez-lui le fourre-tout en cuir véritable. Intérieur imperméable. Brun foncé. \$15.



l'ensemble en ratine extensible

importé d'Angleterre pour papa

Offrez-lui un cadeau de notre collection plage: l'ensemble ratine extensible coupé près du corps. Polo-plage à col en U et à pointes longues arrondies. \$20. Son maillot pareil, aux hanches. Brun ou crème. P, M, G. \$10.

simons

le trente et un®
pour homme, place ste-foy

simons

le trente et un®
pour homme, place ste-foy

LE SOMMET DE VICTORIA

Trudeau et Bourassa sont les vedettes du défilé d'ouverture

par Normand GIRARD,
envoyé du Soleil
à VICTORIA

"Qu'est-ce qu'il ne faut pas faire!", s'est exclamé M. Robert Bourassa, hier matin, quand il a reconnu des journalistes du Québec près de la limousine découverte qui devait le promener dans les rues de Victoria en compagnie de ses collègues.

Ce défilé s'inscrivait dans le cadre des diverses manifestations qui marquent cette année le centenaire de l'entrée de la Colombie-Britannique dans la Confédération canadienne.

En tête venait une fanfare de l'armée. Les drapeaux du Canada, celui de la Colombie-Britannique et celui du Québec, le fleurdelisé, étaient portés par un jeune marin canadien.

Le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, venait en tête, dans une Cadillac, immédiatement suivi d'une voiture recouverte transportant ses gardes du corps de la Gendarmerie royale.

Puis, venait dans l'ordre le décapotable du premier ministre de l'Ontario, M. William G. Davis, et celle de M. Bourassa, une Oldsmobile noire dans laquelle avait également pris place, sur la banquette avant, son garde du corps personnel, M. Denis Charest.

Deux ou trois journalistes, dont l'auteur de ces lignes, ont suivi le cortège, marchant près des limousines de manière à pouvoir capter certaines réactions des curieux et les incidents s'il s'en était produit.

Or, il ne s'est produit aucun incident fâcheux, le plus drôle parce que quelque peu grotesque, venant d'une vieille dame brandissant son parapluie, comme on le fait pour une arme à feu, en direction de M. Trudeau et criant: "Si j'avais un fusil, je le tuerais".

C'est en vain que les journalistes ont tenté de savoir quels étaient les motifs de ces sentiments hostiles à l'endroit du premier ministre canadien. Interrogé, un officier de police monté sur motocyclette a déclaré qu'il voyait cette femme pour la première fois et il a éclaté de rire à la vue du parapluie.

Une autre dame, voyant M. Bourassa pour la première fois de sa vie de toute évidence, s'exclama: "Mais c'est un tout jeune homme!" (en anglais he is just a kid!) des expressions identiques ont fusé tout au long du parcours.

Il semble que c'est surtout la jeunesse du premier ministre du Québec qui a retenu l'attention des citoyens massés sur les trottoirs. Il s'agissait pour la

plupart d'employés de boutiques, de magasins qui avaient abandonné le travail pour quelques instants.

Une autre personne, un homme, cette fois, a fait remarquer à son voisin en apercevant M. Bourassa: "C'est un batailleur". Pendant ce temps, le premier ministre du Québec saluait de la main, répondant aux applaudissements.

"Bonjour M. Bourassa", a lancé quelqu'un en français. Une dame portait un pancarte sur laquelle était écrit en français: "Soyez les bienvenus".

Un peu plus loin, sans doute pour confirmer la règle, un homme âgé, peut-être un vieux royaliste jacobin, a crié: "Au diable le Québec!" Ce fut la seule remarque du genre.

Plusieurs personnes, des hommes, ont quitté le trottoir, se sont précipités vers les voitures de M. Trudeau et de M. Bourassa et leurs ont serré la main. Etrangement, aucun des autres premiers ministres provinciaux n'a provoqué cette réaction.

Enfin, c'est par un groupe de 400 à 500 manifestants contre l'ouverture que le cortège a été accueilli à son arrivée sur la colline parlementaire où l'attendait le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. W. Bennett.

A l'issue de la première journée

Le Québec et ses vis-à-vis restent sur leurs positions respectives

par Donat VALOIS

VICTORIA (PC) — A l'issue de la première journée de discussions à la conférence de Victoria, le fédéral et les provinces anglaises, d'une part, sont demeurés sur leurs positions respectives et connues sur la politique sociale et la formule de modification de la constitution canadienne.

Aussi, à moins que ne se produise, aujourd'hui et demain, un déblocage dans le sens désiré par le gouvernement libéral du premier ministre Bourassa, rien n'indique que la conférence de Victoria sera couronnée de succès, soit un accord sur cette formule retenue lors de la dernière

conférence constitutionnelle de février, à Ottawa, et qui permettrait au Canada de rapatrier de Londres sa constitution.

M. DAVIS

Le premier ministre ontarien, M. Davis, a pressé ses homologues de faire en sorte que les discussions constitutionnelles conduisent à un meilleur fédéralisme canadien. Le but de l'Ontario, a-t-il précisé, a toujours été de concevoir un fédéralisme qui fonctionne mieux du fait qu'il donne à tous ses partenaires la faculté de s'acquiescer des responsabilités que leur assigne la constitution.

"La raison même de notre fédéralisme est de permettre aux divers gouvernements d'assurer le plus efficacement possible les divers et nombreux services de

mandés par les Canadiens dans les différentes parties du pays".

Si cela exige une redistribution des fonds, a dit M. Davis, alors il faut s'y appliquer. Si cela exige une consultation fédérale-provinciale plus efficace alors il faut s'y mettre. Si cela exige une redistribution des compétences constitutionnelles, il ne faut pas hésiter à le faire. "Mettons-nous à l'oeuvre", a ajouté le chef du gouvernement ontarien.

Quant au premier ministre Bennett, de la Colombie-Britannique, il a réclamé l'abolition des paiements de préquation aux provinces défavorisées et l'instauration d'un revenu annuel garanti à l'échelle nationale.

M. Bennett a soutenu que la révision constitutionnelle n'a

jamais été considérée par son gouvernement comme une priorité, ce dernier étant plutôt soucieux de la création massive d'emplois au Canada et des problèmes relatifs à l'environnement et à la pollution.

AUTRES OPINIONS

Les premiers ministres de l'Atlantique, soit MM. Regan (Nouvelle-Ecosse) et Smallwood (Terre-Neuve) ont insisté dans leur déclaration d'ouverture, sur les disparités régionales et sur les droits miniers sous-marins qui selon eux, devraient être de ressort des provinces.

M. Alex Campbell, premier ministre de la plus petite province du pays, soit l'Île-du-Prince-Édouard, a déclaré, dans une allocution de 24 secondes, qu'il était à Victoria pour que l'on procède à des changements à la constitution.

Quant aux premiers ministres de l'Alberta et du Manitoba MM. Strom et Schreyer, ainsi que le procureur général de la Saskatchewan, M. D.V. Heald, ils ont généralement dénoncé les politiques fiscales du gouvernement central.

M. Strom a notamment déclaré que la disparité existante entre les responsabilités des gouvernements provinciaux et leurs sources de revenus font du fédéralisme une illusion.

Il a aussi réclamé l'abolition des programmes à frais partagés.

M. Schreyer a blâmé le gouvernement Trudeau d'avoir aug-

menté le chômage en tentant de juguler l'inflation.

Il a aussi précisé qu'il comprenait bien les frustrations des Québécois.

Enfin, M. Heald a dénoncé les exigences du Québec en matière de sécurité sociale et sécurité de revenue.

Hier, les premiers ministres canadiens ont également discuté des droits fondamentaux et linguistiques. Toutefois, ces discussions, contrairement aux déclarations d'ouverture, ont eu lieu à huis clos.

Aujourd'hui deuxième journée de la conférence, ils discuteront à huis clos de la politique sociale.

Cette conférence constitutionnelle a lieu à Victoria, capitale de la Colombie-Britannique, afin de souligner le centième anniversaire de l'entrée de cette province dans la Confédération canadienne.

Bourassa :

Le Québec ne sacrifiera pas ses demandes à un accord

par Paul LONGPRE

VICTORIA (PC) — Malgré l'impatience générale qui se manifeste par tout le pays devant la lenteur de la révision constitutionnelle, le Québec n'entend pas sacrifier la substance de ses demandes à un accord sur une quelconque formule d'amendement qui permettrait de rapatrier la constitution.

Telle est la conclusion de la déclaration préliminaire extrêmement ferme que le premier ministre Bourassa a prononcée lundi, à l'ouverture de la septième réunion de la conférence fédérale-provinciale constitutionnelle à Victoria.

"On ne rédige pas des constitutions pour les gouvernements, mais bien en fonction de l'intérêt des citoyens, a-t-il dit, faisant valoir que l'intérêt de tous les Canadiens exige une décentralisation des pouvoirs fédéraux qui permette au gouvernement du Québec de réaliser l'épanouissement culturel d'une minorité française noyée dans un continent anglo-saxon.

M. Bourassa a immédiatement rompu l'atmosphère de fête dans laquelle a commencé cette importante ronde de négociations, dans une capitale en fleur qui célèbre le centenaire de son entrée dans la Confédération canadienne, pour enfermer le débat dans une dialectique très serrée contredisant carrément le premier ministre du Canada et l'hôte de la conférence, M. W.A.C. Bennett, chef du gouvernement de la Colombie-Britannique.

M. Trudeau avait auparavant émis l'opinion que les modifications constitutionnelles, proposées par le Québec pour donner la primauté législative, aux provinces et restreindre par le fait même le pouvoir de dépenser

du fédéral en matière de sécurité sociale, pourraient conduire à "une érosion des programmes fédéraux de sécurité du revenu".

FONDAMENTAL

A cela, le chef du gouvernement québécois a répliqué qu'il ne s'agit aucunement d'érosion, mais bien "de raffinement" du système fédératif permettant à chaque membre du pacte confédératif de poursuivre les objectifs différents qu'il considère comme fondamentaux.

"Nous avons besoin de cet accord pour réaliser les objectifs que poursuit le Québec, a lancé M. Bourassa, précisant que les amendements de répartition des pouvoirs et de la fiscalité devaient se faire dans une certaine marge garantissant "l'unité du Canada".

Quant à M. Bennett qui réclamait l'abolition des paiements de préquation en faveur de l'instauration d'un régime de revenu garanti, provenant des impôts payés par les particuliers et les sociétés après avoir parlé sévèrement des provinces choyées par ce système, dont le Québec, il a reçu une réponse inattendue à ce stade des discussions.

"Les propos de M. Bennett sont inexacts et injustifiés," a déclaré sans ambages M. Bourassa. En somme, estime-t-il, le Québec ne réclame pas de traitement de faveur ni pour lui, ni pour les autres, il se réclame de l'efficacité administrative, constatant que "le pouvoir de dépenser illimité du gouvernement fédéral fait échec au fédéralisme véritable".

Ceux qui prétendent que les exigences du Québec constitutionnelles, élaborées et intégrées par le Québec pour donner la primauté législative, aux provinces et restreindre par le fait même le pouvoir de dépenser

par l'épanouissement d'une de ses composantes.

APPEL MORAL

Intervenant juste avant M. Bourassa, dans cette séance d'ouverture télévisée dans tout le pays, le chef du gouvernement ontarien devait d'ailleurs ouvrir la porte à la thèse québécoise en réclamant énergiquement qu'on mette fin à la palabre et qu'on passe aux actes.

"Ces travaux constitutionnels doivent mener à un meilleur fédéralisme canadien qui permette à chacun des gouvernements impliqués d'assumer les responsabilités qu'il détiendrait de sa région, a-t-il dit.

En bref, estime M. Davis, dont c'était la première participation à la ronde des négociations constitutionnelles à titre de premier ministre de l'Ontario, il faut cesser de tourner autour du pot et ne pas reculer devant l'éventuelle nécessité de modifier aussi bien le partage des pouvoirs que de l'assiette fiscale ou de la constitution elle-même.

"Je crois que si nous reconnaissons notre diversité et construisons nos politiques à partir de cette diversité et non contre, nous raffermirons alors les liens de notre fédération," a conclu M. Davis.

A ce stade des discussions, le chef du gouvernement ontarien s'est gardé toutefois de prendre position fermement sur les enjeux précis en cause.

Assaillés par les journalistes à la sortie de la séance d'ouverture, à 12h45 (heure de l'Ouest) les premiers ministres ont refusé d'ajouter à leur déclaration préliminaire ou de discuter de l'évolution possible de la conférence. Tous sont d'avis toutefois que la journée de mardi sera déterminante pour l'issue de cette étape cruciale dans la révision constitutionnelle.



AVANT DE CROISER LE FER — M. Trudeau échange une poignée de mains avec le procureur général de la Saskatchewan, M. H. V. Heald, sous le regard amical de MM.

Bourassa et Hatfield, respectivement premiers ministres du Québec et du Nouveau-Brunswick. Ils vont croiser le fer quelques instants plus tard. (Téléphoto PC)

Les revendications du Québec en matière de politique sociale sont bien mal engagées

VICTORIA — La conférence de Victoria, ce n'est pas le Pérou jusqu'à maintenant, et ce ne le sera pas davantage demain, lorsqu'elle prendra fin sur la perspective d'autres négociations bilatérales avant que l'on réunisse de nouveau les premiers ministres.

N'y a-t-il pas accrochage entre le fédéral, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick sur la question des droits linguistiques fondamentaux? Et le Québec ne fait-il pas presque cavalier seul au plan de la politique sociale pour l'instant?

Comme le premier ministre du Québec lie tout règlement satisfaisant sur cette question à son acceptation de la formule proposée d'amendement à la constitution, on peut conclure que l'enthousiasme et les espoirs de février, en fonction de la conférence de Victoria, étaient exagérés.

Il n'en reste pas moins, cependant, que des progrès ont été réalisés, de l'avis même des principaux intéressés, MM. Pierre Elliott Trudeau et Robert Bourassa.

Le premier disait hier qu'advenant un échec, "le pays ne cessera pas d'exister", mais que "le problème n'était pas insoluble et que la solution n'était pas loin".

C'était là exprimer d'une façon élégante la suggestion de poursuivre les pourparlers, de la même manière que, quelques instants plus tard, le premier ministre du Québec devait déclarer:

"La population du Québec espère vivement qu'au terme de notre rencontre de Victoria, aucune considération de quelque ordre qu'elle soit ne viendra arrêter la réflexion, ni interrompre les efforts que nous avons entrepris depuis trois ans pour donner aux Canadiens une constitution moderne et conforme aux aspirations de notre peuple."

Mais, même s'il y avait à la fois du Jean Lesage et du Daniel Johnson dans l'attitude du premier ministre Bourassa, hier, ses revendications en matière de politique sociale sont bien mal engagées, c'est le moins que l'on puisse dire.

Le premier ministre du Canada n'a-t-il pas déclaré aux journalistes, à l'issue de la séance d'hier, qu'en somme si le Québec est tellement désireux de se doter d'une politique de sécurité du revenu globale et intégrée, il n'a qu'à prélever des taxes et à adopter les lois nécessaires.

Si ce n'est pas une fin de non-recevoir, il y a lieu de se demander ce que cela signifie!

Et quand le premier ministre du Québec déclare qu'il ne

présentera pas de résolution à l'Assemblée nationale pour faire accepter la formule d'amendement proposée, à moins d'obtenir ce qu'il réclame au plan de la politique sociale, ça ne fait guère avancer les choses.

Les paroles de M. Trudeau et celles de M. Bourassa résonnent comme étant plus politiques que rationnelles et techniques, et comme si elles s'adressaient à la galerie.

Car, tout en trouvant moyen de se faire la guerre, les deux hommes réussissent du même soufflé à se réconcilier au plan des objectifs. Par exemple, M. Trudeau dira:

"Nous allons également essayer de trouver par quel moyen nous pourrions élaborer et intégrer une politique sociale qui nous permettra de livrer à la pauvreté une lutte plus efficace par la redistribution de revenus en faveur des moins fortunés; ce faisant, il faudrait assurer des normes nationales de sécurité du revenu, tout en maintenant un degré de souplesse qui réponde aux besoins particuliers des provinces."



la politique
québécoise

NORMAND GIRARD

De son côté, M. Bourassa dira: "Nos propositions respectent enfin les exigences de la compatibilité des programmes d'une province à l'autre, tout en ne faisant pas obstacle à ce que le gouvernement fédéral fasse des paiements directs aux individus, ou à ce qu'il puisse assumer sa responsabilité en ce qui concerne la distribution de la richesse entre les citoyens des diverses parties du Canada."

Le terrain d'entente entre Ottawa et Québec, puisque c'est devenu une affaire entre Ottawa et Québec que cette question de la politique sociale, ne se trouverait-il pas dans ces deux passages un peu moins passionnés et un peu moins politisés?

D'autre part, à entendre parler M. Trudeau et les gens du fédéral lorsqu'il est question des revendications du Québec, il se dégage comme l'impression qu'à travers les propos destinés à M.

CE SOIR
ASSEMBLEE GENERALE
CAISSE POPULAIRE
NOTRE-DAME
DE JACQUES-CARTIER
à 8h.30
au sous-sol de la Caisse
(entrée rue N.-D. des Anges)
Rapports annuels et election
P.-H. CORRIVEAU
sec.-gérant

VOUS DEMENAGEZ? VOYEZ NOTRE ANNONCE PAGE 24
DEMEMAGEMENT PARADIS LTEE

LE CLUB DE COURSES JACQUES-CARTIER INC.
est heureux de vous annoncer que son magnifique
"CLUB HOUSE"
est maintenant ouvert
Pour réservations:
524-5283
525-8268

TECHNICIEN EN OPTIQUE
demandé
Pour faire le taillage et montage dans le laboratoire
d'un opticien. Salaire selon expérience.
Ecrire à Dépt 3951, Le Soleil

ASSEMBLEE D'INFORMATION
DE LA COMMISSION SCOLAIRE
ST-DUNSTAN, LAC BEAUPORT
mercredi le 16 juin, à 8 heures p.m.,
à l'Hôtel de Ville, Lac Beauport.

STEREO GRATUIT
14 MODELES DISPONIBLES
Installation gratuite

POUR L'AUTO
POUR LA MAISON
STEREO GRATUIT

Obtenez gratuitement ce magnifique GO-STEREO en achetant vos cassettes au prix "régulier", avec l'un de nos plans jamais offerts au grand public. Installation gratuite sur tous nos appareils.

STEREO GRATUIT!
POUR LA MAISON
JOIGNEZ-VOUS

A notre "CLUB CASSETTES STEREO" et obtenez "GRATUITEMENT", ce magnifique "GO-STEREO" portable, qui enregistre en stéréo et qui joue vos cassettes préférées. Ne laissez pas un stéréo de votre choix parmi 65 modèles disponibles. Pour de plus amples renseignements, sans obligation de votre part, signalez:

CLUB SELECTO-TAPE — Tél.: 653-7457
C.P. 281, STE-FOY - QUE. 10

NOM
ADRESSE
VILLE AGE

Nouveau système de prêts et de bourses aux étudiants en 1972

ROBERVAL — Le mode d'attribution des bourses aux étudiants tombe actuellement sous le coup d'une révision complète et le nouveau mode de distribution pourra vraisemblablement entrer en vigueur à compter de septembre 1972.

C'est du moins ce qu'a laissé entendre, hier, à Roberval, M. Robert Lamontagne, député du comté de Roberval à l'Assemblée nationale, lors de la réunion trimestrielle du Conseil de comté Lac-Saint-Jean-Ouest.

Le député faisait son intervention à la suite des commen-

taires émis par M. Roger Bellavance, directeur général de la Commission scolaire régionale Louis-Hémon. Ce dernier avait soutenu, devant les maires réunis, qu'il ne croirait à la valeur des bourses, consenties aux étudiants, que lorsque la distribution en sera décentralisée. M. Bellavance recommande que cette distribution se réalise à partir de bureaux régionaux plus aptes, selon lui, à assurer les enquêtes qui s'imposent.

Pour lui, la formule actuelle est illogique et crée trop souvent des injustices flagrantes.

L'amendement à la Loi des jurés fera l'objet de plus amples études, à l'Assemblée nationale

L'Assemblée nationale continuera d'étudier en comité plénier, à la fin de la présente semaine ou au début de la prochaine, le projet de loi 34 modifiant la Loi des jurés, puisqu'une technicalité administrative empêche qu'on l'adopte immédiatement en troisième et dernière lecture.

Le but principal de ce projet de loi est d'habilitier les femmes à siéger comme jurés dans les causes criminelles et civiles.

C'est au moment où le député péquiste de Maisonneuve, Me Robert Burns, a présenté un amendement au projet de loi 34 lors de l'étude en comité plénier, après l'adoption en deuxième lecture par l'Assemblée nationale, qu'on s'est rendu compte qu'il faudrait peut-être apporter un amendement à la Loi des cités et villes pour rendre la nouvelle Loi des jurés plus efficace.

En effet, dans le projet de loi tel que présenté par le ministre québécois de la Justice, Me Jérôme Choquette, le shérif d'un district judiciaire aurait composé son tableau de jurés d'après le rôle d'évaluation remis par les municipalités comprises dans ce territoire.

Or, a souligné le péquiste Burns, le rôle d'évaluation des municipalités régies par la Loi des cités et villes n'indique pas nécessairement le nom du conjoint par rapport au nom du propriétaire, du locataire ou de l'occupant d'un immeuble inscrit au rôle municipal d'évaluation, ce qui aurait comme conséquence de soustraire un assez grand nombre de femmes au tableau des jurés fabriqué par le shérif d'un district judiciaire.

La question est de savoir si la Loi des jurés peut permettre au shérif d'obliger le secrétaire - trésorier ou le greffier d'une municipalité à inscrire le nom du conjoint du propriétaire, du locataire ou de l'occupant d'un immeuble inscrit au rôle d'évaluation, même si la Loi des cités et villes n'oblige pas le secrétaire - trésorier ou le greffier à le faire; ou bien serait-il

préférable d'amender la Loi des cités et villes dans ce sens, pour créer une obligation nouvelle aux secrétaires - trésoriers et greffiers envers les shérifs.

Trébuchant sur cette technicalité, les membres du comité plénier de la Chambre ont décidé de reporter à plus tard l'étude de cet article du projet de loi 34, se rendant compte qu'il ne

existait par ailleurs aucune solution satisfaisante de ce problème.

TOUS D'ACCORD

Les représentants de tous les partis d'opposition à l'Assemblée nationale se sont dits d'accord sur le principe de cette loi, en plus d'habilitier les femmes à siéger comme jurés dans les causes criminelles et civiles,

à pour objet de supprimer l'obligation d'être propriétaire d'un immeuble évalué à \$2,000 ou d'être locataire d'un loyer annuel de \$300 pour les personnes appelées à siéger comme jurés. Le projet de loi a aussi comme objet de rendre inhabiles à siéger comme jurés les conjoints d'agents ou d'officiers de la Sûreté du Québec ou des sûretés municipales.

LAUREATE

introduit une collection unique de produits pour votre beauté...



Quelques centaines de poissons tout au plus seraient morts dans le St-Maurice

par André DIONNE, de notre bureau de SEPT-ÎLES

L'incident dont a été saisi, hier après-midi, le ministre d'État pour la protection de l'environnement au Québec, M. Victor-C. Goldbloom, à l'effet que des milliers de poissons auraient été trouvés morts dans la rivière Saint-Maurice, près de Trois-Rivières, ne semble pas maintenant revêtir le même caractère de gravité.

Tout au plus, il s'agit de quelques centaines de poissons, et on ne peut encore déterminer les causes exactes de leur mort; après vérifications et analyses, les informations reçues hier matin avaient été exagérées, selon M. Gilles Jolicoeur, de la Régie des eaux, organisme provincial qui relève de la compétence du ministre Goldbloom, qui commençait hier une tournée de 24 heures sur la Côte-Nord, dans la région de Sept-Îles en particulier.

Les analyses faites au cours de l'après-midi, hier, ont révélé que le PH de l'eau (décrivant l'état des caractères de base de l'eau) n'a pas été modifié et qu'en conséquence, il ne peut être question de résidus à caractères toxiques, a-t-il ajouté.

Il n'a pu confirmer si ces résidus de quelque nature qu'ils soient, provenaient de l'usine de transformation du bois de la compagnie Canadian International Paper (CIP).

Le PH de l'eau n'ayant pas été modifié, cela exclut également les premières informations selon lesquelles la mort des poissons aurait été attribuée à un déversement dans le Saint-Maurice d'acide sulfurique.

Cependant, on parle de la possibilité d'un déversement d'une substance communément appelée "liqueur noire", dont on ne connaît pas les composantes pour le moment. M. Jolicoeur a évoqué cependant la possibilité que ce puisse être des substances savonneuses qui ne modifient pas le PH de l'eau, mais qui empêchent la pénétration de l'oxygène dans l'eau.

On sait qu'hier le député provincial unioniste du comté de Trois-Rivières, M. Philippe Demers, avait soulevé le problème à l'Assemblée nationale hier; le ministre Goldbloom en avait aussitôt été saisi.

... en direct de la nature. Voici douze nettoyants, hydratants et toniques enrichis d'émollients et humidifiants...

... créer de pures substances naturelles pour vous apporter un traitement efficace. Particulièrement indiqué pour les peaux très sensibles...

... préparer avec soin pour rétablir le 'pH acid' et maintenir la balance naturelle d'eau de votre épiderme la collection 'LAUREATE' vous procure une aide naturelle pour combattre les signes de 'vieillesse' causés par les rides...

... les substances 'organique' de la collection 'LAUREATE' constituent un moyen réel de soigner votre épiderme. Cette collection contient deux agents actifs: le 'D.M.F.', un facteur hydratant naturel, qui agit au niveau de l'endoderme pour réhydrater votre peau dès les premières applications et du 'PANTHENOL' qui aide à la respiration et régénérescence de votre épiderme...

CHOISIR LAUREATE C'EST TOUT NATUREL

... lait démaquillant:	pour peaux grasses ou combinées. Contient du panthenol qui aide votre épiderme à respirer.	4 onces 2.95
... masque facial papaya:	pour peaux grasses ou combinées. Un masque biologique formé d'Enzymes de Papaye et de glaze volcanique. Enlève toute trace de dermolyses et rétablit le 'pH acid' de la peau.	2 1/2 onces 4.00
... tonique bio-actif:	indiqué pour une peau très sensible. Traitement biologique à base d'herbes qui stimule la circulation et prévient la dilatation des pores.	6 onces 4.00
... lait ultra hydratant:	pour tous genres de peaux agit comme protection. Contient le 'D.M.F.' qui rétablit la balance naturelle d'eau de votre épiderme et maintient les agents humidifiants qui activent la régénérescence de la peau.	4 onces 4.00
... en format d'essai:		
	lait démaquillant	1 once .69
	tonique pour les mains et le corps	1 once .59
	lait ultra hydratant	1 once .89
	tonique rafraîchissant	1 once .75

Pollack
CENTRE-VILLE & SAINTE-FOY

Pollack
CENTRE-VILLE & SAINTE-FOY
BAT
LA MARCHÉ
ÉTÉ '71



Préservez la fraîcheur et la jeunesse de votre épiderme avec la nouvelle ligne de soins

"Equatone" de Coty

A) BALANCING TONER, lotion spécifiquement pour peaux grasses. Un astringent qui tonifie, resserre les pores dilatés. **3.25**

B) BALANCING FRESHENER, lotion adoucissante pour peaux sèches et sensibles. Supprime l'excès de sébum. **4.75**

C) MOISTURE EQUALIZER, émulsion fluide pour tous les types de peaux. Procure l'hydratation indispensable. **4.50**

D) MOISTURE MULTIPLIER, émulsion idéale pour peaux sèches. Redonne souplesse et douceur. **5.00**

E) DEEP CLEANSING OIL, huile démaquillante à action rapide. Nettoie en profondeur. **3.50**

F) TONE-UP MOISTURE MASK, masque hydratant qui affine le grain de la peau, éclaircit le teint. **4.50**

G) FACIAL CLEANSING MILK, lait démaquillant pour tous les types de peaux. Élimine toutes traces d'impuretés, de maquillage. **3.50**

H) FOAMING CLEANSER CONCENTRATE, crème concentrée qui mousse à l'eau. Assure un démaquillage en profondeur. Spécialement pour peaux grasses. **3.50**

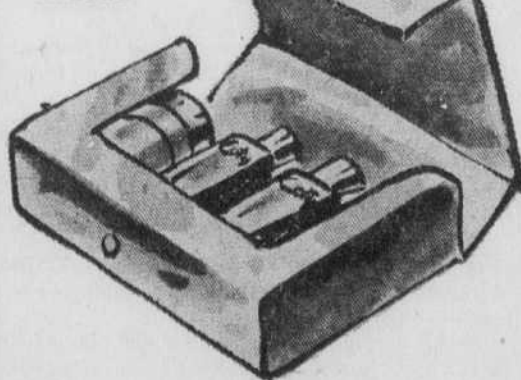
J) TOTALLY SOFT BODY LOTION, émulsion hydratante qui adoucit votre épiderme. S'applique sur tout le corps. **4.50**

K) ENRICHED NIGHT TREATMENT, crème de nuit légère et souple. Redonne à la peau ses éléments nutritifs. **5.50**

L) OVERNIGHT EYE CREME, crème concentrée qui agit efficacement contre les pattes d'oie. **4.00**

Centre-Ville, Cosmétiques, rayon 240, rez-de-chaussée, Sainte-Foy, étage du Mail.

Coffret cadeau



Avec tout achat de 6.00 et plus de produits Coty, vous recevrez gratuitement un coffret de produits échantillons "Equatone".



Venez rencontrer M. Bonin représentante de la maison "Coty". Elle vous donnera tous les conseils nécessaires sur les soins de la peau. Centre-Ville, comptoir des cosmétiques seulement.

Adoption, en 3e lecture, de la loi du Conseil consultatif de la justice

par Fernando LEMIEUX

Le projet de loi 33 intitulé "Loi du Conseil consultatif de la justice" a été adopté, hier après-midi en deuxième et troisième lectures après un débat de quelque deux heures.

Le projet de loi ne proposait en somme que de cristalliser, sous une forme renouvelée, le Conseil consultatif de l'administration de la Justice créé, par simple lettre, en 1965, par le ministre de la Justice dans le cabinet Lesage, le juge Claude Wagner.

Selon la loi patronnée par le ministre actuel de la Justice, Me Jérôme Choquette, le nouvel organisme sera chargé de donner son avis au ministre sur toute question que celui-ci lui soumettra.

De même, il pourra entreprendre des études et recherches dans le domaine de la justice, recevoir et entendre les suggestions des individus et des groupes sur ces sujets et faire au ministre de la Justice les recommandations qu'il jugera appropriées.

Cependant, Me Choquette a soumis que le conseil ne serait, en aucun cas, substitué à l'Om-

budsman et qu'il ne serait pas non plus un organisme représentant, en permanence, une sorte d'appendice à la Commission Prévoyant sur l'administration de la Justice pénale et criminelle au Québec.

Qui plus est, l'organisme ne pourra étudier que des questions qui lui seront soumises par le ministre de la Justice. En somme, il ne constituera, à aucun moment, une commission permanente avec des pouvoirs étendus et, encore moins, un Conseil supérieur de la magistrature.

Par contre, l'Opposition représentée par le leader officiel, Me Rémi Paul, ancien ministre de la Justice, Me Robert Burns, du PQ et Camil Samson, chef du Ralliement créditiste, auraient souhaité voir le conseil se transformer en organisme permanent de recherches dans le domaine qui le concerne.

Me Choquette a fait valoir que la chose serait difficile et qu'il faudrait, dans chaque cas d'étude spécifique, réserver un budget spécial à l'organisme.

Notons que le Conseil sera composé d'un président et de membres nommés parmi les personnes recommandées par la magistrature, par le Barreau et le Notariat, par les organismes représentatifs du domaine policier, les groupes socio-écono-

miques, les syndicats et les milieux universitaires.

Un amendement apporté en troisième lecture permettra aussi au ministre d'ajouter des membres représentatifs du monde de l'agriculture.

A titre consultatif, l'organisme comprendra aussi le sous-ministre de la Justice ou son représentant, le président de la Commission de police, le directeur général de la Sûreté du Québec et le directeur général du service de la probation et des établissements de détention.

Notons que le mandat de ces personnes est de deux ans et qu'il ne peut être renouvelé qu'une fois. Les membres de l'organisme ne sont pas rémunérés; ils ne reçoivent qu'une allocation de présence pouvant couvrir leurs frais généraux.

Ceci ne comprend évidemment pas le secrétaire et les employés du conseil qui recevront des émoluments suivant la Loi de la fonction publique.

Le rapport de l'organisme sera public et le ministre sera tenu d'en communiquer les constatations, les conclusions auxquelles il en est arrivé de même que les recommandations faites sur les questions qui auront été soumises à son étude.

Jean-Noël Tremblay à l'Assemblée nationale

Danger extrême de l'état du boul. Talbot

par André-A. BELLEMARE

Le député unioniste de Chicoutimi, M. Jean-Noël Tremblay, a dénoncé, hier, à l'Assemblée nationale, le "danger extrême" que représente actuellement, pour les automobilistes québécois et les touristes, l'état du boulevard Talbot (route 54).

Affirmant qu'il s'agissait là d'un problème urgent et d'intérêt public, M. Tremblay a cherché à savoir du ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard, si le gouvernement québécois avait l'intention de procéder au pavage, ou du moins à la pose d'une couche d'usure sur ce boulevard très fréquenté; le député unioniste voudrait qu'on fasse aussi repeindre les lignes qui permettent aux gens de se guider.

Le ministre Pinard s'est bien gardé de donner une réponse claire et définitive, surtout après que le leader parlementaire du gouvernement, M. Gérard-D. Lévesque, eut demandé au président de l'Assemblée nationale s'il s'agissait bien là d'une question d'intérêt général.

"Je prends avis de la question que vient de poser le député de Chicoutimi et je voudrais lui donner une réponse plus détaillée lorsque j'aurai toutes les in-

formations en main", a dit M. Pinard.

Le ministre a dit qu'une procédure administrative est en cours d'exécution en rapport avec des travaux de voirie sur ce boulevard. Il a promis, quand il aura obtenu tous les renseignements désirés, de dire à quel endroit les travaux seront réalisés sur la route 54.

M. Pinard n'a pas répondu à une autre question de M. Tremblay, qui voulait savoir, dans l'hypothèse que l'exécution des travaux de voirie tarde trop, si le gouvernement provincial indemniserait les propriétaires de voitures qui abîmeraient leurs véhicules sur cette route.

La vie est belle
au MONTICELLO!
Av. Kentucky pr. de la promenade
ATLANTIC CITY, N.J.

La plupart des Québécois
CHANTENT ET DANSENT AU
BAR MONTICELLO

JOIGNEZ-VOUS A UN
GROUPE DE VOYAGE
La plupart des Québécois
demeurent au
MONTICELLO
Tél.: 609-345-6191

La vogue Tanqueray monte comme une marée!



Pourquoi?

Dégustez-le... vous comprendrez! La qualité subtile de cette importation raffinée explique sa popularité croissante. Si c'était du gin ordinaire, nous l'aurions mis en bouteille ordinaire.

Gin Tanqueray

Distillé et embouteillé à Londres.
Représentant: The Distillers Company (Canada) Limited

Pinard :

Le projet de l'autoroute est-ouest de Montréal ne sera pas mis de côté

D'après PC — "Montréal n'est pas Toronto", a déclaré mardi M. Bernard Pinard, ministre québécois de la Voirie et des Travaux publics, en indiquant que son ministère ne mettrait pas de côté le projet de construction d'une autoroute est-ouest à Montréal, parce que le gouvernement ontarien avait abandonné la construction de l'autoroute Spadina, à Toronto.

En réponse à des questions de MM. Robert Burns (PQ-Montréal-Maisonnette) et Claude Charon (PQ—Montréal-St-Jacques), M. Pinard a déclaré que la situation n'était pas la même à Montréal.

Par contre, le ministre, sans éliminer la possibilité qu'il intervienne "des corrections nécessaires en cours d'exécution", a confirmé que le tracé de la route via la rue Notre-Dame, à Montréal, était définitif.

"En toute franchise, je crois que le meilleur tracé dans les circonstances est celui de la rue Notre-Dame pour les raisons que j'ai données lors de la discussion des estimations budgétaires de mon ministère, a-t-il dit.

"Ces raisons n'ont pas changé et d'après les renseignements que j'ai obtenus ce matin, je pense que les ingénieurs qui ont

continu à faire des expertises tendent à conclure que c'est le tracé le meilleur dans les circonstances."

CONTROVERSE

A Montréal, comme dans la Ville-Reine, la construction de l'autoroute a donné lieu à une violente controverse populaire, parce que, selon l'avis de ses détracteurs, elle détruirait "le tissu urbain", en plus de porter atteinte aux défavorisés.

Le Parti québécois, qui a fait élire six de ses sept députés à Montréal, aurait voulu que le gouvernement donne priorité à la place à la construction d'une nouvelle autoroute transquébécoise.

Mais M. Pinard, après les dernières questions de MM. Burns et Charon, vient, semble-t-il, d'écarter définitivement cette demande.

De son côté, le premier ministre ontarien, M. William Davis, annonçait, il y a maintenant plus d'une semaine, que son gouvernement recherchait d'autres moyens pour relier les sections déjà terminées de l'autoroute Spadina au cœur de Toronto.

M. Burns a rappelé qu'en cette ville, on avait dépensé \$60 millions avant d'abandonner le projet.

Appel d'offres

MINISTÈRE DE LA VOIRIE

Projet 1202-71

Construction du tronçon 1.2 de l'autoroute Dufferin-Montmorency, comprenant l'aménagement des rues adjacentes au complexe "G" de la Colline Parlementaire, dans la ville de Québec, comté de Louis-Hébert. Longueur de 0.50 mille. Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans le Québec.

Un versement de \$25.00 non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$50,000. Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mardi le 6 juillet 1971.

Pour ce projet, les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Projet 4001-71

Elargissement d'un pont, au-dessus de la rivière Sainte-Marie, sur la route no 11, dans la municipalité de Saint-Jovier-de-Blainville, comté de Terrebonne.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans les comtés de Deux-Montagnes, Labelle, Terrebonne, Argenteuil, Laval et Fabre.

Un versement de \$25.00 non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$6,000. Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mardi le 6 juillet 1971.

Pour ce projet, les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Projet 4253-71

Terrassement et gravelage sur une section de la route no 43, dans la municipalité de Saint-Norbert, comté de Berthier. Longueur de 2.19 milles.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans le Québec.

Un versement de \$25.00 non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$25,000. Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mardi le 6 juillet 1971.

Pour ce projet, les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Projet 2219-71

Terrassement et gravelage sur une section de la route no 6 (tronçon 10), dans la ville de Cap-Chat, comté de Gaspé-Nord. Longueur de 1.94 mille.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans le Québec.

Un versement de \$25.00 non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$39,000. Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mardi le 6 juillet 1971.

Pour ce projet, les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

LE SOUS-MINISTRE
CLAUDE ROULEAU, ing.



GOVERNEMENT
DU QUÉBEC

NOUVEAU!
PAYEZ MOINS CHER

POUR
**LA PROTECTION
DE VOTRE FOYER**
CONTRE
**L'INCENDIE,
LA RESPONSABILITÉ CIVILE
LE VOL & LE VANDALISME**
grâce à la **NOUVELLE**
**POLICE D'ASSURANCE
À RISQUES MULTIPLES**

OFFERTE PAR
Wawanesa

AUX PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES QUI RÉSIDENT DANS UNE MAISON UNIFAMILIALE, UN DUPLEX OU UN TRIPLEX

ET VOICI POURQUOI NOUS POUVONS VOUS FAIRE ÉCONOMISER DE L'ARGENT:

La meilleure protection au meilleur prix.

Service direct "compagnie-client". Vous faites affaire directement avec Wawanesa et bénéficiez des économies ainsi réalisées.

A protection égale, vous payez beaucoup moins.

Nos facilités de paiement vous aident à bien vous assurer. Pas de grosse somme à payer d'un seul coup. Vous pouvez verser aussi peu que 20% d'acompte, le reste par mensualités pouvant aller jusqu'à 10 mois.

Règlements rapides: de l'argent quand vous en avez le plus besoin. Nous sommes reconnus pour la rapidité avec laquelle nous réglons les réclamations de nos assurés automobile.

Même politique pour les polices à risques multiples.

VOUS ÉCONOMISEZ TOUT EN ÉTANT BIEN PROTÉGÉ:

L'incendie. Votre maison et ses équipements, le garage et autres constructions attenantes.

Vos biens dans la maison: meubles, vêtements, appareils ménagers, bijoux et autres biens personnels. Certains frais de logement temporaire si vous êtes chassés de votre maison par l'incendie.

Le vol et le vandalisme. Vous êtes protégés contre les dommages et les pertes causés par un cambriolage. Le vol avec effraction dans votre automobile est également couvert.

La responsabilité civile. Vous êtes protégés dans le cas d'une réclamation faite par un tiers contre n'importe quel membre de votre famille.

Un simple coup de téléphone pour réaliser d'importantes économies. Sans rien vous coûter de l'assurance à risques multiples Wawanesa, sur votre demande nous vous rendrons visite, vous fournirons tous les détails et vous soumettrons un prix.

Placez-vous sous notre aile.

Wawanesa

2070 Chemin de la Canardière

Place Fleur de Lys
Chicoutimi: 184 Est, rue Jacques-Cartier, 661-7741
Centre d'Achats Sainte-Foy
Tél.: 543-7791

Les délégués au congrès de l'UN s'inquiètent d'abord de l'avenir économique du Québec

vers un nouveau chef



Le député Marcel Masse, à mesure que s'achève sa campagne à la direction de l'Union nationale, se présente de plus en plus comme "confiant et assuré d'un triomphe sans précédent".

Ainsi le dit un communiqué remis à la presse hier, et qui rend compte de la dernière tournée des délégations effectuée par M. Marcel Masse, en fin de semaine, dans les comtés de Stanstead et Sherbrooke, où on présente aussi M. Masse comme "le principal aspirant au titre".

Ce communiqué fait par ailleurs état des propositions du député de Montcalm sur l'économie du Québec, dont celui de la création d'un "Conseil québécois du crédit", qui deviendrait l'instrument fondamental pour le pilotage de l'économie québécoise.

M. Masse note que la condition de la croissance économique du Québec est de donner la priorité aux investissements dans le secteur des industries manufacturières au Québec. Selon lui, il est erroné de retenir comme seul critère de choix des investissements le nombre d'emplois créés.

C'est le secteur des services qui doit devenir le grand employeur du Québec, mais à condition qu'il soit servi par un secteur secondaire dynamique et productif.

M. Masse a dit qu'il est économiquement malsain de fausser les règles du jeu de l'économie en créant à coups de subventions, comme on veut le faire actuellement, des entreprises de main-d'œuvre.

RALLYE-MASSE

Signalons en passant que l'organisation de Marcel Masse à préparer pour ce soir, à Québec, un "rallye-Masse", qui se veut la dernière manifestation publique que ce candidat tiendra dans la région de Québec, avant que ne débute la fin de semaine du congrès.

POUR MOINS DE MANIGANCES

M. André Léveillé, un des candidats au leadership de l'Union nationale, a demandé instamment, en fin de semaine, au cours

d'une conférence de presse à Montréal, que les frais des délégués soient payés par l'Etat.

Le devoir de choisir librement un chef, pour les délégués, est sacré, a soutenu le candidat qui a ajouté que cela ne pouvait se faire justement dans le système actuel où le candidat le plus fortuné avait nécessairement "le dessus du panier".

"Je n'accuse personne, ni des candidats ni délégués, a dit M. Léveillé. C'est le système qui est pourri et permet des manigances donnant à celui qui a le plus d'argent le départ gagnant."

Selon le candidat, nombre de délégués, réellement éclairés, se rendraient au congrès sans réticence, si l'Etat défrayait leurs frais. Ainsi, le chef du parti serait choisi sans contrainte et ce dernier n'aurait pas les mains liées par la finance.

LES COLERES ELECTORALES

Il y a des candidats pour qui la Providence a toutes les prodigalités, y compris celle de faire mourir, à point, les adversaires. C'est la chance (si l'on peut dire sans méchanceté) qui est survenue à un meneur dans la course au leadership de l'Union nationale, récemment.

Un de ses "cabaleurs" s'en était allé prospecter un délégué pour lui vendre la "sala-de". Le vieux militant qui était en train de tirer consciencieusement sa pipe tomba dans une violente colère en entendant le nom du candidat proposé.

"Moi, préféra-t-il, j'irais voter pour ce gars-là? ... Jamais! J'aimerais mieux mourir!" Le cabaleur en demeura sidéré. Effectivement, c'est ce qui arriva. En moins de quelques secondes, alors que le "bonhomme" venait de terminer sa fulgurante sortie, une violente crise cardiaque le frappa et le médecin, appelé d'urgence, ne put que constater la mort.

Ce qui a fait dire au candidat que la Providence avait la présence d'esprit de protéger les siens, y compris quelqu'un qui, de "droit divin", était visiblement appelé à diriger l'Union nationale

NDLR—Le Soleil rendra compte, au cours de la présente semaine, de la forme de campagne que mènent les cinq candidats à la direction de l'Union nationale. Pour ce, un de nos journalistes accompagne chacun des candidats durant un ou deux jours, surtout pour donner une appréciation des délégués au congrès de la chefferie de l'UN, et également pour décrire le genre particulier de campagne de chaque candidat.

par Benoit LAVOIE

Les délégués au congrès pour le choix d'un nouveau chef de l'Union nationale ont une préoccupation majeure, qui n'est pas celle de savoir qui sera ce nouveau leader unioniste.

Au rang de leurs préoccupations, il y a avant tout celle de savoir comment le Québec peut se reprendre sur le plan économique, où va mener le climat d'anxiété et de violence latente qui pèse sur tous, et enfin de savoir si l'Union nationale peut suffisamment remonter la pente pour parvenir à régler ces problèmes.

Ces questions, nous les avons retrouvées comme dominantes, lors de la tournée qu'effectuait en fin de semaine le candidat Mario Beaulieu, dans les régions de Richmond, Asbestos, Disraeli et East Angus.

Et c'est pourquoi Mario Beaulieu semble accuser depuis quelques temps une mise en veilleuse progressive du programme qu'il propose comme aspirant à la chefferie du parti, soit celui d'un marché commun Québec-Canada-Etats-Unis.

Aux délégués qu'il rencontre, il les entretient de l'économie alarmante du Québec face à l'Ontario, du Canada face aux Etats-Unis. Et de son programme, il ne ressort que l'explication qu'il faudrait éliminer les barrières tarifaires entre le Canada et les Etats-Unis.

Peu de personnes le questionnent d'ailleurs sur son volume "La victoire du Québec", où il démontre sa thèse. Il semble, à entendre et à jaser avec les

délégués, que très peu se sont donné la peine de le lire.

Si on lui pose une question sur ce qu'il propose, celle-ci sera unique: comment allez-vous faire pour mettre en application un tel projet? M. Beaulieu se montre assez évasif, mais note cependant que toutes les provinces du pays seraient favorables à une telle entente avec les Etats-Unis, que toutes en ont besoin. Il suffirait selon lui de convaincre Trudeau. A ce chapitre, il explique que ce dernier sera difficile à convaincre, mais que devant l'économie canadienne qui se dégrade continue-

ment, "il ne pourra toujours dire non".

Tout comme si on lui parle de constitution, il ramène la question à l'économique. Selon Mario Beaulieu, tout le problème constitutionnel est là, et ce dernier ne sera jamais réglé, tant que le Québec ne deviendra pas aussi puissant économiquement que l'Ontario.

Utilisant un débit rapide et faisant assez facilement du coq à l'âne, le candidat Mario Beaulieu parle ensuite à ses invités d'un syndicalisme global pour le Québec, formule assez souple dans son esprit pour rallier les fervents syndicalistes à sa cause, et d'autre part pour amener à lui la droite intransigente.

S'il parle ainsi d'un syndicalisme qui devrait englober tous les travailleurs du Québec, et non une petite classe seulement, il assaisonne aussitôt cette remarque en notant que, toutefois, le syndicalisme devra se confor-

Québec, Le Soleil, mardi 15 juin 1971

mer à certaines directives de l'Etat, ne pas demander de hausses salariales plus grandes que ne peut en absorber le Québec, et qu'il devra aussi procéder à une démocratisation véritable de ses assemblées et de ses votes de grève.

Selon que ses auditeurs soient plus à gauche, il traitera surtout de la première partie de cette proposition. S'il perçoit que son auditoire n'aime pas entendre parler de syndicalisme pour tout le monde, il renchérit sur la deuxième partie.

Un de ses collaborateurs nous dit en passant qu'il a remarqué de très grandes différences entre les régions de la province, constatant que certaines sont plutôt socialistes, tandis que les autres préfèrent la loi et l'ordre.

Quant à la réorganisation du

parti de l'Union nationale, il professe aux militants à peu près les mêmes suggestions que tous les autres candidats, soit des structures régionales, de l'animation, etc.

En privé, des délégués nous diront que de tous les candidats, personne ne les a vraiment rassurés sur la resurgences de leur parti, et qu'eux-mêmes se demandent anxieusement comment pourrait s'opérer une telle renaissance.

Dans un autre ordre d'idées, Mario Beaulieu ne parle jamais, ni à mots couverts ou autrement, de ses adversaires, et si on lui glisse un mot sur le sujet, magnanime, il répond qu'il est depuis vingt ans à l'Union nationale, que "Marcel et Gaby" sont ses amis, et qu'il ne voit pas pourquoi il en serait autrement après ce congrès.

Choisissons ensemble l'appareil d'audition ZENITH qui vous convient le mieux.



1. Modèle incorporé dans l'oreille



2. Modèle incorporé à des lunettes



3. Modèle posé derrière l'oreille



4. Modèle avec étui et fil

Il existe 18 appareils Zenith de haute qualité à partir de \$85

***Pollack**
CENTRE-VILLE SEULEMENT

3 Jours seulement
16 - 17 - 18 juin

Rabais de 33 1/3% sur appareils auditifs Zenith

Soldes d'appareils auditifs à des prix exceptionnels. Tous sont d'un rendement impeccable et portent une garantie d'un an.



Vente à domicile sur demande
Pour plus de renseignements,
Venez ou composez
529-9111 poste 337

Centre-Ville seulement. Appareils auditifs, rayon 107, rez-de-chaussée.



Rendez-vous à domicile sur demande
Composez 529-9111, poste 337
Pollack, Centre-Ville, appareils auditifs, rayon 107, rez-de-chaussée.

Centre-Ville seulement.

échos du parlement

SI LA SOIF VOUS TENAILLE...

Le ministre québécois de la Justice, Me Jérôme Choquette, a fait savoir à l'Assemblée nationale, hier, qu'il avait l'intention de déposer "Incessamment" un projet de loi donnant suite à plusieurs recommandations de la Commission d'enquête (Thiél) sur le commerce des boissons alcooliques au Québec. En réponse à une question du député péquiste de Saint-Jacques, M. Claude Charron, qui voulait savoir si le ministre avait l'intention de faire adopter ce projet de loi avant l'ajournement

d'été de la session, M. Choquette a simplement répondu qu'il avait l'intention de le faire adopter tout aussi "incessamment".

NE PLUS MORDRE LA POUSSIERE...

Les automobilistes qui doivent emprunter les routes non encore pavées de la province ne mordront plus la poussière, du moins dans un avenir qui apparaît, aujourd'hui, assez rapproché. Non pas que le gouvernement provincial ait décidé de paver toutes les routes du Québec qui ne le sont pas encore! Mais le ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard, a cependant donné l'assurance au député créditiste de Dorchester, M. Floriant Guay, que l'on procéderait bientôt à l'épandage de calcium liquide et en grains. M. Pinard a assuré le député Guay qu'il avait donné des ordres à cet effet, dès hier soir, au sous-ministre responsable, étant donné les temps secs que l'on connaît présentement. Il a reconnu que l'épandage du calcium diminue la poussière et, en fin de compte, l'incidence des accidents mortels.

Un monopole américain de distributeurs de publications est à s'installer en Ontario

OTTAWA (PC) — Un monopole américain de distributeurs régionaux de périodiques et de livres s'installe en Ontario et peut étendre ses ramifications à travers tout le Canada, a averti la Commission royale de l'Ontario sur l'édition.

Le président de la commission, M. Richard Rohmer, a cité à l'appui les récents achats effectués par la firme Pierce News Co. of St. Louis, du Missouri.

La commission précise que le contrôle américain porte sur sept distributeurs parmi 19, en Ontario, et que deux autres sont sur le point d'entrer dans le jeu.

La commission a fait ces révélations au cours d'une audition publique qui avait lieu à Ottawa, alors qu'un projet de loi visant à réduire la main-mise étrangère sur le domaine de l'édition en Ontario faisait l'objet d'un débat à l'assemblée législative.

M. Rohmer a déclaré aux journalistes qu'il attendait la fin d'une étude en profondeur avant de commenter en public la situation du livre canadien, en proie aux capitaux étrangers. Il a cependant ajouté qu'il possédait certains indices lui permettant de croire à de futurs achats dans d'autres provinces canadiennes et ce, dans un avenir rapproché.

Un commissaire, M. March Jeanneret, a pour sa part affirmé que le problème consistait en ce que les distributeurs régionaux détiennent un monopole dans leurs régions respectives, et qu'ils contrôlaient ce qui était vendu dans les kiosques à journaux.

Un des rares jambons vraiment cuits comme à la maison sinon le seul
Jambon braisé Bardou



SERVEZ-EN ET VOUS EN SEREZ RAVIS, ET TOUT VOTRE MONDE CONTENT.

Bardou & Fils Ltée

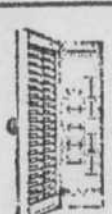
1040 av. Cartier 525-8135 48 1/2 rue Couillard 522-7094

Au service des Québécois depuis 1923. Choix, Qualité, Service.

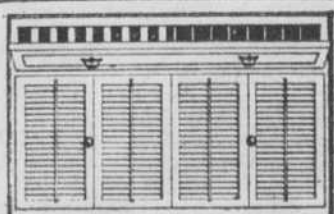
climatiseur ultra-secret de CARRIER



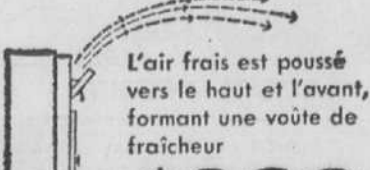
Ouvrez la porte secrète



Poussez le bouton secret



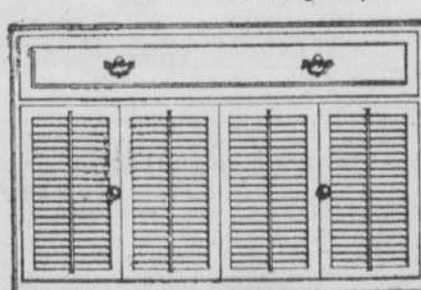
Le panneau secret s'ouvre vers le haut avec un bruit magnifique



L'air frais est poussé vers le haut et l'avant, formant une voûte de fraîcheur

\$399

autres modèles à partir de \$199.95



Le secret de la voûte de fraîcheur sans courant d'air est de refroidir d'abord l'air chaud concentré au niveau du plafond. Aussi-tôt refroidi, l'air redescend doucement, sans bruit. Tous les coins de la pièce sont rafraîchis, sans courant d'air.

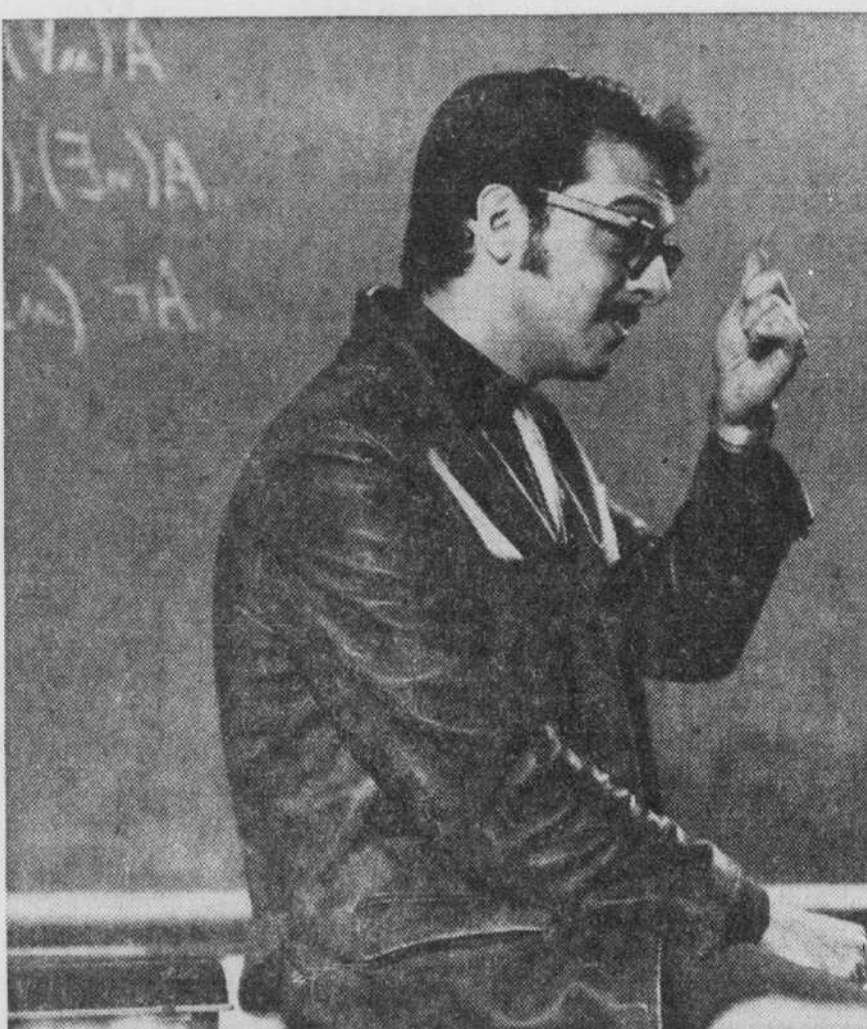
on peut s'y fier...

Carrier

climatise mieux

CLIVENT Inc.

683-0936
2069, BRANLY,
STE-FOY



"C'est une voiture qui répond parfaitement à mes besoins. Puis j'en ai pour mon argent."

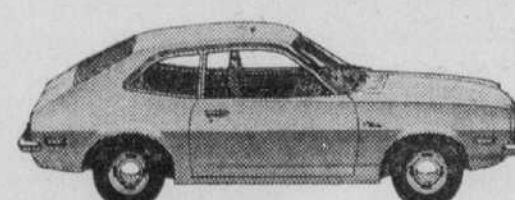
M. Paul Charlebois, professeur de mathématiques à Longueuil fait régulièrement, beau temps, mauvais temps, 50 milles par jour.

"La Pinto, c'est une voiture qui est très fiable. Auparavant, j'avais une voiture de marque européenne. J'y pense qu'avec la Pinto, j'aurais un bon service, puis aussi j'aurais plus de facilité à obtenir des pièces de rechange. Après une vérification sur une période d'un mois, j'ai pu affirmer qu'elle consomme 30 milles au gallon."

Pour pas cher, faites-vous la vie belle avec une solide petite Pinto. La Pinto 2 portes sedan. Petite au dehors, mais spacieuse et confortable au dedans. Voyez votre concessionnaire Ford.

Pinto:
Une petite voiture, des plus robustes.

Pinto \$2180*



*Prix de détail suggéré par le constructeur pour le modèle de base, sedan 2 portes, et ne comprenant pas: les frais d'acheminement, ceux de préparation et de mise en route, les frais de carburant et d'immatriculation, la taxe de vente provinciale.

PINTO



C'est le moment d'acheter. Votre concessionnaire Ford fait des concessions.

Viger condamné à huit ans de prison

MONTREAL (PC) — Michel Viger a été condamné aujourd'hui à huit ans de prison pour complicité après le fait dans l'affaire du meurtre, en octobre dernier, du ministre du Travail du Québec, M. Pierre Laporte.

Le 17 avril, il était inculpé d'avoir aidé à fuir la police et donné refuge aux ravisseurs et meurtriers de M. Laporte dans une maison de ferme située au sud de Montréal.

Pour chacun des six chefs d'accusation pour complicité, pour lesquels il était jugé, il a été condamné à huit ans de prison, avec confusion des peines.

Le juge Antonio Lamer a déclaré que la sévérité de la sentence était due au fait que Viger n'avait donné aucun signe de repentir.

Evoquant une déclaration faite le 2 juin par Viger, selon laquelle "quand un système use de violence" on est justifié "de le détruire même par la révolution armée", M. Lamer a dit que les risques de récidive sont grands. Il a donc imposé une sentence "exemplaire".

Viger, jeune barbu âgé de 31 ans, agent d'assurance de sa profession, écoutait impassible la lecture du jugement.

Avant le prononcé du jugement, un rapport avait signalé que Viger était un homme à convictions politiques, mais non un violent.

Lors de la dernière comparution de Viger devant le tribunal, le 2 juin, le procureur de la Couronne, Me Jean-Guy Boilard, avait dit qu'en donnant refuge à Paul et Jacques Rose ainsi qu'à Francis Simard, Viger avait suscité un malaise au Québec, et qu'il avait incommodé les Québécois du fait des perquisi-

tions qu'il avait fallu entreprendre. Viger avait répondu qu'il s'agissait "ici de la recherche après trois hommes".

Puis, parlant du malaise évoqué par M. Boilard, il avait ajouté:

"Cela contraste avec un système qui use de violence. Il est justifié quand un système use de violence de le détruire même par la révolution armée."

Deux de ceux qui s'étaient réfugiés dans la maison de campagne, à St-Luc, que Viger avait louée — Paul Rose et Simard — ont été condamnés à la prison à vie pour le meurtre non prémédité de M. Laporte.

JACQUES ROSE ET LORTIE

Jacques Rose et Bernard Lortie, les deux derniers suspects dans l'enlèvement et le meurtre de M. Laporte, comparaissent lundi devant le même tribunal que Viger. Leur procès a été

renvoyé aux assises de septembre.

Lortie paraissait calme, tandis que Rose exigeait à grands cris d'être transféré dans les cellules du 11ème étage du quartier général de la Sûreté du Québec, à Montréal. Il est actuellement détenu au quatrième étage.

Rose a menacé d'une "nouvelle crise d'octobre", ce mois-ci, l'édifice de la rue Parthenais s'il n'obtenait pas satisfaction. Il s'est tourné ensuite vers le public qui assistait au procès et a déclaré: "Ensemble nous vaincrons".

Viger a été condamné pour trois chefs d'accusation concernant sa complicité dans l'enlèvement de M. Laporte et trois autres chefs concernant le meurtre. Seuls trois de ceux qui étaient alors suspects, — les frères Rose et Simard — s'étaient réfugiés dans la maison de campagne, où ils furent arrêtés le 28 décembre 1970.

Il existe un lien entre l'alcool et la délinquance

MONTREAL (D'après UPI) — Une étude récente effectuée au pénitencier fédéral Saint-Vincent-de-Paul indique une relation directe entre l'alcool et la délinquance.

Les résultats de l'enquête ont été présentés hier aux participants du congrès canadien de criminologie qui se déroule à Ottawa.

L'étude portant sur 293 détenus dont les âges varient entre 20 et 24 ans, révèle que 43 p.c. des personnes interrogées étaient des "buveurs problématiques" avant leur entrée en prison. Le même document souligne que l'alcool a joué un rôle important dans les crimes reprochés à 56 pour cent des détenus interrogés.

La plupart des délinquants adultes viennent de familles pauvres, indique en outre le rapport. Un large pourcentage de délinquants viennent de foyers brisés et 43 pour cent d'entre eux, de familles comptant plus de sept enfants.

Le rapport contient égale-

ment divers aspects touchant le mariage, le chômage, la violence et le degré de scolarité.

Les responsables de l'étude, membres de la clinique légale de psychiatrie de l'u-

niversité McGill, concluent que des conflits non résolus au cours de l'enfance menant à une mauvaise adaptation à l'adolescence, sont les principales causes de la délinquance.



Photo prise lors de la remise du T.V. couleur tiré au sort à la soirée de clôture des fêtes du 75e anniversaire de la paroisse de St-Zéphirin de Stadacona, le 5 juin 1971. L'heureuse gagnante fut Mlle Marlene Thorn, de la rue Daniel à Stadacona, Québec.

A pied, à cheval, en voiture...

CHICOUTIMI — Cette histoire est vraie: Il vole tout d'abord une bicyclette. Il se rend à l'entreprise Couture & Bergeron, sur le boulevard Talbot, pour voler quelques dollars.

Non content de sa prise, il pénètre par effraction dans l'industrie des Liqueurs Saguenay. A cet endroit, il vole un camion. Le voilà en balade. Chemin faisant, il capote la camionnette à Kénogami. Plus de camionnette, il vole une motocyclette.

A Arvida, les policiers de l'endroit lui mettent le grappin dessus. Le tout s'est déroulé dans la nuit de dimanche à lundi.

Ce nouveau "Arsène Lupin": un adolescent âgé de 14 ans, de Chicoutimi. Il doit aller raconter ses fresques, cette semaine, au juge de la Cour de bien-être social.

Sur la "Chaudière"

D'après PC — Epuisés, mais visiblement satisfaits du succès qu'ils venaient de remporter, deux nageurs shérbrookoïses, Jean-Claude Dubois, 27 ans, et François Bourassa, 23 ans, ont atteint le fleuve Saint-Laurent, à la hauteur de Saint-Romuald, à quatre heures dimanche après-midi, après avoir parcouru quelque 125 milles à la nage.

Les deux adeptes de la plongée sous-marine étaient partis du lac Mégantic à six heures du matin vendredi dernier et ce n'est qu'après trois jours de nage qu'ils ont pu vaincre la rivière Chaudière.

Une minicroisière vers Terre-Neuve, l'autre belle province.

L'air salin est tonifiant. Vous en aurez plein les poumons si vous profitez de notre minicroisière vers Terre-Neuve. Vous débarquez à Argentinia, tout près de l'ancienne capitale française de Terre-Neuve, et 80 milles plus loin, — sur une route splendide — vous êtes à Saint-Jean. La minicroisière vous évite près de 500 milles de route. Et vous arrivez à Saint-Jean détendu, reposé, prêt à découvrir les beautés de Terre-Neuve.

Moderne et climatisé, le bateau vous offre des cabines confortables, un bar-salon, un café-ter-

ras, des salons, un comptoir à journaux et un service de téléphone. On peut y louer cent voitures.

Les bateaux traversiers quittent North Sydney en Nouvelle-Ecosse les lundis, mercredis et vendredis à 20 h. et arrivent à Argentinia au début de l'après-midi, le lendemain. Au retour, les bateaux quittent Argentinia les mardis, jeudis et samedis à 20 h. Le service est en vigueur du 14 juin au 2 octobre.

Attention: il faut réserver! Adressez-vous sans tarder au bureau des Ventes Voyageurs du CN

ou à votre agent de voyage. N'oubliez pas de spécifier qu'il s'agit d'Argentinia. Le CN vous offre également deux fois par jour un service de bateaux traversiers entre North Sydney et Port-aux-Basques.

Nouveaux tarifs réduits!

Voiture.....\$35.00
Adulte.....\$12.00
Enfant (de 5 à 12 ans) \$ 6.00
GRATUITÉ aux moins de 5 ans.

*Prix sujets à changement sans préavis.



La cause de Hubert Piché est reportée aux assises de septembre

Un juge de la Cour du Banc de la reine a différé hier aux assises de septembre la cause de Hubert Piché, détenu en institution psychiatrique depuis onze ans et sur qui pèse l'accusation d'avoir assassiné son épouse, en novembre 1960.

La poursuite croit que Piché

serait maintenant en état de subir son procès. Il aurait été étriqué son épouse, née Denise Matte, à Portneuf station, durant la nuit du 9 au 10 novembre 1960. La victime était alors âgée de 26 ans et l'accusé, de 29 ans.

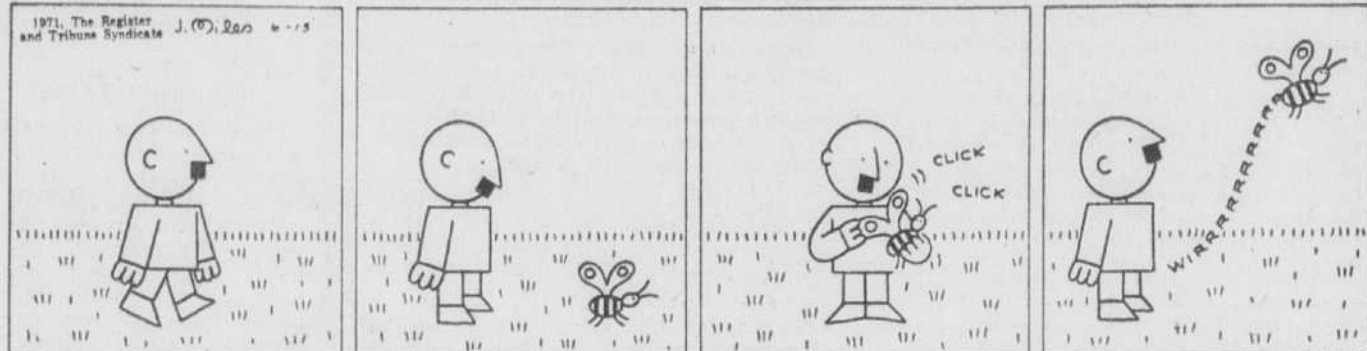
Par ailleurs, la sentence qui devait être prononcée hier dans

la cause de Bruno Mercier, de Saint-Thimothée de Beauharnois, a été ajournée au 18 juin. Mercier a été reconnu coupable, ces dernières semaines, d'homicide involontaire coupable en rapport avec la mort dramatique d'une jeune fille de la Rive-Sud qui avait fait de l'auto-stop avec une compagne un soir de fé-

vrier 1970; ces dernières furent retrouvées dans un boisé de Villeroi, l'une morte, l'autre en proie à un violent choc nerveux.

Le verdict du jury fait l'objet d'un appel devant la Cour du Banc de la reine. Lors de son procès, Mercier était accusé de meurtre.

MONSIEUR PERKINS



PEANUTS



Dr BEAUDOC



MANDRAKE, LE MAGICIEN



GALOPIN



LE PETIT PEDRO



MARC DES BOIS



BATMAN et ROBIN



Les juges au provincial veulent pouvoir présider les assises

MONTREAL (JCR) — Les membres de la Conférence des juges ont décidé d'effectuer auprès du gouvernement fédéral les représentations opportunes pour que le Code criminel soit modifié de façon à permettre aux juges de nomination provinciale, ayant juridiction criminelle, de présider les assises.

Selon le Code criminel, les assises doivent être présidées au Québec par un juge de nomination fédérale (Cour supérieure). Dans les faits, les juges fédéraux sont surtout des spécialistes du Droit civil, alors que chez les juges provinciaux se retrouvent nombre de spécialistes en Droit criminel.

Selon la CJC, certains juges des Sessions de la paix ou de la Cour provinciale (juridiction criminelle) pourraient tout aussi bien présider un procès aux assises que leurs collègues ontariens.

AJOURNEMENTS

La CJC s'est cependant opposée à ce que l'article 451 (b) du Code criminel soit modifié, comme on l'a souhaité, de façon à permettre l'ajournement de trente jours en trente jours d'une enquête préliminaire. Ils ont argumenté que lors de sa comparution, un prévenu est un détenu; que les policiers sont censés avoir suffisamment de preuves contre un prévenu lorsqu'ils décident d'arrêter quelqu'un.

PUBLICATION

La CJC s'est prononcée sur l'opportunité d'identifier le juge et les parties lors de la publication de rapports judiciaires dans une revue spécialisée. Quant aux reportages des jugements ou des sentences par les moyens d'information, on s'est dit d'avance que lorsqu'il s'agit d'un acquittement, le nom du prévenu devrait être publié; lorsqu'il s'agit d'une condamnation ou d'une sentence, le public a généralement intérêt à connaître le nom du prévenu. On croit que dans l'un et l'autre cas, le nom du juge qui a prononcé l'acquittement ou prononcé la sentence, devrait être publié.

"JUGES-POLICIERS"

Une question qui n'a pas manqué de faire soulever les membres de la magistrature est le projet de loi C-220, dans lequel un amendement nève aux juges de nomination provinciale, le pouvoir d'accorder ou de refuser un cautionnement ou un engagement lorsqu'ils président

un procès ou entendent une enquête préliminaire, pour le transmettre uniquement aux juges de la Cour supérieure (juridiction criminelle).

Mais les juges de paix — y compris les policiers qui sont en même temps constables et juges de paix — auraient les pouvoirs d'accorder ou de refuser un cautionnement à un détenu.

On tient pour bizarre et inintelligible un projet de loi qui accorde plus de pouvoirs à un juge de paix qu'à un magistrat qui préside une enquête ou un procès. "Difficulté insurmontable aussi pour l'agent de la paix qui est juge et policier, le fonctionnaire responsable des établissements de détention, d'interpréter et d'appliquer la loi..." dit-on.

MINISTRES DISTINCTS

Les juges, de plus en plus soucieux de sauvegarder leur indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics, ont approuvé le principe de l'institutionnalisation de la magistrature.

Lors d'interventions, plusieurs membres de la CJC ont notamment manifesté le désir que les responsabilités du ministre de la Justice se subdivisent avec la création, peut-être, d'un nouveau ministère de l'Intérieur de qui relèveraient la direction des forces policières, l'administration des maisons de détention, etc. Du ministre de la Justice ne relèverait que ce qui concerne l'administration de la justice.

ECOLE DE LA MAGISTRATURE

Diverses autres interventions, dont celle du juge Yves Prévozt, ont manifesté une certaine réticence quant à l'efficacité d'une école de la magistrature, telle qu'il en existe une en France. On a pu noter une proposition très nette en faveur du maintien de la formule actuelle (la formule dite britannique) qui fait que l'on ne peut accéder à la magistrature qu'après avoir exercé la profession d'avocat durant un certain nombre d'années; après avoir acquis l'expérience légale, humaine et sociale qui rend un candidat recommandable par le Barreau. Aux Etats-Unis, les juges complètent leurs connaissances par l'étude de la psychologie, la technique judiciaire, les sciences de l'homme, etc. On s'est nettement montré en faveur de cette formule.

Les juges prient le gouvernement d'accepter de payer du temps supplémentaire aux officiers de Cour

MONTREAL — Au cours de leur congrès annuel, les membres de la Conférence des juges du Québec ont adopté une résolution priant le ministère de la Justice d'accepter de payer du temps supplémentaire aux officiers de Cour lorsque les fins de la justice l'exigent.

Alors que les délégués se sont montrés inquiets de "la fausse image que se fait le public de l'administration de la justice" et qu'ils ont étudié divers moyens susceptibles de changer cette

opinion, on a entre autres procédé à l'adoption de cette résolution.

Le ministère de la Justice n'acceptant pas de payer de temps supplémentaire aux greffiers et autres employés de Cour, les tribunaux sont actuellement conscients de l'existence d'un étrange malaise. Parce que leurs minutes de retard sont enregistrées, compilées puis déduites de leur salaire, les officiers de Cour ont commencé à prendre l'habitude de rendre

la réciprocité: ils refusent de rester au travail lorsque sonne le coup de 5h. (ou de 4h30 en été). Souvent les juges n'ont d'autre choix que d'ajourner les causes qui pourraient se terminer dans une demi-heure ou trois quarts d'heure d'audience... ou encore de se faire eux-mêmes greffiers, notamment pour la préparation des formules d'indemnisation des témoins!

L'expérience démontre que les personnes qui sont restées

assises durant une journée dans les corridors d'un palais de justice, en attendant de servir comme témoins, ne manquent pas d'adresser d'acerbés griefs envers l'administration de la justice lorsqu'une cause qui aurait pu se terminer rapidement, doit être ajournée pour une raison administrative.

Un sujet de discussion, qui n'a cependant pas fait l'objet d'une résolution, susceptible de changer aussi la mauvaise opinion

que l'on a de la justice au Québec; faire en sorte que les juges puissent commencer à siéger plus tôt, au cours de l'avant-midi.

Des règles administratives font en sorte que les tribunaux ne peuvent siéger avant 10h de l'avant-midi, en principe... et en pratique guère avant 10h30 et même 10h45 s'il survient certains avatars. Des congressistes ont affirmé qu'ils seraient prêts à monter sur le banc dès 9h, ou

même 9h30: on estime que dans un laps de trois heures, on pourrait accomplir énormément de travail... et éviter les griefs de gens qui passent souvent leur journée dans la salle des témoins "parce que ça ne commence pas le matin"...

Du nombre des suggestions aussi formulées pour que soit changée l'opinion qu'a le public de la justice; faire en sorte que disparaisse ce que l'on appelle à tort "la vacance judiciaire".

LE COFFRET SOURIRES DE KODAK

Kodak vous propose de collectionner les sourires aimés. Le Coffret Sourires de Kodak contient l'appareil-photo Instamatic le plus nouveau et le plus en demande. Il vous est offert pour un temps limité à un prix très spécial. Voici ce que vous recevez pour moins de \$30:

- 1 Un appareil-photo KODAK INSTAMATIC® X-15, facile à utiliser, qui se charge instantanément par cassette et qui prend des photos-éclair sans piles.
- 2 Un étui commode et durable pour votre appareil.
- 3 Une cassette KODACOLOR X de 12 prises couleur.
- 4 Trois Magicubes Sylvania Blue Dot—12 éclairs!
- 5 Enfin, un album de poche, pour garder vos plus récentes photos.



Le Coffret Sourires de Kodak vous donne tout pour collectionner les sourires des visages aimés. Le Coffret Sourires est un cadeau sûr de plaire.

Coffret Sourires

Moins de \$30... plus des visages aimés

Le prix peut changer sans préavis.
*INSTAMATIC est une marque déposée au Canada de Canadian Kodak Co., Limited.

Kodak

L'APPQ aura son secrétariat à Longueuil

L'Association des policiers provinciaux du Québec a ratifié le projet de construction d'un immeuble qui sera le siège social du gouvernement. La construction s'élèvera rue la rue Sainte-Hélène, à Longueuil, et elle coûtera \$85,000.

Le président Gy Magnan a annoncé la nouvelle, dimanche après-midi, à l'issue du congrès qui réunissait quelque 200 délégués, venus de tous les coins de la province.

Le nouvel édifice logera le sé-

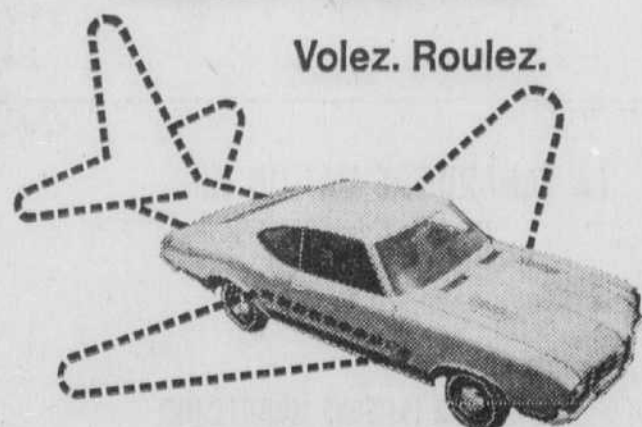
crétariat permanent de l'association, les bureaux des négociateurs et ceux des officiers.

Educateurs indiens en session d'étude

MONT-GABRIEL, Qué. (PC). — Quelque 70 éducateurs indiens ont entamé une série d'études au St-Gabriel, dans les Laurentides, au moment où se déroule le congrès des superviseurs de l'Éducation des Affaires indiennes.

Réservez. Appelez Tilden à 529-9978

Volez. Roulez.



Vous pouvez obtenir une Oldsmobile Cutlass ou une autre excellente voiture flambant neuve à un bureau Tilden dans la plupart des aéroports et villes du Canada (même aux États-Unis et outre-mer, grâce à nos amis de la National Car Rental).

Auto-Location TILDEN

Siège social: 1485, rue Stanley, Montréal.

Centre-ville - Tél.: 524-5121 Place Laurier - Tél.: 651-7070	Au Royaume de la CAMERA 359 est, boul. Charest, TEL.: 529-2557	PHOTO CENTRE BRUNET 605 est, St-Joseph, Québec 2 TEL.: 529-5741	SIMPSONS-SEARS PLACE FLEUR DE LYS QUEBEC TEL.: 529-9841	LES PHARMACIES JOLICOEUR 698 ST-JEAN TEL.: 529-2171 29 RUE BUADE TEL.: 529-1341	LIVRNOIS PHOTO 1200 ST-JEAN QUEBEC TEL.: 522-5214
HENRI LECLERC 4151 BOUL. STE-ANNE QUEBEC TEL.: 661-6983	PHARMACIE QUEBEC 550 BOUL. HAMEL PLACE FLEUR DE LYS TEL.: 529-0611	STUDIO JEANNETTE ENR. 1550, 3e AVENUE LIMOULOU TEL.: 524-9224	ARMAND GOSSELIN & FILS INC. 159 RUE COMMERCIALE LEVIS TEL.: 837-3689	STUDIO GOSSELIN LTEE 10 AVENUE BEGIN LEVIS TEL.: 837-8868	STUDIO GOSSELIN LTEE 65 EST, ST-JEAN-BAPTISTE MONTMAGNY TEL.: 248-0441
STUDIO GOSSELIN LTEE 372, 1re AVENUE ST-GEORGES DE BEAUCE TEL.: 228-2112					

Pendant quatre jours

Cinq cents scientifiques vont parler de pollution à Ottawa

par François MAILHOT
envoyé du Soleil
à OTTAWA

Pendant que la constitution canadienne fait les frais d'une autopsie en règle à Victoria, plus de 500 scientifiques de réputation internationale sont réunis depuis hier à Ottawa en vue de dresser un bilan des méthodes d'analyse et de dépistage des principaux polluants qui affectent présentement la planète.

Ce symposium auquel 2.000 spécialistes avaient été conviés, revêt une importance particulière tant par la qualité des questions qui y seront traitées durant ces quatre jours, que par le thème même de la rencontre, qui s'associe aux préoccupations fondamentales qui ont vu le jour dans le monde, depuis que la pollution a fait surface dans l'opinion publique.

Si à priori personne n'ignore plus les dangers qui nous guettent en regard de la dégradation progressive de l'environnement, un travail de géant reste cependant encore à accomplir en vue de fixer dans des délais raisonnables des objectifs à atteindre pour corriger la situation.

C'est donc dans une certaine mesure, la forme d'un vibrant appel à la concertation des efforts de recherches, que prend cette réunion où l'industrie est représentée par un contingent d'observateurs et d'exposants d'importance.

Le hall d'entrée du Centre na-

tional des Arts s'est transformé pour la circonstance en un centre d'exposition où une vingtaine de compagnies offrent aux yeux des visiteurs une variété d'appareils de dépistage et d'analyse tous plus sophistiqués les uns que les autres, qu'on vend à prix d'or.

Une firme plus audacieuse a même réussi à ancrer un navire de 60 tonnes dans le canal Rideau, à proximité du nouveau quai de la gare, véritable centre de recherches hydrologiques flottant, ce bâtiment de 60 pieds est muni de l'équipement nécessaire pour les études chimiques et bactériologiques. Il peut franchir 2,400 miles sans escale à une vitesse moyenne de 10 nœuds, tout en effectuant une foule de prélèvements.

Le ministère fédéral des Transports, de son côté, projette un film d'une durée de 14 minutes, portant sur "l'opération hydrocarbures" qui a pris place à la suite de l'échouement du pétrolier "Arrow" au large de la Nouvelle-Écosse en février 1970.

Si cette "foire aux instruments" présente en elle-même un certain intérêt, le plat de résistance offert aux délégués venus des quatre coins du globe, revêt un aspect beaucoup plus rigide et sans contredit plus intéressant: 80 conférences hautement scientifiques, débattues à raison d'une vingtaine par jour dans deux ateliers distincts.

Ces communications portant sur une variété de sujets qui

font des problèmes liés aux citernes d'automobiles jusqu'aux réactions chimiluminescentes de l'ozone avec les sulfures et les oléfines, ont cependant toutes un point en commun: leurs auteurs insistent sur la nécessité d'accélérer et de coordonner la recherche en cours un peu partout dans le monde.

ON MANQUE DE DONNÉES

A cet égard, les propos du Dr Martin W. Holdgate, directeur du "Central Unit On Environmental Pollution" de Grande-Bretagne, présentent un intérêt particulier.

Après avoir fait le procès des "alarmistes" qui n'ont contribué, selon lui, qu'à la création artificielle d'un climat de panique, il a indiqué que la motivation des scientifiques et les gouvernements ne fait plus maintenant aucun doute: "Ce dont ils ont besoin à ce stade-ci, c'est d'un temps de réflexion qui leur permette d'orienter leur action future".

Trois préoccupations majeures devraient alors les guider:

- Définir des priorités;
- Mettre le doigt sur les problèmes qui requièrent l'élaboration de nouvelles techniques d'analyse et de contrôle;
- Favoriser les échanges d'information entre les hommes de science, les législateurs, les citoyens et les étudiants.

Il a insisté d'autre part sur la nécessité de favoriser des méthodes d'analyse et de compilation des données qui permettent aux laboratoires dispersés dans le monde, d'échanger une information valable.

Le Dr Holdgate a aussi révélé qu'il est important que ces données puissent être utilisées de façon préventive et non pas uniquement pour analyser des problèmes avec lesquels nous sommes déjà confrontés.

A Victoria

Points saillants de la position d'Ottawa

VICTORIA, C.B. (PC) — Lors de l'allocation que le premier ministre du Canada, M. Trudeau a prononcée, hier à l'ouverture de la conférence constitutionnelle de Victoria, il a traité de plusieurs points, notamment la politique sociale et la formule de modification de la constitution canadienne dont l'adoption est l'un des grands objectifs de la rencontre actuelle.

Voici les extraits de son discours qui portent sur ces points.

"La proposition du Québec, selon laquelle les législatures provinciales seraient habilitées à limiter les pouvoirs qu'a le Parlement fédéral de verser des prestations de sécurité des veuves, comme la pension de vieillesse et les allocations familiales à l'intérieur de leur province, est une question importante dont une saisie la conférence.

Sous le régime actuel des paiements de sécurité du revenu le Parlement fédéral transfère chaque année aux provinces, aux familles ayant des enfants, aux personnes âgées, aux personnes handicapées, des milliards de dollars provenant des contribuables et cotisants qui ont la faculté de payer. Cette redistribution fédérale est particulièrement importante pour les provinces plus défavorisées n'y seraient peut-être pas perdants, mais dans les autres provinces y compris le Québec, l'assiette fiscale ne permettrait pas des paiements de sécurité du revenu aussi avan-

provinciaux pouvaient faire échec à l'application, dans une province, des lois fédérales sur la sécurité du revenu et détourner, par l'entremise du trésor provincial, des revenus fédéraux qui seraient dépensés au gré du gouvernement provincial, les provinces seraient fortement tentées d'adopter des lois en ce sens.

Cependant, dans ces conditions, le Parlement serait moins porté à imposer les Canadiens pour faire des paiements aux gouvernements provinciaux qu'à verser directement de l'argent aux vieillards nécessiteux et aux familles ayant des enfants.

Car, les contribuables seraient eux-mêmes moins disposés à payer des impôts au gouvernement fédéral pour subventionner des programmes d'autres provinces que pour financer les programmes d'un gouvernement fédéral qu'ils ont élu eux-mêmes.

Par conséquent, la modification constitutionnelle proposée entraînerait au cours des années une érosion des programmes fédéraux de sécurité du revenu, programmes qui seraient alors remplacés par des régimes purement provinciaux. Dans ce dernier cas, les vieillards et les personnes handicapées des provinces plus défavorisées n'y seraient peut-être pas perdants, mais dans les autres provinces y compris le Québec, l'assiette fiscale ne permettrait pas des paiements de sécurité du revenu aussi avan-

tagés que ceux votés par le Parlement fédéral.

"Le gouvernement fédéral n'adopte pas une attitude négative en ce qui concerne la modification — soit des programmes en cours soit de la constitution même en ce domaine. Il nous faut cependant tenir compte des facteurs que je viens d'énumérer lorsque nous étudions les changements qu'il serait possible d'apporter à notre constitution.

"Nous nous rencontrons ici à Victoria, cent quatre ans après la naissance de la Fédération canadienne. Nous ne pouvons ignorer l'importance historique de ce que nous pourrions réussir à faire ou de l'échec que nous pourrions subir.

"J'ai parlé du travail achevé de Charlottetown et de Québec: l'absence d'un moyen d'amender la Constitution exclusivement, notre constitution, la rendant ainsi totalement canadienne.

"Déjà en 1927, il y a 44 ans, à l'occasion d'une conférence fédérale-provinciale, nous avons voulu amorcer un processus d'amendement. Nos efforts avaient échoué. Nous sommes revenus à la charge à l'occasion d'une autre conférence en 1935. Nouvel échec. Après la guerre, nous nous sommes remis à la tâche, toujours sans succès, aux conférences de 1950, de 1956-1961 et de 1964. Bref, après environ un demi-siècle d'efforts et d'échecs,

le Canada est dans une situation unique: le seul pays indépen-

dant au monde qui ne puisse modifier sa propre constitution.

ANNONCE

Une innovation pour les dentiers

Une crème plastique révolutionnaire pour ceux qui portent des dentiers

Pour la première fois, la science offre une crème adhésive plastique pour aider à tenir en place les dentiers — adaptés à la gencive supérieure ou inférieure — mieux que jamais! Elle forme une membrane élastique qui aide à tenir les dentiers plus fermement pendant des heures!

Et la crème FIXODENT est si simple que vous pouvez mordre avec plus de force, mieux mâcher les aliments et manger de façon plus naturelle. Une seule application aide à tenir les dentiers en place pendant des heures. Avec FIXODENT, c'est presque comme si vous aviez vos vraies dents. La crème adhésive pour dentiers FIXODENT.

ETUDIEZ L'ANGLAIS PARMI LES AMERICAINS

ENGLISH LANGUAGE CENTER

WALLINGFORD, VERMONT, U.S.A.

Pour les jeunes

13 ans - 17 ans

Etudiez pour apprendre à lire, écrire, parler et comprendre l'anglais en huit semaines et en même temps se réjouir des délices d'un camp de jeunesse. Surveillance continue jour et nuit. Cours complet d'anglais avec laboratoire linguistique pour garçons et jeunes filles. Classes limitées à dix élèves. Les frais sont très raisonnables et les parents sont invités à visiter à n'importe quel temps.

Pour les adultes

17 ans et plus

Programme d'anglais pour étrangers — quatre sections — élémentaire, intermédiaire, avancée, et suravancée. Les cours: 28 juin - 20 août. Pension pour religieux et religieuses ainsi que pour laïques. Classes formelles et laboratoire linguistique. Programme de récréation.

SESSION D'ETE

28 JUIN - 20 AOUT 1971

Les intéressés écrivent au:

Prof. Ernest A. Boulay, Président
SAINT JOSEPH ENGLISH LANGUAGE CENTER
P.O. Box 8
Wallingford Vermont, 05773, U.S.A.

Les essences sans plomb devraient être retirées du marché pour l'instant

(Par F.M.) — Les essences à faible teneur en plomb devraient être retirées du marché tant que les véhicules automobiles n'auront pas été équipés d'appareils en mesure d'éliminer les vapeurs cancérogènes dégagées par la combustion de certaines variétés de ce type de gasoline (1974).

Ces vapeurs proviennent de la combustion imparfaite d'hydrocarbures aromatiques présents en plus grande quantité dans l'essence à faible teneur de plomb.

Une quantité accrue de ces substances assurent à l'essence sans plomb (ou à faible teneur en plomb) des propriétés anticongelantes en attendant que les automobiles soient équipées pour brûler de l'essence à indice d'octane réduit.

Dans son exposé, le Dr Dietrich Hoffmann de l'American Health Foundation, a indiqué que les données scientifiques disponibles sur le sujet devraient inciter les compagnies pétrolières à réduire la proportion de substance aromatique dans l'essence qu'elles fabriquent.

Sur le même sujet, le professeur René Truhaut, directeur du Centre de recherche toxicologique de l'université de Paris, a souligné que l'existence d'agents chimiques de pollution cancérogènes ou potentiellement cancérogènes dans l'air des villes est à prendre en particulière considération si l'on rappelle que les données statistiques rassemblées dans différents pays ont révélé une augmentation spectaculaire de la fréquence des morts dues au cancer du poudon au cours des dernières décennies, est également à prendre en compte l'existence dans l'environnement de nombreux facteurs "cocancérogènes" ou "promoteurs", c'est-à-dire de facteurs qui ne sont pas cancérogènes par eux-mêmes, mais dont l'intervention, en même temps qu'à la suite d'un agent

cancérogène, permet à ce dernier d'exercer son activité à des doses qui, en leur absence, seraient sans effet.

Il a souligné que bien que l'augmentation du taux de mortalité par le cancer puisse s'expliquer en partie par une amélioration des méthodes de diagnostic, il est aujourd'hui admis qu'elle traduit l'intervention accrue de facteurs de causalité comme la fumée du tabac.

A cet égard, le professeur Truhaut a révélé que l'intervention du facteur tabac et le fait qu'on soit continuellement baigné dans une véritable "soupe" de polluant complique considérablement le travail des chercheurs.

C'est justement par contre les risques que comporte l'exposition de l'homme à de telles associations de polluants chimiques de natures diverses, qui devraient être connus le plus rapidement.

Les épisodes graves de pollution qui ont secoué diverses parties du monde industrialisé (Vallée de la Meuse, Londres, Donara) tendent à confirmer cet état de choses.

Des études ont en effet démontré que les concentrations de tels ou tels polluants considérés séparément n'étaient pas suffisantes pour expliquer les effets nocifs constatés chez les groupes humains exposés.

C'est manifestement l'effet combiné de plusieurs d'entre eux, joint à des conditions climatiques extrêmes, qui décimât plus de 4.000 personnes à Londres en 1952. Ces constatations ne sont évidemment pas de nature à faciliter la fixation de seuils de nocivité. À cet égard, l'auteur a insisté avec force sur la nécessité d'une coopération internationale active aux études visant à déterminer les seuils de toxicité et les limites acceptables, qui devront servir de directives à l'industrie et aux autorités sanitaires.

Après la "Voiture sport de l'année" il y a la Datsun 1600.



Le magazine Road Test a classé la Datsun 240-Z "Voiture sport de l'année". D'autres revues et chroniqueurs dans le domaine de l'automobile ont été aussi élogieux à l'égard de la plus racée des Datsun. Non seulement la gagnante du rallye Safari est-africain de 1971 est-elle belle à voir, elle fait aussi ses preuves sur la route. Et, à \$4,260*, c'est presque donné.

Il y a aussi une autre Datsun qui s'est mérité les honneurs dans grand nombre de rallyes et elle coûte moins cher. Il s'agit de la Datsun 1600... ce que vous pouvez vous procurer de mieux après la 240-Z.

Pour environ \$2,235* vous obtiendrez avec la Datsun 1600 un moteur à 5 paliers, à arbre à cames en tête. Elle va du

point mort à 60 milles à l'heure, en 14 secondes. Elle possède une suspension arrière indépendante, des freins avant à disques et une boîte à 4 vitesses synchronisées (il y a aussi une transmission automatique en option). Et la Datsun 1600 a, elle aussi, gagné le rallye Safari est-africain en 1970.

Passez chez le concessionnaire Datsun le plus près de chez vous et demandez-lui de faire un essai de route de l'une des gagnantes Datsun. Vous aurez le choix de différents modèles. Mais quel que soit le modèle que vous choisirez, vous saurez pourquoi nous sommes fiers de dire que, la Datsun, c'est la plus avantageuse de toutes.

La plus avantageuse de toutes

*Prix de détail suggéré F.A.B. Montréal, Vancouver, Toronto, Halifax. Plus transport, plaques et taxe provinciale s'il y a lieu.

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA MAIN-D'OEUVRE

Avis de modification
ALIMENTATION DÉTAIL — QUÉBEC

Le ministre du Travail et de la Main-d'œuvre, l'honorable Jean Cournoyer, donne avis par les présentes, conformément aux dispositions de la Loi des décrets de convention collective (S.R.Q. 1964, chapitre 143), que "L'Union des Employés de Commerce, local 500", lui a présenté une requête à l'effet d'être acceptée comme partie contractante au décret numéro 1658 du 17 mai 1971 et modifications, relatif au commerce de l'alimentation au détail dans la région de Québec.

La publication du présent avis ne rend pas obligatoires les dispositions qui y sont contenues. Seul un arrêté en conseil peut rendre obligatoires ces dispositions, avec ou sans amendement. L'arrêté en conseil ne peut entrer en vigueur avant la date de sa publication dans la GAZETTE OFFICIELLE DU QUÉBEC.

Durant les trente jours à compter de la date de publication de cet avis dans la GAZETTE OFFICIELLE DU QUÉBEC, l'honorable ministre du Travail et de la Main-d'œuvre recevra les objections que les intéressés pourront désirer formuler.

Le sous-ministre,
REAL MIREAULT.

40401-0

Ministère du Travail et de la Main-d'œuvre,
Québec, le 5 juin 1971.

GOVERNEMENT
DU QUÉBEC

QUÉBEC

ALOUETTE AUTOMOBILE INC.

332, av. St-Sacrement,
Québec 8. Tél.: 683-2967

MARCEL LABBE AUTOMOBILES INC.

3108, chemin Ste-Foy
Ste-Foy. Tél.: 653-5228

ARMAND AUTOMOBILES LTEE

Carleton-sur-mer. Tél.: 346-3301

CARREFOUR DE L'AUTOMOBILE INC.

Chicoutimi. Tél.: 549-9733

GARAGE VINCENT TREMBLAY

Forestville. Tél.: 587-2211

DALLAIRE AUTO INC.

75, route Kennedy,
Lévis. Tél.: 837-8895

MICHEL COUTURIER

La Malbaie. Tél.: 665-2275

SERVICE METROPOLITAIN INC.

Matane. Tél.: 562-2473

GARAGE ROUSSEAU & FILS LTEE

Mistassini. Tél.: 276-2206

SIROIS AUTO ENR.

St-Georges-de-Becancé. Tél.: 228-2713

RABY AUTO ENR.

St-François Station,
Montmagny. Tél.: 259-7021

LEMELIN AUTO ENR.

Mont-Joli. Tél.: 775-3260

LEONCE TREMBLAY LTEE

Notre-Dame-de-la-Dorée. Tél.: 256-3851

CHICOINE FINA SERVICE

Prével. Tél.: 645-2565

GARAGE JACQUES MORNEAU

St-Jean-Port-Joli. Tél.: 598-3221

LA CANARDIERE DATSUN INC.

1590, de la Canardière,
Québec. Tél.: 522-5205

LAYOIE MAISONS MOBILES INC.

Rimouski. Tél.: 723-8872

MASSE & PLANTE AUTO LTEE

Rivière-du-Loup. Tél.: 862-3311

TREMBLAY EQUIPEMENT LTEE

St-Bruno, Loc-St-Jean. Tél.: 343-2810

Il y a plus de 1,100 concessionnaires Datsun au Canada et aux États-Unis.

au palais de justice

Droit d'appel

Me Narcisse Proulx, avocat québécois, a soulevé un point très important dans un bref d'appel et une demande de cautionnement pour deux jeunes frères, encore adolescents, qui ont reconnu leur culpabilité, le premier à quatre chefs, et le second à trois chefs de vols par effraction en 1-2 mois, de mars à la mi-avril, dans la ville de Beauséjour. Les deux frères et un complice avaient été condamnés à deux ans de pénitencier chacun. Me Proulx a eu gain de cause en soulevant six points d'appel. L'un d'eux est celui concernant le fait que le ministère de la Justice n'a pas remis aux accusés une copie d'un rapport présentiel avant que le juge ne rende sa sentence. Lorsqu'il y a une demande d'un tel rapport, selon Me Proulx, les accusés ont un droit sacré d'en obtenir copie. De plus, l'avocat mentionne le fait que le juge de la Cour des sessions de la paix avait permis qu'il soit fait mention de certaines offenses pour lesquelles l'un des frères avait comparu devant la Cour de bien-être social. Il considère que les sentences sont disproportionnées à la nature des offenses, que les jeunes ont collaboré avec la police, etc.

Complice après le fait

Gilles Dubé, 25 ans, 1540 rue de la Ronde, à Québec, a été condamné, hier, par le juge Cyrille Potvin, de la Cour des sessions de la paix, à 10 mois de prison pour avoir transporté jusqu'à Trois-Rivières, le 10 mars, un évadé de la "passoire" d'Orsainville, commettant par là le crime de complicité après le fait. Il avait aidé Alphonse Bilodeau, 20 ans, à s'éloigner de la région de Québec après l'évasion, le 8 mars. On sait que Bilodeau est présentement détenu à Montréal en rapport avec un meurtre commis une semaine plus tard. Me Narcisse Proulx a fait remarquer au juge que son client devra purger les 16 mois de pénitencier d'une sentence de deux ans; il avait obtenu une libération conditionnelle. Me Proulx a dit qu'une sentence de 10 mois suffirait. Me John D'Arcy Asselin, substitut du procureur général, ne s'est pas opposé à la demande de Me Proulx, sauf qu'il a souligné que Dubé a un très lourd dossier... deux pages en fait.

\$2,000 d'amende

Paul de Chavigny, 44 ans, du 2911 Coin des Caps, à Sainte-Foy, prospecteur et promoteur dans les mines, a été condamné à \$2,000 d'amende, il y a quelques jours, pour avoir omis de faire des rapports d'impôt sur le revenu pour les années 1964-1965. Le juge Pierre Letarte, de la Cour supérieure, siégeant en appel, a pris en considération que l'homme d'affaires est père de huit enfants et que depuis qu'il avait été condamné par la Cour des sessions de la paix à la prison et à l'amende, il avait rempli ses rapports pour le fisc provincial. On se souvient que le 20 mai 1970, il écopait de trois mois de prison sans option d'amende et de \$3,000 d'amende et les frais ou de quatre mois additionnels derrière les barreaux.

Dernière remise

Le juge en chef Albert Dumontier, de la Cour des sessions de la paix, a accordé une dernière remise de la cause de trois jeunes motards accusés d'effraction et vol dans les trois cas et d'avoir causé des lésions corporelles dans deux cas seulement. Me Guy Bertrand, avocat de la défense, était sur le point de demander le rejet immédiat des accusations lorsque Me Pierre Trahan, substitut du procureur général, a fait savoir au tribunal que les causes auraient été réglées depuis longtemps mais qu'il a été impossible de rejoindre certains témoins. Il a déclaré qu'il ferait assigner les témoins et, au besoin, les fera amener sur mandat. Me Bertrand, qui occupe pour Jacques "Ti-Cail" Vaillancourt, accusé seulement d'effraction et vol, s'est plié à la demande d'une autre remise, cette fois au 12 octobre. Et le juge en chef a dit que si le ministère public n'est pas prêt à procéder à ce moment-là, les plaintes seront rejetées. Les deux autres accusés sont Denis Grégoire et Albert Savoie, faisant face aux deux chefs d'accusation et étant représentés par Me Jacques Bouchard.

Sursis de deux ans

Un homme de Loretteville, père de cinq enfants, a expliqué au juge Potvin qu'il avait fait une série de chèques au cours du mois de septembre dernier, au total de \$275, avec l'espoir que la caisse populaire lui accorde un prêt. Sa demande a été refusée alors que ses chèques étaient datés du 5 au 20 septembre. D'où cinq accusations de fraude auxquelles il s'avoua coupable. Il a expliqué de plus qu'il a tout remboursé. Le juge a souligné qu'il faut avoir des fonds en banque avant de faire des chèques, mais que personne, heureusement, n'avait été victime. Il a donc accordé un sursis de sentence de deux ans à l'accusé tout en lui souhaitant bonne chance.

Me Louis Pratte est nommé à la Cour fédérale du Canada

Me Louis Pratte, 44 ans, vient d'être nommé juge à la Cour fédérale du Canada, tribunal qui remplace la Cour d'échiquier. Il prêtera serment, vendredi, devant l'un des deux juges en chef, la cour étant formée de deux unités, soit la cour de première instance et la cour d'appel. Des 12 juges, neuf font partie de la cour de première instance, présidée par le juge en chef Camil Noël, anciennement de Québec. Me Pratte, qui avait son étude au 100 d'Youville et qui demeure avec son épouse, sa fille de 17 ans et son garçon de 11 ans, au 2747 de la rue Mont-Royal, à Sainte-Foy, devra quitter Québec pour s'établir à Ottawa comme le veut la coutume de ce Haut tribunal. Il aura à entendre des causes à travers le Canada. Le nouveau juge a fait ses études à Laval avant de passer trois ans à la faculté de Droit (division civile) à Paris. Il avait été reçu membre du Barreau de Québec en 1950 après avoir obtenu son diplôme. Il est aussi diplômé en études supérieures en droit privé de Paris.

Devant la Commission des transports

Le CP défend son projet de "service à la clientèle" entre Québec et Montréal

par J.-Claude RIVARD

Le Pacifique canadien s'est présenté, hier, devant la Commission fédérale sur les transports pour solliciter l'autorisation de créer un nouveau "service à la clientèle" entre Québec et Montréal, tel qu'il en existe déjà une quinzaine ailleurs à travers le pays.

Devant le commissaire Laval Fortier, qui siègeait au Palais de justice de Québec, plusieurs experts sont venus affirmer, à l'encontre de la requête, que le projet était susceptible de causer préjudice aux chefs de gare qui seront déplacés par la réalisation du projet; au public des régions rurales desservies par le CP; aux industriels, clients du CP, qui se sont déclarés satisfaits des services actuellement offerts.

En preuve, les procureurs du CP ont fait valoir qu'en ère d'évolution technologique, il n'est plus de mise d'administrer une compagnie comme on le faisait il y a cinquante ans; que s'il y a préjudice pour quelque partie que ce soit, ce ne seront que les lacunes inhérentes au rodage de la mise en oeuvre de tout nouveau système. On a fait valoir que si on se réjouit des résultats obtenus dans une quinzaine d'autres régions canadiennes, il n'y a pas lieu de s'alarmer pour ce qui est des résultats qu'apportera la mise en oeuvre du projet dans le secteur Montréal-Québec.

LE PROJET

Le projet du CP est substantiellement le suivant. Les agents locaux des gares seront

éventuellement remplacés par des agents itinérants qui iront au devant des besoins du public, plutôt que d'attendre que le public vienne à eux.

A l'échelle de la province, entrera en action le service téléphonique Zenith, centralisant dans la métropole toutes les opérations du CP. Pour une réservation de place, informations au sujet d'horaires de train, envois de télégrammes, réservations ou informations au sujet de départs de bateaux, d'avions, le public n'aura qu'un numéro de téléphone à signaler, sans frais interurbains.

Le public voyageur paiera son droit de passage, au percepteur, dans le train. Les agents itinérants verront à répondre aux besoins des industriels en ce qui concerne le transport de marchandises.

VIOLENTES OPPOSITIONS

Du milieu syndical a fusé une violente opposition, pour la défense des agents de gare qui seront éventuellement déplacés. A ce sujet, les procureurs du CP ont fait valoir que ces derniers ne seront pas mis à pied; ils pourront être recyclés pour servir dans d'autres services de la compagnie. Ils pourront aussi, selon un droit que leur confère la loi, prendre leur retraite d'une façon anticipée.

Des représentants de municipalités rurales, principalement des comtés de Champlain et de

Portneuf, ont soutenu qu'au lieu de procéder à de telles réformes le CP devrait commencer par améliorer le service qu'il dispense aux régions rurales. A ce grief, on a répondu que le nouveau système entend précisément permettre au CP de se rapprocher d'une partie du public avec lequel il n'a actuellement aucun contact. Notamment, on a déclaré que grâce aux services de l'agent itinérant et surtout du service téléphonique Zenith, le CP sera aussi près de la population rurale que l'est un appareil de téléphone.

Des représentants des Chambres de commerce, de groupements d'industriels ont venus faire part de leurs craintes quant aux inconvénients qu'ils appréhendent devant l'inconnu. Ils ont déclaré que les agents locaux connaissent parfaitement leurs besoins, leurs usages et que, de ces derniers, ils ont toujours obtenu des services satisfaisants. Les procureurs de la compagnie ont tenté de dissiper cette crainte en affirmant que l'expérience des autres "services à la clientèle", notamment dans le district de Sherbrooke, n'a suscité que des lettres de félicitations. S'il y a eu des lacunes, inhérentes à toute période d'adaptation d'un nouveau système, elles ne furent notées que sur le plan de la régie interne.

Le commissaire Fortier a pris la requête en délibéré.

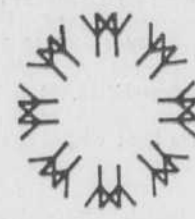
"Terre des Hommes" à Montréal Sheraton le rend possible.

Le style 1971 de l'Expo de Montréal. Une nouvelle présentation. De nouvelles promenades. De nouvelles expositions. A partir de maintenant jusqu'au 6 septembre avec entrée gratuite à la foire. Et son nom - Terre des Hommes. Et quand vous visitez Montréal, l'endroit où vous devez séjourner est le Mont-Royal-Sheraton ou le Laurentien-Sheraton. Tous

deux sont confortables. Tous deux sont au centre de Montréal, à quelques minutes de métro de l'exposition. Tous deux ont l'air climatisé, un choix de restaurants et des salons de détente animés.

Faites la connaissance de Montréal et de Terre des Hommes. Pour réserver, communiquez avec votre agent de voyage. A Québec, demandez à la téléphoniste ZE1-1035.

Hotel Mt. Royal-Sheraton
1455 RUE PEEL
HOTELS ET MOTELS SHERATON
UN SERVICE MONDIAL DE IIT



Hotel Laurentien
CARRE DOMINION
HOTELS ET MOTELS SHERATON
UN SERVICE MONDIAL DE IIT

Vol à Ville Vanier

Des cambrioleurs ont fait sauter le coffre-fort de la station-service Shell, au 265 boulevard Hamel, à Ville Vanier. M. Jean, propriétaire, a dit que le vol est de quelques milliers de dollars. Les voleurs se sont introduits par effraction et ont éventré le coffre à l'aide de barres de fer. Des agents de la Sûreté du Québec et de la police de Vanier font enquête. La plus grosse perte est constituée par la disparition de cartes de crédit qui ne peuvent servir en rien aux voleurs. Leur recouvrement serait au moins apprécié par le concessionnaire.

ETES-VOUS SUR de ne pas être SOURD ?

Sinon, quoi faire pour effacer tout soupçon sans frais ni obligation de votre part? Découpez tout simplement cette annonce, joignez-y vos nom et adresse et faites-nous parvenir le tout. Une brochure en couleur, abondamment illustrée, très instructive et en français, vous sera postée. Aucun représentant n'ira vous solliciter sans une demande expresse de votre part.

SERVICE AUDITIF MAICO INC.
815, Côte d'Abraham, Qué. 4
Téléphone: 529-9325

La saveur King a un nouveau visage.



Vous aimez la vodka?

TROIKA

n'en soufflera mot à personne!



Essayez Export 'A' Kings dans le nouveau paquet. Elles vous iront bien.

course

la Presse Canadienne/ Fin Coll	303	\$10%	10%	10%
--------------------------------	-----	-------	-----	-----

Greyc 206	7	9%	0	0	—	1%
GSC Ent	8	2%	2%	2%	—	1%
Guarion	83	28%	27%	27%	—	1%

Suite à la page suivante

Prise en charge de l'administration de la Fédération Co-op-Habitat du Québec par les institutions financières coopératives

par Jean-Paul GAGNE

Pour la Fédération Co-op-Habitat du Québec, la création en 1968 de la Société d'habitation du Québec (SHQ) avait été l'occasion d'un nouveau départ. Avant cette date, les activités de l'ancienne Fédération des coopératives d'habitation du Québec avaient été en fait plutôt modestes.

Ce sont les facilités de financement que permettait la SHQ qui ont surtout contribué à lancer la nouvelle fédération. Les prêts hypothécaires à taux préférentiels que mettait à sa disposition la SHQ pour faciliter la construction de logements à des coûts moins élevés que ne le permettaient les taux d'intérêt du marché l'ont même incitée à devenir elle-même un constructeur.

Rapidement, on vit s'ouvrir de nombreux chantiers en banlieue de la plupart des centres urbains importants du Québec. Délaissant, à l'instar de la plupart des constructeurs privés, le domaine de l'habitation unifamiliale, on mis l'accent sur les complexes, d'autant plus que ce dernier mode d'habitation répond davantage aux principes de la coopération.

Pour favoriser le développement de l'habitation coopérative, diverses institutions financières coopératives y avancèrent des sommes importantes; en 1968, le mouvement coopératif prêta \$1.5 million; ce financement, qui devait être temporaire, fut insuffisant à renflouer le fonds de roulement de la Fédération Co-op-Habitat qui avait peut-être pris les bouchées doubles.

En 1969, les mêmes institutions financières durent avancer \$500,000 de plus; la totalité des créances de ces organismes fut consolidée en un prêt obligataire de \$2 millions et un acte de fiducie fut rédigé et accepté par les parties contractantes.

Ainsi, les institutions prêteuses s'assuraient la possibilité d'une intervention dans l'administration de la fédération et une commission de gestion était instituée pour surveiller les actes et gestes du conseil d'administration de la fédération; cette commission était composée de deux représentants des institutions financières, de deux représentants des coopératives

d'habitation et d'un délégué de la SHQ.

L'organisme tint des réunions jusqu'à tout récemment alors qu'il en vint à recommander d'appliquer les dispositions contenues dans l'acte de fiducie, autorisant les institutions prêteuses à prendre en main l'administration de l'institution qu'elles financent.

Non seulement cette dernière était incapable d'amortir sa dette, mais on dut lui injecter \$1.4 million supplémentaire, pendant la période au cours de laquelle a été effective la commission de gestion, pour la mise en valeur de terrains, la finalisation de certains projets et le paiement des dettes courantes.

INTERVENTION DES OBLIGATAIRES

Cette prise en charge par les obligataires des destinées de la fédération est l'aboutissement d'une expérience où la planification a fait défaut et où la structure a été particulièrement lourde.

Si les représentants des institutions financières considèrent que la période de rodage a assez duré, ils n'ont toutefois pas choisi de mettre fin à la coopération dans le domaine de l'habitation. Les trois projets qui sont actuellement en cours se sont terminés, mais avant d'entreprendre d'autres, on aura pris soin d'élaborer une nouvelle façon d'aborder ce nouveau mode d'habitation.

Déjà, on a fait subir quelques transformations à l'organisation; à cause d'un volume de construction restreint et par surcroît disséminé sur tout le territoire du Québec, la fédération a renvoyé ses équipes de constructeurs, menuisiers, etc., pour agir un peu à la manière d'un entrepreneur général en surveillant les travaux confiés à des sous-contractants. Pour diminuer le plus possible les coûts, elle accorde elle-même les différents contrats au lieu de les confier à un entrepreneur général.

COMITÉ DE PROTECTION

De plus, les obligations ont formé depuis leur intervention un comité de protection qui a pour mandat d'étudier, à la lumière de l'expérience vécue ces dernières années, les modifications à apporter aux structures, ce qui implique une nouvelle répartition des responsabilités

entre les trois niveaux administratifs, que constituent la Fédération, les associations régionales et les coopératives locales d'habitation, et une diversification des activités.

Depuis quelques années, ces trois niveaux se sont attribués des responsabilités et des tâches sans trop de planification préalable. C'est ainsi par exemple que l'Association coopérative Co-op-Habitat du Québec métropolitain s'est donnée un jour des fonctions de constructeur; après des débuts prometteurs, l'association régionale a malencontreusement érigé des maisons unifamiliales qui avaient des vices de construction; actuellement, elle est dans une situation financière précaire, ayant même perdu plusieurs terrains dans le but de rembourser la dette hypothécaire attachée à d'autres propriétés immobilières qui n'ont pu être mises en valeur.

De plus, consécutivement à cette expérience onéreuse et pour des raisons de simplification administrative, son équipe de construction fut transférée à la Fédération; cette dernière ne s'en accommode d'ailleurs pas longtemps, jugeant cette structure trop lourde et trop coûteuse pour les raisons mentionnées auparavant.

Si l'on a deux niveaux qui apparaissent a priori essentiels, soit la fédération, pour la distribution de services d'ordre administratif et pour assurer la coordination de ce secteur de l'habitation coopérative, et la locale, pour permettre la vraie coopération, il n'en est pas ainsi de l'association régionale. Mais cette préoccupation est celle du comité de protection.

Pour l'instant, outre les préoccupations administratives relatives à la remise à neuf de la Fédération et des échelons inférieurs, le principal des désirs des représentants des institutions financières coopératives est de continuer la vente du concept de la propriété communautaire ou collective. Contrai-

rement à tout autre genre de propriété, la propriété collective fait de chaque locataire un propriétaire d'une partie du complexe d'habitations que possède sa coopérative locale.

A cette fin, le comité de protection étudiera aussi la possibilité d'accroître la participation du locataire; ce dernier est appelé avec d'autres coopérateurs à prendre en main l'administration même de l'immeuble ou du complexe.

Bref, en dépit des difficultés passagères, on peut être assuré que les coopératives d'habitations continueront de progresser et de s'étendre puisque tel est le désir des autres institutions coopératives. Elles représentent actuellement des immobilisations de \$17 millions.

Les 1,432 unités de logement dont la maîtrise ont 5 ou 6 pièces l'utilisation qu'en font leurs propriétaires - sociétaires - démontrent la raison d'être de cette formule, comme l'indiquent ces simples chiffres: 50 pour cent des familles habitant ces complexes ont 3 enfants et plus; plus de 50 pour cent des chefs de famille sont des ouvriers plus ou moins spécialisés; 25 pour cent de ces derniers gagnent un salaire compris entre \$6,000 et \$7,000, 88 pour cent des épouses des chefs de famille ne travaillent pas à l'extérieur.

Bourse

Américaine...

(Suite de la page précédente)

Sterip 206	12	54	54	54	54
Supracap	15	214	214	214	214
Suschem	41	67	67	67	67
Syntax 40	161	69	67	67	67
Systeme	56	124	117	117	117
Tech TP	30	25	25	25	25
Techcom	69	84	83	83	83
Techstar	15	145	145	145	145
Tonka 40	16	75	75	75	75
TOTAL P.N.A.	16	75	75	75	75
TOTAL P.F. 50	7	16	16	16	16
TWA et	49	105	105	105	105
Unifac	18	45	45	45	45
Unifac 07	18	45	45	45	45
Unifac 08	18	45	45	45	45
Unifac 09	18	45	45	45	45
Unifac 10	18	45	45	45	45
Unifac 11	18	45	45	45	45
Unifac 12	18	45	45	45	45
Unifac 13	18	45	45	45	45
Unifac 14	18	45	45	45	45
Unifac 15	18	45	45	45	45
Unifac 16	18	45	45	45	45
Unifac 17	18	45	45	45	45
Unifac 18	18	45	45	45	45
Unifac 19	18	45	45	45	45
Unifac 20	18	45	45	45	45
Unifac 21	18	45	45	45	45
Unifac 22	18	45	45	45	45
Unifac 23	18	45	45	45	45
Unifac 24	18	45	45	45	45
Unifac 25	18	45	45	45	45
Unifac 26	18	45	45	45	45
Unifac 27	18	45	45	45	45
Unifac 28	18	45	45	45	45
Unifac 29	18	45	45	45	45
Unifac 30	18	45	45	45	45
Unifac 31	18	45	45	45	45
Unifac 32	18	45	45	45	45
Unifac 33	18	45	45	45	45
Unifac 34	18	45	45	45	45
Unifac 35	18	45	45	45	45
Unifac 36	18	45	45	45	45
Unifac 37	18	45	45	45	45
Unifac 38	18	45	45	45	45
Unifac 39	18	45	45	45	45
Unifac 40	18	45	45	45	45
Unifac 41	18	45	45	45	45
Unifac 42	18	45	45	45	45
Unifac 43	18	45	45	45	45
Unifac 44	18	45	45	45	45
Unifac 45	18	45	45	45	45
Unifac 46	18	45	45	45	45
Unifac 47	18	45	45	45	45
Unifac 48	18	45	45	45	45
Unifac 49	18	45	45	45	45
Unifac 50	18	45	45	45	45
Unifac 51	18	45	45	45	45
Unifac 52	18	45	45	45	45
Unifac 53	18	45	45	45	45
Unifac 54	18	45	45	45	45
Unifac 55	18	45	45	45	45
Unifac 56	18	45	45	45	45
Unifac 57	18	45	45	45	45
Unifac 58	18	45	45	45	45
Unifac 59	18	45	45	45	45
Unifac 60	18	45	45	45	45
Unifac 61	18	45	45	45	45
Unifac 62	18	45	45	45	45
Unifac 63	18	45	45	45	45
Unifac 64	18	45	45	45	45
Unifac 65	18	45	45	45	45
Unifac 66	18	45	45	45	45
Unifac 67	18	45	45	45	45
Unifac 68	18	45	45	45	45
Unifac 69	18	45	45	45	45
Unifac 70	18	45	45	45	45
Unifac 71	18	45	45	45	45
Unifac 72	18	45	45	45	45
Unifac 73	18	45	45	45	45
Unifac 74	18	45	45	45	45
Unifac 75	18	45	45	45	45
Unifac 76	18	45	45	45	45
Unifac 77	18	45	45	45	45
Unifac 78	18	45	45	45	45
Unifac 79	18	45	45	45	45
Unifac 80	18	45	45	45	45
Unifac 81	18	45	45	45	45
Unifac 82	18	45	45	45	45
Unifac 83	18	45	45	45	45
Unifac 84	18	45	45	45	45
Unifac 85	18	45	45	45	45
Unifac 86	18	45	45	45	45
Unifac 87	18	45	45	45	45
Unifac 88	18	45	45	45	45
Unifac 89	18	45	45	45	45
Unifac 90	18	45	45	45	45
Unifac 91	18	45	45	45	45
Unifac 92	18	45	45	45	45
Unifac 93	18	45	45	45	45
Unifac 94	18	45	45	45	45
Unifac 95	18	45	45	45	45
Unifac 96	18	45	45	45	45
Unifac 97	18	45	45	45	45
Unifac 98	18	45	45	45	45
Unifac 99	18	45	45	45	45
Unifac 100	18	45	45	45	45

Demandez ce dépliant

qui vous indiquera comment obtenir un prêt de la BEI en vue d'établir, de développer ou de moderniser votre entreprise.



bei BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE

FINANCEMENT À TERME POUR LES ENTREPRISES CANADIENNES

QUÉBEC, P.Q. : 825, chemin St-Louis - Téléphone: 681-6341

RIMOUSKI, P.Q. : 320, rue St-Germain - Téléphone: 724-4461

CHICOUTIMI, P.Q. : 150, rue St-Jacques - Téléphone: 545-4081

Prix stables à Winnipeg

WINNIPEG (P.Q.) — Les échanges ont été faibles et les prix plutôt stables hier, dans tous les secteurs sauf pour la graine de Colza, à la Bourse des céréales de Winnipeg.

Les prix de la graine de Colza accusent des hausses, à la ferme.

Voici les prix des options sur le marché à termes aux Grands Lacs:

Lin	Haut	Bas	Ferm.	Ferm. préc.
Juill.	2.48 1/2	2.46	2.46 1/2	2.46 1/2
Oct.	2.51 1/2	2.49 1/2	2.49 1/2	2.49 1/2
Nov.	2.51 1/2	2.48 1/2	2.48 1/2	2.48 1/2
Dec.	2.48 1/2	2.47 1/2	2.47 1/2	2.47 1/2

GRAINE DE COLZA

(Vancouver)

	Haut	Bas	Ferm.	Ferm. préc.
Juill.	2.54 1/2	2.53 1/2	2.53 1/2	2.53 1/2
Sept.	2.53 1/2	2.52 1/2	2.52 1/2	2.52 1/2
Nov.	2.54 1/2	2.53 1/2	2.53 1/2	2.53 1/2
Janv.	2.50 1/2	2.49 1/2	2.49 1/2	2.49 1/2

GRAINE DE COLZA

(Thunder Bay)

	Haut	Bas	Ferm.	Ferm. préc.
Juill.	2.50	2.49	2.49 1/2	2.49 1/2
Oct.	2.50	2.47	2.47 1/2	2.47 1/2
Dec.	2.48 1/2	2.46 1/2	2.46 1/2	2.46 1/2
Mar.	2.48 1/2	2.46 1/2	2.46 1/2	2.46 1/2

AVOINE

(Winnipeg)

	Haut	Bas	Ferm.	Ferm. préc.
Juill.	1.66 1/2	1.63 1/2	1.63 1/2	1.63 1/2
Sept.	1.67 1/2	1.64 1/2	1.64 1/2	1.64 1/2
Nov.	1.71 1/2	1.69 1/2	1.69 1/2	1.69 1/2
Mar.	1.73 1/2	1.71 1/2	1.71 1/2	1.71 1/2
May	1.72 1/2	1.70 1/2	1.70 1/2	1.70 1/2

MAÏS

(Winnipeg)

	Haut	Bas	Ferm.	Ferm. préc.
Juill.	1.40	1.37 1/2	1.37 1/2	1.37 1/2
Sept.	1.40 1/2	1.38 1/2	1.38 1/2	1.38 1/2
Nov.	1.46	1.43 1/2	1.43 1/2	1.43 1/2
Mar.	1.46 1/2	1.44 1/2	1.44 1/2	1.44 1/2
May	1.46 1/2	1.44 1/2	1.44 1/2	1.44 1/2

SOYA

(Winnipeg)

	Haut	Bas	Ferm.	Ferm. préc.
Juill.	3.18	3.14 1/2	3.14 1/2	3.14 1/2
Sept.	3.17 1/2	3.14 1/2	3.14 1/2	3.14 1/2
Nov.	3.15 1/2	3.13 1/2	3.13 1/2	3.13 1/2
Mar.	3.08 1/2	3.04 1/2	3.04 1/2	3.04 1/2
May	3.18	3.14 1/2	3.14 1/2	3.14 1/2
Jun.	3.20 1/2	3.16 1/2	3.16 1/2	3.16 1/2

SEIGLE

(Winnipeg)

	Haut	Bas	Ferm.	Ferm. préc.
Juill.	1.17 1/2	1.15 1/2	1.15 1/2	1.15 1/2
Sept.	1.14 1/2	1.11 1/2	1.11 1/2	1.11 1/2
Nov.	1.15 1/2	1.13 1/2	1.13 1/2	1.13 1/2
Dec.	1.15 1/2	1.13 1/2	1.13 1/2	1.13 1/2

GRAINS COMPTANT

(Winnipeg)

	Haut	Bas	Ferm.	Ferm. préc.
AVOINE: 2 cw 75%; 1 cw 72%; 3 cw 72%; 4 cw 72%; 5 cw 72%; 6 cw 72%; 7 cw 72%; 8 cw 72%; 9 cw 72%; 10 cw 72%; 11 cw 72%; 12 cw 72%; 13 cw 72%; 14 cw 72%; 15 cw 72%; 16 cw 72%; 17 cw 72%; 18 cw 72%; 19 cw 72%; 20 cw 72%; 21 cw 72%; 22 cw 72%; 23 cw 72%; 24 cw 72%; 25 cw 72%; 26 cw 72%; 27 cw 72%; 28 cw 72%; 29 cw 72%; 30 cw 72%; 31 cw 72%; 32 cw 72%; 33 cw 72%; 34 cw 72%; 35 cw 72%; 36 cw 72%; 37 cw 72%; 38 cw 72%; 39 cw 72%; 40 cw 72%; 41 cw 72%; 42 cw 72%; 43 cw 72%; 44 cw 72%; 45 cw 72%; 46 cw 72%; 47 cw 72%; 48 cw 72%; 49 cw 72%; 50 cw 72%; 51 cw 72%; 52 cw 72%; 53 cw 72%; 54 cw 72%; 55 cw 72%; 56 cw 72%; 57 cw 72%; 58 cw 72%; 59 cw 72%; 60 cw 72%; 61 cw 72%; 62 cw 72%; 63 cw 72%; 64 cw 72%; 65 cw 72%; 66 cw 72%; 67 cw 72%; 68 cw 72%; 69 cw 72%; 70 cw 72%; 71 cw 72%; 72 cw 72%; 73 cw 72%; 74 cw 72%; 75 cw 72%; 76 cw 72%; 77 cw 72%; 78 cw 72%; 79 cw 72%; 80 cw 72%; 81 cw 72%; 82 cw 72%; 83 cw 72%; 84 cw 72%; 85 cw 72%; 86 cw 72%; 87 cw 72%; 88 cw 72%; 89 cw 72%; 90 cw 72%; 91 cw 72%; 92 cw 72%; 93 cw 72%; 94 cw 72%; 95 cw 72%; 96 cw 72%; 97 cw 72%; 98 cw 72%; 99 cw 72%; 100 cw 72%;				

Après dix ans d'études, de débats et de critiques acerbes

A la veille de la dernière manche de la réforme fiscale

Par JAMES NELSON

OTTAWA (PC) — Le budget 1977 que le ministre fédéral des Finances, M. Edgar Benson, présentera cette semaine au Parlement, est l'aboutissement de dix années d'études ardues et de débats serrés sur les complexités de la législation fiscale canadienne, et ce qu'elle devrait être.

Le document exposera en détail les mesures envisagées pour réviser la loi de l'impôt sur le revenu. C'est en 1967 que, pour la première fois, on avait songé à cette révision. Le gouvernement conservateur de l'époque, présidé par M. John Diefenbaker, avait chargé une commission royale d'en étudier les modalités. Placée sous la présidence d'un expert fiscal de Toronto, feu Kenneth Carter, la commission avait rédigé un rapport en 12 volumes. Le gouvernement l'a étudié et en a tiré le Livre blanc sur la réforme fiscale. Puis, les comités du Sénat et des Communes ont scruté le livre blanc dans le cadre d'un long débat national.

Maintenant donc, après des mois de cogitation, le gouvernement va soumettre aux Communes, le 18 juin, un ensemble de propositions définitives.

Il semble acquis que, dans les grandes lignes, le gouvernement s'en tiendra au contenu du livre blanc publié en novembre 1969.

SECRÈTE BIEN GARDE

Quoi qu'il en soit, les détails demeurent, en attendant vendre un secret bien gardé du gouvernement. Mais, voici une analyse de la législation fiscale en vigueur, des recommandations de la commission Carter, des propositions du livre blanc et de ce que le Parlement en a pensé.

Le barème actuel de l'impôt sur le revenu individuel commence par le taux de 11 pour cent pour les premiers \$1,000 de

revenu imposable pour atteindre 80 pour cent pour tout revenu supérieur à \$400,000 par année. A cela s'ajoute la taxe de pension-vieillesse, celle du développement social et la surtaxe spéciale pour combattre l'inflation. Sur ce total, 28 pour cent sont réservés aux besoins des provinces.

Ces taux s'appliquent après les divers abattements et déductions soit : \$1,000 pour chaque contribuable marié; \$100 pour les donations aux œuvres de bienfaisance et les frais médicaux sans justificatifs et \$300 pour chaque enfant âgé de moins de 16 ans ou \$550 pour chaque enfant âgé de 16 à 21 ans.

Le contribuable âgé de plus de 70 ans, ou qui est aveugle ou condamné à se déplacer à l'aide d'une chaise roulante, peut réclamer une exemption complémentaire de \$500.

L'impôt sur le revenu individuel ne touche actuellement pas la plus-value du capital, c'est-à-dire les gains réalisés sur la vente de terrains, de valeurs boursières ou autre actif. L'impôt, par contre, s'applique à ceux dont la profession consiste à faire ce genre de commerce. La pension des anciens combattants, les allocations accordées aux travailleurs pour les accidents de travail et celles accordées aux jeunes, ne sont pas imposables.

LA COMMISSION CARTER

La commission Carter a examiné tout ce barème et a recommandé d'ajouter à la liste des revenus imposables, d'autres catégories de revenus, tout en réduisant le taux de l'impôt.

Elle a suggéré que la famille soit considérée comme une seule unité et qu'elle soit imposée sur l'ensemble de ses revenus, tout en lui accordant un abattement à la base suffisant pour couvrir ses dépenses. La commission a également préconisé de limiter

à 50 pour cent le plafond de l'impôt qui serait, par ailleurs, appliqué pour tout revenu annuel supérieur à \$100,000.

En outre, pour les mères qui travaillent, la commission a proposé un abattement complémentaire, ainsi qu'une exemption de \$500 par année aux travailleurs pour couvrir les frais que leur travail leur occasionne.

En échange, la commission Carter a recommandé d'élargir sensiblement l'éventail des revenus imposables: plus-value du capital, exception faite d'un plafond de \$25,000 de profits réalisés sur la vente d'une maison ou d'une ferme; tous les dons et les successions toutes les prestations sociales et autres revenus; les indemnités de grève, les gains réalisés aux jeux de hasard et même la contre-valeur du loyer d'un logement et de la pension chez un membre de la famille pour lesquels le contribuable ne paie pas.

LE LIVRE BLANC

Le livre blanc de M. Benson, sans aller aussi loin, n'est pas très en deçà des recommandations de la commission Carter. Il a proposé de commencer le barème du taux de l'impôt à 20 pour cent sur les premiers \$500 de revenu imposable, pour arriver à un maximum de 52 pour cent pour un revenu annuel de plus de \$24,000.

Quant aux abattements à la base, ils sont portés à \$1,400 pour les célibataires ou veufs sans charge de famille et \$2,400 pour les contribuables mariés, supprimant ainsi du registre de l'impôt près de 750,000 personnes qui acquittent actuellement plus de \$8 millions. L'abattement de \$100 pour les donations et les frais médicaux est maintenu, de même que les \$500 pour les contribuables âgés de plus de 70 ans. Toutefois, il n'a pas admis, pour le moment, l'idée de l'unité familiale.

Les abattements pour personnes à charge demeureront sensiblement les mêmes. Mais, un mécanisme serait introduit tendant à faire en sorte que ces personnes à charge puissent graduellement assumer leurs propres responsabilités fiscales, à mesure qu'elles atteindront des niveaux de revenus adéquats.

Pour les frais découlant d'un travail, M. Benson veut bien accorder une exemption de \$150 aux travailleurs, mais non \$500 comme le recommande la commission Carter.

Il suggère également un abattement ne dépassant pas \$500 pour chaque enfant âgé de moins de 14 ans, ou \$2,000 par famille pour chaque enfant âgé de moins de 18 ans, à moins qu'il ne soit tenu dans une pensionnat, etc.

Il n'y aurait pas d'abattement de 28 pour cent de l'impôt fédéral au profit de l'impôt provincial. Les provinces seraient requises de faire en sorte que leurs impôts ne représentent qu'un pourcentage de l'impôt fédéral.

Les allocations familiales demeurent exemptées de l'impôt. Les primes d'assurance — chômage pourront être déduites du revenu imposable. Les versements au titre de la sécurité sociale reçus du gouvernement fédéral et de ceux des provinces seraient imposés en fonction de la situation matérielle du contribuable, c'est-à-dire que ceux qui auront des revenus impor-

terants seraient les plus durement touchés.

Mais, les prestations de l'assurance-chômage seront imposables. Il en sera de même pour les voitures que les sociétés mettent à la disposition de certains de leurs employés, aux primes médicales payées par les sociétés, aux bourses, à la pension vieillesse et aux allocations de recyclage.

PLUS-VALUE DU CAPITAL

Bien plus, en vertu du plan commis il y a deux ans par M. Benson, la plus-value du capital serait en grande partie imposée au taux normal de l'impôt sur le revenu individuel. A une seule exception près: rien que la moitié des bénéfices réalisés sur la vente de valeurs canadiennes serait imposable.

Une grande partie des pertes de capital pourraient venir en déduction de la plus-value ou de tout autre revenu avant le calcul de l'impôt.

Deux aspects controversés de l'impôt sur la plus-value du capital: les maisons privées et l'imposition des valeurs boursières par tranche de cinq ans.

Ainsi, si ces propositions sont appliquées, le propriétaire d'une maison serait imposé sur tout profit réalisé sur la vente de sa résidence principale à raison d'un abattement de \$1,000 par année et de \$150 pour les améliorations annuelles, ou davantage s'il peut produire des reçus.

En outre, les investisseurs qui auront fait des bénéfices sur les titres de sociétés canadiennes, seraient taxés sur ces profits une fois tous les cinq ans, même si au cours de cette période, ils n'ont pas vendu ces titres et ont continué de les conserver.

CHANGEMENTS IMPORTANTS

Le comité des finances des Communes a recommandé d'importantes modifications au Livre blanc. Il a proposé que les gains de capitaux soient taxés à seulement la moitié du tarif de la taxe sur l'impôt sur le revenu. Il déclare que le plus fort tarif sur l'impôt personnel devrait être réduit à 60 pour cent seulement, sur le revenu qui dépasse \$50,000 par année. Il maintient que le taux de 50 pour cent devrait s'appliquer au revenu de \$30,000 au lieu de \$24,000.

Ces changements concernant les entreprises et les corporations ont fait plus de bruit que les propositions de changements au revenu personnel.

Les corporations sont taxées actuellement à 21 pour cent de leurs profits jusqu'à concurrence de \$35,000 par année et à 51 pour cent pour le surplus de revenus à partir de cette base. Ces taxes incluent une charge de trois pour cent pour la sécurité de vieillesse. Carter a proposé l'abolition du taux préférentiel de 21 pour cent des profits jusqu'à \$35,000 par année et le Livre blanc Benson a soutenu la

même proposition depuis quatre ans.

Toutes les compagnies devraient alors payer au gouvernement la moitié de leurs revenus en taxes, dépenses soustraites.

Les entreprises non incorporées mais maintenues comme des sociétés ou sur une base individuelle, seraient taxées, via leurs propriétaires, sur une base d'impôt personnel, dans une proportion de 50 ou 60 pour cent.

Substance exclusive rétracte les hémorroïdes apaise la démangeaison

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

L'une après l'autre, les histoires de cas d'hémorroïdes ont rapporté "une amélioration évidente". On a pu observer un soulagement rapide de la douleur, une rétraction notable des hémorroïdes. Mieux encore, ce soulagement s'est maintenu durant plusieurs mois.

Cette substance dont les résultats sont si merveilleux se nomme la Bio-Dyne: elle a pour effet de hâter la cicatrisation des cellules atteintes et de stimuler la

croissance des tissus nouveaux. La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires, sous le nom de Préparation H.

En plus d'aider les hémorroïdes à se rétracter, la Préparation H agit comme lubrifiant et rend l'élimination moins douloureuse. Enfin, elle diminue les risques d'infection, l'une des causes connues d'hémorroïdes.

Demandez à votre pharmacien la Préparation H sous forme de suppositoires ou d'onguent (avec accessoire spécial). Satisfaction ou remboursement.

Préparation H

Branchez-vous et dites: "Progrès"



Avez-vous l'impression que vos moyens de communication actuels, bien que dispendieux, ne sont ni efficaces, ni modernes, ni adaptés aux besoins de votre entreprise? Question difficile à démêler, difficile à résoudre.

Branchez-vous. Branchez-vous au réseau des Télécommunications du CN/CP.

Surtout si vous n'êtes pas familier avec ce que les plus récentes techniques de communication peuvent vous offrir de plus efficace et de plus économique. N'empêche que vous avez quand même une décision importante à prendre.

Branchez-vous.

Consultez un expert des Télécommunications du CN/CP.

Il n'arrivera pas dans votre bureau avec des choses à vous vendre, mais avec des questions à vous poser. Par la suite, il vous aidera à prendre la meilleure décision, sans que ses services ne vous coûtent un cent... Une bonne décision, ça n'a pas de prix.



TELECOMMUNICATIONS CANADIEN PACIFIQUE-CANADIEN NATIONAL

Modifier la formule intégrée de l'impôt sur le revenu

OTTAWA (PC)—On s'attend à ce que le ministre des Finances, M. Edgar Benson, souligne dans son discours sur le budget, vendredi, que pas moins de trois paliers de gouvernement s'adressent aux mêmes individus pour leurs revenus fiscaux.

A l'heure actuelle, l'impôt fédéral et provincial sur le revenu des particuliers est intégré dans une large mesure. Cependant, suivant le Livre blanc sur la fiscalité, présenté en novembre 1969, cette formule serait modifiée du tout au tout.

Qui plus est, aucune disposition n'a été envisagée par le gouvernement fédéral en vue d'alléger le fardeau des contribuables pour compenser les taxes municipales et scolaires de ces mêmes contribuables.

En vertu de la loi fédérale actuelle, après avoir calculé son impôt fédéral, le contribuable canadien déduit de ce montant un peu plus du quart, soit 28 p.c. pour le trésor de la province qu'il habite. C'est Ottawa qui perçoit ces impôts, mais il remet ces sommes aux provinces.

Les contribuables de la Nouvelle-Ecosse, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique et — pour l'instant du moins, ceux de l'Île du Prince-Édouard, ne paient pas d'autres impôts au provincial que ce 28 p.c. perçu par Ottawa. Mais les autres provinces, de même que l'Île-du-P.-E., à compter du 1er juillet 1971, im-

poseront des taxes additionnelles à leurs contribuables.

Le taux courant est de 33 p.c. de l'impôt fédéral à Terre-Neuve et en Alberta, 34 p.c. en Saskatchewan, 38 p.c. au Nouveau-Brunswick et 39 p.c. au Manitoba. A compter du 1er juillet, le taux de l'I.P.E. passera du présent 28 p.c. à 30,5 p.c.

TACHE DESAGREABLE

De nombreux hommes politiques à Ottawa ne voient pas d'un bon œil depuis de nombreuses années le fait qu'Ottawa doive percevoir les impôts qui sont ensuite déversés par les provinces. A Ottawa revient donc la tâche désagréable de percevoir, tandis que les provinces s'offrent le plaisir de dépenser.

En vertu du programme révisé de M. Benson et auquel on prévoit peu de changement lors de la présentation de son budget, vendredi, Ottawa imposera tout simplement ses propres impôts. Il laissera ainsi aux provinces le fardeau politique d'imposer leurs propres taux d'impôts.

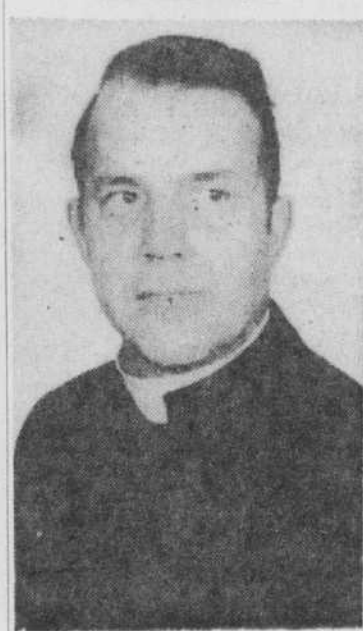
Cependant, M. Benson dit qu'Ottawa est toujours consentant à agir à titre de percepteur pour le compte des provinces. Les provinces devront ainsi mettre sur pied leurs propres lois fiscales, soit en un pourcentage précis de l'impôt fédéral.

Le Québec a été plus loin. Il a imposé son propre système de perception. Parce qu'il agit in-

dépendamment certains domaines de programmes fédéral-provinciaux, Ottawa réduit actuellement l'impôt sur le revenu de 50 pour cent au Québec.

En vertu du Livre blanc, Ottawa réduirait ses impôts au Québec de 22 pour cent, se réservant le solde quand viendra à terme le 28 pour cent actuel.

INSTALLATION



L'abbé Alphonse Roy, autrefois de St-Alfred, sera intronisé dans sa nouvelle paroisse, à St-Leon de Standon, dimanche le 20 juin, à trois heures de l'après-midi.

YOUPIE! J'AI GAGNÉ!



COLLECTIONNEZ L'INTÉRIEUR DES CAPSULES DE GINGER ALE CANADA DRY ET GAGNEZ DES ARTICLES DE BASEBALL RÉGLEMENTAIRES OFFERTS PAR CENTAINES.

IL Y A TROIS FAÇONS DE GAGNER!

1. COLLECTIONNEZ TOUTES LES 3 POSITIONS AU BASEBALL ET GAGNEZ L'ÉQUIPEMENT DE BASEBALL RÉGLEMENTAIRE ILLUSTRÉ. (PRIX APPROXIMATIF AU 01 JUIL 1978)

2. REMPLISSEZ LES BOUTES PLACÉS UN COURSEUR AU PREMIER DÉPART ET TROUVÉZ LES BOUTES ET GAGNEZ DES ARTICLES À UNE PARTIE DES EXPOS AU PARC JARVIS. IL Y A DES CENTAINES D'ENSEMBLES DE 4 BILLETS À GAGNER.

3. PRÉ-ÉCLAIRÉ DES MILLIERS DE CARTONS DE LUNA ORANGE.

4. LIREZ LES RÉGLEMENTS COMPLETS DU CONCOURS DANS LES CARTONS DE LUNA ORANGE CANADA DRY.

5. BAILLÉ DE BASEBALL "SPALDING" RÉGLEMENTAIRE.

6. GANT "SPALDING" RÉGLEMENTAIRE DE JOUEUR DE CHAMP.

7. RÉGLEMENTS DU CONCOURS.



CANADA DRY ET BASEBALL... ÇA VA DE SOIF!

Adoption à Ottawa de la loi modifiant l'assurance-chômage

Par IAN PORTER

OTTAWA (PC) — La politique des livres blancs a fait un bond en avant lorsque la Chambre des communes a approuvé en dernière lecture, lundi, la réforme de la loi d'assurance-chômage soumise par le ministre du Travail, M. Bryce Mackasey. Il y a un peu moins d'un an, M. Mackasey soumettait un livre blanc comportant une multitude de propositions préconisant une réforme en profondeur de la loi d'assurance-chômage instituée en 1941.

A moins que ne surgisse un obstacle imprévu de dernière heure au Sénat, la réforme devrait entrer en vigueur le 1er juillet, tel que prévu par le ministre du Travail dans son livre blanc.

Les premiers à bénéficier de cette réforme de l'assurance-chômage seront, bien entendu, ceux qui ont déjà droit aux prestations. Toute personne qui sera sans emploi le 1er juillet touchera des prestations s'élevant à \$66 par semaine, au lieu de l'actuel maximum de \$58. A

compter du 1er septembre, le maximum sera porté à \$100.

Protection accrue

Les prestations seront prolongées pour une durée allant jusqu'à 15 semaines pour les travailleurs qui sont en chômage par suite d'une maladie ou d'une grossesse, à la condition qu'ils aient versé des contributions pour une période d'au moins 20 semaines. Tout travailleur qui se trouvera en chômage après le 31 mai et qui comptera au moins huit semaines de contributions à son crédit aura également droit aux prestations d'assurance-chômage.

A compter du 1er janvier 1972, cette même protection englobera 1,200,000 travailleurs de plus de diverses catégories, notamment les instituteurs. Les employés d'hôpitaux et autres catégories d'employés jusqu'ici exclus parce qu'ils gagnaient plus de \$7,800 par année.

Qui paiera la note?

Cependant, avec le taux actuel du chômage, le projet de loi obligera le gouvernement fédéral à plus doubler ses contribu-

tions au fonds d'assurance-chômage.

A l'heure actuel, le gouvernement verse annuellement au fonds une somme de \$176 millions, représentant 16 pour cent de l'ensemble des contributions, employeurs et employés se partageant également les 74 autres pour cent.

La nouvelle loi obligera le gouvernement à défrayer lui-même le coût de l'assurance-chômage lorsque le taux de chômage dépassera 4 pour cent de la main d'oeuvre nationale. A l'heure actuelle, le taux national du chômage au Canada s'établissant à 6,5 pour cent, il en coûterait \$369 millions au Trésor fédéral.

Lors du débat final, aux Communes, lundi, M. Mackasey a soutenu que la nouvelle formule agira en quelque sorte comme stimulant pour forcer le gouvernement à réduire le chômage.

La production de cigarettes a augmenté en mai

OTTAWA (PC) — La production de cigarettes au Canada a été plus grande au mois de mai 1971 qu'à la même époque un an plus tôt.

D'après un relevé du Bureau fédéral de la statistique, on a produit 4,398,893,000 cigarettes comparativement à 4,371,696,000 en mai 1970.

La publicité concernant la promotion de vente de cigarettes sera interdite à la radio, à la télévision et dans les journaux à compter du 1er janvier 1972, a annoncé, la semaine dernière le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. John Munro en déposant aux Communes un projet de loi en ce sens.

Manifestation en faveur de la langue française, à Montréal

MONTREAL (PC) — Près de 200 manifestants ont défilé hier soir, dans les rues de Pointe Saint-Charles, en banlieue de Montréal, pour protester contre les employeurs de la région qui, selon eux, relient la langue française au second plan.

La police qui se trouvait sur les lieux, n'a pas eu à intervenir, les manifestants ayant défilé dans l'ordre le long des rues, avec un bref arrêt devant une usine de la Northern Electric Ltd. Des discours ont été prononcés en différents points de la ville.

Certains manifestants se sont plaints de ce que la Northern, dont l'usine emploie près de 2,000 travailleurs, organise ses cours de formation à l'intention de ces derniers, uniquement en langue anglaise. Cet exemple, disent-ils, est également suivi

par d'autres employeurs de la région.

M. René Duquette, qui se trouvait à la tête des manifestants, a déclaré que la promotion des travailleurs francophones est limitée à un certain niveau par les employeurs anglophones.

M. Michel Chartrand, président du Conseil central de Montréal (CCSN) a déclaré aux manifestants que le Québec est le seul endroit au monde où la langue de la majorité n'a pas prévalence sur celle de la minorité.

BEGAIEMENT Dyslexie

Centre Lucie de Vienne
1517 ouest, boul. St-Cyrille
Québec 6 - Tel.: 527-1749
Sur rendez-vous seulement

PLACE CONCORDIA

ANGLE DES CHENES ET DE LA CONCORDE, STE-ODILE
du confort! de l'air pur! de la verdure!



UN SITE CALME ET REPOSANT

Tout près de l'église et des centres commerciaux, 5 minutes du Centre-Ville.

Construction à l'épreuve du feu. Magnifique piscine intérieure. Terrasse panoramique sur le toit. Chauffage avec contrôles individuels. Système d'intercommunication entre les logements et le hall d'entrée. Stationnements intérieur et extérieur. Ascenseurs. Jardins d'aménagement. Logements ultra-modernes, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 pièces, 20% moins cher que les prix réguliers, construits et administrés par

BENOIT DUMAIS LTEE

Ouvert aux visiteurs de 2h. à 5h. et de 7h.30 à 10h., tous les jours incluant le dimanche.

623-0671

UN PLEIN WAGON DE CONGELATEURS Kelvinator



18'

199.⁹⁵

15'

179.⁹⁵



Le paiement à terme est facile chez PAUL BÉGIN

Près du Pont de Québec

PLAN MISE DE COTE, FACILITES DE PAIEMENT

LIVRAISON GRATUITE DANS UN RAYON DE 30 MILES

MEUBLES
Paul Bégin ENR.
ACC. ELECTRIQUES

A LA SORTIE DU VIEUX PONT DE QUEBEC
TEL.: 839-4171

HEURES D'AFFAIRES:

Lundi - Mardi - Mercredi:
9h. a.m. à 6h. p.m.
Jeudi - Vendredi:
9h. a.m. à 9h. p.m.
Samedi:
9h. a.m. à 5h. p.m.

LE SYNDICAT DE QUÉBEC



Globe-trotters en vacances, le confort est toujours à vos pieds...



Soulier de course en belle toile blanche lavable avec bandes bleues très décoratives. Semelles souples. Fabrication canadienne.

Pts: 5 à 2 5⁵⁰
Pts: 3 à 5 6⁰⁰

Pied léger avec ce soulier en toile de couleur multicolore facilement lavable. Fabrication canadienne. Semelles et arche du pied légèrement coussinées.

Pts: 5 1/2 à 10 1/2 4⁰⁰
Pts: 11 à 3 4⁵⁰

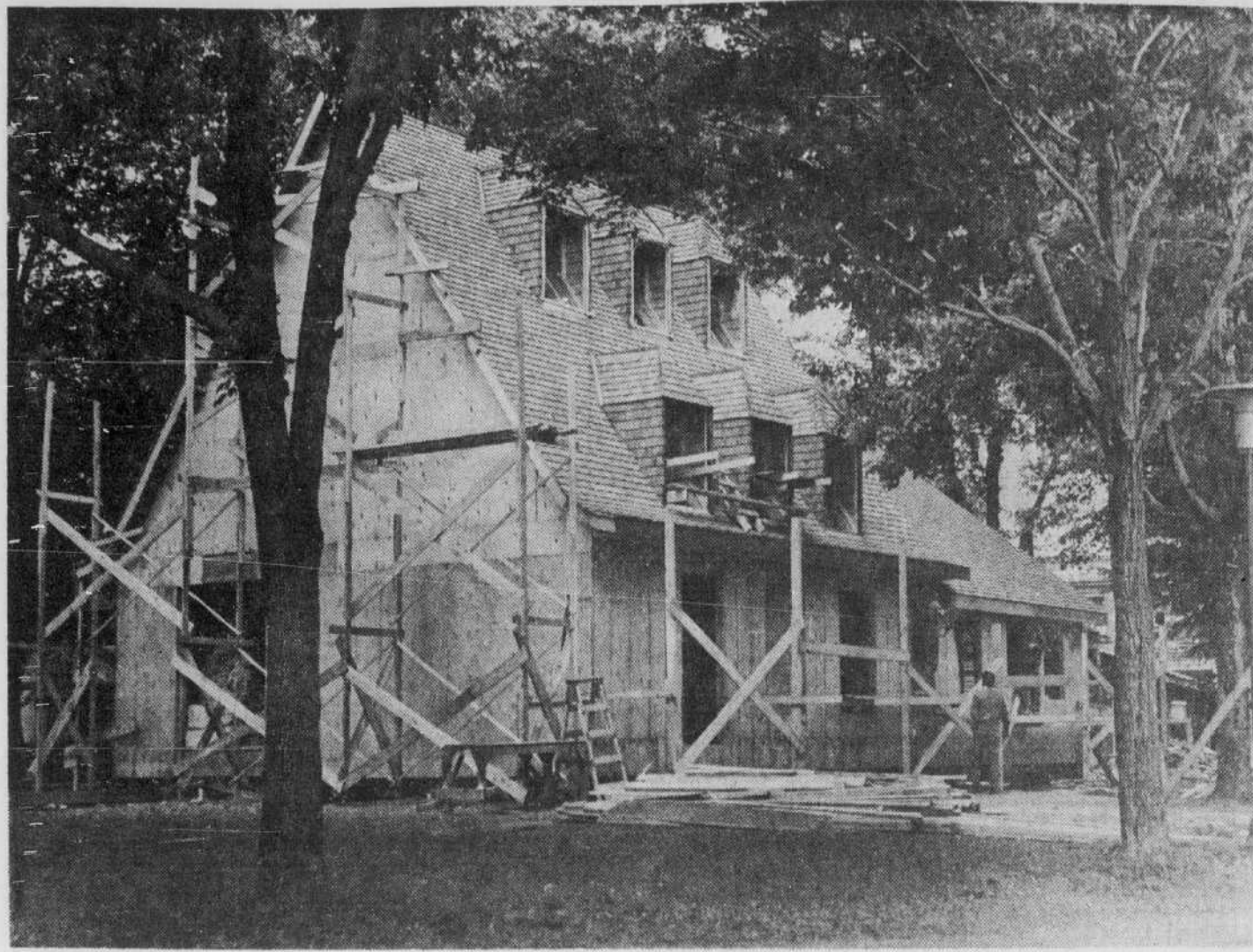
En cuir solide, soulier à lacer avec semelles vulcanisées. Combinés de bleu et blanc.

Pts: 8 1/2 à 12 9⁰⁰
Pts: 12 1/2 à 3 10⁰⁰

Pour la plage, sandale en souple cuir rouge ou brun avec semelles en caoutchouc.

Pts: 6 à 10 3⁰⁰
Pts: 11 à 3 3⁵⁰

LE SYNDICAT DE QUEBEC. CHAUSSURES POUR ENFANTS. CENTRE-VILLE, 4e étage, PLACE LAURIER ET PLACE FLEUR DE LYS. TEL.: 524-8411.



La maison Kinsmen sera une réplique d'un manoir typiquement canadien

Le gagnant de la maison Kinsmen, version 1971, mettra la main sur un véritable manoir ressuscité de l'architecture canadienne du 18^e siècle au coût de \$70.000. La maison, que l'on construit présentement au parc de l'Exposition sera transportée au développement du Mont-Châtel, à Neufchâtel.

C'est ce que le président du club Kinsmen a révélé, hier après-midi, au cours d'une conférence de presse.

Pour marquer le 15^e anniversaire du tirage d'une maison, à l'occasion d'Expo-Québec, le Club Kinsmen de Québec a décidé de dédier le style futuriste pour présenter au public ce qu'il désire depuis des années: une maison de style typiquement canadien. Elle représente une reproduction adaptée du manoir Dénéchaud, à Berthier-en-Bas.

Selon le président de l'organisme, M. Gilles Moisan, devant la nécessité d'améliorer les sources de financement des œuvres du Club, il fallait présenter

un projet qui plaise aux éventuels acheteurs de billets. On a donc opté pour cette maison à la suite d'une étude sérieuse de quelques étudiants de l'École d'architecture de l'université Laval.

Mais, pourquoi une maison de \$70.000 au lieu de deux de \$35.000? M. Moisan nous a répondu que d'autres organismes ont déjà tenté cette expérience de deux ou trois maisons, et elle s'est avérée néfaste. "Il faut chercher à attirer l'attention des gens pour la vente des billets", a-t-il dit. Plus tard il devait ajouter qu'une enquête a démontré qu'en général on achète un billet beaucoup plus pour participer au tirage que pour faire un don à une bonne œuvre.

Car, en somme, il s'agit d'une œuvre. En effet, les profits réalisés par le tirage de la maison Kinsmen servent à financer plusieurs organismes de bienfaisance: aide aux orphelins, comité de secours aux familles démunies et principalement la maison d'accueil Kinsmen pour dames et jeunes filles. Au seul

chapitre de ce dernier item, cette année, on prévoit investir \$41.000.

Cette maison, située dans la rue Couillard, offre le gîte aux jeunes dames et aux filles, qui sont de passage à Québec temporairement sans foyer. On y trouve 18 lits, deux responsables à plein temps, un aumônier et cinq employées régulières. Les personnes sans toit dans la Capitale peuvent y demeurer le temps de se réorienter.

On espère donc que la vente des billets permettra de recueillir les fonds nécessaires pour cette maison. Notons que les billets se vendent \$2 chacun pour celui qui veut participer en même temps au tirage de 10 motoneiges et d'une automobile. Pour la maison seulement, ils coûtent \$1. Depuis 1967, la vente de ces billets rapportent \$50.000 en profits à l'organisme. L'an dernier on a vendu environ 160.000 billets.

La maison Kinsmen 1971 sera très spacieuse et très luxueuse. Elle sera complètement meublée. Au rez-de-chaussée, il y

aura un grand vestibule, un escalier tournant, un salon avec foyer, une salle à manger, une cuisine, une salle de toilettes et une salle de lavage. À l'étage, on trouvera la chambre principale, deux chambres pour les enfants et une salle de bains. Il y aura possibilité d'habiter le troisième étage et le haut du garage qui est contigu à la maison.

La maison sera dotée du chauffage anti-pollution et de tous les appareils électriques les plus modernes. Elle est présentement en construction sur l'emplacement d'Expo-Québec. On prévoit qu'elle sera terminée pour le milieu du mois de juillet environ. Sa dimension sera de 50 pieds par 30.

D'ailleurs, pour les amateurs de précisions, voici quelques chiffres: 1.330 pieds carrés au sol, 1.640 pieds carrés de plancher fini, 400 pieds carrés de garage, 25.290 pieds cubes, à part le sous-sol, et 830 pieds carrés d'expansion future, si désirée, à part le sous-sol toujours.

Une annonce dans votre journal assure le succès de votre entreprise

LE SOLEIL

Des nouvelles de partout, voilà votre contact avec le monde

74^e ANNÉE — No 142

QUEBEC, MARDI 15 JUIN 1971

PAGE DIX-SEPT

L'architecte Gilles Vilandré

Que l'on prouve la véracité des rumeurs ou que l'on me réintègre

Par Vianney DUCHESNE

Selon l'architecte Gilles Vilandré, le député unioniste Jean-Noël Tremblay et le ministre des Affaires culturelles, M. François Cloutier, devraient prouver les rumeurs qu'ils ont soulevées au cours d'un débat en Chambre, à son sujet.

C'est du moins ce qu'il nous a déclaré, au cours d'une entrevue. Selon lui, les deux représentants du peuple à l'Assemblée nationale ont discuté de rumeurs en lançant d'autres rumeurs.

On se rappellera, en effet, que le 3 juin, le député de Chicoutimi, M. Jean-Noël Tremblay, a demandé au ministre Cloutier si une société du nom de Vilandré n'aurait pas acheté des maisons dans le quadrilatère de la Place royale. M. Cloutier avait alors répondu qu'il ignorait l'existence d'une telle société, mais il avait tout de même ajouté, au cours du débat, qu'il avait écarté certains fonctionnaires de son ministère, et cela rapidement, à la suite de rumeurs.

M. Vilandré, qui était auparavant architecte en chef de la Place royale, s'est dit surpris de cette question de la part de M. Tremblay, alors qu'il aurait pu facilement vérifier, auprès de la Cour supérieure, s'il existait vraiment une société du nom de Vilandré. En tout cas, il affirme

avoir lui-même vérifié et qu'on lui a répondu par la négative.

Surpris d'autant plus qu'il se sent visé directement à part son frère, il est la seule autre personne à porter le nom de Vilandré, à Québec. "Ces questions et réponses impliquent donc mon intégrité", a-t-il dit. Il souhaite donc que le ministre Cloutier voit à le réhabiliter, le moins moralement sinon dans ces fonctions, puisque ces rumeurs ne sont pas fondées.

En effet, selon M. Vilandré, tout est rumeur dans cette affaire: c'est d'ailleurs la cause même de son départ quand il a remis sa démission, il y a quelques mois. Il nous a résumé ainsi le récit de ce départ: "De par mon métier d'architecte et de par ma fonction au ministère, j'ai été appelé à visiter les maisons de la Place royale et des alentours pour connaître les détails d'architecture de ces édifices. À cause de ces visites fréquentes, les gens disaient: Vilandré va acheter tout le quartier. Naturellement, je prenais ces réflexions à la blague."

"Cependant, ces mêmes phrases sont venues aux oreilles du ministre. C'est à ce moment que j'ai senti que l'on souhaitait mon départ. J'ai tenté, mais vainement, de rencontrer le ministre des Affaires culturelles pour expliquer le travail que je

faisais et éclaircir ces rumeurs. Devant l'impossibilité de le rencontrer, j'ai décidé de prendre mes petits, et on connaît la suite."

L'ancien responsable des travaux de restauration à la Place royale a avoué qu'il possédait une maison dans ce secteur. Elle ne fait cependant pas partie du territoire réservé à la restauration par le bill 85 et il en est propriétaire depuis 1965.

Il a spécifié qu'il a toujours été conscient de la valeur de ces vieilles propriétés parce qu'il a toujours aimé les choses historiques. Au début, cette maison était occupée par un petit théâtre tandis qu'aujourd'hui on y trouve le restaurant "La Seigneurie".

M. Vilandré a spécifié qu'il ne gardait aucune rancune contre qui que ce soit. Selon lui, le ministre Cloutier a probablement agi de bonne foi. Il s'est dit seulement surpris que l'on puisse laisser planer des doutes sérieux sur l'intégrité de quelqu'un seulement à partir de rumeurs. Il a ajouté que les questions soulevées par le député Tremblay ne devraient même pas être posées puisque tout le secteur voué à la restauration est homologué. Quant aux propriétés en périphérie, ils connaissent la valeur de leur propriété et ils en exigent aussi le prix.

Il souhaite donc que l'on prouve la véracité des rumeurs ou qu'on le réintègre.

Commissaires d'écoles réélus dans Ste-Foy

Des élections ont eu lieu, hier, à la Commission scolaire de Sainte-Foy dans le quartier Pie XII et dans celui de Cap-Rouge.

Dans le premier quartier, M. Paul-Denis Trudel a été réélu par une majorité de 126 sur son adversaire, M. Bermond Guay. Dans Cap-Rouge, M. Guy Labrecque l'a emporté sur M. Gustave Lessard par une marge de 285 voix.

Ces élections n'ont pas semblé intéresser la population de Sainte-Foy. Dans les deux quartiers, 3.996 personnes avaient le droit de vote et 973 seulement se sont prévalues de ce privilège: 2.488 dans Pie XII et 1488 dans Cap-Rouge.

Dans Pie XII, 464 personnes ont voté; 255 pour M. Trudel et 169 pour M. Guay. Dans Cap-Rouge, 509 électeurs se sont présentés aux urnes; 392 ont opté pour M. Labrecque et 107 pour son adversaire.

Selon les administrateurs municipaux de Charlesbourg

L'échec de la CUQ prouve sa faiblesse administrative

Par Pierre BOULET

Pour les administrateurs municipaux de Charlesbourg, le récent échec de la Communauté urbaine de Québec devant le Comité parlementaire des bills privés et publics constitue la preuve de la faiblesse administrative de la CUQ et de son exécutif.

Parallèlement, l'attitude qu'ont alors affichée le président exécutif et le président du Conseil de la Communauté, MM. Armand Trotti et Gilles Lamontagne, met nettement en évidence la lutte de prestige qui existe entre ces deux dirigeants de l'organisme supramunicipal.

Telle est du moins l'opinion qu'a livrée, hier, le conseiller Maurice Dorion, à l'occasion d'une séance du conseil municipal.

Le maire de Beauport

Nous commencerons à travailler dans du neuf, après le 19 juin

"Nous tournerons, samedi, la dernière page du nettoyage. Le conseil va commencer à travailler dans du neuf."

Ce commentaire a été fait hier, par le maire de Beauport, M. Marcel Bédard, lors d'une assemblée d'information concernant le référendum du 19 juin.

On se souvient que cette procédure a été rendue nécessaire à la suite de la décision du conseil d'emprunter la somme de \$230.000 en vue de la consolidation du déficit. Remboursable sur une période de 20 ans, le règlement d'emprunt exige, par le fait même, l'assentiment d'au moins 5% des propriétaires de la municipalité.

Imperturbable, le maire Bédard a d'abord mis en lumière les raisons pour lesquelles le conseil a décidé d'adopter un règlement d'emprunt de ce montant. Il a révélé, chiffres à l'appui, les écarts entre les prévisions budgétaires et les revenus et dépenses réels pour l'année financière 1970.

Il restait alors trois solutions au conseil selon M. Bédard. D'abord, faire supporter en 1972 le fardeau de \$216.000 de déficit et ainsi augmenter la taxe de \$0.50 pour régler le montant. Une deuxième solution consistait à répartir la somme sur une période de cinq ans et, en plus, les intérêts sur un emprunt nécessaire pour équilibrer les fonds de la municipalité. En présumant que le taux moyen d'intérêt est de 8%, sur les emprunts, une hausse de taxe d'environ \$0.13 par année pour couvrir ce déficit.

Enfin, une troisième façon (celle choisie par le conseil) procède par un emprunt de

Signalons que le refus des autorités gouvernementales d'intégrer la Commission de transport à la CUQ et la décision du maire Lamontagne de retirer temporairement le projet d'amendements à la loi 76 ont suscité de nombreux commentaires hier.

LE MAIRE CASALT

Le maire de Charlesbourg, M. Henri Casalt, qui est aussi membre du comité exécutif de la CUQ, a été le premier à s'en prendre au geste qu'a posé M. Lamontagne. Selon M. Casalt, la décision de retirer le projet de loi n'aurait dû venir que du conseil de la Communauté, qui avait d'ailleurs mandaté les membres de l'exécutif pour défendre le projet d'amendements devant les autorités gouvernementales.

Le maire de Charlesbourg est d'avis que même les membres du comité exécutif n'ont pas le droit de prendre sur eux de modifier le bill 147 tel dans sa rédaction actuelle.

M. Casalt a alors signalé que le nouveau projet d'amendements doit être soumis à la législature, le 22 juin, et que la prochaine réunion du Conseil de la Communauté urbaine n'est fixée qu'au 29 juin. Le maire Casalt a révélé que les membres du comité exécutif doivent se réunir, jeudi, afin de discuter du projet d'amendements à la Loi de la CUQ.

LE CONSEILLER DORION

Pour le conseiller Maurice Dorion, "MM. Trotti et La-

montagne ont perdu la face devant le Comité parlementaire et devant la population qui suivait la petite lutte de prestige opposant les présidents de la Communauté et de la Commission de Transport".

Les débats de jeudi dernier ont surtout permis, selon M. Dorion, de prouver qu'il existe bien une grande lutte de prestige entre MM. Armand Trotti et Gilles Lamontagne. Le conseiller a, en effet, rappelé qu'alors que M. Trotti défendait sans condition l'idée d'intégration, M. Lamontagne s'est interposé pour se faire plus conciliant. Jugant unilatérale la décision de retirer le projet de loi, le conseiller Dorion a ajouté:

"Le pouvoir de la CUQ est entre les mains du maire de Québec et du président de l'exécutif... C'est regrettable et ne c'est pas de cette façon qu'on va assurer la collaboration des conseils municipaux".

Selon M. Dorion, la Communauté urbaine devrait amender ses propres structures avant de chercher à intégrer d'autres organismes. Le conseiller a conclu en disant déplorer que "c'est encore le gâche-petit qui doit payer la note pour ceux qui ont rêvé et qui continuent de rêver en couleurs".

"Cet échec n'est pas le dernier de la Communauté urbaine de Québec", a affirmé M. Dorion.

SPECIALS FRANCO

ROBOL LAXATIF

25 tablettes
Rég. 0.55
Prix
39
75 tablettes
Rég. 1.35
Prix
99

PILULES MORO

50 Pilules
Rég. 1.09
Prix
89
Nouveau format
économique
120 Pilules
Rég. 2.29
Prix
1.79

PILULES ROUGES

"La Pilule de fer vraiment féminine".
Nouveau format
régulier
40 Pilules
Rég. 0.89
Prix
69
Nouveau format
économique
120 Pilules
Rég. 2.29
Prix
1.79

MEDCO/DECONGESTIF

Soulage la fièvre des foies, la sinusite et le rhume.
12 capsules
Rég. 1.49
Prix
1.29
18 comprimés
Rég. 1.19
Prix
99

LA PHARMACIE

brunet

Wellie Brunet, M.D. — Henri Brunet, L.P.
AU MAIL ST-ROCH — QUEBEC — 529-5741
PLACE MONT-MARIE — LAUZON — 837-9363

A L'INSTITUT DENYS... tu reçois toujours PLUS!

• SECRETARIAT • COMPTABILITE • INFORMATIQUE • ANGLAIS • ETC.

TECHNIQUES COMMERCIALES

PLUS

ORGANISATION D'ENTREPRISE

PLUS

ENTRAÎNEMENT

bp "en exclusivité"

722, côte Ste-Geneviève, Québec 4 — Tél.: 529-3764

Feux - Vois - Cambriolages

LES ALARMES DU QUEBEC

683-9472

730, AV. EYMARD QUEBEC 6

CE SOIR, A CHRC: 7.00 HEURES

LE COEUR DE DIEU SE PENCHE SUR NOTRE VILLE

18

SI CE N'EST DIEU QUI BATIT LA CITE, C'EST EN VAIN QUE PEINENT LES OUVRIERS.

au delà de l'événement

Un scandale à la mesure de "Z" inquiète le régime

L'Escadron de la Mort au Brésil

par Charles ANTOINE
de l'Agence DIAL

Chaque mois, voire chaque jour à certaines périodes, la presse annonce que dans les faubourgs de Rio ou de São Paulo, on vient de trouver un "jambon", c'est-à-dire le cadavre d'un gangster aux mains ligotées, la corde au cou et le corps criblé de balles de la police. A ses côtés, un écriteau avec une tête de mort et les lettres "E.M."

Dans le "milieu", ces cadavres ont nom "Face de Cheval", "Petit Russe", "Mario le Bandit", "Le Gamin", "Petit René", "Le Roi de la Droque", "Le Pirate", "Le Rigolard", "Noir 7", etc. Depuis 1958, la liste des gangsters ainsi exécutés sommairement est longue et continue de s'allonger. La presse brésilienne a déjà cru pouvoir compter plus de 1,000 morts.

Qu'est-ce donc que cet Escadron de la Mort qui défraie la chronique des faits divers et de la politique ?

Un groupe très spécial

La pratique du "crime au nom de la loi" — pour reprendre une expression ambiguë de la presse brésilienne — n'est pas une invention des dernières années. S'il a pris une extension particulièrement remarquable depuis le coup d'Etat de décembre 1968 en effet, ce groupe avait commencé à se développer depuis une bonne dizaine d'années.

Les exécutions sommaires par la police ont commencé autour de 1958, sous couvert officiel des autorités chargées de la sécurité publique. Le général Amaury Kruehl, alors chef de la police du district fédéral de Rio, s'est défendu d'avoir donné cette couverture. A l'en croire, il aurait seulement donné des ordres "pour que les policiers ne se laissent plus tuer". En fait, beaucoup le considèrent comme le fondateur de l'Escadron de la Mort.

Un groupe spécial de combat contre la délinquance est alors constitué pour mettre un terme à la vague inquiétante de banditisme qui ravageait la région. Sélectionnés par le commissaire Milton Le Cocq, les membres de ce groupe chargé de l'exécution sommaire des "marginaux" (1) se mirent au travail et commencèrent la chasse à l'homme.

L'histoire de João Coelho est assez exemplaire. Ancien gangster, il est nommé policier titulaire à Niterói, près de Rio, en 1954, après avoir livré son chef de gang, "Mineirinho", redouté pour ses crimes spectaculaires et qui sera finalement exécuté en 1968. Passé de l'autre côté de la barrière, João Coelho se spécialise dans l'élimination des anciens collègues du milieu. Il y gagne le surnom de "Bout de Bougie": il avait l'habitude, en effet, de tirer des balles dans les jambes de sa victime pour l'obliger à se mettre à genoux, de lui mettre une bougie allumée dans la main, puis, celle-ci étant presque consumée, d'abattre sommairement sa proie. Parmi ses nombreuses victimes, on compte aussi des policiers comme son ancien ami devenu député, José da Costa Franca, dont le corps a été trouvé en 1964 transpercé de balles et un bout de bougie dans les mains. Inculpé de nombreuses fois pour homicide volontaire ou tentative d'assassinat, il bénéficie de non-lieux et continue encore, aujourd'hui, à opérer dans la même région.

L'ECURIE DU DETECTIVE LE COCQ

A la suite de l'exécution "par erreur" d'un reporter d'une station de radio de Rio, les activités des "chasseurs de gangsters" diminuent de façon notable après les premiers exploits de 1958.

Mais en 1964, la répression violente du banditisme retrouve la première page des journaux et l'on commence alors à parler de l'Escadron de la Mort. Cette année-là, au cours

Le jour de la mort de "Face de Cheval", tous les membres de l'Escadron de la Mort défilent devant son cadavre et, les uns après les autres, déchargent leur arme sur lui. Pacte de tueurs destiné à éviter que l'un quelconque des policiers puisse se déclarer innocent du crime. Des cas ont été cités où des journalistes qui avaient voulu assister aux exécutions sommaires ont été obligés à leur tour de tirer sur le cadavre. Symbole du sort réservé à tout délateur de tels agissements. La "loi du chien" devient ainsi la règle d'or tant dans le "milieu" que chez les policiers.

d'une battue, le commissaire Milton Le Cocq tombe sous les balles du célèbre gangster "Carade Cavallo" (Face de Cheval). Dix gangsters liquidés pour un policier tué: tel est alors le serment qui préside à la naissance de l'Escadron de la Mort de la Guanabara (ville de Rio de Janeiro). Les débuts sont prometteurs: le 28 août, 30 "marginaux" — dont "Face de Cheval" — trouvent la mort dans les opérations de représailles pour la disparition du commissaire Le Cocq. Le Secrétaire à la Sécurité publique de l'Etat de Rio de la Guanabara est le général Gustavo Borges.

Au cours de 1967, une association policière voit le jour. Elle est destinée à perpétuer la mémoire du célèbre commissaire devenu un porte-drapeau: l'Ecurie du Détective Le Cocq. Il existait déjà une médaille du "Mérite Policiier du Cocq", créée l'année précédente et reconnue par la loi No 2352. L'emblème de l'"Ecurie": une tête de mort et deux tibias. Son sigle: E.M. c'est-à-dire "Escadron Motorisé". Son but: définir les droits et les devoirs des amis de Milton Le Cocq dont la vie et la mort sont "une réponse à ceux qui sous-estiment ou dédaignent la classe des défenseurs de la loi".

Dans sa circulaire No 1, datée du 29 janvier 1968, le directeur de l'"Ecurie du Détective Le Cocq" rappelle en 29 points les normes à suivre par chacun des associés. On relève en particulier que les porteurs de l'insigne doivent retirer celui-ci "à chaque opération de police dans des lieux suspects" (article 2). Il est stipulé (articles 5 et 16) que chacun a le "devoir de tout faire" pour résoudre "les problèmes impiquants des camarades dans l'exercice de leurs fonctions". Cette clause est généralement interprétée comme faisant obligation aux associés de se couvrir mutuellement, notamment en justice.

En août 1970, M. Euclides Nascimento s'empresse de démentir une interview donnée à France-Soir, dans laquelle, prétend-il, le journal fait la confusion entre l'"Ecurie du Détective Le Cocq" et l'"Escadron de la Mort". Il ajoute que cette interview est un des éléments de la campagne internationale de diffamation contre le Brésil. La confusion reprochée à France-Soir étant très fréquente au Brésil, il annonce quelques jours plus tard qu'il va supprimer le sigle E.M. dans l'insigne du groupe.

21 mois — 123 corps — 2351 balles

Au mois d'août 1968, l'assassinat de l'inspecteur Devi Romeiro Paré par le gangster "Saponga" marque le début de dizaines d'exécutions de "marginaux". L'Escadron de la Mort de São Paulo fait ainsi son entrée en scène aux côtés de ceux de Rio, de Niterói et de Vitória. Les victimes appartiennent presque toutes au milieu des trafiquants de drogue. Pas toutes cependant. Quelques "rois de la drogue" comme José Iglesias ("Juca") et Valdomiro Maia ("Miroca") sont épargnés et leurs concurrents éliminés par l'Escadron de la Mort qui protège ainsi les membres de leur gang.

A partir de cette époque, les activités de l'Escadron de la Mort redoublent, principalement après le coup d'Etat du 13 décembre 1968 (Acte institutionnel no 5). Les journaux se remplissent à pages entières des "exploits" du sinistre groupe. Chaque semaine apporte sa copieuse ration de "jambons" dont les photos montrent les corps criblés de balles. Des statistiques sont établies par les journalistes: en 21 mois, 123 corps sont transpercés de 2.351 balles; l'âge moyen des victimes oscille entre 19 et 25 ans.

Un nouveau personnage entre en scène: le mystérieux "Public-relation" de la police, listes l'endroit où ils pourront trouver la dernière victime, dans un bois, le long Il porte un nom poétique: il s'appelle "Rose" chargé d'indiquer par téléphone aux journaux une route ou dans une décharge publique. Rouge à Rio, et "Lys blanc" à São Paulo, "Rose Rouge" a même dicté un jour sa "philosophie" au journal Última Hora:

"La distance entre la Justice et la Police est telle qu'elle permet pas toujours l'efficacité dans la lutte contre les criminels et contre le crime. Il ne nous reste donc plus qu'à parler leur langue: la loi du chien. Chaque fois que nous pouvons compter sur l'appui d'un Secrétaire d'Etat à la Sécurité publique qui veut voir le crime balayé de la ville, nous agissons comme nous le faisons maintenant".

Il est difficile d'être plus clair dans l'établissement des responsabilités d'un tel état de choses du côté des autorités publiques.

L'opinion plutôt consentante

Pour justifier les exécutions sommaires, une "jurisprudence" est même établie. On apprend ainsi que sont passibles de mort tous les prisonniers de droit commun condamnés à plus de 6 ans de prison, ou les récidivistes de plus de trois délits pour vol de voiture, attaque à main armée ou trafic de stupéfiants...

Des faits troublants apparaissent: le cadavre porte presque toujours des marques de torture et la drogue recueillie au cours des opérations disparaît mystérieusement.

Plus troublante encore est la réaction de l'opinion publique. La revue Veja, dans son numéro du 29 juillet 1970, publie les résultats d'un sondage sur le sujet dans les villes de São Paulo et de Rio de Janeiro. 46 pour cent des personnes interrogées sont favorables à l'Escadron de la Mort, mais les proportions varient selon les villes: 60 pour cent à São Paulo et 33 pour cent à Rio. La moitié des gens pensent que "les éléments éliminés sont irrécupérables", et les deux tiers affirment leur impuissance ou leur passivité devant les activités de l'Escadron de la Mort.

Il faut surtout noter que c'est l'époque de la répression politique, après l'Acte institutionnel no 5. La censure qui pèse dès lors sur la presse donne à penser que la publicité faite par celle-ci aux activités criminelles de la "police" n'est pas politiquement gratuite. N'est-elle pas destinée, à la fois, à masquer l'existence des tortures dont la pratique est devenue systématique, et à préparer l'opinion à accepter des "bavures" de la police ?

IMPLICATIONS POLITIQUES

En juillet 1970, l'assassinat, à São Paulo, de l'inspecteur Agostinho Gonçalves par le gangster Adjuvan Nunes ("Guri") provoque une nouvelle flambée d'exécutions sommaires. En effet, le jour de l'enterrement de leur collègue, quelque 80 policiers rassemblés auprès de la tombe lèvent solennellement leur revolver vers le ciel, tirent une salve d'honneur et jurent au fond d'eux-mêmes de venger leur ami. La photographie de cette scène impressionnante est publiée dans la presse. Le soir même, on compte déjà 6 cadavres de "marginaux".

Le sursaut des juges

Il n'en faut pas plus pour provoquer une énergique réaction de quelques magistrats de São Paulo. Sur réquisition du président du tribunal, le juge Nelson Fonseca ouvre une enquête par laquelle il met en cause le "silence des autorités responsables de la Sécurité publique" dont l'absence de mesure donne "appui et stimulant" aux membres de l'Escadron de la Mort. Dans une interview à la presse, M. Fonseca accuse ouvertement: "Nous avons la preuve que des membres de l'Escadron de la Mort appartiennent aux cadres de la police." Il se fonde pour cela sur les dépositions de ceux qui, par miracle, ont réussi à échapper aux balles du sinistre groupe. Mais le colonel Danilo Da Cunha Mello, secrétaire à la Sécurité publique de l'Etat de São Paulo, lui répond en niant les faits et en stigmatisant le "scandale" que le juge provoque et qui "dessert la cause de l'Etat et du Brésil".

L'énergique prise de position de quelques juges provoque ainsi une crise grave au sein du gouvernement de São Paulo et représente la première tentative sérieuse de la part de la Justice pour mettre un terme aux crimes commis sous couvert de la loi.

A Rio, une tentative semblable a lieu. Le procureur Rodolfo Avena établit un dossier de 28 crimes commis par l'Escadron de la Mort de la Guanabara et le remet au procureur général de l'Etat, M. Leopoldo Braga.

Aussi, dans les jours suivants, le président de la République se voit-il dans l'obligation d'adresser un mémoire au ministre de la Justice, M. Alfredo Buzaid, pour lui demander de prendre les mesures propres à faire aboutir les procès en cours contre l'Escadron de la Mort accusé non seulement à Rio et à São Paulo, mais aussi à Niterói et à Vitória.

Contradictions au sommet

Plusieurs demandes avaient déjà été faites au niveau fédéral, mais en vain. C'est ainsi, par exemple, qu'après la création, par le ministre de la Justice, du "Conseil de Défense des Droits de la Personne humaine", en 1969, le général João Carlos Gross, membre du conseil, avait été chargé de présenter un rapport sur les activités de l'Escadron de la Mort. En décembre, son travail terminé, il avait conclu:

"Il est évident que l'Escadron de la Mort est une organisation composée de policiers."

Mais cette opinion est repoussée, en mars 1970, par un certain nombre de hautes personnalités, en particulier M. Leopoldo Braga, procureur général du ministère public de l'Etat de la Guanabara; M. Abdul de Sa Peixoto, surintendant de la police judiciaire du même Etat; le général Siculo Rodrigues Perlingieri, secrétaire à la Justice de l'Etat de Rio de Janeiro; le général Luis de Franca Oliveira, secrétaire à la Justice de l'Etat de la Guanabara, et le général Milton Lisboa, inspecteur général de la police.

Au ministère de la Justice, également, les positions sont contradictoires. Alors que M. Alfredo Buzaid, ministre de ce portefeuille, se voit dans l'obligation de demander à la police fédérale l'ouverture d'une enquête, son chef de cabinet, M. Manuel Gonçalves Ferreira Filho, qui est en même temps secrétaire du Conseil de Défense des Droits de la Personne humaine, dément en mars qu'une requête identique ait été adressée aux gouverneurs d'Etat. Ce qui n'empêche pas M. Buzaid de confirmer le mois suivant que des commissions d'enquête vont être créées dans les Etats intéressés.

Pour les autorités gouvernementales, la lutte contre l'Escadron de la Mort est une tâche redoutable et dangereuse, en raison de la sympathie qu'il reçoit jusque dans les milieux militaires. Le fait que des personnalités célèbres de l'Escadron, tel le fameux commissaire Fleury, de São Paulo, sont des pièces maîtresses de la répression politique, rend plus délicate toute intervention des responsables du régime.

La drogue par-dessus le marché

C'est le 2 octobre 1970 que, profitant de l'absence du gouverneur de l'Etat en voyage en Europe, le procureur, M. Hélio Bicudo, présente officiellement au tribunal l'inculpation de 16 policiers de São Paulo accusés d'avoir assassiné Antônio de Souza Campos ("Nego Sete") le 23 septembre 1968.

Parmi les inculpés, on relève les noms de Sergio Paranhos Fleury (qui est aussi le principal tortionnaire des prisonniers politiques à la police civile du DOPS), Ernesto Milton Dias, Alberto Barbour (suspect d'être le "public-relation" de l'Escadron de la Mort sous le nom de "Lys Blanc"), Angelino Maliterno (représentant local de l'Ecurie du Détective Le Cocq) et Antônio Augusto de Oliveira.

Tous font partie, selon les termes de l'inculpation, "de ce que l'on appelle communément l'Escadron de la Mort, groupe organisé dans le but de commettre des 'actes criminels' tels que jugement illégitime de gangsters, gestes de vengeance, etc."

Le procureur ne demande pas la détention préventive des inculpés, "car ce sont des fonctionnaires avec domicile officiel et responsabilités spécifiques". Mais il prend soin d'ajouter

Dans les mois précédents, en effet, un certain nombre de témoignages accablants ont été réunis par le procureur Bicudo. En plus des dépositions des voisins du gangster assassiné sous leurs yeux, le procureur a à sa disposition un certain nombre de photographies des assassins prises au moment de l'assassinat par le curé du lieu, le P. Gerald Manzeroll, prêtre canadien. Sur les clichés, on reconnaît parfaitement le commissaire Fleury au platé qu'il portait au bras à l'époque.

que cette "mesure exceptionnelle" pourra être rapportée "en cas de gestes de coaction, d'intimidation, de mort ou de disparition des victimes ou des témoins".

L'acte d'accusation est reçu quelques jours plus tard par le juge de Guanulhos et les premières audiences sont inscrites au calendrier du tribunal de ce quartier. L'ouverture de cette procédure judiciaire pour effet de semer la panique dans les milieux policiers, inquiète cette fois de la tournure prise par les événements.

Le premier chef d'accusation est bientôt suivi d'un second quelques semaines plus tard: l'assassinat du gangster Aylton Nery Nazareth ("Risadinha") le 27 décembre 1968, et d'un troisième: l'appartenance de trois des policiers inculpés à un gang de trafic de drogues; ils auraient été grassement payés pour éliminer les concurrents. Cette dernière accusation du procureur est basée sur les rapports de la Commission spéciale d'enquête de l'Etat de São Paulo, créée l'année précédente pour étudier des cas "d'enrichissements" illicites. Cette fois, M. Hélio Bicudo demande la détention préventive des policiers trafiquants de drogues.

La défense du commissaire Fleury

La gravité des accusations et la solidité des preuves n'échappent à personne, surtout pas aux accusés. Aussi, dans les milieux de la Justice, attend-on avec un intérêt extrême les arguments que vont utiliser les inculpés pour leur défense. La tactique de ces derniers est bien vite connue, dès la déposition du commissaire Fleury, le premier à comparaître devant le juge.

Non seulement il nie les faits qui lui sont reprochés, mais il explique au juge Mario Braga qu'il est victime d'une campagne de diffamation pour avoir "descendu" le terroriste

Quelques jours avant, ces mêmes religieux dominicains venaient de comparaître devant la 2e Chambre de Justice militaire de São Paulo. Au cours de leurs dépositions, ils avaient longuement expliqué le rôle du commissaire Fleury dans leur arrestation et dans les séances de torture auxquelles ils avaient été soumis. La question se pose alors de savoir si le procès des Dominicains n'a pas été précisément ouvert — dans le silence quasi absolu et obstiné de la presse brésilienne — pour donner au commissaire Fleury des arguments pour sa propre défense.

Carlos Marighela l'année précédente. Les principaux responsables, ajoute-t-il, de ce "complot organisé par des forces au service de la subversion et de la corruption" sont les religieux dont il a surveillé les activités au moment de la mort de Marighela. Il désignait par là les religieux dominicains, actuellement en prison et jugés sous l'accusation d'appartenir au réseau Marighela.

Le même thème de la subversion et de la vengeance des milieux religieux est repris par les avocats chargés de la

C'est un inspecteur de police du district de Copacabana, à Rio de Janeiro, un homme calme. Il n'aime pas parler avec les journalistes. Mais il accepte volontiers un bon cognac. Au bout du troisième verre, il consent à parler de l'Escadron de la Mort dont il fait partie. Il raconte qu'il aime voir le désespoir de ceux qui vont mourir. En faisant claquer la langue et en jouant avec les doigts, il dit: "Faut voir ça! C'est un délice. Mieux qu'une belle femme".

Avec mépris, il continue en riant: "Des durs? Allons donc! Ce sont tous des froussards". Il se penche, et, à voix basse, sur le ton de la confidence: "Ils jurent sur la tête de leur mère, de leur père, sur Dieu ou sur le diable. Ils supplient qu'on ne les tue pas. Faut voir ça: ce gars vantard... Quand il a eu la corde au cou, il a perdu tous ses moyens. Il a été pris de panique et il a demandé à aller aux toilettes. Il est mort dans ses excréments".

Pourquoi tant de balles pour tuer? Le policier s'étonne de la candeur de la question. Il répond: "Tu es un peu simplet, gamin. Il ne s'agit pas seulement de tuer. Il faut aussi en profiter pour s'exercer au tir". L'inspecteur de Copacabana sourit une nouvelle fois: "Oui, on tue, mais avec discernement".

Le journaliste qui rapporte ce récit ("Journal da Tarde", de São Paulo, du 26 novembre 1968), témoigne ainsi de l'existence de l'Escadron de la Mort au Brésil. Il ajoute: "Les inspecteurs de police de São Paulo, enthousiasmés par l'Escadron de la Mort de Rio, se rendent dans cette ville pour apprendre ses techniques et les appliquer ici". L'Escadron de la Mort continue à sévir, malgré le retentissant procès actuellement intenté contre la section de São Paulo.

défense des policiers au moment de la déposition du témoin numéro un de l'accusation, le P. Gerald Manzeroll.

Le procès est toujours en cours. Le procureur vient d'ailleurs de demander la détention préventive du commissaire Fleury, dans les termes suivants: L'attitude de ce policier est un signal d'alarme sociale de la plus forte intensité, en raison de la position qu'il occupe dans l'appareil répressif de l'Etat où il demeure dans l'exercice plénier de ses activités conjointement avec les autres membres de son équipe. La gravité de l'affaire et ses implications politiques sont d'une importance évidente tant pour les autorités judiciaires que pour le gouvernement.

La demande de détention préventive du commissaire Fleury n'a pas été acceptée. On annonce déjà que le procès de l'Escadron de la Mort va passer sous juridiction militaire, sans doute pour "enterer" l'affaire.

DERRIERE LA POLICE, LE REGIME

Les accusations du procureur sur l'implication de policiers dans le trafic de drogues ont profondément contrarié le président de la Commission spéciale d'enquête sur les cas d'enrichissements illicites, M. Castro Sampaio. Ce dernier s'est plaint officiellement auprès du secrétaire d'Etat à la Justice, le colonel Mello, de ce que le procureur ait utilisé des rapports de "caractère secret". A quoi M. Hélio Bicudo s'empresse de répondre par lettre pour manifester sa "surprise" devant ce reproche "difficile à comprendre".

A cette escarmouche s'ajoutent les déclarations du gouverneur de l'Etat de São Paulo, M. Abreu Sodré. Au cours d'une émission de télévision, au début du mois de décembre dernier, il déclare en effet que "l'Escadron de la Mort n'existe pas comme groupe constitué". C'est du pur sensationnalisme. Puis, procédant par allusion, il critique vivement les agissements du juge Nelson Fonseca et du procureur Hélio Bicudo, qui restent bien sagement dans leur maison "avec une dizaine de gardiens de la paix devant la porte" pendant que des policiers vont se faire tuer dans les favelas.

Par ces déclarations, le gouverneur prétend ramener l'affaire de l'Escadron de la Mort à de simples échanges de coups de feu entre la police et les gangsters. Sa version est à peine différente de celle de M. Hely Meirelles, son secrétaire d'Etat à la Justice, selon lequel il ne s'agit que de rivalités entre bandes de "marginaux".

Le discrédit jeté sur le travail des juges par le gouverneur et sa prise de position en faveur des policiers accusés provoquent de vives réactions. Des journalistes s'élèvent publiquement contre "l'interférence profondément malheureuse dans les activités du pouvoir judiciaire" (Journal da Tarde du 14 décembre 1970). De son côté, l'Association des procureurs publie une motion de solidarité envers les collègues mis en cause par le chef de l'Exécutif.

L'épisode vient ainsi renforcer le malaise déjà existant depuis des années devant l'évidence de l'omission des Pouvoirs publics dans cette ténébreuse affaire.

Il est clair que le procès de l'Escadron de la Mort n'est pas seulement celui des abus de la police. Il est aussi, par ricochet, le procès du régime. On comprend, dans ces conditions, que l'inquête grandisse dans les milieux du ministère de la Justice à Brasília et dans les hauts échelons militaires et civils de l'Etat de São Paulo. Le commissaire Fleury qui est au centre de ce procès a déjà donné les preuves de sa redoutable efficacité. Il a offert au régime les têtes de Carlos Marighela et de Joaquim Ferreira. On compte beaucoup sur lui pour neutraliser les autres grands noms de l'opposition clandestine armée. Il ne se laissera certainement pas condamner sans avoir fait payer un lourd tribut aux autorités politiques et militaires.

(1) On appelle "marginal" au Brésil toute personne vivant en marge de la société établie. Dans le cas présent, il s'agit des délinquants de droit commun.

Les juges qui, par réaction contre la perversion qui a gagné les forces de l'ordre, et par sens de leur responsabilité devant l'histoire, ont eu le courage d'affronter les vices inhérents à un système de gouvernement, parviendront-ils à mener leur tâche à terme? Ils savent les risques qu'ils courent. S'ils réussissent, ils compromettent sérieusement les fondements politiques du régime. S'ils échouent, ils en assurent la proscription professionnelle ou la suppression physique pure et simple. Le même sort est réservé aux victimes qui ont réussi à sortir vivantes des embuscades de l'Escadron de la Mort et aux témoins d'accusation dans le procès actuellement en cours.

Les lecteurs pensent à "Z". Les Brésiliens, eux, n'ont pas vu le film qui a été interdit à l'importation. Mais ils en vivent l'histoire.

Lutte sans merci aux "coquerelles orientales", dans le port

Par Jos.-L. HARDY

Sur les instructions du Service municipal de santé, le cargo norvégien "Finse", amarré au quai du hangar 26, dans le port

de Québec, a été mis sous surveillance et des exterminateurs de bestioles sont au travail pour détruire toutes les "coquerelles orientales" qui pullulent dans les cales et les cabines du navire.

C'est à la suite de la découverte de ces insectes, mesurant jusqu'à plus d'un pouce de longueur, que les débardeurs de Québec ont saisi les autorités du

port et le Service de santé de la situation.

Des gaz toxiques ont été soufflés dans les trois cales ainsi que dans tous les secteurs pouvant renfermer les "coquerelles" en provenance d'un port africain. Ce n'est probablement pas avant demain matin que le déchargement du navire pourra se poursuivre. Le navire est arrivé à Québec, dimanche, avec un chargement de câbles et de cordes de toutes grosseurs.

A la suite des ordres qui lui ont été donnés, le capitaine du navire a communiqué avec l'agence Kirk Steamship, à Montréal, et un groupe d'exterminateurs de la firme "Pestroy" est arrivé de la Métropole. Les quatre hommes se sont mis au travail. L'équipage a dû évacuer les lieux et toutes les issues ont été fermées le plus hermétiquement possible.

Les exterminateurs de la compagnie Pestroy estiment

que la durée de l'extermination totale peut être d'au moins 24 heures. A 3h, cet après-midi, ils devaient être fixés sur les résultats.

Electricien toujours dans un état critique

Des internes ainsi que des infirmiers et infirmières de l'hôpital Saint-François - d'Assise ont ramené, en fin de semaine, un ouvrier qui a pris un choc sur un fil de 25.000 volts, dans la cour de l'institution. M. Francis Lemieux, 34 ans, employé de la firme Adéard Laberge, a été ramené à la vie grâce à des massages du coeur, et à la respiration artificielle.

M. Lemieux, qui demeure au 48 rue des Bosquets, à Beauport, est toutefois dans le coma, et son état reste critique. L'homme travaillait sur un échafaud lorsqu'il a pris le choc.

D'autres incendies criminels éclatent dans Québec et la région

Par Lucien LATULIPPE

L'épidémie d'incendies criminels, qui fait rage à Québec et dans la région depuis quelque temps, s'est poursuivie hier soir. Les pompiers ont été mandés, vers 20 h 45, sur le boulevard Charest, près de la rue Saint-Roch. Le feu venait d'éclater à deux endroits dans une maison qui a été incendiée, il y a quelques années, et qui est encore debout bien qu'elle soit juste bonne à démolir.

Les sapeurs québécois ont constaté que l'incendie avait été allumé à l'étage et au rez-de-chaussée. Quatre lances ont servi à maîtriser les flammes, et, vers 21 h 20, tout était redevenu normal.

Mercredi dernier, le feu a causé des dommages assez élevés dans une maison de la rue Vitré. L'enquête a révélé que l'incendie avait été allumé à l'extérieur du tambour arrière.

Quelques heures plus tard, une vieille maison inhabitée était détruite en bordure du boulevard Montmorency, au pied de la rue Champfleury.

A CHARLESBOURG

Rappelons que, tôt samedi, deux maisons en construction ont été incendiées, à Charlesbourg. L'enquête a révélé, hier, que le feu avait été mis à l'extérieur des deux bâtiments.

L'une d'elles s'élevait dans la 10e Avenue Est, non loin de la 80e Rue. Elle devra être démolie et reconstruite. Les dommages sont estimés à \$10.000. L'autre est située sur le boulevard Mathieu, à moins d'un mille de la première.

Les enquêteurs de la Sûreté du Québec et de Charlesbourg ont établi que l'incendie avait été allumé dans un tas de morceaux de bois de construction, placé en arrière de la maison

de la 10e Avenue. Du papier goudronné et du papier ordinaire ont été utilisés pour provoquer l'incendie. Hier, les enquêteurs ont constaté que le moteur d'une polisseuse à béton qui avait été laissée dans le sous-sol de cette maison avait disparu et l'on présume qu'il a été volé.

A la maison du boulevard Mathieu, le feu a été allumé sur le bord du solage, et il s'est propagé à la grande d'un mur. Alertés par un automobiliste, les pompiers sont accourus pour constater que l'incendie s'était étendu de lui-même on ne sait pour quelles raisons. Il était 1 h 30, samedi matin, et le second sinistre a éclaté une heure plus tard.

A LORETTEVILLE

La police de Loretteville a également à faire face à des incendies d'origine suspecte depuis trois semaines. La semaine dernière une vieille maison inhabitée a été détruite sur les terrains de l'usine de filtration de la ville de Québec. Il y a eu, de plus, un début d'incendie dans une maison de rapport en construction. Une grange qui servait d'entrepôt et le kiosque du Centre de loisirs ont été rasés. Une semaine auparavant et la semaine précédente, le feu avait éclaté dans un garage privé. La seconde fois, le bâtiment avait été rasé.

Lévis appliquera plus efficacement la prévention des incendies

La ville de Lévis est maintenant dotée d'un règlement qui lui permettra d'appliquer plus efficacement la prévention des incendies. Cette décision a été prise par le conseil municipal de cet endroit, lundi soir.

Il n'existait auparavant aucune mesure permettant aux sapeurs de cette municipalité de prévenir l'incendie. Désormais, il leur est possible de visiter tout terrain ou toute habitation pouvant être un foyer d'incendie. Le Service des incendies s'est vu investir de l'autorité nécessaire pour ordonner le nettoyage d'un terrain ou pour faire

re respecter certaines normes d'entreposage.

D'autre part, le conseil a demandé à l'ingénieur municipal d'entreprendre la préparation des plans qui serviront au prolongement du service d'adjudication dans la rue Vicent-Chagnon. La création de la polyvalente oblige un tel prolongement.

Enfin, le conseil a accusé réception du désir de la Chambre de commerce de voir les habitants de Lévis garder une lumière allumée, le soir, à l'intérieur de leur domicile. La raison? Tout simplement pour faire voir qu'il y a de la vie!

faits divers

Suites fatales d'un accident, à La Durantaye

Linda Saint-Pierre, 14 ans, fille de M. et Mme Rosario Saint-Pierre, de La Durantaye, a succombé, hier, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, aux blessures subies, dimanche soir, lorsqu'elle fut happée par une automobile. La tragédie s'est produite à la sortie de l'école paroissiale alors que l'adolescente circulait, à bicyclette. Les agents du poste de la SQ, à Montmagny, font enquête.

Vols, assaut et tentatives de vol, à Québec et à Sainte-Foy

Plusieurs vols ont été signalés à la police de Québec et de Sainte-Foy, en fin de semaine. Un des plus considérables a été commis à la mercerie Liguori Carmichael, sur le boulevard Neilson, à Sainte-Foy. Deux maisons de la rue Triquet ont aussi été visitées, et il y a eu vol d'argent et d'objets, représentant une valeur totale de \$1.500 environ.

A Québec, des cambrioleurs ont pénétré dans la teinturerie Québec, sur le boulevard Hamel, chez Grace Prénatal, rue Saint-Jean, dans le Café Martinet, sur la 4e Avenue, à la laiterie Arctic, sur le boulevard Charest, et dans l'établissement Dorchester Radio-TV.

Amnésique retracé, à La Péraide

Un Québécois du quartier Les Saules porté disparu, a été retrouvé dans son automobile, dimanche après-midi, par les agents de la Sûreté du Québec. La Péraide, l'homme, qui souffre d'amnésie, avait laissé son domicile, jeudi soir, en disant qu'il se rendait à un garage. Depuis lors il n'avait pas été revu. Dans leur inquiétude, les membres de la famille avaient lancé un appel à la Sûreté du Québec. A la suite d'une information lancée sur les ondes du réseau général de la SP par le sergent Louis McClish, le sexagénaire était localisé, dans sa voiture en stationnement, à La Péraide.

Effractions et vols, à Québec

Des cambrioleurs se sont introduits dans le Comité de l'Air 10, au 435 du Roi, et dans l'édifice Samson-Fillion, rue Saint-Paul, au cours de la nuit dernière. La police enquête sur ces deux effractions.

COUPEUR POUR CHEMISES D'HOMMES OCCASION EXCEPTIONNELLE

Nous avons un poste intéressant pour un homme compétent pour prendre charge de l'atelier de coupe de notre fabrique de chemises d'hommes de belle qualité à Montréal. L'homme qu'il nous faut, doit pouvoir se consacrer entièrement à son travail. Il doit pouvoir travailler sous surveillance et se tenir en relations constantes avec la direction. Il doit bien connaître son métier, doit pouvoir faire les "repères", classer et faire des patrons, et diriger le personnel.

C'est une occasion exceptionnelle pour quelqu'un qui désire améliorer son sort tout en travaillant pour la fabrique de chemises la plus progressive du Canada. Si vous êtes actuellement chef coupeur ou coupeur adjoint dans une grande entreprise voici l'occasion d'améliorer votre situation.

Ecrire en toute confiance à:

DEPT 3958, LE SOLEIL

POMPES ET SYSTEMES D'EAU

Pour une pompe neuve, vous n'aurez aucun annui avec un système bien choisi et installé par des experts.

Quelle que soit la marque ou le modèle de votre système de pompe à eau, pour toute réparation ou vérification, nos mécaniciens sont toujours à votre service. Leur travail consciencieux vous évitera bien des ennuis.



W. HAYFIELD & Fils Ltée

370, 4e RUE, LIMOILLOU, QUEBEC 3 — TEL.: 524-1238 - 2244

LE RENARD ET LES CORBEAUX



DEVANT TANT DE SI BONNES PROPOSITIONS, ROSE DÉCIDE D'ALLER VOIR QUELQU'UN DE FIABLE: SON CONSEILLER DU TRUST ROYAL

JE VOUDRAIS QUE MON ARGENT ME RAPPORTE DES INTÉRÊTS ÉLEVÉS TOUT EN ÉTANT PLACÉ DANS UN EN DROIT SÛR.

AU TRUST ROYAL, VOUS N'AVEZ QUE L'EMBARRAS DU CHOIX. NOS FONDS A, B, C ET M VOUS PERMETTENT DE TIRER LE MEILLEUR PARTI POSSIBLE DE VOTRE ARGENT. ET COMME NOUS AVONS 70 ANNÉES D'EXPÉRIENCE DANS LE DOMAINE, VOUS FAITES AFFAIRE AVEC DES GENS RECONNUS.



Gros lot, héritage, augmentation de salaire... l'argent tombe du ciel de plus d'une façon! Mais au lieu de le dépenser d'un seul coup ou de courir la chance de tout perdre dans un placement hasardeux, c'est plus logique d'aller consulter quelqu'un de fiable et de reconnu: son conseiller du Trust Royal. C'est un spécialiste. La plupart des problèmes financiers, il sait comment les résoudre. Ainsi notre gagnante a investi son "gros lot" dans les fonds sous gestion du Trust Royal: fonds A composé principalement de valeurs américaines et fonds C composé d'actions ordinaires et de valeurs convertibles canadiennes qui permettent tous deux d'augmenter efficacement la valeur de votre capital; fonds B: obligations et débiteures, et fonds M: placement hypothécaire qui eux, rapportent des intérêts très élevés. Quatre moyens sûrs de faire fructifier rapidement son argent. Vous voulez en savoir plus long. Venez au Trust Royal discuter avec votre conseiller. Il se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.

Trust Royal

Biens administrés: plus de \$10 milliards.

Au Trust Royal...vos biens se portent bien.

Bureaux à Québec: Edifice Trust Royal, 1120 chemin St-Louis, Sillery — 681-7241 / Centre d'achat Place Laurier, Ste-Foy — 656-9660
Autres bureaux à Montréal, Trois-Rivières et Sherbrooke, et par tout le Canada.

Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-Dépôts du Québec.

Comprenant également les postes transmis par câble			
(4) Québec CFRC-TV	(3) Burlington WCAX-TV	(10) Montréal CFTM-TV	De 6 P.M. jour de publication et horaire complet du lendemain. (c) Emission couleur
(5) Québec CKMI-TV	(7) Sherbrooke CHLT-TV	(12) Montréal CFCF-TV	
(11) Québec CBVT	(8) Mt. Washington WMTW-TV	(13) Trois-Rivières CKTM-TV	
LE MARDI 15 JUIN 1971			
P. M.			
6.00 (5) Dateline		9.00 (4) Théâtre des vedettes	
(3) World of Sports		(10) L'homme de fer c	
(4) Les joyeux naufragés c		(5) Men at law c	
(7) Troisième édition		(7) (11) (13) Moi et l'autre c	
(8) News		(12) The Val Doonican	
(10) Madame est servie c		9.30 (7) (11) (13) Portrait d'une	
(11) Les lois de la brousse		personnalité de la chanson	
(12) Pulse		(4) Sous mon toit c	
6.15 (3) Weatherwise		(3) All in the family c	
(7) C'est mon opinion		10.00 (4) (10) Cherchez le magot c	
(7) Edition sportive		(3) CBS reports c	
6.25 (3) Newstime		(5) Civilisation c	
6.30 (13) Le 13 vous informe		(8) Marcus Welby, M.D. c	
(11) Le téléjournal		(12) The Barbara McNair show c	
(4) Panoramonde		(7) (11) (13) Prenez le volant	
(7) L'Homme de fer c		10.30 (10) Le 10 vous informe c	
(8) Beat the clock c		(4) Le magazine c	
6.35 (5) Truth or consequences c		(7) (11) (13) Le téléjournal c	
6.40 (11) 24 heures c		10.50 (7) (11) (13) Nouvelles du sport c	
6.55 (11) Nouvelles du sport c		11.00 (10) La couleur du temps c	
7.00 (4) Madame est servie c		(7) (11) (13) Son et images c	
(3) News		(4) Heure exquise:	
(5) The Pierre Berton show c		"Le souffle de la violence" c	
(8) To tell the truth c		(3) Channel 3 night beat c	
(10) Le 10 vous informe c		(5) (12) News c	
(11) Dossier		(13) Ciné-soir:	
(12) Tuesday movie:		"Amour sans lendemain"	
"Seargent deadhead" c		(8) 11 P.M. Report c	
(13) Tarzan c		11.10 (10) En pantoufles:	
7.30 (11) La Dynastie des Forsythe:		"Aux yeux du souvenir"	
"Le propriétaire"		11.18 (12) Pulse	
(3) The Beverly Hillbillies c		11.22 (5) Viewpoint	
(5) The world tomorrow c		11.30 (3) The Merv Griffin Show c	
(8) (12) The mod squad c		(5) After eleven:	
(10) Mannix c		"Curse of the Voodoo"	
(7) Avec André Guy c		(7) (11) (13) Atome et Galaxies c	
8.00 (5) It was a very good year c		(8) The Dick Cavett Show c	
(4) Mannix c		11.45 (12) Tuesday movie:	
(3) Green Acres c		"Edge of hell"	
(7) Ca prend un voleur c		12.00 (7) (11) Ciné-Club:	
(13) Claude Blanchard c		"Le premier maître"	
8.30 (3) Hee Haw c		A. M.	
(5) Telescope 71 c		12.35 (10) Dernière édition	
(8) Movie of the week:		1.30 (12) University of the air	
"Dr. Cook's garden" c		2.00 (12) Montreal bulletin board	
(10) Symphonien c			
(11) La soeur volante c			
(12) Nashville North c			
LE MERCREDI 16 JUIN 1971			
A. M.			
7.00 (3) News c		4.00 (7) (11) (13) Ulysse et Oscar c	
7.45 (8) Morning Report		(3) The David Frost Show c	
8.00 (3) Captain Kangaroo c		(4) Marionnettes c	
(8) Farm report c		(5) The galloping gourmet c	
8.30 (8) The cattanooga cats c		(8) Password c	
(7) Première édition		(10) Robin des bois	
8.35 (7) Ciné-matin:		(12) Bewitched c	
"Les Tanks arrivent"		4.30 (5) Drop-In	
9.00 (3) The Mike Douglas Show c		(10) Les bananas splits c	
(8) Crazy Kat c		(7) (11) (13) Picolo c	
9.30 (8) Morning movie:		(8) The early show:	
"Dance with me Henry"		"Helen of Troy"	
9.40 (11) Aujourd'hui à CBVT		(lère partie) c	
9.45 (11) En mouvement		(12) Lassie	
(13) Leçons de beauté c		5.00 (7) Walt Disney présente c	
9.50 (4) Dessins animés c		(4) Papa a raison	
10.00 (3) The Lucy Show c		(5) The Pink Panther Show c	
(7) (11) (13) Film c		(10) Bonanza c	
10.05 (4) Bonne journée c		(11) Walt Disney présente c	
10.10 (10) Horaire-Bienvenue		(12) Truth or consequences c	
10.15 (10) Mini-annonces c		(13) Cinéma de 5 heures:	
10.30 (3) The Beverly Hillbillies c		"Tanganyika"	
(5) The Friendly giant c		5.30 (3) Gomer Pyle USMC c	
(10) Au petit matin c		(4) La famille Stone	
(7) (11) (13) Pépino		(5) The Beverly Hillbillies	
10.35 (4) Robin des bois		(8) The 5.30 Report	
10.45 (5) Chez Hélène		(12) Beat the clock c	
11.00 (3) Family Affair c		6.00 (5) Dateline	
(4) Au bout du fil c		(3) World of Sports c	
(5) Sesame street c		(4) Zorro	
(7) (11) (13) Linus c		(7) Troisième édition	
(8) The movie game c		(8) News	
11.20 (12) Montreal bulletin board		(10) Madame est servie c	
11.30 (3) Love of life c		(11) Gorri, le diable c	
(8) That Girl c		(12) Pulse	
(7) Les Bananas splits		6.15 (3) Weatherwise	
(10) Super Héros		(7) C'est mon opinion	
(11) Richard Coeur de lion		6.20 (7) Edition sportive	
11.35 12 The Lucille Rivers show c		6.25 (3) Newstime	
(13) Zagulath 0013		6.30 (4) Panoramonde	
11.45 (13) Les petites annonces		(7) Mes trois fils c	
(12) University of the air		(8) Beat the clock	
P. M.		(11) Le téléjournal c	
12.00 (3) Where the heart is c		(13) Le 13 vous informe	
(4) Palmarès c		6.35 (5) Truth or consequences c	
(7) Minirama		6.40 (11) 24 heures c	
(13) Le 13 vous informe		6.55 (11) Nouvelles du sport c	
(10) Midi-Montréal c		7.00 (4) Madame est servie c	
(8) Bewitched c		(3) News	
(11) La vie qui bat c		(5) The Pierre Berton show c	
12.10 (13) Les petites annonces		(7) Arsène Lupin	
12.15 (12) News c		(8) To tell the truth c	
12.25 (3) News c		(10) Le 10 vous informe c	
12.30 (3) Search for Tomorrow c		(11) Format 30	
(4) L'actualité c		(12) The Pierre Berton Show c	
(7) Deuxième édition		(13) Mannix c	
(8) A world apart c		7.30 (3) Men at law c	
(12) Hercules		(5) Don Messer's Jubilee c	
(11) Histoire d'une ville		(8) The Courtship of	
(13) Rue principale		Eddie's father c	
12.45 (7) C'est mon opinion		(10) Enquêtes spéciales c	
(7) Midi-sport		(12) From a bird's - eye view c	
(4) De tout, de tous c		(11) Que sera sera c	
(3) One O'Clock Weather c		8.00 (4) Symphonien c	
(5) All my children c		(5) (7) (11) (13) Baseball c	
(7) Au coeur du temps c		(10) Les grandes productions:	
(10) Ciné-mercredi:		"David et Bethsabée" c	
"Le gorille vous salue bien"		(8) Room 222 c	
(12) Cinéma:		(12) Bewitched c	
"Dans la tanière de l'ennemi"		8.30 (3) To Rome with love c	
(12) Magic Tom c		(4) Les grandes productions:	
(13) Les plus beaux films:		"Doux oiseau de jeunesse"	
"L'enfer d'El Alamein"		(8) The Smith Family c	
1.03 (3) Across the Fence		(12) The Saint c	
1.15 (3) The Lucille Rivers Show c		9.00 (3) Medical center c	
1.20 (4) Dessins animés c		(8) Love on a Rooftop c	
1.30 (3) As the World Turns c		9.30 (12) Under Attack c	
(5) 55 North Maple c		(8) The Immortal	
(4) Ciné-western:		10.00 (3) Hawaii five-0 c	
"Fort 11"		(10) Toute la ville en parle c	
(8) Let's make a deal c		10.30 (7) (11) (13) Le téléjournal c	
(12) Man Trap c		(4) Ministère de la Voirie	
2.00 (3) Love Is A Many		spécial c	
Splendored Thing c		(5) Vacation Canada c	
(5) Double exposure		(8) NFL Action c	
(7) Pour vous Mesdames c		(10) Le 10 vous informe c	
(8) The Newlywed Game c		(12) McGowan and Co. c	
(12) The Pierre Berton show c		10.45 (4) Heure exquise:	
(3) The Guiding Light c		"Sa dernière nuit d'amour" c	
(5) Peyton Place c		10.50 (7) (11) (13) La politique	
(8) The Dating Game		Provinciale: L'Union nationale	
(10) A vous de jouer c		11.00 (8) 11 P.M. Reports	
(11) Pensez vite c		(7) (11) (13) Nouvelles du sport c	
(12) Famous jury trials c		(3) Chanel 3 night beat c	
(13) Pour vous Mesdames		(5) (12) News c	
(3) The Secret storm		(10) La couleur du temps c	
(4) (10) Pour vous Mesdames c		11.10 (7) (11) (13) Festival du	
(5) Take thirty		cinéma canadien:	
(7) (11) (13) Femmes d'aujourd'hui		"Patricia et Jean-Baptiste"	
(8) General Hospital		(10) En pantoufles:	
(12) Another world c		"Pour l'amour du ciel"	
3.30 (3) (5) The Edge of Night c			
(8) One Life To Live c			
(12) Trouble with Tracy c			
HORAIRES ET PROGRAMMATION EN COULEUR SUJETS A CHANGEMENTS SANS AVIS			

HORAIRES ET PROGRAMMATION EN COULEUR SUJETS A CHANGEMENTS SANS AVIS I

métro-québec

PAR JOSEPH VOISARD



Futur reine mondiale du "Bon maintien" ?

La reine du Carnaval d'hiver de Québec en 1970, Danielle Guy, 20 ans, vient d'accéder à un nouveau titre monarchique. Elle a en effet été proclamée reine du "Bon Maintien" 1971, à l'occasion d'un spectacle, dans la Métropole, sous les auspices du Syndicat professionnel des chiropraticiens. Ce splendide succès lui vaudra de représenter le Canada dans un concours international, à Indianapolis, le 22 juillet, pour le choix d'une reine mondiale du "Bon Maintien". Sa Majesté apparaît ci-dessus avec une grande vedette du hockey, John Ferguson, des "Canadiens" de Montréal, qui était membre du jury avec d'autres personnalités, dont Ken Dryden, le fameux gardien de l'équipe championne de la Ligue aussi. Le Dr Guy Pouliot, de Québec, a présenté Danielle aux acclamations d'une assemblée sélecte groupée pour la circonstance au Château Champlain, de Montréal. Les chiropraticiens organisent, chaque année, des grands concours dont l'objet est d'encourager les jeunes filles en général à porter attention à leur posture physique et d'éveiller le public à l'importance d'un bon maintien pour la santé, sans doute, comme aussi pour la bonne apparence et l'épanouissement de la personnalité. "Posture, musculature, charme et personnalité" des candidates retiennent évidemment l'attention des juges lors des épreuves du concours.

L'hommage populaire au Sacré-Coeur

Le cardinal Maurice Roy, le clergé et les fidèles de la région perpétueront, vendredi, la tradition de l'hommage populaire au Sacré-Coeur, implantée, à Québec, au début du siècle, par un grand apôtre oblat, le Père Victor Lelièvre. Ce prêtre prestigieux s'éteignit, il y a quinze ans, cette année, à Jésus-Christ, œuvre qu'il avait lui-même fondée, après plus d'un demi-siècle de dévouement apostolique, à Québec et sur tout le continent nord-américain. La fête du Sacré-Coeur offrira, durant une longue période, chaque année, dans les rues de la capitale, le spectacle émouvant de grandes foules en prières convergeant vers un reposoir géant. La procession fut supprimée plus tard, et la population s'assemblait au parc Victoria pour une véritable veillée d'armes. Cette manifestation de foi collective se déroulera, vendredi, au Colisée, ce qui permet d'ignorer les risques de pluie. La soirée débutera à 9 heures par un concert sacré offert par la chorale de la paroisse Saint-Benoît, sous la direction de M. Léonce Michaud. La célébration de la Parole suivra de 9 heures 30 à 10h30. Le curé d'Orsainville, l'abbé Henri Giguère, donnera l'instruction. Le chef de l'Église à Québec officiera à la messe concélébrée à 10h30 et prononcera l'homélie. Le curé de Saint-Benoît, l'abbé Marcel Rainville, animera la cérémonie que commentera sur les ondes, l'abbé Jean-Marie Brochu. Des confessionnaux seront installés autour de la vaste enceinte afin de permettre à tous de participer au banquet eucharistique.

Nos jeunes ne boudent pas l'altruisme

Plusieurs personnes ont tendance à faire des procès sans appel aux jeunes à propos de tout et de rien. On accuse ceux-ci de cultiver de façon générale l'égoïsme et de faire preuve habituellement d'exigences abusives. Que ces accusations puissent être justifiées dans certains cas n'est pas impossible. Des faits

viennent fréquemment, d'autre part, montrer que nos jeunes ne manquent pas d'altruisme et savent servir quand ils sont véritablement motivés. A preuve, par exemple, ces quelque vingt milliers de garçons et de filles qui ont accepté une marche exténuante, récemment, pour venir en aide au Tiers-Monde. Un citoyen nous signale, aujourd'hui même, le cas d'une jeune fille d'à peine vingt ans, qui travaille, depuis déjà trois ans, dans un restaurant de banlieue pour sustenter ses cinq frères et sœurs orphelins de père et dont la mère est malade par surcroît. Carole parle de sa vie sans amertume. Elle accepte le boulot et renonce aux plaisirs de son âge sans se plaindre. "Je me sens utile à ma famille, et c'est déjà pour moi une compensation suffisante", dit-elle avec le sourire. Carole confesse toutefois qu'elle eut souhaité se payer une petite voiture pour franchir les quelques milles qui la séparent de son travail. "Je devrais attendre parce que la vie coûte assez cher à la maison", ajoute-t-elle avec résignation. Un voyageur qui avait saisi des bribes de cette conversation offrit à la jeune fille un généreux pourboire. "Vous pourriez en mettre une partie au compte de la voiture", ponctua avec bonhomie le généreux client.

Les familles Garon fêtent leur ancêtre

Le docteur Jean-Baptiste Garon, qui vint s'établir en Nouvelle-France le 25 septembre 1746, semble avoir reçu le même traitement qu'Abraham à qui le Maître avait promis que sa progéniture serait nombreuse comme les sables de la mer... Les Garon sont, en effet, légion dans la région de Québec, au Canada et à travers le continent. Des délégations viendront de partout célébrer la mémoire de l'ancêtre commun, le 4 juillet, à Saint-Denis de Kamouraska. Le comité d'organisation a déjà l'assurance d'une participation très nombreuse. Un monument-souvenir sera dévoilé au foyer ancestral de Saint-Denis pour chanter les mérites de l'illustre aïeul. Ce sera l'occasion pour les Garon canadiens et franco-américains de fraterniser véritablement et de glorifier l'œuvre de leur ancêtre commun. Le docteur Jean-Baptiste Garon épousa Françoise Boucher, une année après son arrivée en Nouvelle-France, soit le 17 juillet 1747. De leur union naquirent douze enfants. Une volumineuse documentation établit que le nombre de ses descendants approche les cinq

Saviez-vous qu'il est préférable de se servir de 2 shampooings ?

Chaque personne devrait faire usage en alternance de deux shampooings ou, du moins, de deux solutions de conditionnement capillaire.

Cette précaution vous permet de vous assurer une chevelure riche et soyeuse, de vous protéger contre la chute excessive des cheveux et de contrôler efficacement les pellicules.

Deux nouveaux shampooings médicamenteux à usage jumelé.

Tête à Tête a été pensé, conçu et formulé pour répondre à cet équilibre naturel du cuir chevelu.

Tête à Tête pour cheveux gras et Tête à Tête pour cheveux secs et normaux, utilisés régulièrement et en alternance, agiront efficacement

sur votre chevelure pour en assurer le conditionnement, le contrôle des pellicules et la régularisation de la sécrétion des huiles. Bref, Tête à Tête procure à vos cheveux cette beauté que vous recherchez dans vos moments de Tête à Tête.



Offre spéciale de lancement

Procurez-vous le nouvel emballage jumelé chez votre pharmacien et profitez d'une offre spéciale de lancement, pour un temps limité, dans la région de Québec.



milliers. Ceux-ci essaieront au pays, de la Gaspésie à la Colombie Britannique, et aux États-Unis, de la Californie à la Floride. Cette grande famille pionnière s'est acquis un immense

crédit aux yeux de l'Eglise et de l'Etat. Plusieurs de ses membres ont servi et servent toujours avec grand prestige dans les diverses carrières et dans toutes les sphères d'activités.



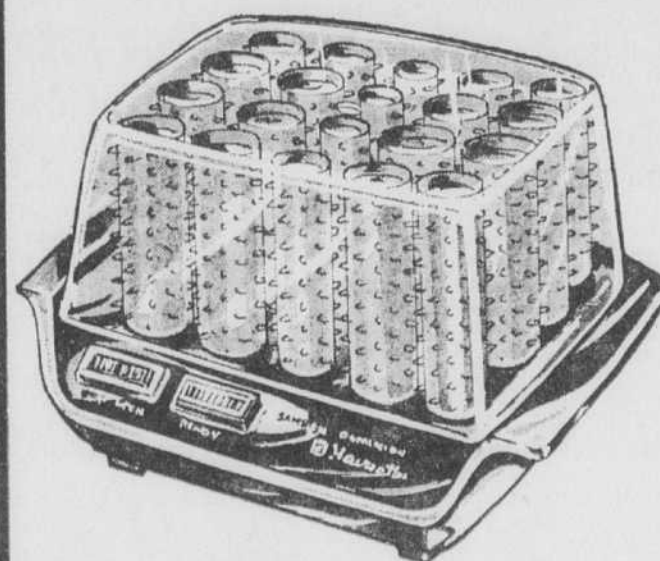
ECOULEMENT D'ENTREPOT

LE MANUFACTURIER ECOULE SON STOCK D'APPAREILS MENAGERS DE MEILLEURE QUALITE ET PASCAL LES VEND A UN PRIX MARQUE TRES BAS POUR UN ECOULEMENT RAPIDE. VENEZ TOT - LA QUANTITE DE QUELQUES-UNS EST LIMITEE

"SAMSON DOMINION" MODELE 2020 NECESSAIRE A FRISER

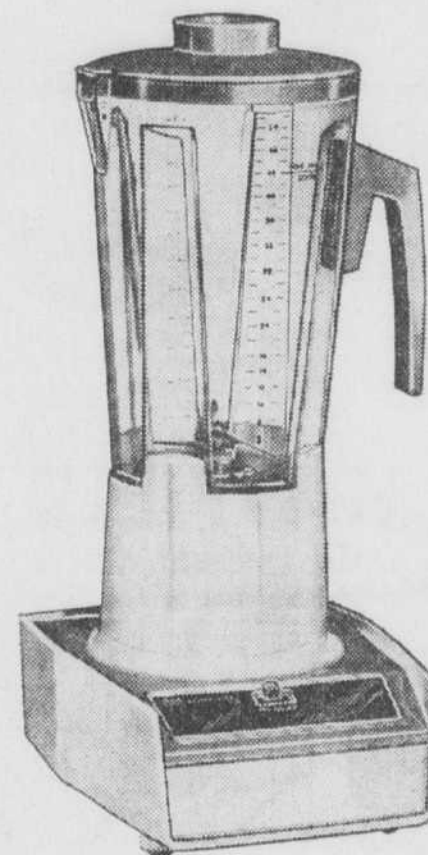
AVEC 20 ROULEAUX

CES ROULEAUX, EN 3 FORMATS, RECOUVRENT DE PLASTIQUE ET EMBOUTIES, PRENNENT SEULEMENT 8 MINUTES POUR CHAUFFER ET POSER. DES PINCES TIENNENT LES ROULEAUX EN POSITION. SIGNAL LUMINEUX ET "PARE" LUMINEUX VOUS INDIQUENT QUE LES ROULEAUX SONT PRETS A ETRE UTILISES.



PRIX PASCAL

\$12.88

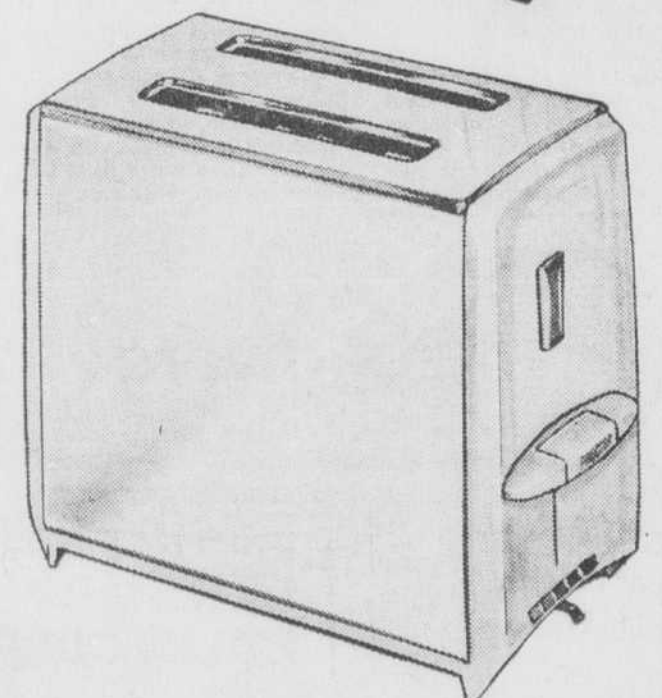


NOUVEAU ET EXCITANT MELANGEUR A 2 VITESSES "PROCTOR-SILEX" — MODELE 83053

POUR LA PREPARATION SPECIALE DES METS. RECIPIENT DE 56 ON. EN PLASTIQUE AVEC BEC. LAMES EN ACIER INOXYDABLE. IL CONCASSE LA GLACE. INTERRUPTEUR A L'AVANT POUR CONTROLER LA VITESSE. PIEDS ANTIDERAPANTS EN CAOUTCHOUC.

PRIX PASCAL

\$13.88



GRILLE-PAIN DELUXE

2 TRANCHES - ENTIEREMENT AUTOMATIQUE "PROCTOR" MODELE 20341

CE GRILLE-PAIN COMPLETEMENT THERMOSTATIQUE VOUS GARANTIT DES ROTIES BRUNES - DOREES A TOUT COUP — PANNEAUX AUX BOUTS A CADRE BLANC ET CHASSIS ENTIEREMENT DE CHROME.

PRIX PASCAL

\$11.88

Le véhicule équilibré

Pour ceux qui recherchent l'équilibre en tout, le juste milieu entre la "Bug" et la "Benz", voici le véhicule équilibré. Une voiture qui tient le coup, ne demande qu'un minimum d'essence et d'entretien, et qui témoigne d'une esthétique et d'une excellence technique comparables aux limousines les plus luxueuses. C'est la nouvelle Peugeot 304. Un intérieur attrayant recouvert de tapis, des sièges capitonnés et moelleux et complètement inclinables, une place étonnante ainsi qu'un coffre spacieux.

Avec sa traction avant, la Peugeot 304 fait preuve d'une tenue de route exceptionnelle: elle aborde les virages les plus étroits avec une rare aisance, et sa suspension

à quatre roues indépendantes maintient le châssis daplomb en tout temps. Les pneus à carcasse radiale et la direction à crémaillère vous donnent une adhérence dans les virages aussi stable et précise qu'en ligne droite. Et face au risque inévitable, lorsqu'il faut freiner brusquement, ne craignez point — la Peugeot 304 est équipée de freins à disque assistés à l'avant. Garnitures en acier inoxydable tout autour et jusqu'à 30 milles au gallon. Prenez la route dans un véhicule équilibré. Faites donc l'essai. La nouvelle Peugeot 304: bien plus qu'un simple instrument de transport... à un prix qui n'a rien de renversant.



PEUGEOT 304 PERFORMANCES POUR PROFESSIONNELS

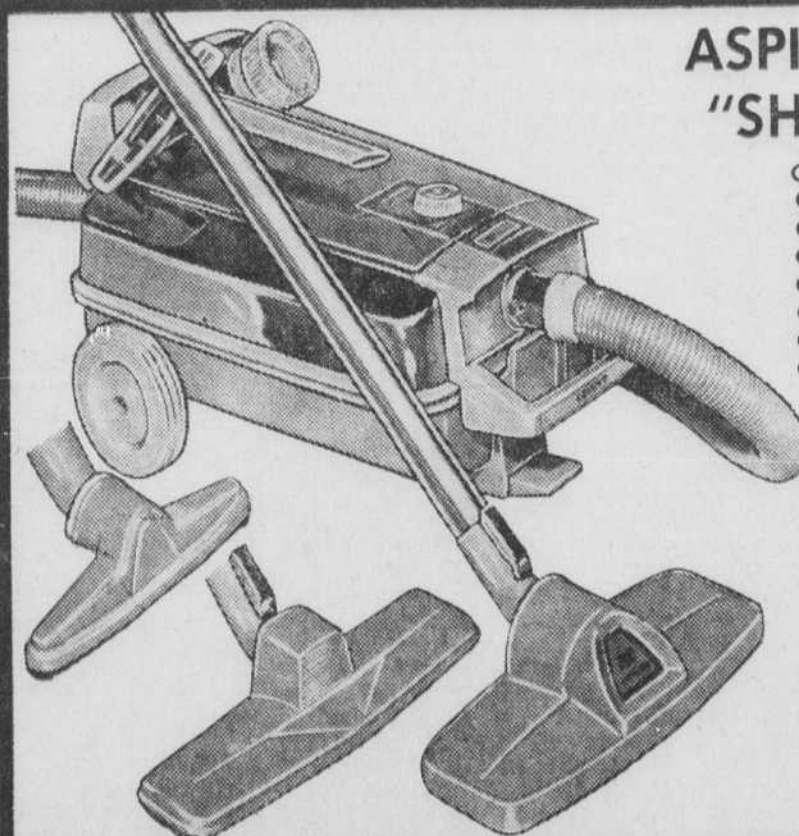
QUEBEC: Garage Bolduc Inc., 1365 Chanoine-Morel, Sillery, tél.: 688-9114; CHARLESBOURG: Laurent Méthot Inc., 1000, 47e Rue Est, Québec, tél.: 626-9112; LEVIS: Lachance Auto Enr., boul. Kennedy, Lévis, tél.: 837-8897; JONQUIERE: Fortin & Fortin Ltée, 762 rue St-Dominique, tél.: 547-9087 ou 547-9317; ST-GEORGES DE BEAUCHE: Garage Lionel Morin, 37 boul. Lacroix, tél.: 228-3831; RIVIERE-DU-LOUP: Garage Windsor (Pommerleau), 287 Témiscouata, tél.: 862-3586; RIMOUSKI: Garage Ernest Landry, 423 boul. Jessop, tél.: 723-8466; ST-PATRICE: Blais Autos Parts, St-Patrice-de-Beaurivage, tél.: 596-2322; MATANE: Dcmis Service Gulf, 97 av. D'Amours, tél.: 562-3501; AMOS: Trudel S/Station, 781 Route 45, tél.: 732-4700; ROUYN-NORANDA: Garage Mantha, Evain, tél.: 762-1405; VAL-D'OR: St-Amand Auto Body, 171 boul. Miljours, Lac-Lemoyne, tél.: 824-2265.

ASPIRATEUR DE LUXE "SHETLAND-LEWYT"

- BEC PROFOND A ACTION BATTEUR
- REBOINAGE AUTOMATIQUE DU CORDON
- COMMANDE PAR CADRAN A 3 POSITIONS
- INTERRUPTEUR A COMMANDE AU PIED
- ENSEMBLE DE 8 ACCESSOIRES AVEC SUPPORT
- GARANTIE DE 5 ANS SUR LE BOYAU
- GARANTIE DE 3 ANS SUR LA MACHINE

PRIX PASCAL

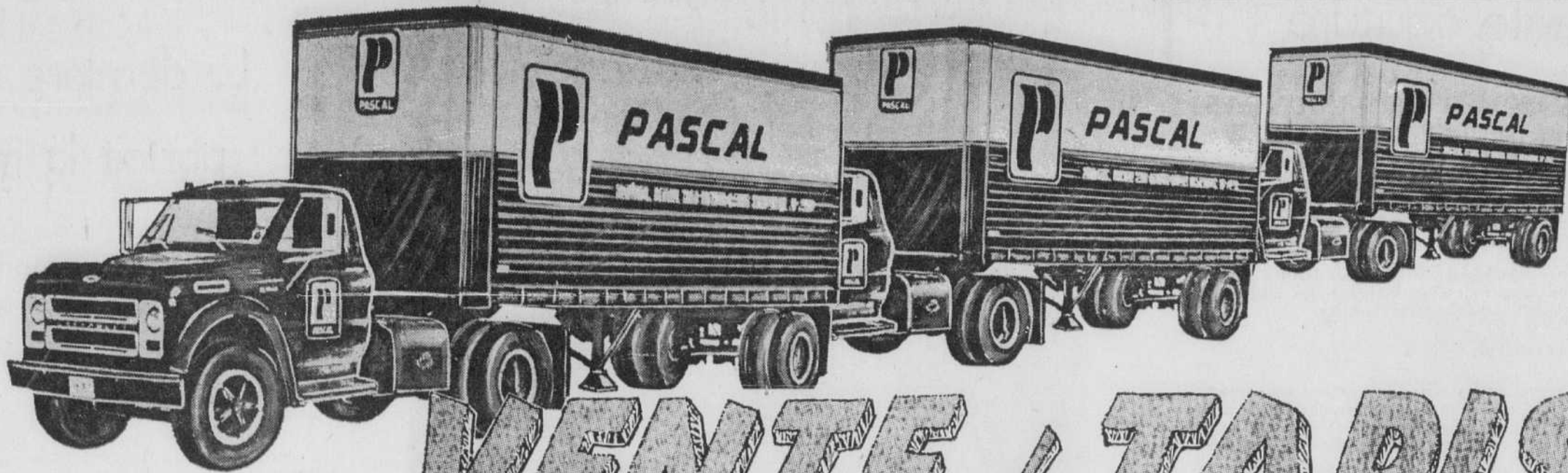
\$49.95



CENTRE D'ACHATS DE LA PLACE LAURIER STE-FOY, QUEBEC. TEL.: 653-9307

CHARGEX

VENEZ CONSTATER NOS BAS PRIX

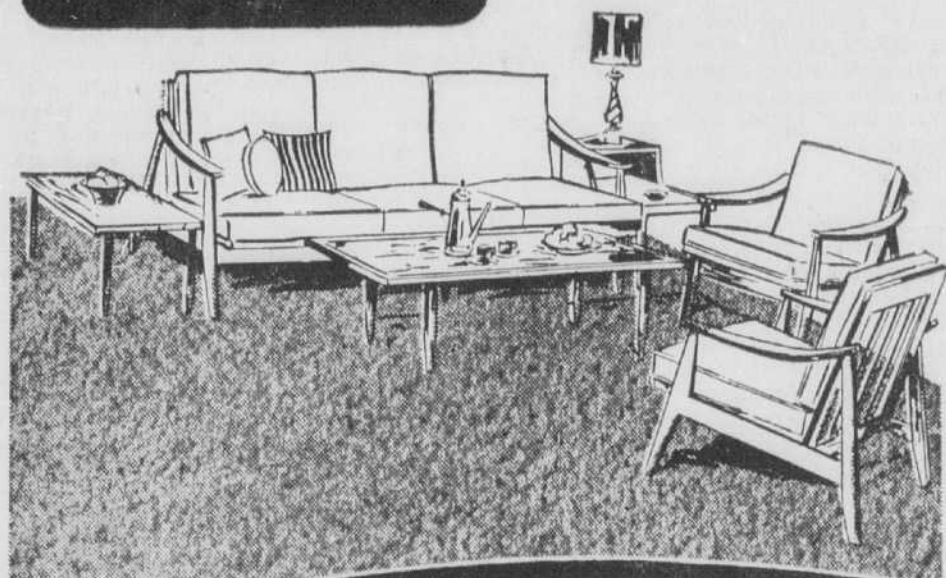


VENTE de TAPIS

A PLEINS CAMIONS

NOS PLUS BAS PRIX A CE JOUR SUR
LES TAPIS BROADLOOM-OZITE et FORMAT DE PIECE

PRIX DE VENTE EN VIGUEUR DU 15 AU 23 JUIN INCL.



TAPIS RAYONNE FORMAT DE PIECE A ENDOS CAOUTCHOUTE

NE NECESSITE AUCUN SOUS-TAPIS
BORDES DE SERGE TOUT LE TOUR
NE S'EFFILOCHERA PAS
6 NOUVELLES COULEURS DECORATIVES
OR ESPAGNOL - VIN - BLEU VERT
VERT AVOCAT - ACAJOU OU HABITANT

6' x 9'
PRIX PASCAL
\$21⁹⁵
CHACUN

9' x 12'
PRIX PASCAL
\$40⁹⁵
CHACUN

TAPIS 9' x 12' VISCOSE "CANDY STRIPE"

A POILS RAS - ENDOS CAOUTCHOUTE

PRIX PASCAL **\$35⁹⁵** ch.

PRIX DE VENTE **\$29⁹⁵** CHACUN

TAPIS FORMAT DE PIECE

DUPONT 100%

FILAMENT NYLON CONTINU
ENDOS CAOUTCHOUTE, BORDES DE SERGE TOUT
LE TOUR — 4 COULEURS DECORATIVES
VERT MOUSSE - BLEU PAON - FLAMME - TOPAZ

6' x 9'
PRIX PASCAL
\$26⁹⁵
CH.

9' x 12'
PRIX PASCAL
\$49⁹⁵
CH.

TAPIS DE COULOIR 36" DE LARGE **\$4²⁹** VERGE LIN.

ECOULEMENT DE L'IMPORTATEUR

TAPIS WILTON

100% LAINE

FABRIQUE EN ITALIE

FORMAT APPROX. 9' x 12'

PRIX PASCAL \$99.97 CHACUN

PRIX DE VENTE **\$85⁰⁰** CHACUN

TAPIS ORIENTAUX IMPORTES

24" x 48"	36" x 64"	48" x 72"	6' x 9'
\$3⁹⁵ CH.	\$8⁹⁵ CH.	\$12⁹⁵ CH.	\$33⁹⁵ CH.

TAPIS ORIENTAUX DE COULOIR POUR APPAREILLER

27" DE LARGE	\$3²⁵ VERGE LIN.	36" DE LARGE	\$4⁵⁰ VERGE LIN.
--------------	------------------------------------	--------------	------------------------------------

CATALOGNE

CARPETTES

22" x 36" **\$1⁹⁷** CH.

CHEMIN DE COULOIR

28" DE LARGE **\$1⁷⁹** VERGE LIN.

BOUTS DE BROADLOOM

12" x 18" **17¢** CHACUN

BROADLOOM DE PREMIERE QUALITE

AVEC COUSSIN CAOUTCHOUTE A HAUTE DENSITE INCORPORE A L'ENDOS

NYLON DUPONT

ENDOS CAOUTCHOUTE
A HAUTE DENSITE
DEUX TONS
FILAMENT CONTINU
6 COULEURS DECORATIVES

PRIX PASCAL **\$5⁸⁸** VGE CA.

PELUCHE DE NYLON

ENDOS CAOUTCHOUTE
A HAUTE DENSITE
6 COULEURS
DECORATIVES

PRIX PASCAL **\$6⁹⁵** VGE CA.

NYLON A POILS LONGS

ENDOS CAOUTCHOUTE
A HAUTE DENSITE
7 COULEURS
DECORATIVES

PRIX PASCAL **\$7⁹⁵** VGE CA.

RATEAU PEIGNE "SHAGETTE"

14" DE LARGE - 32 DENTS
LE MOYEN FACILE DE
BOUSSOUFLER LES TAPIS
A POILS LONGS, AIDE A
CONSERVER L'APPARENCE
ORIGINALE DE VOS TAPIS.

PRIX PASCAL
\$4⁹⁵ CH.

Tapis
D'INTERIEURS
ET EXTERIEURS

Ozite

TAPIS D'INTERIEUR "OZITE"

AVEC ENDOS CAOUTCHOUTE A HAUTE DENSITE INCORPORE - IDEAL
POUR LA CHAMBRE A COUCHER - CUISINE- CHAMBRE FAMILIALE -
SALON - SOUS-SOL - FAITES-LE VOUS-MEME ET ECONOMISEZ.

DURATEX 100% POLYPROPYLENE

3' ou 6' de large - 6 couleurs décoratives.

PRIX PASCAL	PRIX DE VENTE	\$3⁴⁴ VGE CA.
\$3.95 vge ca.		

OZITE "CAROL COURT" 100% POLYPROPYLENE - IMPRIME

6' OU 12' DE LARGE - 3 COULEURS DECORATIVES

PRIX PASCAL	PRIX DE VENTE	\$5⁴⁴ VGE CA.
\$5.95 vge ca.		

OZITE "STYLE TREND" 100% NYLON - IMPRIME

6' ou 12' DE LARGE - 6 COULEURS DECORATIVES

PRIX PASCAL	PRIX DE VENTE	\$6³³ VGE CA.
\$6.95 vge ca.		

TAPIS D'EXTERIEUR OZITE

IDEAL POUR ESCALIER EXTERIEUR - BALCON ET PATIO

"DUVAL"

6' DE LARGE
6 COULEURS DECORATIVES
PRIX PASCAL \$2.95 vge ca.

PRIX DE VENTE **\$2⁶⁶** VGE CA.

"TOWN-N-TERRACE"

6' OU 12' de large
6 COULEURS DECORATIVES
PRIX PASCAL \$5.75 vge ca.

PRIX DE VENTE **\$5²²** VGE CA.



"FUTURISTIC" LE CHEF DE LA LIGNEE OZITE

100% NYLON - IMPRIME
12' DE LARGE - 10 COULEURS DECORATIVES
PRIX PASCAL **\$8.75** vge ca. PRIX DE VENTE **\$7⁷⁷** VGE CA.

ECONOMISEZ \$2⁰⁰ PAR PQT



"CHARM STEP" DE OZITE

FIBRE DE NYLON 12" x 12"
TUILES A POILS LONGS
AVEC DOS ADHESIF, LAVABLE, EX-
CLUSIF "KLEEN & KUNG". RESISTE
COMPLETEMENT AUX TACHES ET
NE SE DECOLORE PAS. VOTRE
CHOIX DE 5 COULEURS DECORA-
TIVES.

PRIX PASCAL **\$6⁹⁵** LE PAQUET DE 6 TUILES
PRIX DE VENTE **\$4⁹⁵** PQT 6 TUILES

CENTRE D'ACHATS DE LA
PLACE LAURIER
STE-FOY, QUEBEC

TEL.:
653-9307

VENEZ ET VERIFIEZ
NOS BAS PRIX

haute couture

COLLECTION D'IDÉES NOUVELLES ET DE SECRET DE COUTURE PAR LE COUTURIER DALE CAVANAGH

Aujourd'hui: les maillots de bain et les tissus extensibles

Il n'y a pas si longtemps, lorsque vous désiriez vous faire un maillot de bain, vous étiez limitée à des modèles très classiques fabriqués dans des cotons lavables.

Le tableau a changé.

Avec le nouveau tissu extensible, incluant les tissus faits de fils élastiques, et avec l'aide de la machine à point zigzag, vous pouvez maintenant coudre des maillots de bain exactement semblables à ceux que vous voyez dans les boutiques de vêtements de plage.

Si vous n'avez pas de machine à point zigzag, vous pouvez quand même réussir, mais à ce moment, la technique n'est pas la même.

Presque tous les tissus extensibles et plusieurs tricots conviennent à la fabrication de vêtements de plage, aussi longtemps qu'ils passent l'épreuve de l'eau, du chlore, du sel, du soleil, et même de l'huile à bronzer.

Mais soyez prudente. Certains tricots étirent jusqu'à deux fois leur grandeur quand ils sont mouillés. Ne les utilisez pas.

Les tissus faits de fil synthétique sont parfaits pour la fabrication d'un maillot de bain parce qu'ils séchent rapidement. Quant aux tissus extensibles, ils ont l'avantage d'assurer un confort complet. Le tissu extensible fait de fil spandex est avantageux parce qu'il moule et maintient bien la silhouette.

Quel que soit le tissu que vous choisirez, lavez-le toujours avant de le tailler. C'est un truc de professionnel qui vous permet d'examiner comment le tissu réagit à l'eau. Dans le cas du spandex, le lavage permettra de faire disparaître certaines petites taches qu'on voit parfois de-ci de-là.

Lavez aussi tous les autres éléments entrant dans la fabrication du maillot. Avant d'acheter ces éléments, assurez-vous qu'ils supporteront le chlore et le sel. Un élastique non traité tend à perdre son élasticité s'il est mouillé très souvent.

Plusieurs patrons de maillots de bain sont conçus uniquement pour les tissus extensibles. Cette spécification est habituellement indiquée sur l'enveloppe du patron.

N'utilisez pas un patron conçu pour des tissus extensibles quand le tissu que vous utilisez ne l'est pas. Vous n'arriverez jamais à un bon résultat. Le contraire est aussi vrai.

Il est difficile de choisir la bonne grandeur de patron quand il s'agit des tissus extensibles. Les tissus extensibles n'étirent pas tous de la même façon. Certains prennent peu d'extension, d'autres beaucoup.

La meilleure façon de déterminer la grandeur de patron à acheter est de se guider sur les grandeurs du prêt-à-porter. Si le tissu est très extensible, utilisez une grandeur petite; s'il est très résistant, un patron plus grand. Comme toute, vous ne connaîtrez véritablement la grandeur à choisir qu'après avoir fait votre premier maillot. Pour le second, vous saurez désormais quelle grandeur choisir.

Si vous avez le tronc long et que vous allongez habituellement vos patrons, vous aurez probablement à ajouter environ 3-4 de pouce à votre patron de maillot, en plus de l'allonger un peu à l'épaule. La longueur de l'épaule peut cependant être ajustée quand celle-ci est cousue.

De même, si habituellement vous modifiez le buste de vos patrons, vous aurez aussi à le faire dans le cas d'un costume de bain.

La longueur du tronc ne pose pas véritablement de problème dans le cas d'un deux-pièces et aucun dans le cas d'un bikini.

Droits réservés Spadea Syndicate et Le Soleil.



DERNIERE COLLECTION — Ce mannequin porte une robe de soirée estivale, en organdi blanc, ceinturée de bleu. Cette robe faisait partie de la dernière collection de la regrettée Coco Chanel. On prévoit que la Maison de Chanel continuera inchangée, malgré la disparition de sa fondatrice. (Photo PC)

La dernière collection Chanel portait la marque de Coco

Par MARGARET NESS

PARIS (PC) — La dernière collection de la regrettée Coco Chanel fut sans contredit le point culminant des présentations parisiennes d'avant l'été, et on peut affirmer que tous les modèles qui ont défilé — environ 90 — portaient indubitablement la marque de leur créatrice.

La collection Chanel a été présentée dans le salon où se trouve toujours le célèbre escalier, reflété par une série de miroirs étroits. Les spectateurs ont pris plaisir sur les traditionnelles chaises dorées et les mannequins, de longues jeunes femmes élancées, sont apparus dans l'encadrement d'une arche, dorée également.

La collection était remarquable par le nombre des plis, depuis le pli couteau jusqu'au large pli plat à effet de panneau, et comme les mannequins parisiens balançaient les hanches plus que ne le font les mannequins canadiens, les plis étaient d'autant plus en évidence.

La plupart des tailleurs et des robes étaient juste au-dessous du genou, et c'est cette longueur qui semblait avoir été adoptée, pour le printemps, les femmes élégantes de Paris rencontrées sur les boulevards.

Plusieurs des tailleurs de la collection étaient faits d'un tweed bosselé, qui, selon les experts, sera la grande vogue pour l'automne. L'un de ces

tailleurs était beige, la couleur favorite de Chanel, et était orné d'un gros nœud de chiffon. Un autre, en tweed lavande, était accompagné d'une blouse verte et également, certains tailleurs avaient une vague allure militaire et étaient garnis d'épaulettes.

LE SOIR

Pour l'après-midi, des robes à manches longues, en soie imprimée dans des tons très doux, ainsi que des robes longues à la cheville, en organdi et en mousseline, pour le soir. Très peu de noir: une robe de crêpe, sur laquelle se posait une cape à trois volants.

Chanel ne faisait jamais de croquis de ses créations. Elle

choissait tout simplement les tissus et expliquait ses idées à ses experts coupeurs. Par conséquent, on prévoit que la maison Chanel continuera comme par le passé, en dépit de la disparition de sa fondatrice.

Pas très loin de là, Yves Saint-Laurent présentait sa collection, dans son petit salon rempli de miroirs. La première pièce de la collection était un ensemble composé d'une jaquette très ajustée, en gabardine noire, accompagnée d'une jupe verte à plis et d'une blouse en crêpe de Chine couleur bronze. Les jaquettes présentées par Saint-Laurent avaient des revers hauts et larges, et là encore on pouvait remarquer la présence de nombreux plis, dans des robes à longueur de cheville.

Certains cancers sont attribuables aux rayons du soleil

HONEY HARBOR, Ont. (PC) — Dans les pays africains le refus d'accepter la mode des shorts et minijupes vient peut-être du fait que certains cancers sont attribuables au contact des rayons de soleil ardent sur l'épiderme.

C'est ce qu'a déclaré le Dr J.N.P. Davies, professeur en pathologie à l'Institut médical d'Albany, dans l'Etat de New-York.

Il s'adressait aux 260 délégués réunis à la Conférence canadienne sur le dépistage du cancer, tenue à Honey Harbour, en Ontario.

"L'attitude des Africains en ce qui concerne ces vêtements féminins de dimension réduite, costumes agréables à porter dans les régions tempérées, peut provenir de différentes raisons, mais elle est comprise par tous ceux qui s'intéressent à la prévention du cancer," d'expliquer le conférencier.

L'ENVIRONNEMENT

Il a été démontré que 80 pour cent des différents types de cancer sont provoqués par des conditions d'environnement, indiquant de ce fait la possibilité de prévenir cette maladie, a souligné le Dr Davies.

Il a rappelé les nombreux cas de cancer à la hanche gauche, parmi les femmes de l'Ouganda, attribuables à la coutume de porter un long vêtement fixé sur le côté gauche.

L'incidence du cancer de la peau, à la tête et au cou des Africains blancs de l'Ouganda, a considérablement diminué quand un chirurgien de la région leur a fait porter des chapeaux à très larges bords, a raconté la conférencière.

Comme preuve de l'influence de l'environnement, il a précisé que l'incidence des différents d'immigrants se transforme pour devenir celui du nouveau pays après deux ou trois générations.

Nouvelles salles

pour réceptions, congrès, etc.
pouvant accueillir de

10 à 200 personnes et même plus

bien à leur aise, dans un décor moderne et fonctionnel, agréablement climatisé

HOTEL LE VOYAGEUR

2250, BOUL. STE-ANNE

réservez maintenant 661-7701

Le banquier d'Elizabeth devra-t-il manger son chapeau?

LONDRES (AFP) — Le banquier de la reine Elizabeth devra-t-il manger son chapeau? C'est la question que l'on se pose à Londres après le pari lancé par M. John Colville, directeur de la fameuse banque "Coutts and Co", où la souveraine a son compte courant.

Entrant à son tour dans la controverse qui a éclaté sur l'état des finances de la reine, M. Colville estime que la fortune personnelle de sa royale cliente ne dépasse pas aujourd'hui deux millions de livres et il a promis de manger son chapeau s'il se trompait. Perspective probablement indigeste, car M. Colville ne se rend jamais à son travail autrement vêtu que du classique pantalon rayé, de la veste noire, du col cassé et... du chapeau melon.

Le directeur de Coutts and Co est particulièrement offensé de l'édition à sensation écrite le mois dernier par l'ancien ministre travailliste "Dick" Crossman dans l'hebdomadaire de gauche New Statesman et où il critiquait la reine d'avoir "le culot royal" de demander une augmentation de salaire alors que l'Etat lui verse annuellement la bagatelle de 475.000 livres nets d'impôts et qu'elle possède une fortune personnelle qui se monterait à 100 millions de livres.

C'est la qu'intervient M. Colville, qui accuse M. Crossman et ses disciples de "considérer l'impertinence comme une obligation sociale" en même temps qu'un moyen de faire grimper le tirage de leur hebdomadaire. Selon le directeur de Coutts and Co, qui fut pendant quatre ans, de 1941 à 1944, le secrétaire privé de la reine avant qu'elle ne monte sur le trône, il est

difficilement pensable que la fortune royale atteigne une telle somme, et M. Crossman, dit-il, ferait mieux de se baser sur des probabilités plutôt que de spéculer à partir d'hypothèses.

"Je n'ai aucun accès aux comptes de la fortune royale, affirme M. Colville, mais mes estimations reposent sur les faits historiques. Les difficultés financières de la monarchie ont commencé lorsque Georges III, qui était sans le sou, fit don au Parlement des domaines royaux en échange du versement d'un revenu fixe annuel. Georges IV fut un dépensier extravagant et laissa William IV puis la reine Victoria presque ruinés.

INVESTISSEMENTS

Mais grâce à des économies soigneuses, elle laissa à Edouard VII environ 500.000 livres. Même si Georges V avait réussi à quadrupler cette somme, il n'aurait pu avoir beaucoup plus de trois millions de livres à partager entre ses quatre fils. Il n'aurait certainement pas su savoir que le duc d'York lui succéderait plus tard et lui laisserait une part plus grande de l'héritage."

En ce qui concerne la fortune de la reine Elizabeth le banquier royal admet que, grâce à des investissements prudents, elle puisse atteindre maintenant environ deux millions de livres. "Bien sûr, admet M. Colville, la souveraine possède des œuvres d'art de très grande valeur, mais elles appartiennent au patrimoine national, et les vendre serait totalement impensable. Quant à demander des détails à la reine sur ses revenus personnels, ce serait d'une impertinence rare", ajoute M. Col-

ville, qui espère que la commission "ad hoc" chargée d'examiner l'opportunité du relèvement de la liste civile royale ne tiendra pas compte des revenus privés de sa majesté.

En tout état de cause, le direc-

teur de Coutts and Co déclare qu'il ne serait pas surpris, "si la pompe et les cérémonies qui entourent le président de la République française coûtaient autant que celles de la monarchie britannique".

VENTE DES IMPRIMES

Prolongée jusqu'au 19 juin

Imprimé de jersey.....	40%
Imprimé de soie.....	40%
Imprimé de coton.....	40%
Imprimé de toile.....	40%
Imprimé de laine.....	40%
Imprimé de velours.....	40%
Coton suisse brodé.....	30%

SOIE BRUTE INDIENNE

SOIERIES et TISSUS
LOEWIG

52, Côte de la Fabrique, Qué. Tél.: 523-1109

Le magasin est ouvert pendant la vente vendredi, jusqu'à 9 heures p.m.

Let the sunshine in.

Profitez des prix "soleil" pour agrandir votre univers en apprenant une autre langue.

Ce sera un été
tout à
votre avantage.

Téléphonez-nous.

529-6161

Berlitz®

Cours de langues vivantes
Service de traduction

Québec, 500, Grande Allée, Tél.: 529-6161. Chicoutimi, 152, rue Racine, Tél.: 549-7474. Ouvert en semaine jusqu'à 22h. Le samedi jusqu'à 13h.

Parce que j'aime
papa...

je lui suggère
le toupet-postiche
fait-sur-mesure

O'SCOPE

99⁰⁰ à 350⁰⁰

Notre boutique présente une collection complète. Les prêts-à-porter ou les faits-sur-mesure interprétés en fibre synthétique ou en véritables cheveux italiens.

Le modèle CHAIRMAN: perruque faite de fibre synthétique de longueur moyenne, sans séparation. 35⁰⁰

Un rendez-vous bien masculin. Notre spécialiste, monsieur Simard, sera à votre disposition.

CENTRE-VILLE, rez-de-chaussée. Tél.: 529-7351.

Le Syndicat
DE QUÉBEC

1
COPENHAGUE

2
LA BARBASSE

3
LONDRES

4
LOS ANGELES

5
MIAMI

6
NASSAU

7
PARIS

8
VANCOUVER

9
VIENNE

10
ZURICH

Le 20 Juin, ce sera la Fête des Pères... profitez-en pour déposer vos fac-similés avec vos nom, adresse et numéro de téléphone dans la boîte-destination de votre choix.

EN 1971: DESTINATION PLACE LAURIER!

Transport (2 personnes)
par AIR CANADA

Séjour (1 sem.)
VOYAGES LAURIER

CONTRIBUTION DE
DEL RANO PROPRIETAIRES
DE PLACE LAURIER

10 voyages
attribués
en novembre 71
à l'occasion
du 100^e anniversaire
de Place Laurier

Grève possible dans le transport public à Québec

Le transport en commun dans la Vieille Capitale pourrait être complètement paralysé si aucune entente n'intervient d'ici la fin du mois entre la Commission du transport de la Communauté urbaine de Québec et quelque 400 chauffeurs et employés de garage de la CTCUQ.

Ces derniers, membres du Syndicat des employés du transport public du Québec-métropolitain et des syndicats des employés de garages de l'autobus de l'Est du Québec Inc. (CSN), ont rejeté à l'unanimité les dernières offres patronales et déci-

dé de recourir à la grève, le 28 juin, si aucune entente n'intervient entre-temps.

Une rencontre a été convoquée pour aujourd'hui.

Le conciliateur dans ce conflit, M. Roland Marcoux, dont le mandat s'est terminé le 8 juin, a néanmoins convoqué les parties à une ultime séance de conciliation, aujourd'hui, au ministère du Travail, afin d'éviter une deuxième grève du transport public en moins de trois ans.

Au niveau des chauffeurs, la

grève impliquerait les ex-employés de la compagnie Boischat, Québec Autobus Limitée et Autobus Limitée. Au niveau des garages, les ex-employés de Québec Autobus et Autobus Boischat seraient touchés.

La négociation traîne en longueur depuis le mois de juin 1970 et le différend subsiste sur toutes les clauses monétaires de même que certaines clauses normatives, telles que droits de gérance, sous-contrats, apprentissage, avancement, régime de sécurité sociale, arbitrage et durée de la convention.

Injonction contre les employés de Sani-Metal

par Gilles BOIVIN

Une injonction a été émise, hier soir, par le juge Paul Michelon, de la Cour supérieure, enjoignant aux employés de la compagnie Sani-Metal, de Québec, de cesser tout piquetage devant les locaux de cette entreprise, dans la rue Arago.

L'injonction stipule que les employés ne devront participer à aucune activité de piquetage devant cette usine tant et aussi longtemps que la cause n'aura pas été entendue en Cour supérieure.

Les quelque 20 employés de la firme Sani-Metal avaient dressé des lignes de piquetage devant les portes de l'usine à la suite du lock-out dont ils sont l'objet depuis jeudi dernier.

Aucune rencontre n'est prévue entre les deux parties à ce conflit avant le 2 juillet. Les représentants syndicaux des employés membres d'un syndicat affilié à la Fédération de la métallurgie (CSN) et la partie patronale doivent alors se rencontrer en présence du conciliateur Roger Pilote.



M. Cournoyer nomme M. Yvan Dansereau enquêteur dans le conflit de l'Hydro

L'enquêteur spécial nommé hier, par le ministre québécois du Travail, M. Jean Cournoyer, pour déterminer les causes du conflit qui sévit actuellement à l'Hydro-Québec a rencontré aujourd'hui les comités patronal et syndical d'évaluation des tâches.

L'enquêteur spécial, M. Yvan Dansereau, un haut fonctionnaire du ministère du Travail, doit étudier les divers points du conflit et en faire rapport directement au ministre Cournoyer.

Ce rapport, qui serait rendu public, pourrait être soumis au ministre dès cette semaine en raison de la situation tendue qui prévaut dans les relations de travail à l'Hydro-Québec et de l'urgence d'en arriver à un compromis.

M. Dansereau devait prendre connaissance des positions des deux comités d'évaluation aujourd'hui afin de se familiariser avec le problème.

Le ministre du Travail avait rencontré séparément, hier, les dirigeants de l'Hydro-Québec et les représentants syndicaux des 4,200 ouvriers qui se sont mis en grève pendant quatre jours, la semaine dernière.

Les résultats de ces entretiens n'ont pas été révélés. M. Cournoyer aurait tenté, croit-on, de déterminer les raisons qui ont poussé les ouvriers à quitter le travail. Ceux-ci voulaient protester contre les lenteurs des négociations au sujet de leur reclassement.

Les 12,012 travailleurs de l'Hydro étaient de retour à leur poste, hier.

Une injonction, émise par un magistrat et valable jusqu'à jeudi prochain, les obligeait d'ailleurs à reprendre le travail. L'injonction déclarait la grève illégale parce que contrevenant aux termes du contrat collectif de travail entre l'Hydro et ses employés. Ce contrat expire le 31 décembre de cette année.

Le débrayage avait donné lieu par ailleurs à une manifestation des ingénieurs de l'Hydro - Québec devant le bureau central de la société d'Etat. Ces derniers réclamaient le droit à un contrat collectif de travail et manifestaient ainsi leur appui aux ouvriers.

Conciliateur nommé à la régionale Tardivel

(GB) — Le ministre du Travail et de la Main-d'Oeuvre, M. Jean Cournoyer, s'est rendu à la demande de conciliation des quelque 80 collets blancs et bleus de la Régionale Tardivel, à Donnacona, dont la négociation achoppe depuis plusieurs mois.

M. Roland Martel a été nommé conciliateur dans ce conflit. Les employés de la Régionale Tardivel sont en négociation depuis la mi-mars et selon les porte-parole syndicaux aucun progrès sensible n'a été enregistré depuis.

Le syndicat des employés de la Régionale affiliée au Syndicat Canadien de la Fonction publique, entend aussi protester contre la lenteur des négociations et les tactiques de diversion de la partie patronale.

La Régionale, qui fait partie de la Fédération des commissions scolaires, aurait tenté de retarder la véritable négociation jusqu'à la sanction d'un éventuel projet de loi sur la structure de négociation dans la fonction publique. Ce projet de loi avait été annoncé il y a quelques mois par le gouvernement, mais aucune suite n'y a été donnée depuis.

travail à l'aiguille

A LA MODE PAYSANNE — Utilisez un imprimé "courtepointe" ou cousez ensemble des retailles de tissus de couleurs gaies. Confectionnez ces ensembles de culottes et corsages courts, accompagnés d'une jupe assortie, pour dames et fillettes. Patron numéros 667; tailles pour jeunes filles, 10 - 12; 14 - 16 (500). Numéro 638: tailles pour enfants, 2 - 4; 6 - 8 (\$0.50). Veillez mentionner la grandeur désirée.



Laura Wheeler
Envoyez librement vos nom et adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.
Adresses vos commandes comme suit: SERVICE DES PATRONS, LE SOLEIL, C.P. 1547, QUÉBEC 2.

Prix: 50¢
(AJOUTEZ 15 CENTS POUR ENVOI DE PREMIÈRE CLASSE)
Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste. Les patrons offerts par notre journal ne sont pas remboursables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.
Ces patrons, d'usage facile et rapide, sont en anglais et accompagnés d'un livret français.

Norman & Fils

CENTRE VILLE
PLACE LAURIER
PLACE FLEUR DE LYS

Un trio de pétillants maillots venant d'Israël

A. Deux-pièces en tricot à fin côtelé. Il s'appelle "piknik". Petites formes dans le bustier. Petite culotte moulante sur les hanches. Jaune ou noir. 10 à 16. **\$16**

B. En tricot velouté, un autre deux-pièces tout à fait convaincant. Les bonnets sont bien moulés, la culotte bikini. Mauve, rose ou bleu, acier. 10 à 16. **\$26**

C. Maillot d'une pièce sur le devant et formant deux-pièces à l'arrière. Il se nomme "calcutta". Bustier légèrement rembourré et retenu par un noeud à l'avant. Mauve, rose. 10 à 16. **\$28**

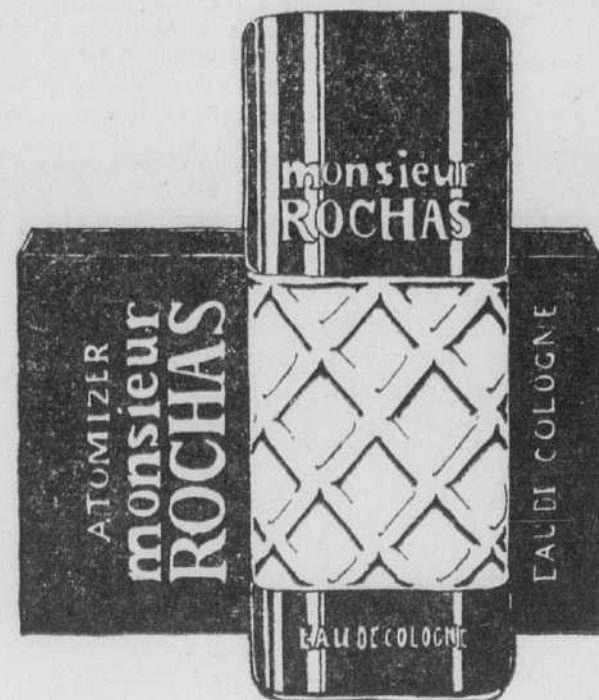
DITES: PORTEZ A MON COMPTE NORMAN

Renfrew ouvert vendredi jusqu'à 9 p.m.

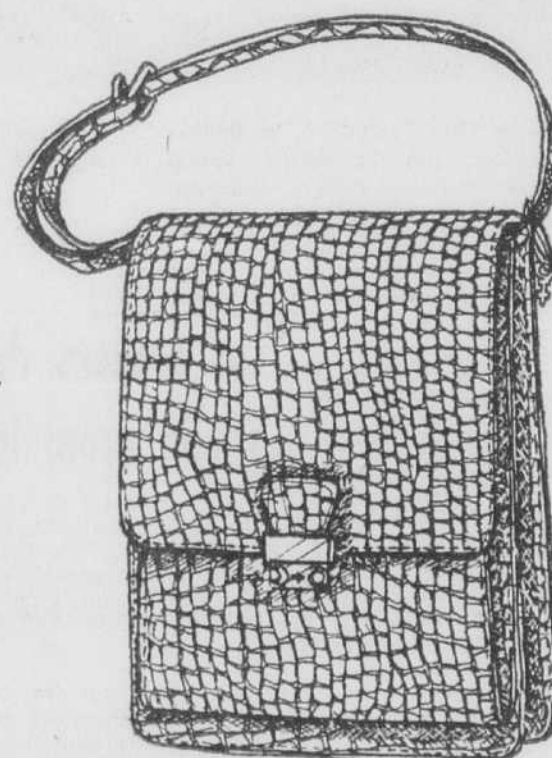
DONNEZ-LUI UN CADEAU DE RENFREW POUR LA FETE DES PERES, LE 20 JUIN



Donnez-lui notre jolie robe de chambre anglaise en confortable coton. Choix d'imprimés. Tailles P.M.G.XG. \$40.



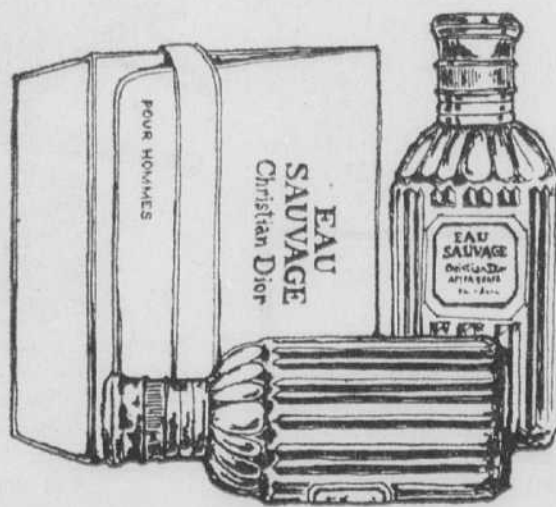
Pour lui... Monsieur Rochas de Marcel Rochas. Eau de Cologne rafraîchissante, \$4 à \$9.50 ou lotion après rasage tonifiante, \$2.75 à \$7



Offrez-lui notre porte-documents de France, en cuir verni pressé-alligator. Avec courroie réglable. Trois poches. Cognac. \$30



Surprenez-le avec une cravate qu'il aurait choisie lui-même... de nos collections de cravates de soie françaises et italiennes de Claudie Rodrigue, Dressy, Givenchy, Pierre Cardin, Jean Patou et Jacques Heim. Des prix de \$8.50 à \$14



De Christian Dior... trousse de voyage "Eau Sauvage": 2 on. de Cologne et 2 on. de lotion après rasage en aérosol. \$8.50



Offrez-lui la détente avec notre chemise en tricot de coton de France. Blanc, marine, bourgogne. P.M.G. \$15.

Un certificat-cadeau Renfrew lui permet de faire lui-même son choix.

Emballage-cadeau de Renfrew sans frais

Boutique pour hommes, au rez-de-chaussée.

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de ville • Place Ste-Foy

2 hrs. station. gratuit Parc-autos Chauveau

Hommage à "Mgr Alphonse-Marie Parent" à la bibliothèque de l'université Laval

Par Monique DUVAL

Poursuivant son programme d'hommage à ses grands disparus, l'organisation des expositions de l'université Laval, a inauguré, au pavillon de la Bibliothèque générale, une exposition "Mgr Alphonse-Marie Parent", ancien recteur.

De cet homme, de ce grand universitaire, on peut parler longtemps et écrire de nom-

breux chapitres, tous directement reliés à la vie de l'université Laval, d'une part et à l'enseignement en général, d'autre part.

Décédé le 7 octobre dernier, à l'âge de 64 ans, Mgr Alphonse-Marie Parent est considéré, aussi bien par ses collègues que par toute la population québécoise, comme un des principaux bâtisseurs de l'université Laval moderne, c'est-à-dire dans ses réalisations les plus tangibles.

C'est à un de ses frères, bibliothécaire à l'université Laval, M. Jean-Baptiste Parent, qu'on a confié le soin de monter cette exposition et de réunir des pièces particulièrement représentatives de l'homme et de son oeuvre.

Ainsi, peut-on suivre la carrière de l'ancien recteur. Tout d'abord, une vitrine contient des photos, des lettres remontant à ses premières années à Saint-Isidore, où il fit ses études primaires; à Sainte-Anne de la Pocatière, où il fit son cours classique et au Grand Séminaire de Québec, où il fut ordonné prêtre. Détail particulier: des prix obtenus au cours de ces années.

Ensuite, on peut voir ses diplômes universitaires, avoisinant les nombreux doctorats honorifiques qu'il devait obtenir de nombreuses universités tant canadiennes qu'américaines et européennes.

Le plus important est celui qu'il obtint à la suite d'un séjour d'études de trois ans à l'Université catholique de Louvain, en Belgique au début de sa carrière. On peut voir ce précieux parchemin et sa thèse qui portait le titre: "L'Épistémologie d'Emile Meyerson". C'était en 1936.

Nous pouvons voir aussi ce qu'on pourrait appeler les grandes années d'activités d'Alphonse-Marie Parent, de retour de Louvain. Tour à tour, on le vit professeur de philosophie au Séminaire de Québec, puis à la

faculté de Philosophie de l'université Laval, secrétaire général de l'université, vice-recteur, recteur de 1954 à 1960, de nouveau vice-recteur et, enfin, doyen de la faculté de Philosophie, poste qu'il occupait au moment où, déjà frappé par la maladie, il dit entrer à l'hôpital où il mourut après quelques jours.

Grâce à des coupures de journaux, à des articles parus dans différentes revues tant universitaires que parauniversitaires, le visiteur de cette intéressante exposition pourra suivre toute la carrière de cet homme éminent à qui on doit, également, une participation intense et efficace à la construction de la Cité universitaire dont les premiers plans remontent aux années 1937.

Une table est entièrement couverte de toutes les publica-

tions, signées complètement ou en partie du nom d'Alphonse-Marie Parent. Aux premiers rangs, figurent les cinq tomes du rapport sur l'enseignement au Québec, rapport qui porte le nom de son président et qui demeurera comme une de ses oeuvres maitresses. On n'oublie pas non plus le même travail qu'il fit avec une commission de la Nouvelle-Ecosse.

Comment évoquer cette figure sans parler des cours d'été dont il fut le fondateur et auxquels il a toujours porté un intérêt spécial? Pour cette raison, les organisateurs de cet "hommage à Mgr Parent" ont décidé de prolonger cette exposition jusqu'à la mi-juillet, soit jusqu'au 12.

Une religieuse du Bon-Pasteur, Soeur J. Lacroix, a fait la bibliographie complète de Mgr Parent. Ce volume est également exposé de même que le sont les médailles, rubans, toges, épitoges, photographies, témoignages au lendemain de sa mort et autres souvenirs qui sont ou seront déposés soit aux Archives du Séminaire ou à la Bibliothèque générale de l'université Laval.

On sait que Mgr Parent a résidé pendant toute sa vie au Séminaire et que, pour lui, ce fut toujours "le coeur et l'âme de sa vie". Il y fut exposé et son service fut chanté dans ce cadre même où il avait vécu et travaillé.



"Hommage à Mgr Parent" à la Bibliothèque générale de l'université Laval. M. Jean-Baptiste Parent montre, ci-dessus, les nombreux écrits de son frère, en particulier le rapport Parent.

Le 28 août 1971

Les anciens de l'école St. Patrick souligneront le départ des Frères

Les anciens élèves de l'école St. Patrick rendront hommage à la communauté des Frères des Ecoles Chrétiennes à l'occasion du retrait définitif de ces enseignants de cet établissement québécois.

On sait qu'à cause des difficultés de recrutement, la maison-mère de cette communauté a décidé de centrer tous ses efforts en certains endroits où la population est plus nombreuse, comme, par exemple à Montréal et à Toronto.

Chaque année, l'Association des anciens qui porte le nom de "St. Patrick Old Boys Association" dont le président est M. Raymond Peters, tient une amicale mais la réunion spéciale qu'on organise pour la fin de l'été, sortira de l'ordinaire et connaîtra un éclat inusité.

Pour bien préparer cette fête, on a formé un comité d'anciens et l'on en a confié la présidence à M. James Halpin. La fête a été fixée aux 28 et 29 août, dates choisies comme étant les meilleures, c'est-à-dire entre la fin des vacances et la rentrée scolaire.

Les Frères, qui ont déjà enseigné à St. Patrick, seront l'objet d'une invitation toute spéciale. On les trouve non seulement dans le Québec mais dans différentes provinces du Canada et même aux Etats-Unis. On croit que leur nombre, aujourd'hui, est dans la cinquantaine.

Quant aux anciens, on établit leur nombre à près de 5,000

mais environ 1,500 sont inscrits comme anciens. Tous seront rejoints par correspondance et l'on espère en grouper entre 400 et 500.

Le programme sera le suivant: samedi 28 août, cocktail suivi d'un dîner au Château Frontenac. Le lendemain, dimanche 29 août, une messe sera célébrée par des anciens élèves de l'école St. Patrick.

Cette messe sera suivie d'une réception à l'école même située rue Salaberry et dont la construction remonte à plus de cent ans.

On trouve des membres de "St. Patrick Old Boys Association" dans toutes les provinces du Canada. On les trouve non seulement chez les Irlandais et chez les Anglais mais également chez les francophones et des gens de différentes nationalités. La plupart sont catholiques, mais l'école recueillait aussi des élèves d'autres religions.

On veut organiser d'autres activités pour ce week-end d'hommage aux Frères mais le programme n'est pas définitif de ce côté.

Au cours d'une conférence de presse tenue, hier, pour annoncer cet événement, on nous a signalé qu'on voulait faire de ces deux jours "la réunion la plus mémorable de toute l'histoire de l'école St. Patrick".

Il n'y aura pas de programme spécial pour les épouses des anciens.

Le sergent Ryan soutient avoir été victime d'un guet-apens

MONTREAL (PC) — Dès son arrestation quand des agents fédéraux ont trouvé 5.6 onces de haschich dans sa voiture le 5 janvier dernier, un policier, le sergent Gerald Ryan, de l'Escouade de la jeunesse de Montréal, a déclaré être victime d'un guet-apens.

Témoignant au procès de Ryan devant jury hier, le caporal Gilles Favreau, de la Gendarmerie royale, a expliqué au juge Peter Shorteno que Ryan paraissait très nerveux au moment de la perquisition de sa voiture,

mais il fut néanmoins coopératif.

Après, les agents fédéraux s'étaient rendus au domicile de Ryan où ils devaient trouver une pipe avec des traces de haschich. Enfin, au domicile de son père où il se rendait souvent, on a trouvé deux contenants avec des traces de "hash".

Jusqu'à son arrestation et sa suspension, Ryan était chargé de visiter les écoles montréalaises pour mettre les enfants en garde contre les dangers des stupéfiants.

ÉPARGNEZ SÛREMENT

7³/₄%

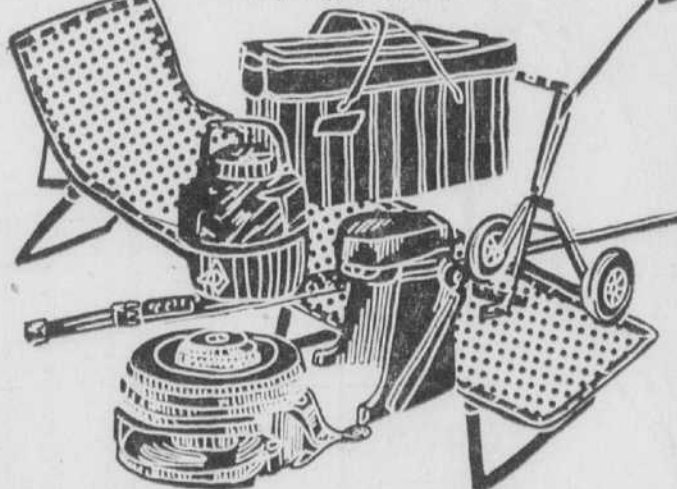
ET "UN PEU PLUS"

FIDUCIE Prêt et Revenu
la seule société de Fiducie
ayant son siège social à Québec

VOUS FAIT CETTE OFFRE PROFITABLE

sur les DÉPÔTS GARANTIS 7³/₄%
(à 5 ans, minimum \$500)
vous obtenez un taux d'intérêt de

PLUS
jusqu'au 30 juin 1971
UN DE CES CADEAUX
(1 par personne)



Presse-jus — Canne à pêche — Moulinet — Matelas pneumatique — Sac de couchage — Glacière Coleman — Cruche Coleman — Poêle Hibachi — Voiture de golf — Lit de camp — Boules de pétanque — Vaporisateur-humidificateur.

Les articles seront en montre à
Place Fleur de Lys, les 17, 18, 19 juin.
Selon certaines conditions cette offre s'applique également aux dépôts garantis de 1 an et plus. Appelez-nous 529-6821. (poste 500) nous vous renseignerons.

FIDUCIE Prêt et Revenu
Membre du groupe Prêt et Revenu

CERTIFICAT DE DÉPÔT GARANTI S-6-71
S.V.P. remplir et adresser votre chèque à:

FIDUCIE PRÊT ET REVENU
QUÉBEC/850 Place d'Youville/Tél.: 529-6821/Jean-Guy Filion
MONTREAL/225 St-Jacques/Tél.: 286-1221/Roland Hamel

Montant: \$..... Durée..... ans
Cadeau désiré.....
Nom.....
Adresse.....
Minimum: \$500. Un certificat officiel vous sera transmis.

POUR LES JOURS CHAUDS DES CHAUSSURES LEGERES ET CONFORTABLES POUR TOUS

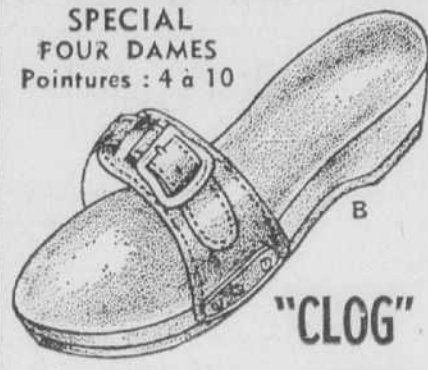


POUR DAMES ET ADOLESCENTES

Vaste choix de souliers dans une variété de styles, matériaux et talons.

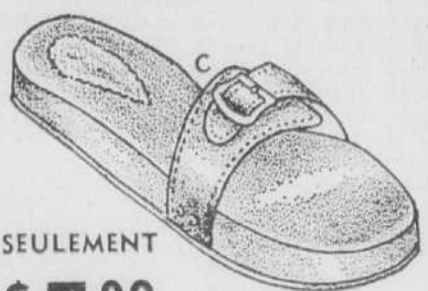
Pointures: 5 à 10

\$10⁰⁰ \$13⁰⁰ \$15⁰⁰



"CLOG"
\$3⁹⁹

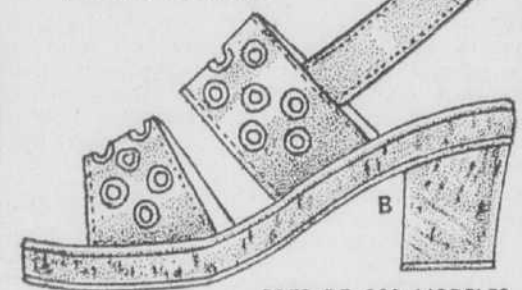
SPECIAL
FOUR DAMES
Pointures: 4 à 10



SEULEMENT
\$5⁰⁰
LA PAIRE



SANDALES POUR DAMES



PRES DE 100 MODELES
Variété de styles, matériaux
et de talons. Pts: 5 à 10.

BLANC
BLEU - ROUGE ET
MULTICOULEUR

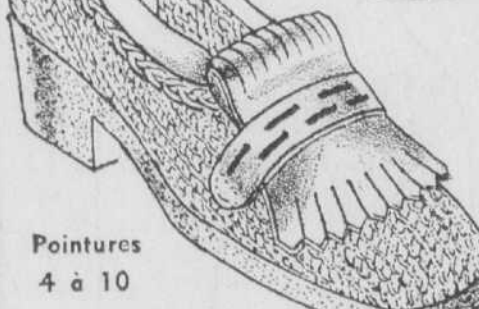


DES PRIX
INCROYABLES
5⁰⁰ 6⁰⁰ 7⁰⁰ 10⁰⁰

POUR DAMES

Souliers frais, légers lavables, très pratiques pour la saison.

BLANC - TAUPE
BEIGE - NOIR



Pointures
4 à 10

EN TOILE
\$4⁰⁰

EN MECHE
\$5⁰⁰

POUR HOMMES

Souliers légers et confortables.

BLANC
BRUN
BEIGE



EN MESH
\$5⁰⁰

EN TOILE
\$6⁰⁰

SEMELLE
CREPEE

SOULIERS

"Roger Bon Temps"

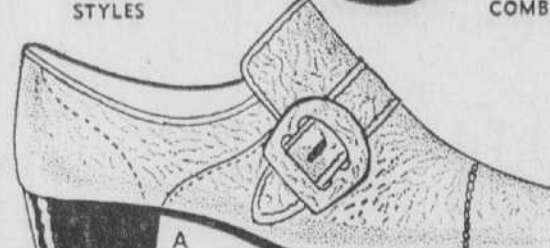
Légers, confortables
EN CUIR



POUR GARÇONS
Couleur: tan antique.
Pointures: 1 à 5.

POUR HOMMES
Blanc et tan antique.
Pointures: 6 à 10.

SOULIERS BLANCS POUR HOMMES



CHOIX
DE
STYLES
10⁰⁰ 15⁰⁰ 18⁰⁰ 23⁰⁰

LE CHOIX ET LA QUALITE A PRIX AVANTAGEUX CHEZ

260 EST
ST-JOSEPH



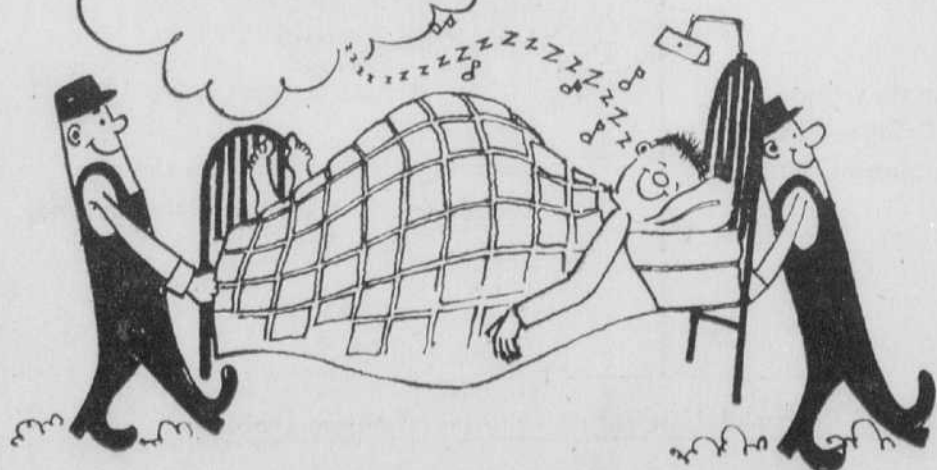
180 OUEST
ST-VALLIER

896 EST
ST-JOSEPH

568
3e AVENUE

Au 260 est, rue St-Joseph, département spécial pour enfants.

LES GARS QUI SAVENT VOUS MENAGER



Membre Fédération Internationale des Déménageurs Internationaux. Service impeccable.



DEMENAGEMENT
PARADIS LTEE
1245, DES ARTISANS, QUÉBEC 8
Tél.: 683-3242 — 683-0554

Spécialistes en déménagement de professionnels et administrateurs. Estimé gratuit pour déménagements local, interurbain et outre-mer. Agent United Van Lines.

Me Maurice Tessier

La conférence de Victoria pourrait servir le CRD

par A. DESNOYERS

RIMOUSKI — La conférence fédérale - provinciale de Victoria pourrait servir la cause de l'est du Québec, selon ce qu'on apprend en fin de semaine au congrès du CRD.

Le premier ministre Robert Bourassa profiterait en effet de

Syndicat de Matane attaqué par un hebdo

MATANE (L.T.) — Le journal hebdomadaire de Matane attaque, dans son éditorial, l'équipe rédactionnelle nouvellement syndiquée à NABET, des postes locaux et de radio et de télévision qui appartiennent au même propriétaire que le journal.

L'éditorial est signé par trois journalistes et accuse le syndicat de menacer l'existence même de cette entreprise privée, en portant des coups bas à la partie patronale.

Un front commun intersyndical matanais dénonçait, la semaine dernière dans un communiqué, les mesures, selon lui, antisyndicales prises par l'employeur et qui brimeraient le droit de la population à une information régionale adéquate. Les trois signataires de l'éditorial qui affirment l'avoir écrit sans influence patronale, affirment ainsi que ce communiqué versait dans la calomnie la plus gratuite et constituait un réquisitoire lancé contre la partie patronale, dans le but de dresser la population contre les propriétaires de la station de radio CKBL et du poste CKBL-TV de Matane.

Les trois journalistes de "La Voix Gaspésienne" accusent en outre le front commun de ne revendiquer que des dents en contestant la mainmise patronale dans la région.

L'éditorial exprime de plus l'opinion qu'il y aura toujours sur terre des exploités et des exploités et que cette division est la "règle même du jeu", sans laquelle "la vie n'aurait aucun sens".

A la suite de la publication de cet éditorial intitulé "Les philosophes du galimatias", le front commun syndical formé autour de l'unité de négociation des employés de radio et télévision de Matane, semble s'être renforcé, selon un membre, et doit incessamment donner réponse à ces accusations.

son passage en Colombie Britannique pour rencontrer le ministre Jean Marchand et discuter du développement de la Gaspésie. "Espérons qu'on pourra rapatrier cette entente", a commenté un des participants au congrès.

C'est le ministre Maurice Tessier qui annonçait aux congressistes du CRD l'intention de M. Bourassa de rencontrer en privé M. Marchand, afin de faire avancer les négociations en vue de la signature de la nouvelle entente de coopération Canada - Québec pour le développement de l'est du Québec.

M. Tessier est confiant que le premier ministre Bourassa réussira à convaincre le ministre de l'Expansion économique régionale des priorités à accor-

der aux travaux de voirie dans l'est.

"Le fédéral a déjà accepté de verser \$30 millions dans la voirie, annonçait le ministre responsable de l'CEQ, ce qui signifie qu'il ne manque que \$20 millions du fédéral pour atteindre les \$100 millions exigés par le Québec pour la réfection complète des routes 6 et 10 d'ici 1976."

Le représentant du ministre Marchand au congrès du CRD a également exprimé sa confiance d'assister très prochainement à la signature de cette nouvelle entente quinquennale. Selon le député Albert Béchard, de Bonaventure - Iles - de - la - Madeleine, cet événement tant attendu par la population devrait survenir d'ici un mois.



La remorque complète Travelaire

Une remorque complète Travelaire procure un plaisir sans bornes été, automne et hiver. Quatre modèles "La Jolla" de 15' à 22' s'offrent à votre choix. Tous sont attrayants, aux lignes profilées pour assurer la sécurité et l'économie sur la route. Avec une remorque complète Travelaire, vous goûterez un plaisir complet.

travelAire

Les remorques Travelaire sont d'excellents produits du groupe Neonex Leisure Products. 1055 West Hastings Street, Vancouver 1, British Columbia. Usines de fabrication à Edmonton et Red Deer, Alberta - Winkler, Manitoba - Woodstock et Arnprior, Ontario.

Dépositaire

Rembee inc.

Beaumont Camping Inc.
5780 boul. Ste-Anne, Boischatel, tél.: 822-0785

Retour au travail des ouvriers des Pêcheurs-Unis à Newport

NEWPORT (L.T.) — Même si tous les éléments du conflit demeurent en suspens, les 160 ouvriers de l'usine de traitement du poisson de la Coopérative des Pêcheurs unis, à Newport, devaient rentrer au travail ce matin.

Hier, à la suite d'une mise en

demeure formelle signifiée par la compagnie, les employés se sont présentés à l'usine, mais se sont retrouvés devant une porte fermée.

A la suite d'échanges qui ont eu lieu au cours de la journée d'hier, il semble que les deux parties se soient entendues pour

une reprise de la production, ce matin.

Tous les employés ont été rappelés à l'ouvrage sauf, bien sûr, les trois leaders syndicaux suspendus par la direction de l'entreprise.

Les employés avaient débrayé

spontanément, lundi dernier, pour appuyer leurs revendications relatives aux conditions jugées inhumaines dans lesquelles devaient travailler les préposés au mirage et à l'empaquetage du poisson.

La compagnie avait en effet

décidé d'éliminer la rotation traditionnelle des employés entre ces deux tâches, dans le but de poursuivre une analyse détaillée et rationnelle des coûts de production, dans l'usine, en établissant un système de calcul permanent à chaque stade de la préparation du poisson.

AUX AUBAINES INC.

Loretteville

264 rue Racine Tél.: 842-1945

Orsainville

Place Liray Tél.: 623-1546

Vente avant les vacances!

mercredi, jeudi, vendredi et samedi les 16, 17, 18 et 19 juin



Hot pants
en léger denim

Spécial

3³⁹

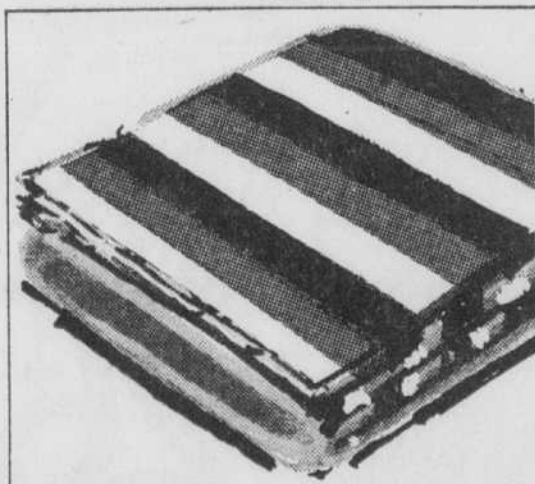
Modèle avec deux bretelles ajustables, bavette et poche sur le devant. Choix de rouge, noir, jaune, bleu pâle, aussi rayures multicolores. 9 à 15 ans. Quantité limitée.

Bas aux genoux
extensibles

Rég. .79

.49

s'ajustant à toutes les grandeurs (9 à 11). Très en vogue et offerts dans une variété de couleurs à la mode. Imaginez, vous épargnez .30 la paire durant notre Vente!

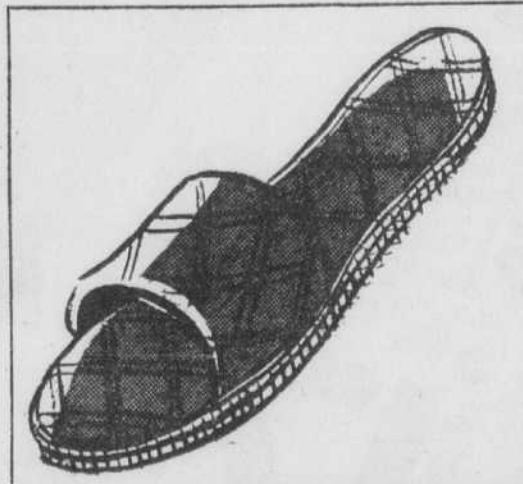


Couverture tout usage

100% coton tissé de belle qualité au fini luxueux. Pratique en tout lieu: la maison, l'auto, et à l'extérieur. Choix de rayures: bleu-lilas-rose, orange-brun-jaune, marine-rose-bleu, vert-brun-jaune.

spécial

2⁸⁸



Sandales en ratine

Excellente fabrication sur semelle en similicauchoouc. Tons de rose, jaune et bleu. Pointures: petite, moyenne, grande, extra-grande.

spécial

.99



Serviettes de plage

de format géant 30" x 60". Nombreuses rayures de couleur. Une ratine de bonne qualité, que vous apprécierez à l'heure du bain et à la plage.

spécial

1⁹⁹



Jeans unisex

100% coton aux rayures de couleurs inaltérables. 2 poches à l'arrière et 3 à l'avant. Jambes évasées. Tailles: 28 à 36. Quantité limitée à ce prix!

spécial

3⁵⁵



Jeans unisex

pour garçons ou fillettes. 100% coton lavable à la machine. Ceinture, 2 poches à l'arrière et 3 à l'avant. Rayures multicolores. 8 à 16 ans.

spécial

3²⁵

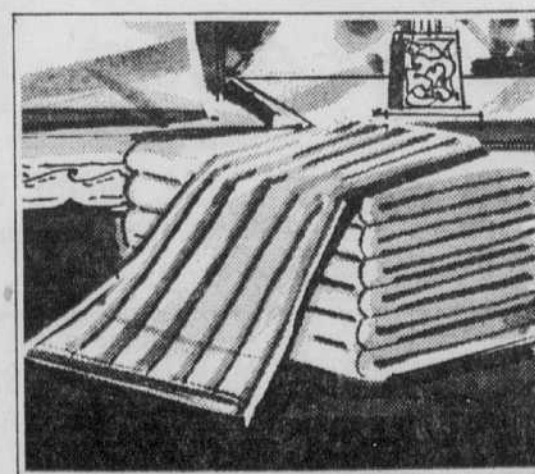


Chemises unisex "Body shirt"

ajustées à la taille. Manches courtes. Pressage permanent ne nécessitant pas de repassage. Tons de: olive, bleu, vert, jaune, beige, caramel. 8 à 16 ans.

spécial

1⁹⁹



Ensembles de draps

en coton de qualité extra-résistante. Motif arc-en-ciel. Vous épargnez facilement jusqu'à 33% sur cette offre!

7⁸⁸

8⁶⁶



Couverture du campeur

en finette grise avec rayures de couleur aux extrémités. Le format pratique par excellence 48" x 72". Elle peut même se glisser à l'intérieur d'un sac de couchage.

spécial

1¹⁹

Non illustrés:

Petit tapis

19" x 33" fabriqué de 85% nylon et 15% de fibre polypropylène. Rayures multicolores et gaies.

1⁴⁴

Nappes à carreaux

entièrement en coton. Dimensions: 48" x 64".

Rég. 2.69

1³³

Pantalons

"Pressage permanent" pour garçons. Tailles 8 à 12.

Rég. 4.29

2¹¹

Tapis Biltex

en vinyle sur base de caoutchouc mousse. Largeur 27". (Gris seulement.)

Rég. 2.67 la verge

1⁵⁵

NOMBREUSES AUTRES VALEURS NON ANNONCÉES - PROFITEZ-EN!

LA BOHEME

de notre collection Valentino

Coquetterie féminine, une perruque taillée selon une coupe un peu sauvageonne, la Bohème. Sur le dessus, ses boucles courtes et bouffantes accentuent son allure bohème. Les côtés et la nuque s'ornent de mèches ondulées de longueur variable. Faite de 100% Dynel, elle est lavable et indéfrisable. Faite à la machine.

Valeur de 29.95, prix spécial **18⁸⁸**

Ce spécial est valable du mercredi au samedi inclusivement.

CENTRE-VILLE, rez-de-chaussée, PLACE LAURIER ET PLACE FLEUR DE LYS.
AUCUNE COMMANDE POSTALE ET TELEPHONIQUE S.V.P.

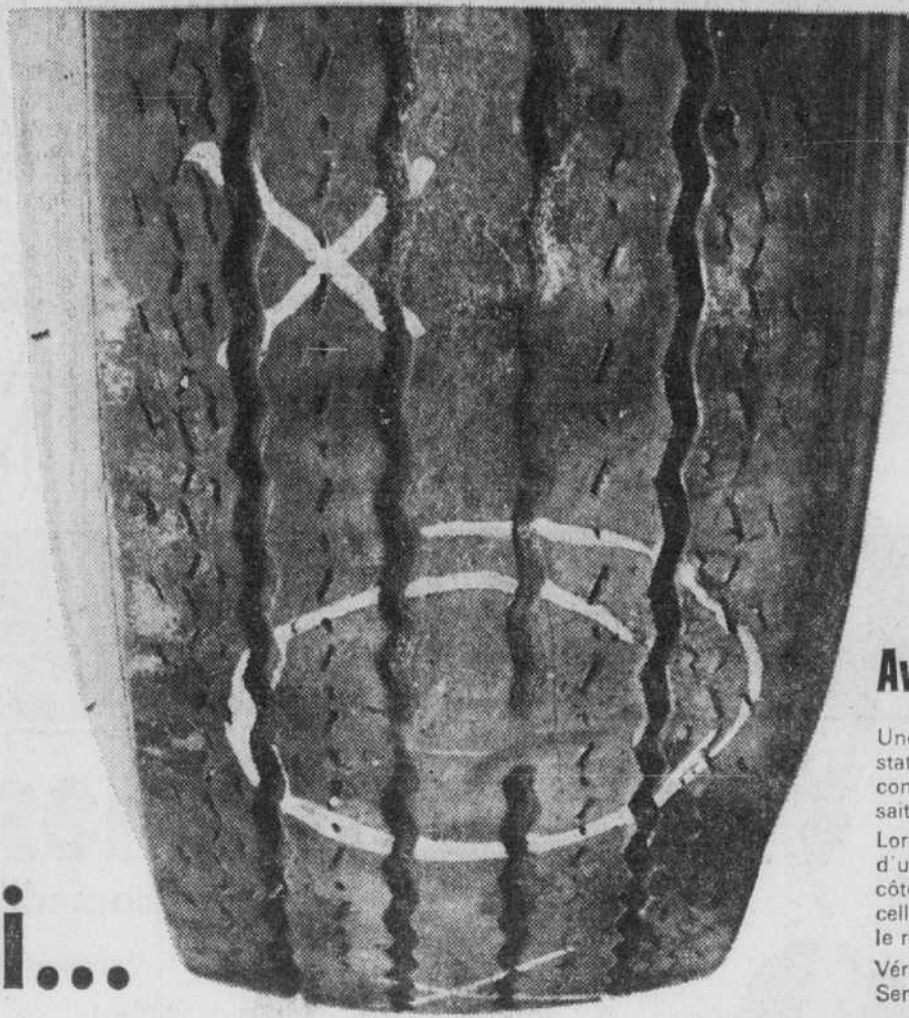
LE Syndicat
DE QUÉBEC

pour moins d'argent
Plus de milles/aux magasins

Firestone

**PLACE
FLEUR
DE LYS**
(VOISIN DE STEINBERG)

Si vos pneus sont comme ceci...



Avez-vous examiné vos pneus récemment?

Une surprise désagréable vous attend peut-être. En effet, les statistiques officielles indiquent que la plupart des automobilistes ne connaissent pas l'état de leurs pneus. C'est surprenant, quand on sait que *tout*, dans une voiture, repose sur les pneus.

Lorsque vous examinez vos pneus, observez les *barrettes indicatrices* d'usure. Ce sont des bandes de caoutchouc qui s'étendent d'un côté à l'autre de la semelle et qui apparaissent lorsque l'usure de celle-ci a dépassé la limite de sécurité. Ainsi, il est facile de voir quand le remplacement des pneus s'impose, pour votre sécurité.

Vérifiez vos pneus. Ensuite, voyez ce que nous offrons à prix Sensasoleils. Il y a un modèle qui vous convient.

il vous faut un de ceux-là... À PRIX SENSASOLEIL!

Prix Super-Sensasoleils
Champion de luxe
À DOUBLE CEINTURE

Deux ceintures sous la semelle, voilà ce qui fait toute la différence avec les pneus Sup-R-Belt. Cette double ceinture empêche la déformation du pneu qui provoque l'usure excessive de la semelle. Elle donne aussi une plus grande résistance aux chocs. De plus, la semelle est intimement liée à la carcasse par un procédé spécial. Résultat: plus long millage. Le tout, à prix Sensasoleil. Équipement d'origine des voitures 1971 À BIEN MOINS QUE LE PRIX ORIGINAL.

Dimensions pour la plupart des
**FORD, CHEV.
MERC. METEOR
DODGE, FURY**
\$29.75
618-15
Flancs noirs
MONTAGE GRATUIT

pour la plupart des
**FORD, CHEV.
PLYMOUTH
SKYLARK**
\$17.95
7-75 x 14/15
Flancs noirs
MONTAGE GRATUIT

pour la plupart des
**FALCON
VALIANT
CHEVY II**
\$15.90
6-50 x 13
Flancs noirs
MONTAGE GRATUIT

pour la plupart des
**STRATO-STREAK 78
NYLON 4 PLUS
Firestone**
\$26.26
7-75 x 14/15
Flancs noirs
MONTAGE GRATUIT

pour la plupart des
**CHAMPION
NYLON 4 PLUS
Firestone**
\$17.95
8-25 x 14/15
Flancs noirs
MONTAGE GRATUIT

pour la plupart des
**STRATO-STREAK 78
NYLON 4 PLUS
Firestone**
\$24.25
E78-14
Flancs noirs
MONTAGE GRATUIT

pour la plupart des
**CHAMPION
NYLON 4 PLUS
Firestone**
\$17.95
8-25 x 14/15
Flancs noirs
MONTAGE GRATUIT

**ENEZ AUX MAGASINS
FIRESTONE OU CHEZ
LES MARCHANDS
INDIQUES CI-DESSOUS**

MAGASIN FIRESTONE

Place Fleur de Lys
Québec 529-4111

C. AMPLEMAN SHELL

8655, Henri-Bourassa
Charlesbourg 623-1637

J. BARRETTE SHELL

1278, chemin St-Louis
Sillery 527-2252

ALBANIE BEAULIEU SHELL

390, boul. St-Joseph
Charlesbourg 842-3787

LUCIEN BEDARD SHELL

2831, boul. Laurier
Ste-Foy 653-7952

MARCEL BETTY SHELL

3292, boul. Nelson
Ste-Foy 651-3502

BERTRAND BOUCHER TEXACO

110, boul. Central
Duberger 681-3157

JACQUES BLAIS TEXACO

16, boul. Caouette
Thetford Mines 338-1616

BOURGOGNE TEXACO

3235, Quatre-Bourgeois
Ste-Foy 651-5951

MARCEL BRULOTTE LTEE

St-Georges-Est
Beauce 228-2029

CANADIAN TIRE & REPAIR

128, St-Sacrement
Québec 681-0511

D'ARGENTEUIL TEXACO

2904, chemin St-Louis
Ste-Foy 653-0763

J.-L. DESROSIERS

St-Jean-Port-Joli
Cte L'Islet 598-6434

DOUVILLE STATION SERVICE

650, boul. Lamontagne, St-Casimir
Cte Portneuf 339-2124

CHARLES-H. FORTIN

St-Joseph-de-Beauce
Cte Beauce 397-6263

VULCANISATION JOS GOULET

St-Prosper
Dorchester 594-2929

C.-E. HOUDE TEXACO

1380, boul. Masson
Les Saules 681-8662

JOUVENCE TEXACO

Route 2
Champigny 872-9383

C. LAFLAMME TEXACO

3530, chemin St-Louis
Ste-Foy 653-8183

LAURENT LESSARD BP

3240, Quatre-Bourgeois
Ste-Foy 651-8747

J.-G. LINTEAU TEXACO

3375, chemin Ste-Foy
Ste-Foy 653-0939

REAL MALTAIS TEXACO

110, des Cèdres
Québec 626-6858

MARTEL & FRERES SHELL

347, De L'Ormière
Loretteville 842-8010

ALEXIS MOISAN SHELL

550, St-Joseph, St-Raymond
Cte Portneuf 337-2531

FRANCOIS MOREL TEXACO

1350, chemin Ste-Foy
Québec 681-1218

PETTIGREW & TROTTIER TEXACO

1280, chemin St-Louis
Sillery 527-3902

ROBERT PHARAND SHELL

115, St-Cyrille
Québec 522-7273

PICARD & SIOUI

Village Huron
Loretteville 842-7685

M. RHEAUME SUNOCO

7150, Henri-Bourassa
Charlesbourg 623-9752

LE ROND-POINT DES BOULEVARDS INC.

Rond-Point, Lévis 837-8873

GILLES ROULEAU TEXACO

545 ouest, 76e rue
Charlesbourg 626-6056

ROGER ROUSSEAU BP

105, chemin Ste-Foy
Québec 524-1762

SOINS DE L'AUTO BP ENR.

3078, chemin Ste-Foy
Ste-Foy 651-4045

C. TOUCHETTE SHELL

1254, 18e rue
Québec 524-8819

TRUDEL & FRERES TEXACO

boul. Talbot
Stoneham 849-4325

TURMEL TEXACO SERVICE

3068, boul. du Jardin
Orsainville 623-0866

VIAU & DROUIN SUPERTEST

3350, chemin Ste-Foy
Ste-Foy 651-4545

Assurance-maladie: des coûts qui dépendent d'un effort de mise en tutelle — le CDE

(M.G.) — "Le coût anormalement élevé de l'assurance-maladie est peut-être une conséquence directe d'un effort de mise en tutelle de la profession médicale."

Cette hypothèse est soulevée par le Centre des dirigeants d'entreprise (CDE) qui se porte à la défense des principes énoncés par le président du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec, le Dr Gustave Gingras, concernant le statut des corporations professionnelles.

Dans la perspective du dépôt, avant la fin des travaux de la Chambre, d'un projet de réforme des lois constitutives des corporations professionnelles, le CDE sert un avertissement aux gouvernements en leur signalant que, s'ils commencent l'œuvre de chercher à tout diriger avec leurs propres moyens, ils verront se dresser contre eux des individus et des groupes dont le concours est indispensable au succès des politiques d'intérêt public.

Dans un communiqué remis à la presse, le centre précise qu'en se ralliant au projet d'assurance-maladie, il n'a pas cessé de défendre l'autonomie de la profession médicale, dans laquelle il voit l'application d'un principe qui devrait s'étendre à toutes les professions et à nombre d'associations.

En conséquence, le CDE estime que l'Etat doit plutôt tendre à coordonner les activités des agents libres, plutôt qu'à les dominer. Il ajoute que les professionnels, médecins, administrateurs ou syndicalistes, ne seront jamais satisfaits, pas plus d'ailleurs que les autres citoyens, de n'être que les exécutants passifs de politiques établies sans eux.

A la suite du premier ministre ontarien, M. William Davis, le CDE affirme que, laissés à eux-mêmes, les gouvernements succumbent à la tentation d'ériger des structures colossales pour faire face aux problèmes ce qui, enchaîne-t-on, ne peut aboutir qu'à des déceptions.

Usage de la drogue cet été: le Dr André Boudreau craint le pire

(M.G.) — L'été s'annonçait chaud et long dans le monde de la drogue au Québec et beaucoup d'usagers de ce mode de transport seraient susceptibles de faire de mauvais voyages.

Tels sont les pronostics du Dr André Boudreau, directeur général de l'Office de la prévention et du traitement de l'alcoolisme et des autres toxicomanies (OPTAT), qui a confié à des journalistes, au cours d'une interview, ses impressions sur l'évolution du phénomène de la drogue.

Circonstance assez inusitée, les congressistes de la Fédération des magasins Coop n'étaient pas au rendez-vous, hier soir, pour entendre leur conférencier, le Dr Boudreau. Il était allé leur parler de voyages... mais avant même qu'il arrive sur les lieux de la rencontre, la majorité des congressistes avaient déjà pris la clé des champs...

Pourtant, le Dr Boudreau, qui est également président mondial du Conseil océanographique sur l'alcoolisme et les autres toxicomanies, voulait mettre ses audi-

teurs en garde contre le phénomène de la drogue chez les adultes.

Selon cet expert des drogues, les barbituriques que les adultes absorbent en grande quantité sont plus dangereux que la marijuana. Il a regretté que l'on associe trop souvent le mot "drogue" aux jeunes, alors que le phénomène est présent chez les adultes et tout aussi, sinon plus, sérieux.

Le Dr Boudreau a fait une distinction entre les motifs qui poussent les jeunes à prendre de la drogue et ceux qui incitent les adultes à se gaver de barbituriques, de stimulants, de tranquillisants ou de calmants.

Chez les adultes, il a observé que l'on faisait usage de drogues le plus souvent pour des raisons pseudo-thérapeutiques et il a dénoncé les abus que commettent tant les consommateurs que les médecins en les prescrivant comme remède à tous les maux.

Prenant l'exemple des barbituriques, le Dr Boudreau a émis

l'opinion que c'était le produit le plus mortel qu'il n'y a pas sur terre, pire que l'héroïne.

Chez les jeunes, les motifs seraient de tout autre nature. La recherche du plaisir, la curiosité, l'ignorance sont autant de facteurs qu'il a cités pouvant entraîner les jeunes à faire l'expérience de la drogue.

Selon le Dr Boudreau, le fait que la nouvelle génération soit née dans un vacuum spirituel et la grande publicité qui a entouré l'éclosion du phénomène a amené le jeune à se considérer comme un marginal s'il n'expérimentait pas pour lui-même les effets de la drogue.

Tout au long de sa conversation, le Dr Boudreau a mis l'accent sur la nécessité d'entreprendre une grande campagne auprès des adultes pour les renseigner sur les conséquences néfastes d'une consommation induite de drogues pour des fins non-thérapeutiques.

Il considère trop timides les efforts du gouvernement pour lutter contre ce fléau. Il se félicite toutefois de la position avant-gardiste du Québec dans la formation de professionnels pour le traitement des alcooliques et des toxicomanes.

Le volume du Dr Boudreau, "Connaissance de la drogue", qui a déjà vendu 15.000 exemplaires, vient d'être réédité pour la troisième fois aux Éditions du jour.

Il s'embarquera d'ici quelques jours, pour Berlin où il doit assister au congrès mondial sur l'alcoolisme et les autres toxicomanies.

LES CLIMATISEURS D'AIR



CET ÉTÉ, ÉVITEZ LES INCONVÉNIENTS D'UNE CHALEUR ACCABLANTE

Flamidor vous offre un système d'air climatisé adapté à vos besoins. Confort total pour la maison ou le bureau. Pas de comparaison possible, les climatiseurs d'air Flamidor sont les meilleurs, et de loin. Demandez une estimation gratuite à FLAMIDOR CORPORATION 2040, rue Mc Inerly, Sillery, Québec 6, P.Q. 681-6156

AVIS A NOS ANNONCEURS

Nos bureaux seront fermés toute la journée le jeudi 24 juin, jour de la Saint-Jean-Baptiste et le jeudi 1er juillet, jour de la Confédération. Nous vous prions donc de nous faire parvenir dès le 18 juin vos annonces devant paraître le 23; le 21 juin celles du 25 et le 22 juin celles du 26 et du 28, avant 4 heures p.m.

Aussi nous faire parvenir dès le 25 juin les annonces devant paraître les 29 et 30 juin, le 28 juin celles du 2 juillet, et le 29 juin celles du 3 et du 5 juillet avant 4h.

LE SOLEIL

Infirmières du Québec: Non aux assistants médicaux

par Monique GIGUERE

L'Association des infirmières et infirmiers de la province de Québec (AIIPQ) s'oppose à la création d'une nouvelle catégorie de travailleurs de la santé, les assistants médicaux, et suggère plutôt l'élargissement du rôle et de la formation de l'infirmière universitaire.

Dans un mémoire présenté le 3 juin 1971 au ministre des Affaires sociales, M. Claude Castonguay, sur le volume IV de la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social, l'AIIPQ appuie en cela la position prise par l'Association canadienne des Ecoles universitaires de nursing, région de Québec.

Dans cette optique, l'AIIPQ recommande qu'une étude soit entreprise incessamment dans les Centres locaux de services communautaires (CLSC) pour déterminer quelles catégories de travailleurs professionnels doivent faire partie des équipes de santé.

Les vues de la commission Castonguay sur la revalorisation du rôle de l'infirmière, sont entièrement partagées par l'association qui estime que les infirmières peuvent exercer dans les centres de santé un certain nombre de tâches actuellement réservées à la profession médicale et notamment, dans plusieurs endroits, aux assistants médicaux, si leur entraînement, leur assure la compétence nécessaire, si elles travaillent au sein d'une équipe et si la loi les autorise à effectuer ces tâches.

Même si la loi ne reconnaît qu'une catégorie d'infirmières, l'AIIPQ observe qu'il existe deux niveaux de préparation à l'exercice de la profession infirmière: le diplôme obtenu à l'école traditionnelle rattachée à l'hôpital et plus récemment au CEGEP et le baccalauréat à l'université.

La philosophie de l'AIIPQ concernant les deux niveaux de formation est que, par rapport à l'infirmière cégepienne qui travaillerait au sein de l'équipe de nursing, l'infirmière universitaire serait appelée à faire partie de l'équipe de santé, son principal souci demeurant la santé même si ses fonctions englobent des aspects curatifs.

En ce qui a trait à la formation de l'infirmière, l'association recommande que l'enseignement infirmier demeure la responsabilité commune des CEGEP, des facultés des sciences de la santé des universités, du ministère de l'Éducation et de la Corporation professionnelle des infirmières et infirmiers de la province de Québec.

Cependant, elle diffère d'opinion avec la commission au sujet de la spécialisation, en ce sens qu'elle n'appuie la spécialisation dans les domaines cliniques qu'une fois le cours de base terminé.

Au chapitre de l'éducation continue, l'AIIPQ recommande que les infirmières soient encouragées à poursuivre leurs études au niveau du baccalauréat, de la maîtrise ou du doctorat, grâce à des bourses et des congés justifiés.

Gardant en vue la nécessité

de prévenir la prolifération de nouvelles catégories de travailleurs de la santé, l'association appuie sur l'urgence de former des infirmières à l'université pour l'enseignement, la surveillance et l'administration pour remplacer les infirmières cliniciennes qui seront appelées à

faire partie de l'équipe de santé dans les CLSC.

Selon le mémoire, les programmes de nursing du deuxième cycle devraient être développés de façon à permettre la préparation d'un plus grand nombre d'infirmières spécialisées, tandis que les infirmières

de troisième cycle universitaire pourraient se consacrer à la recherche et à l'enseignement.

L'AIIPQ recommande, à ce sujet, que les infirmières, qui font de la recherche en soins infirmiers, soient assistées financièrement au moyen de sub-

ventions du Conseil de recherche sur la santé.

Finalement, l'association propose que soit mis sur pied, au niveau local, un projet - pilote de distribution de soins et qu'à cette fin une équipe multidisciplinaire, incluant des infirmières, soit formée.

SPECIAUX DE VACANCES

POUR TOUTE LA FAMILLE!



ROBES-PANTALONS
POUR DAMES
Valeur \$24.95 **12⁸⁹**

CHANDAILS RATINE
POUR FILLETES
1⁸⁹

SHORTS
POUR FILLETES
Ratine et Fortrel **1⁸⁹**

PANTALONS FORTREL
POUR DAMES
6⁸⁹

SHORTS
POUR DAMES
Ratine et Fortrel **2⁸⁹**

CHANDAILS
POUR DAMES
Ratine **1⁸⁹**

HOT PANTS
POUR DAMES ET FILLETES
2⁸⁹

JEANS
EVASES
GARÇONS ET FILLETES
Valeur \$5.95 **3⁸⁹**

ROBES DE MAISON
12 à 24 1/2 ans **2⁸⁹**

ROBES HOT PANTS
POUR DAMES
7⁸⁹

COSTUMES DE BAIN
POUR GARÇONS
1⁸⁹

CHEMISES
POUR HOMMES
Couleurs assorties **1⁸⁹**

CAGOULES
NYLON CIRE
Valeur \$5.95 **2⁸⁹**

CHANDAILS
Ratine
POUR HOMMES **1⁸⁹**

COSTUMES DE BAIN
POUR HOMMES **2⁸⁹**

CHANDAILS
POUR HOMMES
Pierre Marquez.
Mon tricot.
Valeur \$14.95 **7⁸⁹**

BAS-CULOTTE
3 paires pour 1⁸⁹

BAS
TOILETTE
POUR HOMMES
3 paires pour 1⁸⁹

CHARGEX

TOUTE LA MARCHANDISE REDUITE!



1806 CHEMIN CANARDIERE — TEL.: 663-0383
(Face au Centre Mgr-Marcoux)

CHARGEX

à québec aujourd'hui

Les Arts

Art traditionnel du Québec: Peintures, sculptures, mobilier, orfèvrerie et arts décoratifs au Musée du Québec.

Art contemporain du Québec: Peintures, sculptures, gravures et tapisseries au Musée du Québec.

Sur les pelouses du parc des champs de bataille: Les œuvres du dixième symposium international de sculptures du Québec (1966) au Musée du Québec.

Marius Dubois: Au Musée du Québec.

Peinture française (1840-1924): Au Musée du Québec.

Art hors-limite: Au Musée du Québec.

Galerie d'Art V: Exposition permanente de peintures canadiennes, 2750 Chemin Ste-Foy.

Galerie d'Art "Le Chevalier Enr." 3400 Chemin des Quatre-Bourgeois (Centre d'Arts Noyelles). Exposition permanente de Claude Piché, A.R.C.A., Albert Rousseau, Marie Laberge, Georges St-Pierre, M. Frenette et plusieurs peintres amateurs.

Galerie Zanettin: Exposition permanente avec les artistes de la Galerie d'Art, 28 Côte de la Montagne.

Exposition permanente: Peintures, gravures, arts esquimaux à la Galerie d'Art, 46 Côte de la Montagne.

Art canadiens, contemporains: Exposition permanente à la Galerie Joliet, Place Royale.

La Galerie 40: Exposition de lithographies originales, 40 Côte de la Fabrique.

Peintres traditionnels de la Galerie: A la Galerie d'Art St-Jean, 1093 rue St-Jean.

Salon des Artistes Français: Exposition de tableaux d'artistes contemporains figuratifs, Place Laurier, Ste-Foy.

Hélène Beck: A la Galerie d'Europe, 27 Ste-Angèle.

Mesdames Betty Antila, Gisèle Ferland et Jacqueline Martineau, peintres: A La Solidarité, 925 Chemin St-Louis de 15h30 à 22h.

Sœur Alice Pruneau: Exposition de peintures au 550 St-Amable, de 13h à 17h et 19h à 21h30.

Julien Cloutier, Gilles Dionne, Édouard Bastarache et Adrien Savard: Exposition de céramiques à La Boutique d'Argile, 2360 Chemin Ste-Foy de 13h à 17h et 19h à 21h.

Cinéma

Ciné-Musée: "Images gothiques, Le Québec à l'heure de l'Expo" et "Borjars" au Musée du Québec à 14h30.

Théâtre

"Le lion dans l'aquarium" de Randal Lemoine et Gus: Au théâtre de La Fenêtre, 4500

rue de la Fenêtre, Ancienne-Lorette à 21h. "La jarnigole" de Pierre Morancy: Au théâtre Le Galendard, St-Pierre, Ile d'Orléans à 21h.

Convocations

Soirée d'information Baha'is: Au 10 lockwell à 20h30.

Cabarets

Auberge de la Colline: Danse ce soir avec Maurice Grondin en première, piano de 7h p.m. à 2h a.m.

Auberge Normande: Du mercredi au samedi incl.; au salon-bar, Richard McClish.

Au complexe de la Porte St-Jean: Le Temple, discothèque Psychédélique — La Mousse Spatiale Sons et Lumières La Licorne; Bar Disco-Club.

Bal Tabarin: Cet après-midi danseuses et serveuses à 4h30. Ce soir à 10h30 et 12h30 — Danseuses, Carol Kiss, Miss Mississippi.

Cabaret Victoria: Ce soir, danse avec Georges Turgeon et son ensemble.

Château Frontenac: Ce soir à 17h au piano-bar; Jacques Antonin et Gianni et Roberto. A la discothèque Club Terrasse à partir de 18h.

Château Lac Beauport: Vendredi, samedi: Les Caravels.

Club Napoli: Tous les soirs, danse avec orchestre. Mercredi, concours de danse, amateurs, sportifs.

Club Le Vieux Bordeaux: Ce soir The Busted, 3 chanteuses instrumentistes, et "Topless"; et danse, orchestre: Dimanche, lundi et mardi Flamingo Calypso Band et mercredi, jeudi, vendredi, samedi, Les Don Juans, Cocktail 5 à 7.

La Brasserie Jean-Talon: Orchestre Bavarois. Richard Landry 9 musiciens.

La Chasse - Galerie: Danse avec Disco-Club.

La Dame Blanche: Salon-bar, vendredi et samedi, Jacques Nadeau et Lise Marier.

La Diligence: Un nouveau salon-bar, lundi à samedi, danse Nicole Martin.

Le Barillet: Ce soir, danse, orchestre Les Sensations.

L'Evasion (Auberge de la Colline): Piano-Bar de 7h p.m. à 2h a.m. — Maurice Grondin.

Le Cercle Electrique: Danse avec Le Nite-Train.

Motel Carillon: Dans tous les soirs sauf lundi: Bob Rusk et son ensemble.

Motel Le Voyageur: A la suite Rendez-vous "Le Trio Yvon Légaré, Bob Guay et André Bourget". Ce soir, de 9h30 à la fermeture.

Restaurant Club Italia: Ce soir, de 9h à 2h a.m. Les Frères Revi.

Restaurant La Bourgogne: Débutant le 15, danse avec Claude Patry.

Restaurant Grand Boulevard de Québec: Ce soir au piano-bar danse avec Roger Cadame.

Restaurant La Cloche D'Or: Ce soir danse avec orchestre, Les Grands Dukes.

Restaurant Le Caillou: Jeudi, vendredi, samedi et dimanche, orchestre Les Combos.

Restaurant Le Savoy: Salon-bar ce soir Pierre Bérubé guitariste.

11h. Vendredi, lundi, mardi et jeudi, en soirée seulement: "Patton" (A-3) Couleur à 8h00. FIN: 11h.

STE-FOY — SALLE CHAMPLAIN: Samedi, dimanche et mercredi: "Tora! Tora! Tora!" (3) Couleur à 10h00, 8h30; 6h00, 8h30, 11h00. Vendredi, samedi et dimanche, en soirée seulement: "Tora! Tora! Tora!" (3) Couleur à 6h00, 8h30, 11h00. Mardi seulement: "Eastern Europe" (3) Couleur en matinée à 2h00 et en soirée à 8h30.

ST-ROMUALD: "Campus" (—) 9h10 "Duffy le renard de Tanger" (—) 7h30.

CINE-PARC DE LA COLLINE (St-Nicolas - Face à l'Auberge de la Colline) \$100.00 pour le shérif au crépuscule.

CINE-PARC MONTMAGNY 25 minutes du pont Pierre-Laporte. "Airport" et "Ne m'envoyez pas de fleurs" au crépuscule.

CANADIEN: "La maison des Bories" (2) Couleur à 7h00, 9h00.

CANARDIERE: "L'école du sexe" (7) Couleur à 2h30, 5h20; 8h15. "La faute de l'abbé Mouret" (5) Couleur à 1h00, 3h50; 6h40, 9h30. FIN: 11h30.

CAPITOL: "Nue comme un ver" (—) Couleur à 2h30; 5h55, 9h25. "Catherine, il suffit d'un amour" (—) Couleur à 12h45; 4h10; 7h40.

CARTIER: "De sang-froid" (—) 6h45. "Les professionnels" (—) 9h09.

CINEMA DE PARIS: "Le journal secret d'un mannequin" (—) 12.55; 2h50; 6h35; 9h35. "Trois filles vers le soleil" (—) 2h15; 5h05; 8h10.

EMPIRE: "Love Story" (4) (en français) Couleur à 1h00; 3h00; 6h00; 7h00; 9h00; FIN: 11h.

LAURET: "De sang-froid" (—) 6h45. "Les professionnels" (—) 9h09.

LE BIFOU: Sujet: 6h45. "Les Males" (4) Couleur à 7h00.

LAURET: "De sang-froid" (—) 6h45. "Les professionnels" (—) 9h09.

LIDO: "Par exemple: Adulter" (5) 7h30. "Adulter" (4) 9h10.

ODEON — SALLE FRONTENAC: "Chisum" (A-4) Couleur à 12h40; 4h30; 8h10. "Ya, Ya, mon général" (—) Couleur à 2h40; 6h30; 10h10. FIN: 11h45.

ODEON — SALLE LE DAUPHIN: "Mash" (—) Couleur (en français) à 1h15; 2h30; 5h30; 7h30; 9h30.

PIGALLE: Cartoon: 1h30; 6h25. "Samson contre le corsaire noir" (—) Couleur à 1h55; 7h00. "Princesse d'un jour" (E-5) Couleur à 3h30; 6h25. "Le gendarme se marie" (E-4) Couleur à 8h00; 9h55.

STE-FOY — SALLE ALOUETTE: Samedi, dimanche et mercredi: "Patton" (A-3) Couleur à 2h00; 5h00; 8h00; FIN:

"Tel Quel" hors jeu Radio-Télévision

par Gislaine RHEAULT

L'occasion était belle, samedi, à l'émission "Tel Quel", de faire le point sur l'information gouvernementale au Québec, en situant dans leur juste perspective, les réformes de structures amorcées au ministère des Communications du Québec.

Ces réformes, telles qu'elles sont engagées, conduiront à l'écartèlement de l'Office d'Information du Québec, entre les diverses directions générales qui doivent être mises sur pied au ministère des Communications. Qualifiées récemment "d'innovations douteuses" par M. Claude Ryan, les modifications des structures de l'OIPQ, justifiaient à elles seules la tenue d'un débat radiophonique.

Le débat n'a pas eu lieu. Le public, invité à intervenir n'était pas prêt à poser aux invités en studio, les questions pertinentes et moins encore, à engager une discussion, faute d'avoir reçu, en début d'émission, une information suffisante, le public s'est tout de même manifesté, mais dans la plus grande incohérence, pour demander par exemple des précisions sur la politique d'information de la Société Radio-Canada qui a fait disparaître les émissions où le public pouvait "prendre la parole", pour exiger la tenue d'un débat public sur cette question, dans le cadre d'une émission "Tel Quel".

Les intentions des concepteurs de cette émission, à travers ces réactions du public sont apparues assez obscures.

Voulait-on dresser un inventaire des services offerts par les gouvernements fédéral et provincial en matière d'information, éclairer le public sur les grandes orientations de chacun des gouvernements dans ce domaine, souligner leur parallélisme, leurs oppositions. La présence de MM. Allan Brown d'Information-Canada et Julien Aubert, sous ministre adjoint aux Communications du Québec pouvait le suggérer. Si tel était le cas, le projet était peut-être ambitieux.

S'agissait-il plutôt de poser le problème de l'autonomie de l'information gouvernementale au sein des structures politiques, comme pouvait le laisser croire l'entrevue réalisée avec le politologue Marcel Gilbert de l'université Laval?

Par ailleurs, on a semblé éviter soigneusement d'engager les participants dans un véritable débat, tant par la façon de poser les questions, le choix des invités la direction de leurs interventions.

Il ne fallait pas attendre du représentant du ministère des Communications, autre chose qu'une version apologétique des réformes amorcées aux Communications.

Les "témoins critiques" des réformes entreprises, (on peut penser ici à Claude Ryan, à Laurent Laplante, à Paul Gros Dailion) étaient absents; M. Allan Brown d'Information Canada, en raison de la tournure qu'a pris l'émission, faisait pour sa part figure d'étranger.

La présence de deux journalistes en studio, l'un représentant la fédération des Journalistes du Québec, l'autre la presse régionale, loin de "corser" le débat, n'a servi qu'à suggérer des avenues de discussions parallèles sans rapport immédiat avec les questions en cause.

Ce "Tel Quel" hors jeu aura au moins mis en évidence les carences d'information sur l'information dans le grand public. Bien malin celui qui pourrait expliquer ce qu'est l'information gouvernementale, après avoir entendu des spécialistes en traiter aussi longuement, samedi dernier. Ce "Tel Quel" n'aura été qu'une belle occasion.

CINEMA LIDO
Centre d'Achats Rond-Point, Lévis
Tél.: 837-2272 (18 ans adultes)
OSWALT KOEHL
"Par exemple: Adulter" en couleurs
Complément de programme
ADOLPHE (en couleurs)
UNE EDUCATION AMOUREUSE

CINE-PARC MONTMAGNY
A 25 minutes du pont Pierre-Laporte
3 miles du Montmagny - Tél.: 248-1454
(Autoroute 20 - Sortie 22B)
Destination suspens
AIRPORT
Burt Lancaster - Dean Martin
Helen Hayes - Jean Seberg - Couleurs
Au même programme
NE M'ENVOYEZ PAS DE FLEURS
Rock Hudson - Doris Day - Couleurs

3 DERNIERS JOURS!
la faute de l'abbé mouret
Grand Film en couleurs: "L'ECOLE DU SEXE"
COULEUR
LES GALERIES CANADIENNE STATIONNEMENT GRATUIT
AIR CLIMATISE

CINEMA DE PARIS
SALLE CLIMATISEE A L'AFFICHE
2 FILMS EN PRIMEUR
18 ANS ADULTES
LE JOURNAL SECRET D'UN MANNEQUIN
TROIS FILLES VERS LE SOLEIL EN COULEURS

LES CINEMAS ODEON
UN FILM SANGlant D'OU JAILLIT LE RIRE...
5e sem. EN VERSION FRANCAISE
MASH
— DONALD SUTHERLAND ELLIOTT GOULD
HORAIRE: 1.15, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
LES MOINS DE 12 ANS 75¢
JERRY LEWIS
VA, VA, MON GENERAL!
2 FILMS EN COULEUR
AU MEME PROGRAMME
John Wayne - "Chisum"
FRONTENAC
DU PONT & BOUL CHAREST • INF.: 529-9745 • PARC-AUTOS INTERIEUR

Jose Feliciano ou la séduction

(G.R.) — Dimanche soir, aucun siège ne reste vide au Grand Théâtre de Québec. Il y a des gens qui attendent, près des "guichets fermés", dans l'espoir que l'un des conviés cède sa place, au dernier instant. Ce soir, José Feliciano chante, tabouret, à la hauteur d'une batterie de micros, attend, derrière les rideaux tirés. Il écoute. Cela ne dure qu'un instant. La lumière envahit la scène ouverte, les applaudissements éclatent. La magie commença au moment où le public cesse d'applaudir.

Pendant que la foule dense se presse dans les rangées, pour gagner sa place, à l'invitation du "maitre des cérémonies", Feliciano, assis, droit, sur un

mobile d'abord, trépidant ensuite, gai, simple. Un public qui se laisse emporter, qui saisit les rythmes que lui tend Feliciano qui siffle, chante, sans s'interroger sur l'emprise de ce maître de la musique.

Feliciano, accompagné de deux musiciens, chante comme on respire, ou comme on voit, en repoussant furtivement, entre deux accords, la mèche de cheveu qui lui barre l'oeil, en rythmant allègrement, ces accords, du pied droit... seul geste.

Le public, tout yeux, tout oreilles, ne se troublait pas du cabotage de "sa vedette", de ses numéros de virtuosité, de la caricature qu'il offrirait de Bob Dylan, de l'image de chanteur à succès qu'il projeterait sous les réflecteurs, de ses commentaires entre les chansons, "recusés" pour le public de Québec.

Il s'amusera des trucs, rodés ailleurs. Il ne se choquera pas des promenades répétées du chien Trudy, des saluts et courbettes que Feliciano lui imposera.

Le public n'excuse rien. Il prend plaisir, il est séduit, im-

théâtre du rideau vert
les 21, 22 et 23 juin
les belles soeurs
de Michel Tremblay
mise en scène
André Brassard
Une pléiade de comédiens
Grand Théâtre de Québec
Salle Louis-Frédéric, tél. 643-8131



Le BRAHMS de JOHN LILL

BRAHMS — Concerto No 2 en si bémol majeur, op. 83. John Lill, pianiste, l'Orchestre symphonique de la Radio de l'URSS dirigé par Gennadi Rozhdestvensky. (Deutsche - Gramophon 2530 111)

touchée, l'exécution vigoureuse et parfois exaltante d'un jeune pianiste qui a la stature pour aborder une oeuvre aussi exigeante.

CINEMA ST-ROMUALD
37, rue de l'Eglise, St-Romuald 839-6553
A L'AFFICHE CETTE SEMAINE - 14 ANS
CAMPUS
version française de "Getting Straight"
Elliott Gould - Candice Bergen
2e film
DUFFY LE RENARD DE TANGER
James Coburn - James Mason - Couleurs

CINE-PARC DE LA COLLINE
EXIT 197
ST-NICOLAS P.Q.
Ce soir à 9h.
\$100.00 POUR LE SHERIF
(TRUE GRIT)
JOHN WAYNE - GLEN CAMPBELL - COULEURS
ENTREE \$1.25 (enfants de 12 ans et moins gratuits en tout temps)

TEL.: 525-9724
LE PIGALLE
NOTRE POLITIQUE
3 FILMS
A PRIX POPULAIRE
REPRESENTATION CONTINUELLE
A COMPTER DE 1H. P.M.

CINEMA LE BIFOU
15 CHEMIN STE-FOY
TEL.: 522-7956
(COIN SALABERRY)

POUR LA PREMIERE FOIS, UN FILM CANADIEN RECOIT TROIS TROPHÉES MERITES
1 - LE MEILLEUR FILM QUÉBÉCOIS
2 - MEILLEUR THÈME MUSICAL DU FILM: "LE TEMPS EST BON" DE STEPHANE VERRE
3 - LA PERSONNALITÉ MASCULINE DU CINÉMA: DONALD PILON
9e SEMAINE D'EXCLUSIVITE A QUEBEC
18 ANS
UNE COMÉDIE COULEUR DE GILLES CARLE
UNE PRODUCTION DE ONYX FILM INC.
UNE DISTRIBUTION DE FRANCE FILM
DONALD PILON RENÉ BLOUIN
ANDRÉE PELLETIER GUY LECUYER
KATHERINE MOUSSEAU
JULEO GAGNON JOEL DENIS
LES MALES

Compagnie de 125!
25 26 27 JUIN
"Cet être extraordinaire qui se nomme Alicia Alonso. Passionnée, ironique, volontaire, infatigable, possédée entièrement par la danse et pourtant vive de Cuba. "Su tierra", romantique et lucide, instinctive et à la fois tellement intelligente... presque aveugle mais clairvoyante."
Maurice Béjart
L'INCOMPARABLE ALICIA ALONSO & BALLET NACIONAL DE CUBA
PROGRAMME: vend. 25 juin: CARMEN, LAC DES CYGNES, 2e acte, CONJUGAISON.
Samedi 26 juin: Le Concerto Prokofiev, DAME AUX CAMELIAS, PAS DE QUATRE, LAC DES CYGNES, 2e acte.
Dimanche 27 juin: BACH, PAS DE TROIS, DIOGENE, CARMEN.
Billets en vente au théâtre de 10 hrs à 9 hrs. \$4.00 à \$7.00
Grand Théâtre de Québec
Salle Louis-Frédéric, tél. 643-8131

VOTRE GUIDE DES MEILLEURS SPECTACLES EN VILLE AUX CINÉMAS UNIS

DRÔLEMENT NU!
NUE comme un ver
EN COULEURS - VERSION FRANÇAISE DE "WITHOUT A STITCH"
CAPITOL
Spectacle complet à 12.45
4.10. Der. 7.40 p.m.

La reconstitution de l'incroyable attaque de PEARL HARBOR
Tora! Tora! Tora!
CHAMPLAIN
2500 BOUL. LAURIER PLACE STE-FOY, 858-0582
4e semaine à Québec (REPRISE DEMAIN)
Enfants moins de 14 ans 75¢

"Ce film est beau, le plus beau que nous ait donné Jacques Dutilleul - Valérie."
LA MAISON DES BORIES
avec Mathieu Carrière, Marie Dubois et Maurice Gagné
CANADIEN
2700 BOUL. LAURIER PLACE LAURIER, 858-9922
2e MOISI
HORAIRE: 7h, 9h, 11h, 13h, 15h, 17h, 19h, 21h. Les moins de 14 ans 75¢

GAGNANT DE 7 OSCARS dont MEILLEUR FILM
MEILLEUR ACTEUR - George C. Scott
MEILLEURE MISE EN SCÈNE - Frank McCarthy
GEORGE C. SCOTT / KARL MALDEN
PATTON
ALOUETTE
2500 BOUL. LAURIER PLACE STE-FOY, 858-0582
Enfants moins de 14 ans 75¢

SUREXCITATION!
"LES PROFESSIONNELS"
avec: Burt Lancaster, Les Marvin, Robert Ryan, Jack Palance et Claudia Cardinale - Technicolor
CARTIER
1019 AVENUE CARTIER, 525-9340
LAURET
1044 3e AVENUE, 523-5050
HORAIRE: Rep. complète à 6h.45 p.m.

GAGNANT D'UN OSCAR
Meilleur Arrangement Musical
VERSION FRANÇAISE
PARAMOUNT PICTURES PRESENTE
Ali MacGraw
Couleur **Ryan O'Neal**
LOVE STORY
EMPIRE
24 DE LA FABRIQUE, 524-2880
7e SEMAINE!
LAISSEZ-PASSER NON VALABLES.
Enfants moins de 14 ans 75¢

DU NOUVEAU AU CANADA!
Matinée: 2:00 p.m.
Soirée: 8:30 p.m.
POUR TOUS
BILLET MAINTENANT EN VENTE AU CINÉMA
APRES "SWITZERLAND & THE ALPS" VOICI
EASTERN Europe
Un autre grand voyage filmé par ANDRÉ DE LA VARRE, Jr.
10,000 miles en 120 minutes en Technicolor
Hongrie - Russie
ACCOMPAGNEMENT AU PIANO PAR LE PRODUCTEUR LUTHEME — UN PIANISTE DE CONCERT INTERNATIONAL
Voyez:
• Souffleurs de verre fougueux
• Danes de folklore colorées
• Chevaux de bois audacieux
• Ballet et Opéra
• et cent autres séquences fascinantes
AVEC FRED BELLINGER GLOBE-TROTTEUR
COMME VOTRE GUIDE ET ANIMATEUR (EN ANGLAIS)
en personne sur la scène racontant et conduisant cette expérience unique d'un voyage filmé
Etudiants, enfants, membres de l'Age d'Or \$1.00 (matinée seulement)
CHAMPLAIN
2500 BOUL. LAURIER, STE-FOY

Un haut fonctionnaire accuse les archéologues des Affaires culturelles de mesquinerie

par Vianney DUCHESNE

"Les archéologues du ministère des Affaires culturelles sont jaloux du travail fait par les autres archéologues, notamment par M. René Lévesque, et voudraient tout centraliser au ministère."

Cette déclaration nous a été faite par un haut fonctionnaire du gouvernement provincial. Il a refusé que son identité soit dévoilée, mais sa fonction lui permet d'être au courant de bien des décisions et de bien des tractations.

On se rappellera que le géographe-archéologue René Lévesque a quitté la Vieille Capitale pour une période de trois mois afin de poursuivre la mise au jour de civilisations préhistoriques sur la Basse Côte-Nord. Il avait organisé une expédition archéologique, mais, au moment du départ, les crédits attendus de la part des gouvernements provincial et fédéral ont fait faux bond.

Un groupe de spécialistes ira quand même le rejoindre, au cours de l'été, et les autres membres de l'expédition recueilleront les données nécessaires pour réaliser le projet mis au point durant l'hiver.

Or, selon notre informateur, "même si cela est dégoûtant", il est persuadé que M. Lévesque ne recevra pas les \$23.000 qu'il avait demandés pour son expédition. "Les autres sont trop jaloux et veulent tout centraliser", a-t-il spécifié.

Il a ajouté que depuis plusieurs années M. Lévesque fait des recherches sur la Côte-Nord. "Ces années de recherche et un flair vraiment peu commun lui ont permis de découvrir des choses extraordinaires. Lévesque est le gars le plus compétent que nous ayons au Québec. On tente donc de lui mettre des bâtons dans les roues et cela ne date pas d'aujourd'hui."

Ce haut fonctionnaire s'est dit convaincu que le ministère des Affaires culturelles voudrait avoir la main haute sur tout le domaine de l'archéologie au Québec et être la seule autorité dans le domaine. Or, selon lui, il n'est même pas équipé pour cela.

A titre d'exemple, il a rappelé les fouilles que l'on a faites sur l'emplacement du parc-autos de l'hôtel de ville. Ce n'est qu'à la toute dernière minute, et poussé par l'opinion publique que le ministère a décidé de faire quelque chose; encore que la plus grande partie des fouilles ait été exécutée par des marteaux pneumatiques, faute de temps pour y aller à la truelle comme il se doit dans toute fouille archéologique.

Plus est, notre informateur a déjà entendu dire, et il est convaincu que c'est vrai, que le ministère des Affaires culturelles a déjà refusé de l'aide du gouvernement d'Ottawa parce que l'archéologue qu'on lui aurait cédé était anglais. Il est à noter qu'une autre personne, intimement mêlée à plusieurs dé-

cisions du ministère des Affaires culturelles nous avait déjà confié une telle information.

Comme preuve, il nous a cité un cas particulier. M. Thomas Lee de l'Université d'Ottawa, qu'il dit très compétent dans le domaine de l'archéologie, a déjà offert son concours au gouvernement du Québec. Mais, on l'aurait refusé sans autre raison que celle précitée.

Le Parti conservateur appuie le projet de loi C-243 sur la hausse du traitement des juges

OTTAWA (PC) — Le critique judiciaire du parti Conservateur, M. Eldon Woolliams est convaincu que le projet de loi C-243 sur la hausse des traitements pour les juges et dispositions visant à l'amélioration des services judiciaires "est bon et était nécessaire".

Critiquant, hier, aux Communes, le projet de loi, M. Woolliams a avoué que, pour une fois, il était d'accord avec le gouvernement.

Le projet de loi prévoit la nomination de 12 juges dans différentes cours provinciales, la révision complète de leurs traitements, l'amélioration des services judiciaires à travers le Canada et enfin la création d'un Conseil canadien de la magistrature, qui sera composé du juge en chef du Canada et des juges en chef et juges en chef adjoints des cours supérieures.

EFFICACITE

Les salaires des juges passe-

ront de \$40.000 à \$43.500 pour les juges de la Cour suprême du Canada, le 1er janvier 1971, et à \$47.000 en janvier 1972.

Les salaires des juges en chef des cours supérieures seront saussés de \$30.000 à \$34.500 et en 1972 à \$39.000.

Quant aux juges des cours de comtés et de districts, ils recevront \$23.000, soit une augmentation de \$4.000; le premier janvier 1972, une autre augmentation de \$4.000.

M. Albert Béchard (L-Bonaventure), Secrétaire parlementaire du ministre de la Justice, a souligné que le but de cette augmentation est d'attirer des candidats valables aux fonctions de juges.

M. Woolliams est d'accord avec M. Béchard, mais M. Stanley Knowles (NPD-Winnipeg - Nord-Centre) met carrément en doute l'efficacité d'une telle proposition.

vis que les grands principes du projet de loi sont acceptables.

MAGISTRATURE

Une partie du projet de loi prévoit la création du Conseil canadien de la magistrature. Selon le Secrétaire parlementaire, cet organisme devrait assurer l'indépendance de la magistrature. "Il importe, a-t-il déclaré, que cette magistrature devienne, dans une certaine mesure, un corps assurant sa propre discipline."

André Simard a obtenu un prêt bancaire Commerce. Finies les batailles d'oreillers.



André est le père de quatre adorables petits diables. Il n'avait cependant qu'une seule chambre à coucher pour les quatre et il lui fallait absolument transformer la salle de télévision en une chambre à coucher additionnelle.

Il s'est donc adressé en confiance à la Banque de Commerce et a demandé un prêt bancaire Commerce.

Ensemble, nous avons calculé les frais de cette transformation: lits, tapis, décoration, etc. . . puis nous avons préparé un programme de remboursement adapté à son budget.

Voilà le genre de service que vous offre la Banque de Commerce.

Si vous avez besoin d'argent pour agrandir votre maison, payer l'instruction de vos enfants ou pour toute autre raison valable, demandez un prêt bancaire Commerce.

Vous verrez que ça marche avec la Banque de Commerce.



BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE

Ça marche avec la Banque de Commerce.

Débat autour du programme

Perspective-Jeunesse

Des fonds fédéraux auraient servi à cultiver du "pot"

OTTAWA (PC) — Le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, fera une importante déclaration, vendredi, aux Communes, sur l'utilisation des fonds consentis aux initiatives de jeunes dans le cadre du programme Perspective-jeunesse.

L'opposition parlementaire a mis en doute à quelques reprises l'usage qu'auraient fait certains groupes de jeunes avec les deniers publics, notamment à Prince Georges, en Colombie-Britannique, où ils s'en seraient servi pour cultiver de la marijuana.

Il s'agirait de "la compagnie de la jeunesse du voisinage".

Selon le leader parlementaire des conservateurs, M. Gerald Baldwin, deux jeunes Américains auraient été appréhendés vendredi dernier en rapport avec cette affaire.

C'est un conseiller municipal de Toronto, M. David Crombie, qui a commencé à faire naître le doute quant à l'utilisation de certains fonds du programme fédéral, la semaine dernière, en portant des accusations de mauvaise administration du programme Perspective-jeunesse.

Appel d'offres

MINISTÈRE DE LA VOIRIE

Projet 2223-71

Terrassement et gravelage sur une section du chemin Saint-Fabien - Saint-Eugène, dans la paroisse de Saint-Fabien, comté de Rimouski. Longueur de 1.439 milles.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans les comtés de Matane, Rimouski, Saguenay et Duplessis.

Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$12.000. Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi, le 30 juin 1971.

Pour ce projet, les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Projet 6216-71

Déboisement, terrassement et gravelage en surlargueur de la route No 58 (117), dans les cantons non organisés de Rousson, Villadonne et Sureau, comté de Pontiac (nord). Longueur de 7.00 milles.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans les comtés de Gatineau, Hull, Papineau et Pontiac.

Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$10.000. Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi, le 30 juin 1971.

Pour ce projet, les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Projet 4258-71

Terrassements, fondation et revêtement en béton bitumineux sur une section de la route No 8, dans la ville de Saint-Scholastique, comté de Deux-Montagnes. Longueur de 2.98 milles.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans le Québec.

Un versement de \$25.00 non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$59.000. Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mardi, le 6 juillet, 1971.

Pour ce projet, les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Projet 5006-71

Construction de la superstructure métallique d'un pont et installation d'un système d'éclairage, sur la route No 11-58, dans les cantons de Sicotte et Lytton, comté de Gatineau. Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans le Québec.

Un versement de \$25.00 non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$72.000. Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mardi, le 6 juillet 1971.

Les sous-traitants pour la superstructure devront présenter leurs soumissions au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, pour le 30 juin, 1971.

Pour ce projet, les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

LE SOUS-MINISTRE,
CLAUDE ROULEAU, ing.



GOUVERNEMENT
DU QUÉBEC

Il faut que la nationalisation de Demba soit un échec

par Boris MISKEW

GEORGETOWN, Guyane (PC) — La nationalisation par le gouvernement guyanais de la compagnie canadienne Demerara Bauxite Ltd. devra traverser pendant un certain temps des difficultés inévitables.

Demba, comme on l'appelle, a été et continue d'être une entreprise profitable, mais certains prédisent qu'elle le sera beaucoup moins sous le système de nationalisation. Ces experts disent qu'il faudra compter de cinq à 10 ans pour que la compagnie recommence à être profitable, une fois que le gouvernement aura véritablement pris les opérations en mains.

D'autres, particulièrement les hommes d'affaires et les représentants du gouvernement dans les régions voisines des Caraïbes du Commonwealth, aimeraient assister à l'effondrement de cette entreprise multimillionnaire, après sa prise en charge par le gouvernement de la Guyane. L'un de ces porte-parole officiels a déclaré qu'advenant le succès de cette entreprise nationalisée, il s'ensuivrait une vague de pressions intolérables sur les autres gouvernements pour les obliger à prendre le contrôle des compagnies à capitaux étrangers, dans leurs pays respectifs.

"Il faut que la nationalisation de Demba soit un échec. Elle doit échouer d'ici deux ans".

LE BLACK POWER

Des hommes d'affaires des Caraïbes sont d'avis que les partisans du Black Power s'efforcent de s'emparer de tout ce qui appartient à des étrangers, dans le but de détruire et d'abolir ce qui est contrôlé par le so-disant "establishment".

Il est ironique de constater que le Black power a obtenu un appui aux Caraïbes. Car dans

des pays comme la Guyane, Trinidad et la Jamaïque, ce sont des noirs, descendants des Africains, qui sont au pouvoir. Bien que le gouvernement de la Guyane ait déjà adopté une législation dans le but de nationaliser Demba, la compagnie continue de fonctionner normalement en attendant la véritable prise en mains.

Alcan a accepté d'exploiter la compagnie de bauxite jusqu'au jour de la remise des pouvoirs, le jour où un représentant officiel du gouvernement guyanais remplacera M. James Campbell, président actuel de Demba.

Il reste encore à déterminer qui mettra en marche la bauxite et l'alumina — oxyde d'aluminium — produits en Guyane. Il faudra également régler la question de compensation, et calmer les inquiétudes manifestées par les travailleurs au sujet de leur plan de retraite.

En vertu du plan élaboré par Alcan, concernant la retraite et l'assurance-vie, les employés étaient assurés d'une certaine sécurité financière pour leur vieillesse et d'une assurance-vie pour leurs familles, en cas de décès. Ce plan était payé par les contributions versées par les employés, de même que par la compagnie.

Les employés ayant moins de 12 ans de service pouvaient, en vertu du plan, retirer leurs contributions avec intérêt, s'ils venaient à quitter la compagnie. Ces employés se demandent maintenant s'il pourront continuer à le faire sous la nationalisation.

PERTE SUBSTANTIELLE

N. Nathanael Davis, président de la compagnie-mère Alcan Aluminium Ltd., à Montréal, a déclaré qu'il y a plusieurs façons de constater la valeur des actifs de Demba, et il a ajouté

que la perte causée à Alcan par la nationalisation serait substantielle. Il a dit que la valeur brute, telle qu'indiquée dans les livres d'Alcan Aluminium, était de \$114 millions canadiens, tandis que la valeur nette était de \$56 millions.

Malgré le vif désir manifesté par M. Burnham de lancer une exploitation de fonderie d'aluminium en Guyane, son problème le plus urgent après la prise en mains sera de s'assurer un capital suffisant. Le gouvernement, en effet, aura besoin d'au moins \$10 millions canadiens immédiatement après la prise en mains.

Le premier ministre, cependant, a déclaré que cet argent serait disponible et que les autres problèmes résultant de la prise en mains seraient réglés.

"Il est naturel qu'à un moment comme celui que nous traversons, alors que nous sommes au bord d'un changement radical, les travailleurs et les Guyanais en général, expriment certaines inquiétudes.

"Heureusement, le gouvernement a pris certaines mesures destinées à adoucir et à diminuer les effets des dislocations temporaires communes à ces situations".

De plus, a-t-il ajouté, au moins deux pays européens ont exprimé "un désir positif d'acheter plus de la moitié de notre production totale, et nous ne prévoyons aucune difficulté à disposer de ce qui restera".

LA BAUXITE

La bauxite est le principal matériel brut utilisé dans la

production de l'aluminium. En général, il s'agit d'un matériau que l'on trouve dans plusieurs pays tropicaux et semi-tropicaux, et dont le contenu en oxyde d'aluminium, ou alumina, peut varier de 35 à 60 pour cent.

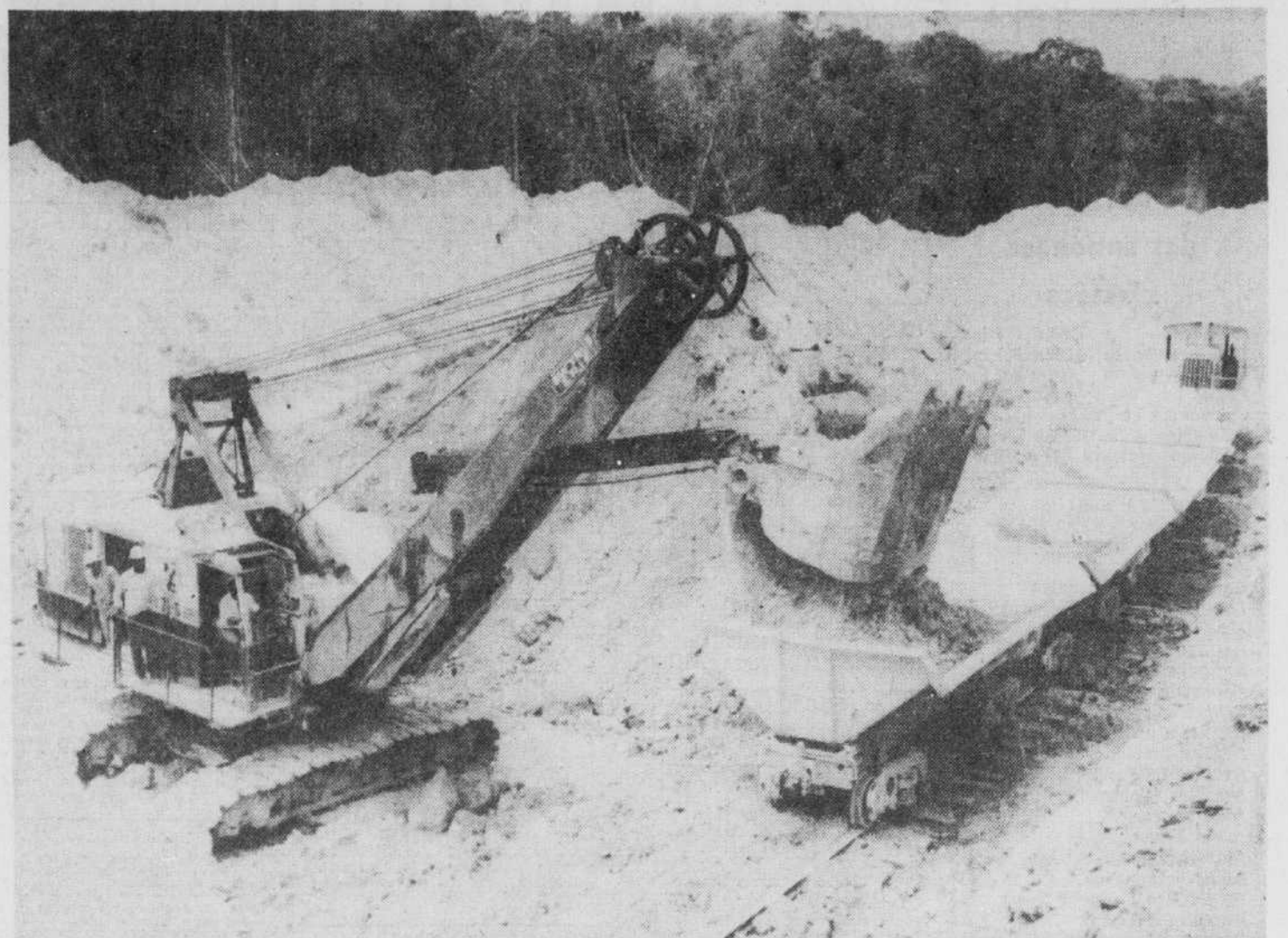
Les fonderies Alcan, au Canada, s'approvisionnent présentement d'alumina à trois sources. Ces sources sont les usines de la compagnie, à Arvida, de même que la Jamaïque et la Guyane.

Selon les barèmes mondiaux, les réserves totales de bauxite de la Guyane sont relativement modestes. Elles sont également devenues relativement coûteuses à développer, à cause du poids supplémentaire que constituent le sable et l'argile.

En raison de ces facteurs, il est essentiel pour le succès permanent de l'industrie de la bauxite en Guyane que cette exploitation soit dirigée de façon hautement efficace.

Cette compagnie, qui a été incorporée en Guyane, fournit du travail à environ 5,000 Guyanais. De plus, avec les années, elle a bâti à Mackenzie un vaste assortiment d'installations communautaires parmi lesquelles un système d'aqueduc, une école secondaire, une école de métiers, un hôpital de 129 lits et une école de nursing.

Environ 90 pour cent des membres de l'administration de Demba sont des Guyanais, soit 620 sur un total de 700. Et parmi les postes de commande, qui sont d'environ 175, plus de la moitié sont occupés par des Guyanais.



Ces chariots que l'on charge de minerais font partie des mines "Demerara", nationalisées par la Guyane. Cette nationalisation n'a cessé de provoquer des protestations

de la part d'hommes d'affaires et de gouvernements des Caraïbes.

(Photo PC)

La Jamaïque accueille assez mal l'attitude adoptée par la Guyane

par Boris MISKEW

GEORGETOWN, Guyane (PC) — La nationalisation par la Guyane de la compagnie Demerara Bauxite Ltd., a soulevé une vague de critiques de la part de dirigeants et des hommes d'affaires des Caraïbes.

C'est surtout en Jamaïque que les réactions ont été sévères, et les hommes d'affaires de ce pays ont considéré cette décision du gouvernement guyanais comme une nouvelle attaque contre les tentatives effectuées de leur part pour attirer plus d'investisseurs dans les Caraïbes.

"C'est du vol pur et simple", a déclaré M. Robert Lightbourne, ministre du Commerce et de l'Industrie de la Jamaïque. Mais on ne vole qu'une fois. Ce fut également la réaction de M. Edwin Lee Lum, un homme d'affaires éminent de Trinidad.

M. H. P. Jacobs, secrétaire général de l'Institut Parquharson en Jamaïque, a déclaré que la décision du gouvernement de la Guyane a dû produire un choc considérable sur la plupart des habitants de la Jamaïque.

UN TORT GENERAL

"C'est d'autant plus regrettable qu'aux yeux du monde extérieur les Antilles sont considérées comme un seul et même lieu. Un geste de ce genre de la part de la Guyane ne peut manquer de faire un tort considérable à la Jamaïque et aux autres pays du Commonwealth, aux Caraïbes.

Le Daily Gleaner, à Kingston, Jamaïque, a publié que le premier ministre Forbes Burnham, de la Guyane, s'est probablement "fait un tort politique considérable par la nationalisation de Demerara Bauxite".

Ce journal ajoutait que Burnham aurait sûrement de la difficulté à vendre la bauxite par les canaux normaux, étant donné que la plupart des industries ont leurs propres mines de bauxite.

La compagnie-mère Alcan Aluminium Ltd., de Montréal, a déclaré de son côté que ses fonderies canadiennes ne manqueraient pas de bauxite. En effet, de larges réserves sont disponibles en Australie et en Afrique occidentale, de même qu'en Jamaïque.

M. Jocelyn Hubbard, ancien premier ministre du Commerce et de l'Industrie en Guyane, a commenté la nationalisation de Demba, comme on appelle couramment Demerara Bauxite, dans la Guyane Graphic, un quotidien de Georgetown. Il s'est dit d'accord avec la déclaration de Burnham, selon laquelle, à la suite de la nationalisation de Demba, la Guyane ne sera plus jamais ce qu'elle était auparavant.

"Les investisseurs étrangers, à la suite de la nationalisation de Demba, ne pourront plus désormais être assurés que les intérêts qu'ils ont ou qu'ils pourraient créer dans notre pays vont demeurer leur propriété, ou que si ces intérêts sont repris en mains par l'Etat dans l'intérêt national, on leur paiera une compensation adéquate."

INCERTITUDE

Un certain nombre de compagnies ont déjà quitté la Guyane

pour échapper à l'incertitude. La plupart sont des compagnies ayant leur siège social au Canada, aux Etats-Unis ou en Grande-Bretagne. La principale raison du départ de ces compagnies semble être leur refus d'accepter une politique qui ferait d'elles des compagnies à contrôle minoritaire.

Bien que les politiques de nationalisme économique soient quelque peu différentes dans les diverses régions des Caraïbes du Commonwealth, leur objectif avoué est de permettre à chacun de ces pays d'assumer sa propre économie.

Quoi qu'il en soit, plusieurs investisseurs locaux ou étrangers semblent hésiter à s'engager plus avant aux Caraïbes du Commonwealth, et les investissements qui existent déjà sont remis en question, afin de déterminer s'ils conviendront aux politiques de nationalisme économique grandissant. Le sénateur Paul Martin, après une tournée d'un mois dans les Caraïbes, a résumé ainsi la situation, devant le Sénat: "En ce qui concerne l'avenir, on peut prévoir des conditions plus strictes moyennant lesquelles les investisseurs canadiens seront favorablement accueillis dans ce pays, de même qu'une insistance plus grande pour que les investissements canadiens qui existent déjà se conforment aux politiques du pays.

"Cependant, on souhaite des investisseurs responsables dans ce pays et, d'après ce que m'ont dit les porte-parole officiels du gouvernement, ils se rendent très bien compte du fait que l'investisseur canadien doit pouvoir opérer à profit, tout en se conformant aux politiques locales."

Demain: Difficultés probables pour Demba.

Excès de bagages

NYACK, N.-Y. (PA) — L'agent de police Philip Human — le bien nommé — avait cru rêver, dimanche, quand il a vu sur la route qui mène du parc de Bear Mountain à New York, une voiture privée avec trois enfants gentiment installés dans le coffre à bagages.

Il s'est frotté les yeux, s'est pincé partout, pour s'assurer qu'il était bien éveillé et qu'il voyait bien. Puis, il fit signe au chauffeur de s'arrêter. Ce qu'il croyait être un rêve a tourné au cauchemar.

Il a compté un total de 25 personnes, dans une voiture que la publicité destine fièrement à un maximum de six. Il y en avait huit sur la banquette avant, près du chauffeur, et 14 sur la banquette arrière sans compter les trois enfants du coffre à bagages.

Le conducteur, Salvador Caban, 47 ans, de Brooklyn, rentrait avec toute cette marmaille d'une excursion à Bear Mountain. Et, il est manchot par dessus le marché.

Il devra maintenant comparaître en justice pour répondre d'une accusation peu commune: avoir transporté plus de trois passagers adultes sur la banquette avant.



Découvrez les secrets de DOW la bière médaille d'or

L'eau la plus pure: son goût, net et frais. Un mélange des meilleurs houblons du monde: sa saveur, parfaitement équilibrée. L'orge "Conquête" et une maturation optimale: sa saveur, corsée et satisfaisante. Le temps, le soin et la patience que l'on met au brassage: sa qualité.

Une tradition d'excellence internationale

Depuis 1968, Dow participe aux Olympiades mondiales de la bière, concours où des experts jugent du goût, de la saveur et de la qualité des plus grandes bières.

La qualité de la bière Dow y a été reconnue trois fois!

Alors goûtez à la Dow et découvrez l'art de ces maîtres-brasseurs du Québec dont le savoir-faire a atteint un niveau d'excellence internationale.

- 1968. Médaille d'or à Nuremberg, pays de la Lowenbrau.
- 1969. Médaille Gambrinus à Chimay, en Belgique, pays de la Stella Artois.
- 1969. Médaille d'or à Londres, pays de la Bass.
- 1970. Médaille d'or à Rotterdam, pays de la Heineken.

BRASSÉE PAR LA BRASSERIE WILLIAM DOW LIMITÉE
MAÎTRES-BRASSEURS AU QUÉBEC DEPUIS 1790.

LES ANNONCES CLASSÉES

SERVICE TELEPHONIQUE DE 12 HEURES PAR JOUR DE 8H30 AM A 8H30 PM DU LUNDI AU VENDREDI

Votre annonce remise avant 8h.30 p.m. sera publiée le lendemain. Pour l'édition du samedi: 4h.30 p.m. vendredi; pour l'édition du lundi: 8h.30 p.m. vendredi.

Index des rubriques

des annonces classées

Services 100 à 185 incl.
Divers à vendre 200 à 291 incl.
Emploi 300 à 367 incl.
Logis 400 à 498 incl.

Commerce et
Industries 500 à 590 incl.
Véhicules-Moteurs 600 à 659 incl.

Accessoires d'autos
et camions 660 à 699 incl.

Activités diverses
Agences 700 à 799 incl.

Agences matrimoniales
Agents 800 à 899 incl.

Amambulances
Animaux 900 à 999 incl.

Antiquités
Appareils électriques
Arbres et parterres 1000 à 1099 incl.

Argent à prêter
Argent demandé 1100 à 1199 incl.

Articles de sport
Associés (Commerce)
Assurances 1200 à 1299 incl.

Autos à louer
Autos à vendre 1300 à 1399 incl.

Autos demandées
Bicyclettes 1400 à 1499 incl.

Bureaux à louer
Bureaux demandés 1500 à 1599 incl.

Camions à louer
Camions à vendre 1600 à 1699 incl.

Camions demandés
Camping 1700 à 1799 incl.

Cartes professionnelles
Chalets à louer 1800 à 1899 incl.

Chalets à vendre 1900 à 1999 incl.

Chambres à louer
Chambres demandées 2000 à 2099 incl.

Chambres et pensions
Chambres et pensions
demandées 2100 à 2199 incl.

Chasse-neige
Chauffage 2200 à 2299 incl.

Commerces à louer
Commerces à vendre 2300 à 2399 incl.

Commerces demandés
Couples demandés 2400 à 2499 incl.

Couples demandés
Dépannage 2500 à 2599 incl.

Déménagement-Transport
Directeurs de funérailles 2600 à 2699 incl.

Divers à louer
Divers demandé 2700 à 2799 incl.

Ecoles de conduite
Encadrement 2800 à 2899 incl.

Encans
Enseignement-Cours 2900 à 2999 incl.

Entreposage
Entreprises à louer 3000 à 3099 incl.

Entreprises à vendre
Entreprises demandées 3100 à 3199 incl.

Equipe de ferme
Extermination vermine 3200 à 3299 incl.

Femmes-Filles
demandées 3300 à 3399 incl.

Femmes-Filles
demandant emploi 3400 à 3499 incl.

Fleuristes
Garages-Stationnement 3500 à 3599 incl.

à louer
Garages-Stationnement
demandés 3600 à 3699 incl.

Garages à vendre
Hommes demandés 3700 à 3799 incl.

Hommes demandant
emploi 3800 à 3899 incl.

Hommes de métier
demandés 3900 à 3999 incl.

Hommes et femmes
demandés 4000 à 4099 incl.

Hôpitaux
Immeubles 4100 à 4199 incl.

Infirmières
Gardes-Malades 4200 à 4299 incl.

Instruments de musique
Livres-Timbres-Monnaies 4300 à 4399 incl.

Locaux à louer
Locaux demandés 4400 à 4499 incl.

Logements-appartements
à louer (par quartier) 4500 à 4599 incl.

Logements-appartements
meublés 4600 à 4699 incl.

Logements-appartements
non classifiés 4700 à 4799 incl.

Logements appartement
à partager 4800 à 4899 incl.

Logements appartements
demandés 4900 à 4999 incl.

Machines à coudre
Machines à écrire 5000 à 5099 incl.

Machineries à louer
Machineries à vendre 5100 à 5199 incl.

Maisons à louer
Maisons à vendre 5200 à 5299 incl.

(Par quartier)
Maisons demandées 5300 à 5399 incl.

Marchandises-Nouveautés
Matériaux de construction 5400 à 5499 incl.

Médecins
Meubles 5500 à 5599 incl.

Motocyclettes
Motoneiges 5600 à 5699 incl.

Non classifiées
Occasions d'affaires 5700 à 5799 incl.

Pensions d'été
Pensions pour enfants 5800 à 5899 incl.

Perdus-trouvés
Personnels 5900 à 5999 incl.

Non responsables
Photographies 6000 à 6099 incl.

Pianos-Orgues
Professeurs demandés 6100 à 6199 incl.

Professionnels demandés
Propriétés commerciales 6200 à 6299 incl.

Radiorécepteurs
Radiorécepteurs 6300 à 6399 incl.

Remboursements
Réparations-Entretien 6400 à 6499 incl.

Restaurants-Réceptions
Roulottes 6500 à 6599 incl.

Salons de beauté
Service automobile 6600 à 6699 incl.

Service de garderie
Service domestique 6700 à 6799 incl.

Service 24 heures
Tapis-Touilles 6800 à 6899 incl.

Taxis 6900 à 6999 incl.

Terrains à louer
Terrains à vendre 7000 à 7099 incl.

Terrains demandés
Terres à louer 7100 à 7199 incl.

Services

104 ARGENT A PRETER

LE PRET HYPOTHECAIRE

C'EST NOTRE AFFAIRE

SPECIALISTE EN LÈRE OU 2^e HYPOTHEQUE RESIDENCE OU COMMERCIALE. TEMPS, MONTANT, TAUX, SERVICE 24 HEURES. TAUX BANCAIRE. QUÉBEC FINANCE. 688-6888. TIREB. 688-6888. SER. 688-6888.

105 COURTIER EN IMMOBILIER

Burr. 632-6042; Rés. 631-1221

106 \$650,000

PREMIERE hypothèque, Gaston Barrette, courtier, licencié, 688-6888, 688-6888.

POUR rénovation de maisons, courtier, 688-6888, 688-6888.

INFORMEZ-VOUS ailleurs avant de me consulter, je fais des meilleures conditions, pour la même lère et 2^e hypothèque. 688-6888.

PRETONS lère et 2^e hypothèque, rendements, 688-6888, 688-6888.

REPRENONS lère et 2^e hypothèque, rendements, 688-6888, 688-6888.

PARTEUILER, je serais intéressé à prêter de \$2,000 à \$30,000 aux particuliers. Acheteurs des hypothèques et les hypothèques, 688-6888, 688-6888.

EN 2^e hypothèque, avec ou sans remboursement. 688-6888.

À VOIRE service dans le prêt hypothécaire depuis 10 ans. Lère 2^e hypothèque pour vos besoins de tous ordres. Service, 688-6888, 688-6888.

PREMIERE hypothèque sur propriété résidentielle. Courtier, 688-6888, 688-6888.

EN 2^e hypothèque, avec ou sans remboursement. 688-6888.

À VOIRE service dans le prêt hypothécaire depuis 10 ans. Lère 2^e hypothèque pour vos besoins de tous ordres. Service, 688-6888, 688-6888.

PREMIERE hypothèque sur propriété résidentielle. Courtier, 688-6888, 688-6888.

EN 2^e hypothèque, avec ou sans remboursement. 688-6888.

À VOIRE service dans le prêt hypothécaire depuis 10 ans. Lère 2^e hypothèque pour vos besoins de tous ordres. Service, 688-6888, 688-6888.

PREMIERE hypothèque sur propriété résidentielle. Courtier, 688-6888, 688-6888.

EN 2^e hypothèque, avec ou sans remboursement. 688-6888.

À VOIRE service dans le prêt hypothécaire depuis 10 ans. Lère 2^e hypothèque pour vos besoins de tous ordres. Service, 688-6888, 688-6888.

PREMIERE hypothèque sur propriété résidentielle. Courtier, 688-6888, 688-6888.

EN 2^e hypothèque, avec ou sans remboursement. 688-6888.

À VOIRE service dans le prêt hypothécaire depuis 10 ans. Lère 2^e hypothèque pour vos besoins de tous ordres. Service, 688-6888, 688-6888.

PREMIERE hypothèque sur propriété résidentielle. Courtier, 688-6888, 688-6888.

EN 2^e hypothèque, avec ou sans remboursement. 688-6888.

À VOIRE service dans le prêt hypothécaire depuis 10 ans. Lère 2^e hypothèque pour vos besoins de tous ordres. Service, 688-6888, 688-6888.

PREMIERE hypothèque sur propriété résidentielle. Courtier, 688-6888, 688-6888.

EN 2^e hypothèque, avec ou sans remboursement. 688-6888.

À VOIRE service dans le prêt hypothécaire depuis 10 ans. Lère 2^e hypothèque pour vos besoins de tous ordres. Service, 688-6888, 688-6888.

PREMIERE hypothèque sur propriété résidentielle. Courtier, 688-6888, 688-6888.

EN 2^e hypothèque, avec ou sans remboursement. 688-6888.

À VOIRE service dans le prêt hypothécaire depuis 10 ans. Lère 2^e hypothèque pour vos besoins de tous ordres. Service, 688-6888, 688-6888.

PREMIERE hypothèque sur propriété résidentielle. Courtier, 688-6888, 688-6888.

EN 2^e hypothèque, avec ou sans remboursement. 688-6888.

À VOIRE service dans le prêt hypothécaire depuis 10 ans. Lère 2^e hypothèque pour vos besoins de tous ordres. Service, 688-6888, 688-6888.

PREMIERE hypothèque sur propriété résidentielle. Courtier, 688-6888, 688-6888.

EN 2^e hypothèque, avec ou sans remboursement. 688-6888.

À VOIRE service dans le prêt hypothécaire depuis 10 ans. Lère 2^e hypothèque pour vos besoins de tous ordres. Service, 688-6888, 688-6888.

PREMIERE hypothèque sur propriété résidentielle. Courtier, 688-6888, 688-6888.

EN 2^e hypothèque, avec ou sans remboursement. 688-6888.

À VOIRE service dans le prêt hypothécaire depuis 10 ans. Lère 2^e hypothèque pour vos besoins de tous ordres. Service, 688-6888, 688-6888.

PREMIERE hypothèque sur propriété résidentielle. Courtier, 688-6888, 688-6888.

EN 2^e hypothèque, avec ou sans remboursement. 688-6888.

À VOIRE service dans le prêt hypothécaire depuis 10 ans. Lère 2^e hypothèque pour vos besoins de tous ordres. Service, 688-6888, 688-6888.

PREMIERE hypothèque sur propriété résidentielle. Courtier, 688-6888, 688-6888.

EN 2^e hypothèque, avec ou sans remboursement. 688-6888.

À VOIRE service dans le prêt hypothécaire depuis 10 ans. Lère 2^e hypothèque pour vos besoins de tous ordres. Service, 688-6888, 688-6888.

PREMIERE hypothèque sur propriété résidentielle. Courtier, 688-6888, 688-6888.

EN 2^e hypothèque, avec ou sans remboursement. 688-6888.

À VOIRE service dans le prêt hypothécaire depuis 10 ans. Lère 2^e hypothèque pour vos besoins de tous ordres. Service, 688-6888, 688-6888.

PREMIERE hypothèque sur propriété résidentielle. Courtier, 688-6888, 688-6888.

EN 2^e hypothèque, avec ou sans remboursement. 688-6888.

À VOIRE service dans le prêt hypothécaire depuis 10 ans. Lère 2^e hypothèque pour vos besoins de tous ordres. Service, 688-6888, 688-6888.

PREMIERE hypothèque sur propriété résidentielle. Courtier, 688-6888, 688-6888.

EN 2^e hypothèque, avec ou sans remboursement. 688-6888.

À VOIRE service dans le prêt hypothécaire depuis 10 ans. Lère 2^e hypothèque pour vos besoins de tous ordres. Service, 688-6888, 688-6888.

PREMIERE hypothèque sur propriété résidentielle. Courtier, 688-6888, 688-6888.

EN 2^e hypothèque, avec ou sans remboursement. 688-6888.

À VOIRE service dans le prêt hypothécaire depuis 10 ans. Lère 2^e hypothèque pour vos besoins de tous ordres. Service, 688-6888, 688-6888.

PREMIERE hypothèque sur propriété résidentielle. Courtier, 688-6888, 688-6888.

EN 2^e hypothèque, avec ou sans remboursement. 688-6888.

À VOIRE service dans le prêt hypothécaire depuis 10 ans. Lère 2^e hypothèque pour vos besoins de tous ordres. Service, 688-6888, 688-6888.

PREMIERE hypothèque sur propriété résidentielle. Courtier, 688-6888, 688-6888.

EN 2^e hypothèque, avec ou sans remboursement. 688-6888.

À VOIRE service dans le prêt hypothécaire depuis 10 ans. Lère 2^e hypothèque pour vos besoins de tous ordres. Service, 688-6888, 688-6888.

PREMIERE hypothèque sur propriété résidentielle. Courtier, 688-6888, 688-6888.

140 ARBRES ET PARTERRES

TOURBES, terre, commandes maintenant, 688-6888, 688-6888.

ASPHALTE, chemin, cours, trottoir, garage, excavation, estimation gratuite, vente de pierre, sable et gravier, 688-6888, 688-6888.

TERRE, sable, pierres concassées, tourbe et pelouse cultivées, etc. 688-6888, 688-6888.

TERRE pour jardin, avec engrais naturel, ancienne pelouse, gravier, 688-6888, 688-6888.

TOURBES, terre, commandes maintenant, 688-6888, 688-6888.

TERRE pour jardin, avec engrais naturel, ancienne pelouse, gravier, 688-6888, 688-6888.

TOURBES, terre, commandes maintenant, 688-6888, 688-6888.

TERRE pour jardin, avec engrais naturel, ancienne pelouse, gravier, 688-6888, 688-6888.

TOURBES, terre, commandes maintenant, 688-6888, 688-6888.

TERRE pour jardin, avec engrais naturel, ancienne pelouse, gravier, 688-6888, 688-6888.

TOURBES, terre, commandes maintenant, 688-6888, 688-6888.

TERRE pour jardin, avec engrais naturel, ancienne pelouse, gravier, 688-6888, 688-6888.

TOURBES, terre, commandes maintenant, 688-6888, 688-6888.

TERRE pour jardin, avec engrais naturel, ancienne pelouse, gravier, 688-6888, 688-6888.

TOURBES, terre, commandes maintenant, 688-6888, 688-6888.

TERRE pour jardin, avec engrais naturel, ancienne pelouse, gravier, 688-6888, 688-6888.

TOURBES, terre, commandes maintenant, 688-6888, 688-6888.

TERRE pour jardin, avec engrais naturel, ancienne pelouse, gravier, 688-6888, 688-6888.

TOURBES, terre, commandes maintenant, 688-6888, 688-6888.

TERRE pour jardin, avec engrais naturel, ancienne pelouse, gravier, 688-6888, 688-6888.

TOURBES, terre, commandes maintenant, 688-6888, 688-6888.

TERRE pour jardin, avec engrais naturel, ancienne pelouse, gravier, 688-6888, 688-6888.

TOURBES, terre, commandes maintenant, 688-6888, 688-6888.

TERRE pour jardin, avec engrais naturel, ancienne pelouse, gravier, 688-6888, 688-6888.

TOURBES, terre, commandes maintenant, 688-6888, 688-6888.

TERRE pour jardin, avec engrais naturel, ancienne pelouse, gravier, 688-6888, 688-6888.

TOURBES, terre, commandes maintenant, 688-6888, 688-6888.

TERRE pour jardin, avec engrais naturel, ancienne pelouse, gravier, 688-6888, 688-6888.

TOURBES, terre, commandes maintenant, 688-6888, 688-6888.

TERRE pour jardin, avec engrais naturel, ancienne pelouse, gravier, 688-6888, 688-6888.

TOURBES, terre, commandes maintenant, 688-6888, 688-6888.

TERRE pour jardin, avec engrais naturel, ancienne pelouse, gravier, 688-6888, 688-6888.

TOURBES, terre, commandes maintenant, 688-6888, 688-6888.

TERRE pour jardin, avec engrais naturel, ancienne pelouse, gravier, 688-6888, 688-6888.

TOURBES, terre, commandes maintenant, 688-6888, 688-6888.

TERRE pour jardin, avec engrais naturel, ancienne pelouse, gravier, 688-6888, 688-6888.

TOURBES, terre, commandes maintenant, 688-6888, 688-6888.

TERRE pour jardin, avec engrais naturel, ancienne pelouse, gravier, 688-6888, 688-6888.

TOURBES, terre, commandes

POUR LE SALAIRE MOYEN

Place Mercier

ANGLE BOUL. HONORE-MERCIER ET ST-MURICE, LORETTEVILLE

Pour les familles dont le revenu annuel se situe entre \$4.500 et \$8.000

LOGEMENTS MODERNES, 1 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 PIECES

Environ 20% de moins que le prix régulier grâce à un prêt spécial du gouvernement fédéral.

Tout près des écoles, églises et centres commerciaux, à proximité du pont de la future route Henri IV. Piscine extérieure, jardins d'été, terrain de jeux. Appartements indépendants, chauffage avec convecteurs individuels, service de conciergerie, buanderie au sous-sol, etc., construits et administrés par:

BENOIT DUMAIS LITEE

Assemblez aux visiteurs, de 2h à 5h, et de 7h30 à 10h, tous les jours, excepté le vendredi.

842-0440

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

dis-30

Le futur bombardier américain B-1 pourrait être doté d'un rayon Laser

WASHINGTON (AFP) — Le futur bombardier stratégique "B-1" pourrait, le cas échéant, être doté d'un rayon-laser. Un tel "rayon de la mort" pourrait, en principe, volatiliser les avions ou les missiles ennemis.

Le Pentagone qualifie officiellement d'"hypothèses" les applications militaires possibles du laser — ce rayon de lumière hautement concentrée, mariage révolutionnaire de l'optique et de l'électronique.

Mais le général Douglas Nelson, directeur du programme "B-1", a récemment déclaré que les forces aériennes américaines s'intéressent beaucoup au laser. Nous le suivons de très près, a-t-il ajouté, "il est très prometteur en tant que système d'armement possible pour le "B-1".

Dans les milieux autorisés, on souligne d'autre part que si le laser devait un jour rehausser les capacités du bombardier américain des années quatre-vingt, voire quatre-vingt-dix, de telles recherches devraient être menées avec soin. On attire également l'attention, de même source, sur le fait que les États-Unis ne sont pas les seuls à se pencher sur les applications militaires éventuelles (aériennes notamment) des rayons-lasers.

Il y a quelque temps, à un congrès de médecins à Las Vegas, le Dr Leon Goldman, spécialiste de Cincinnati, a fait ressortir que les lasers ont "des applications militaires considérables". La distance à laquelle ces pinceaux de lumière monochromatique cohérente peuvent exercer leur pouvoir destructeur est en effet "presque illimitée". En fait, la puissance du laser est telle qu'elle a déjà été utilisée pour tailler, voire percer le diamant ou les métaux les plus résistants. De bonne source, on précise également que l'URSS étudie activement depuis six ou sept ans les utilisations possibles du laser, en particulier dans le domaine des communications et des armements.

L'un des principaux problèmes restant encore à résoudre serait l'efficacité du laser à longue portée ou, plus précisément, le moyen "portatif" de produire un laser d'une force suffisamment destructrice à grande distance.

"North American Rockwell" et "General Electric Co." ont été respectivement chargés en juin dernier de construire la cellule et les réacteurs du "B-1" jusqu'à la désignation sous le nom de Code de "Amsa" (Advanced manned strategic aircraft), avion spécialement conçu pour la pénétration à haute vitesse supersonique.

Une nouvelle vague d'arrestations en Guinée

DAKAR (AFP) — Plusieurs centaines de personnes impliquées dans l'affaire de la cinquième colonne ont été arrêtées, au cours de ces cinq derniers mois en Guinée, a annoncé hier soir, à Conakry, le demi-frère du président Sékou Touré, M. Ismaël Touré, ministre des Finances et membre du bureau politique du parti démocratique de Guinée.

"La voix de la révolution", captée à Dakar, qui, aujourd'hui, a diffusé ces déclarations de M. Ismaël Touré, faites au cours d'une réunion tenue à la Bourse du travail de la capitale guinéenne, n'a pas précisé le nombre exact de ces arrestations. Elle s'est bornée à indiquer que celles-ci étaient de trois fois supérieures au nombre de personnes arrêtées en vue du procès de Conakry ouvert le 26 janvier à la suite de "l'agression impérialo-portugaise" du 22 novembre 1970 contre la capitale.

Grève possible à la compagnie Bell Telephone

KANSAS CITY (UPI) — Les membres du Syndicat des Travaillants des télécommunications ont voté en faveur d'une grève nationale contre la Cie Bell Telephone.

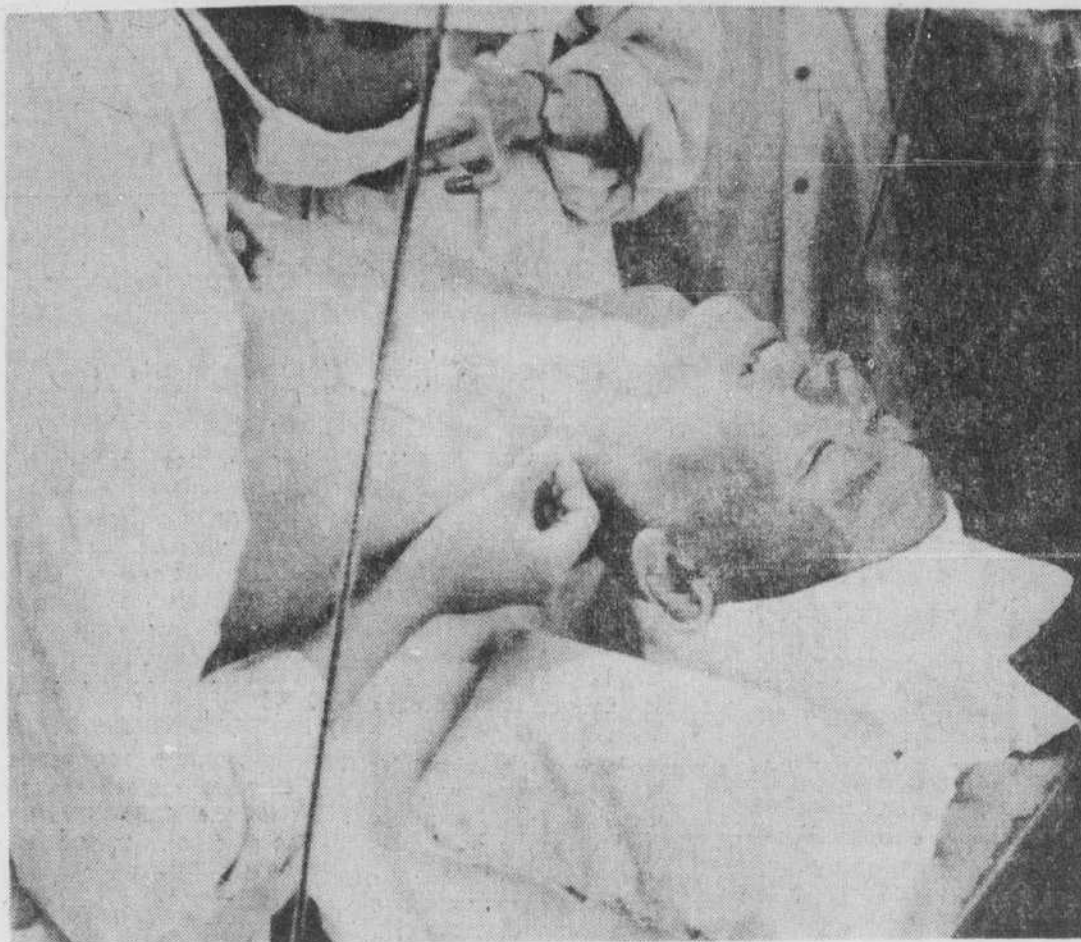
C'est le président du syndicat Joseph A. Beirne, qui a annoncé l'autorisation à la grève, hier, et il a précisé que la date en serait fixée demain.

Les négociations menées entre le syndicat et la société American Telephone and Telegraph, qui gère le Bell System, ont commencé il y a une quinzaine de jours. Le syndicat réclame une augmentation salariale immédiate de 25 pour cent.

686 ROULOTTES

TENTE-ROULOTTE, P.M.C. 1970, tout équipé, couché, 7. Équipée gaz propane, électrique, avec toilettes, 650-3173.
 LOCATION tentes-roulottes, équipées, assurances, permis Régie des Transports, 650-8655.
 MAISON mobile 64 x 12, très bon état, 872-3476.
 TENTE-roulotte Caribou, 6 personnes, tout équipé, état neuf, 842-2429.
 ROULOTTE Vagabond, 16 pieds, tout équipée, 1870 Chemin St-Louis, entre 6 et 9 du soir.
 689 YACHTS-MOTEURS

VOILIER 12 pieds, type dériveur, avec trailer, Tél. 853-9863.
 CRUISER Sheppard 38', 1965, 2 moteurs, 235 C.V. neuf, 625-3058.
 YACHT de croisière Sheehorh, 26 pieds, moteur 188 forces, avec remorque, accommodation pour 6 personnes, cuisine, réfrigérateur, toilettes, action Club Yacht de Québec si désirée, 661-3333.
 YACHT à vendre, décapotable, moteur Evinrude, 75 forces, 16 1/2 pieds, remorque, très propre, 655-8128.
 BATTEAU Princecraft, 15 pieds, décapotable, moteur Chrysler 50 forces, remorque, état neuf, Tél. 661-1684.
 CRUISER 22 pieds, 2 cabines, moteur Chrysler Marin, \$2,500, 529-8135.
 VOILIER, moteur, 30 pieds, équipement complet, Schooner rég. \$10,000, 859-8658.
 YACHT 14 pieds, tout équipé, 35 forces, électrique, avec remorque, \$600, Tél. 661-1829.
 EMBARCATION décapotable, fibre de verre, 14 pieds, moteur 55 forces, trailer, le tout \$1,000, 683-8116.
 YACHT 15 pieds, fibre de verre, moteur Evinrude, 40 forces, tout équipé, prix 655-9447.
 BATTEAU 14 pieds, fibre de verre, moteur Evinrude, 40 forces, tout équipé, auhaïne, 665-9435.
 MOTEUR hors-bord, marque "Mercury" 4 1/2 forces, Tél. 872-7866.
 YACHT, 15 pieds en plywood, avec moteur Johnson, 35 forces, aussi trailer, 8620, Tél. 684-4240, après 5 heures.
 ACHETERAIS canot 14 pieds fibre de verre, Tél. 965-7339.
 BATTEAU 24 pieds avec moteur Gray 6 cylindres, Tél. 661-5315.
 GLASTROM 18 1/2" "Mercury" 120 hp, 2200, remorque, équipé, \$3,200, 826-5151.
 YACHT, avec équipement, on échange, pour véhicule, valeur \$800, 842-0104.
 BATTEAU Crestliner, 15 pieds, tout amovible, avec moteur, 40 forces, \$1,900, 671-1717.
 MOTEUR de course, auhaïne, chaudière de course, moteur 60 forces, remorque \$350, Tél. 683-8900.
 YACHT en achalou, 18 pieds, moteur marin remorque, 651-3648, 652-0648.
 YACHT 15 pieds, moteur 40 forces, remorque, équipé, auhaïne, 656-9812.



ACUPUNCTURE — Une méthode d'anesthésie par acupuncture semble être devenue pratique courante en Chine où de nouvelles opérations chirurgicales pratiquées dans ces conditions viennent à nouveau d'être effectuées devant des observateurs étrangers. C'est ainsi qu'une délégation gouvernementale de Somalie a pu constater que trois malades qui venaient d'être opérés sous anesthésie par acupuncture dans un hôpital de

Pékin ont regagné leurs chambres sans aucune aide. Ces trois malades souffraient, respectivement, d'un goitre, d'une appendicite et d'une affection du globe oculaire. Des Canadiens et deux savants américains avaient déjà observé des patients rester conscients pendant toute la durée d'interventions chirurgicales telles qu'une opération à cœur ouvert ou l'ablation d'un kyste de l'ovaire. (Téléphoto AP)

Washington appréhende un retrait de Londres du blocus rhodésien

Tous droits réservés au Soleil et au New York Times par C.L. SULZBERGER

ADDIS ABEBA, Ethiopie — La politique américaine en Afrique risque de se trouver dans une fautive position avant la fin de l'année lorsque la Grande-Bretagne cessera de participer au blocus de la Rhodésie, institué par les Nations-Unies. Cette année, le gouvernement conservateur de M. Heath doit décider s'il doit renouveler son rôle dans l'embargo et déjà la réponse semble négative.

L'embargo faisait suite à la déclaration unilatérale d'indépendance par le régime d'Ian Smith à Salisbury. Jusque-là la Rhodésie était une colonie quasi-autonome. La Grande-Bretagne avait refusé de lui accorder une complète indépendance jusqu'à ce que le principe de droits politiques pour la majorité noire soit adopté. La minorité blanche s'y objecta, craignant de perdre sa position prédominante, et coupa dès lors tous les liens qui l'unissaient à Londres.

Alors qu'il était premier ministre, M. Harold Wilson exposa les cinq conditions pour en arriver à un règlement du différend: 1— un accord rhodésien

pour "ne pas nuire au progrès vers un gouvernement de la majorité; 2— garanties contre les amendements rétrogrades" de la constitution d'avant l'indépendance; 3— "amélioration" du statut politique des Noirs; 4— "progrès" dans la lutte contre la discrimination; 5— assurance que la majorité noire rhodésienne endosse l'accord final.

Ces cinq points restèrent la position britannique jusqu'à l'arrivée au pouvoir des conservateurs. La Grande-Bretagne a activement participé à l'embargo contre la Rhodésie imposé par l'ONU, qui visait à faire plier le régime Smith, et une unité spéciale de la R.A.F. à Madagascar aidait la Marine royale dans la recherche des expéditions de marchandises provenant ou à destination de la Rhodésie via le Mozambique.

APPUI AMERICAIN

Les États-Unis appuyèrent le blocus dès le début mais à leur déclin. Dans le passé, la Rhodésie avait été une importante source de chrome pour les Américains. Depuis l'embargo, les États-Unis, embarrassés, ont dû acheter ce produit stratégique de l'Union soviétique.

Malgré ce fait, la politique américaine endossa la position du gouvernement Wilson et des Nations-Unies. Washington jugeait, en premier lieu, que c'était la moindre des choses en échange de l'appui du gouvernement Wilson de la politique américaine au Vietnam. De plus, il est évident que tous les États noirs appuyaient avec enthousiasme tout geste contre Smith. La diplomatie américaine en Afrique tout comme la question noire aux États-Unis en auraient subi les conséquences si Washington eût hésité.

Malgré tout, même si le blocus a indéniablement affaibli la Rhodésie, il n'a pas réussi à obliger Smith à se rendre aux pressions internationales. Il y a eu un mouvement constant de marchandises de et vers la Rhodésie, sous de fausses représentations, le Mozambique et l'Afrique du Sud, permettant à l'économie rhodésienne de se maintenir.

Maintenant, si la Grande-Bretagne abandonne son rôle, le blocus n'aura plus de raison d'être. Et c'est ce que l'on croit que Heath fera. On s'attendait toutefois pas une reconnaissance du gouvernement Smith par Londres, mais l'on croit qu'il se retirera du blocus, le rendant ainsi futile et absurde.

La Maison Blanche s'inquiète déjà des conséquences d'un tel geste sur la politique américaine et des changements apportés à cette dernière. Il a toujours existé une pression considérable exercée par certaines industries américaines pour reprendre l'achat du chrome rhodésien et ces pressions devraient s'intensifier si Heath s'engage dans cette voie.

Ce qui semble être la réaction possible de Washington à une telle décision sera de chercher à obtenir une part du gâteau africain. Les États-Unis annoncent probablement qu'ils n'ont pas l'intention de suivre l'exemple britannique, si Heath se retirait du blocus, et que l'engagement américain a été pris auprès des Nations-Unies et non de Londres. Toutefois, Washington pourrait alors faire pression sur l'ONU pour abolir l'embargo sur le chrome rhodésien.

Une telle suggestion a peu de chance d'être acceptée et pour-

Disposer du matériel américain est un aspect de la vietnamisation

Tous droits réservés au Soleil et au New York Times par Iver PETERSON

SAIGON — Au moment où le rôle des Américains est moins grand dans la guerre, des officiers découvrent qu'il est plus compliqué de disposer des installations et de l'équipement au Vietnam que ce fut de les y transporter.

"Nous avons l'obligation de voir à ce qu'il n'y ait pas de gaspillage, pas de scandale, et à ce qu'aucun soldat américain ne manque de ce dont il a besoin pour faire son métier pendant qu'il est encore ici", a déclaré un officier américain haut gradé.

Simultanément, il y a les tentatives de renforcer le programme de vietnamisation, soutenir l'économie sud-vietnamienne, et même de fournir un peu d'aide à d'autres alliés asiatiques, spécialement les Cambodgiens.

Jusqu'à présent, en même temps que plus de 180,000 soldats ont été retirés depuis le sommet de la participation américaine en 1969 — quand il y avait 542,500 hommes dans le pays — environ 570,000 tonnes d'équipement et d'approvisionnements militaires américains ont été renvoyées aux États-Unis.

RETOUR

Chaque jour, de longues files de camions propres comme un sou, de tanks, d'hélicoptères soigneusement emballés et d'avions sont chargés à bord de bâtiments de la marine et de cargos privés pour faire le voyage de retour. On dit qu'il y a encore entre deux millions et deux millions et demi de tonnes d'équipement, propriété des États-Unis, dont on doit disposer.

Chaque pièce de cet équipement passe par un processus compliqué de vérification qui la classe dans de grandes catégories — celle qui est renvoyée aux États-Unis, ou qui est donnée aux Sud-Vietnamiens, Sud-Coréens, Chinois nationalistes, Thaïs ou Cambodgiens, et celle qui est éventuellement vendue aux entrepreneurs locaux pour la ferraille.

65,000 Américains manipulent le nombre décroissant d'approvisionnements qui arrivent au Sud-Vietnam et le nombre croissant qui en partent.

Beaucoup de matériel accompagné l'unité qui rentre aux États-Unis, mais pas avant qu'il ait été nettoyé au moyen de boyaux de vapeur à haute pression pour se conformer aux règlements des douanes américaines.

"Nous avons cru qu'après longtemps que nous devons le nettoyer, nous pouvions aussi bien le peindre", disait récemment un sergent de la marine en train de surveiller le chargement de camions luisants à Da-Nang.

USAGE

D'autres personnes en autorité ont confirmé que beaucoup de matériel expédié hors du Vietnam était grandement usagé, et qu'il serait envoyé à des entrepôts de réparation de l'armée au Japon, à Okinawa ou à Guam avant d'aller aux États-Unis ou de revenir en Asie du Sud-Est.

Si l'équipement ne retourne pas aux États-Unis en même temps que son unité d'origine, on ajoute les porte-parole, l'armée sud-vietnamienne aura une chance de l'obtenir.

Les Américains prennent soin de ne pas laisser à l'armée sud-vietnamienne quelque chose qui pourrait se briser rapidement, causant par là un problème d'entretien.

Jusqu'à présent, on révèle ici les sources officielles, 19,978 sortes d'articles valant plus de \$25 millions à l'état neuf ont été remises aux Sud-Vietnamiens grâce à ce système.

Ce chiffre n'inclut pas au-delà de 125 bases d'artillerie de petite importance et neuf bases et aéroports importants qui leur ont aussi été remis.

L'équipement qui n'est pas renvoyé aux États-Unis, ou remis aux Sud-Vietnamiens, est conservé pour inspection par d'autres agences gouvernementales, telle l'administration des services généraux à Washington, qui effectue la plupart des achats gouvernementaux, ou par les directeurs du programme d'assistance militaire qui distribuent les articles de surplus aux autres alliés américains en Asie du Sud-Est.

CAMBODGE

Quelques membres du Congrès des États-Unis craignent que l'appui au régime assiégé de Phnom Penh puisse conduire à une participation américaine plus grande dans la guerre cambodgienne.

Les crédits américains d'aide militaire au Cambodge sont donc attentivement épéchés par le Congrès et les Américains au Cambodge font remarquer que les \$185 millions actuellement accordés comme aide au Cambodge sont insuffisants pour la tâche d'équiper son armée.

La Garde nationale n'arrive pas à contrôler l'émeute au Nouveau-Mexique

ALBUQUERQUE (d'après AP, UPI et AFP) — La venue de 1,300 gardes nationaux appelés en renfort des 350 agents locaux n'a pu éviter à la principale ville du Nouveau-Mexique de connaître une deuxième journée de troubles; les derniers rapports de police font état de près de 200 arrestations et de plusieurs dizaines de blessés.

A eux seuls, les incendies allumés par les émeutiers auraient causé des dommages évalués à \$2 millions.

La police a chargé, hier, quelque 200 jeunes, Blancs, Noirs et Chicanos qui avaient commencé à jeter des pierres, et a tiré plusieurs coups de feu pour les disperser. Après l'arrivée de plusieurs centaines de gardes nationaux, les manifestants se sont dirigés vers le Parc Roosevelt où les troubles ont commencé, dimanche soir.

Les troupes fédérales les ont délogés après que des manifestants eurent lancé des pierres, des bouteilles et des cocktails molotov.

L'affrontement est survenu après que deux fonctionnaires de l'Etat se furent adressés à un groupe de 400 jeunes. Le lieutenant-gouverneur de l'Etat du Nouveau-Mexique, M. Robert Mondragon, a reconnu qu'il y avait eu "brutalité" de la part de la police et M. David Norvell, procureur général de l'Etat, a ajouté que cette "brutalité était inexcusable et qu'on devait y mettre un terme".

Tous deux ont mis hors de cause les organisations militantes, telles les "Berets noirs" qu'un porte-parole de la police avait accusées d'avoir déclenché l'émeute de dimanche soir.

Le gouverneur de l'Etat, M. Bruce King, a déclaré que tout était mis en oeuvre pour faire respecter la loi, mais que la situation demeurerait explosive.

au PHOTO CENTRE
BRUNET



OBJECTIFS Vivitar
INTERCHANGEABLES
avec étui et parasoleil

Les objectifs VIVITAR s'adaptent sur toute caméra reflex de toute marque, grâce au système d'adaptateur universel VIVITAR.

Grand angulaire
35mm f.2.8 49.95
Télé-objectif
135mm f.2.8 49.95
200mm f.3.5 74.95

PHOTO CENTRE
BRUNET
605 est ST-JOSEPH Québec 2 529-5741

TOUJOURS
un bon "marché"

mamiya/sekor DTL

CAMERA 35mm REFLEX
objectif 50mm f.1.8
interchangeable
double système de mesure
de l'exposition
au travers de l'objectif
vitesses de 1 à 1/500^e SEC

\$157.50



N'achetez pas
sans nous consulter

LE PLUS GRAND
CENTRE de PHOTO
AU COEUR DE QUÉBEC

GUERRE AMERICAINE — La guerre du Vietnam a été véritablement une guerre américaine comme le démontre le document secret publié par le New York Times, mais par la vietnamisation, Washington cherche à passer la tâche au gouvernement de Saïgon. (Téléphoto AP)

La guerre du Vietnam, de Truman à Johnson

Les extraits du document secret que publie le New York Times depuis dimanche et qui fera sans doute couler beaucoup d'encre est une étude en profondeur de l'engagement américain en Indochine fait par le Pentagone.

Le rapport démontre que quatre administrations ont progressivement développé un sens de l'engagement à un Vietnam non-communiste, une détermination à combattre le Nord pour protéger le Sud, et, dans cet effort, une plus grande frustration que ne le laissait voir les déclarations publiques à l'époque.

L'analyse de 3.000 pages, à laquelle sont ajoutées 4.000 pages de documents officiels, avait été commandée par le secrétaire à la Défense, Robert S. McNamara, et touche l'engagement américain au Sud-est asiatique depuis la dernière guerre mondiale jusqu'au mois de mai 1968, début des négociations de Paris après que le président Johnson eut déterminé une limite aux engagements militaires et révéla son intention de ne pas se représenter à la présidence.

Ce document de quelque 2.5 millions de mots, loin d'être une histoire complète, représente une source importante des décisions gouvernementales sur l'Indochine prises au cours de trois décennies. L'étude a amené ses quelque 30 à 40 auteurs et chercheurs à diverses conclusions dont:

— La décision de l'administration Truman de fournir une aide militaire à la France dans sa guerre coloniale contre le Vietnam "impliquait directement" les Etats-Unis au Vietnam et "déterminait" le développement de la politique américaine.

— La décision de l'administration Eisenhower d'empêcher qu'un Sud-Vietnam vaincu ne devienne communiste et de saper le nouveau régime communiste du Nord-Vietnam a donné à l'administration "un rôle direct dans l'échec d'un règlement", de la crise en 1954.

— L'administration Kennedy, épargnée par la mort du président de la prise de décisions amenant une escalade, a transformé une politique "de jeu à risques limités", dont elle avait hérité, en un "vaste engagement" qui a laissé le président Johnson avec le choix entre une expansion de la guerre et le retrait.

— L'administration Johnson, même si le président était peu disposé et hésitant à prendre les décisions finales, a intensifié la guerre secrète contre le Nord-Vietnam puis planifiée dès le printemps de 1964 une guerre ouverte contre le RDV, un an avant de dévoiler publiquement l'importance de son engagement et ses craintes de défaite.

— Cette escalade dans la pression militaire secrète au cours de 1964 et l'expansion de son programme de bombardement du Nord-Vietnam en 1965 ont débuté malgré que les services de renseignement du gouvernement jugeaient que ces actions n'amenèrent pas Hanoi à mettre fin à son appui au Vietcong dans la guerre civile au Sud, et que les bombardements furent estimés inefficaces après quelques mois.

— Ces quatre administrations successives façonnèrent les enjeux politique, militaire et psychologique des Etats-Unis en Indochine, souvent de façon plus profonde qu'ils ne le réalisaient à l'époque grâce à la fourniture d'équipements militaires aux Français en 1950; par les actes de sabotage et une politique de terreur contre le Nord-Vietnam à partir de 1954; par des gestes qui encourageaient et permirent le renversement du régime Diem du Sud-Vietnam en 1963; par les plans, les promesses et les menaces d'actions qui naquirent au cours des incidents du golfe du Tonkin au mois d'août 1964; par la préparation de l'opinion publique pour les années de guerre ouverte qui devaient suivre; par le calcul en 1965, alors que l'aviation et les troupes étaient engagées dans un combat soutenu, que ni une entente au Sud-Vietnam ni l'ouverture rapide de négociations avec le Nord-Vietnam n'atteindraient leur but.

L'analyse du Pentagone va également plus loin que ces jugements historiques. Elle suggère que l'intérêt prédominant des Etats-Unis était d'abord de contenir le communisme et plus tard la défense de la puissance, l'influence et du prestige des Etats-Unis, dans les deux cas sans tenir compte des conditions au Vietnam.

Le document révèle beaucoup de faits sur la façon dont les administrations ont conduit leurs affaires en donnant de nouvelles informations sur le rôle de plusieurs hauts-fonctionnaires des deux principaux partis politiques et de toute une génération de commandants militaires.

L'OTAN est sceptique face aux dernières propositions de Brejnev

BRUXELLES (OTAN) (AFP) — L'offre de réduction des flottes soviétique et américaine dans les mers éloignées de leurs bases (faites vendre) par M. Léonide Brejnev) est accueillie avec surprise et scepticisme dans les milieux atlantiques.

Les diplomates de l'OTAN (qui ne connaissent encore cette déclaration que par la presse) y voient la dernière d'une longue série d'initiatives assez bruyantes, qui débutèrent au congrès du PC de l'URSS en mars et culminèrent avec le discours de Tbilissi où M. Brejnev accepta (en termes jugés peu clairs) l'offre occidentale de pourparlers sur les réductions de forces en Europe centrale. Sans écarter la possibilité que le secrétaire général du P.C. de l'URSS ait, en lançant ce dernier ballon d'essai, eu des objectifs plus "nobles" on y voit d'abord, dans les milieux atlantiques, une opération de propagande assez habilement menée. On lie à cette offre "insolite" la relance par M. Brejnev du projet (irréalisable, ne serait-ce qu'à cause de Pékin) de conférence des

cinq puissances nucléaires.

Cela dit, chacun s'accorde à penser qu'une négociation sur les flottes éloignées de leurs bases ne pourrait à priori qu'être favorable à l'Union soviétique. Comme dans les négociations "SALT", note-t-on de source informée, Moscou cherche à préparer un équilibre stratégique qui lui soit plus favorable. Grande puissance maritime de fraîche date, l'Union soviétique est bien moins "implantée" dans les océans du globe que les Etats-Unis, voire, à certains égards, que la Grande-Bretagne. En cas de réduction parallèle, les Etats-Unis seraient vraisemblablement amenés à réduire davantage leurs flottes lointaines que l'URSS.

Mais certains se demandent si cette offensive diplomatique en faveur du désarmement parallèle (tant sur terre que sur mer) ne s'explique pas, au moins en partie, par les difficultés actuelles de l'économie soviétique. En dépit des efforts financiers considérables qu'ils s'imposent depuis

des années, les Soviétiques, dit-on, devraient gonfler considérablement leurs dépenses militaires s'ils voulaient se doter d'une flotte aussi forte et omniprésente que les Etats-Unis: d'où leur désir compréhensible d'une réduction.

On note également dans les milieux atlantiques que M. Brejnev s'est adressé directement au président Nixon par-dessus la tête du Pacte de Varsovie (et incidemment de l'Alliance atlantique).

Cette nouvelle initiative de Moscou, pense-t-on ici, confirme par son ambiguïté même que le Conseil atlantique de Lisbonne a été bien avisé de s'engager prudemment dans la voie menant aux réductions de forces. Il importe, avant de se lancer, de bien connaître les véritables intentions du Kremlin. Les sondages diplomatiques "bilatéraux", annoncés il y a quinze jours dans la capitale portugaise, devraient permettre de connaître les intentions de l'URSS concernant non seulement les réductions de forces terrestres, mais aussi les réductions des flottes.

Gains importants des néo-fascistes en Italie

ROME (d'après UPI et l'AFP) — Les néo-fascistes ont enregistré des gains importants en Sicile, à Rome et dans différentes autres villes, hier, aux élections locales qui apparaissent comme un contrecoup à la politique gouvernementale d'apaisement envers le parti communiste italien.

A la suite des grèves innombrables qui sévissent en Italie depuis le début de l'année, les néo-fascistes avaient fait leur réapparition dans les rues pour protester et manifester leurs désirs d'ordre et de relance économique. Une nouvelle montée du fascisme était attendue. L'élection d'hier la consacre.

La nette poussée du mouvement social italien, coïncidant avec une perte sensible de la démocratie-chrétienne et un recul de la gauche, constitue l'élément dominant des élections régionales, provinciales et municipales partielles auxquelles ont participé un peu plus de sept millions d'électeurs, soit un cinquième du corps électoral.

Les gains enregistrés par les néo-fascistes représentent, pour la plupart des observateurs, une condamnation de l'action de la démocratie - chrétienne. C'est aussi une réaction contre le risque de voir un jour les membres de la coalition de centre-gauche opter, comme le préconise le parti socialiste italien, pour des équilibres plus avancés, c'est-à-dire pour un dialogue avec l'opposition d'extrême gauche, au moment où l'économie est en crise.

LE LEADERSHIP SOCIAL DEMOCRATE VISE

Ce succès des néo-fascistes n'est pas cependant une victoire de la "grande droite", les libéraux et les monarchistes perdant de nombreuses positions. Il ne permettra donc pas d'offrir une solution de rechange à la coalition de centre-gauche qui limite ses pertes, ou reste stationnaire, ou encore gagne des positions (selon les régions) grâce à la bonne tenue d'ensemble des socialistes italiens, des sociaux-démocrates et des républicains.

Plus que le centre-gauche, c'est donc la démocratie-chrétienne, parti guide de la nation, qui est visée.

Cela est vrai en ce qui concerne le conseil régional de la Sicile, où le centre-gauche perd 2,2% des votes et 3 sièges alors que la seule démocratie-chrétienne recule de 6,4% et 7 sièges. C'est encore plus évident en ce qui concerne les conseils municipaux d'Ascoli Piceno, de Bari et de Gènes.

Enfin, à Rome, le centre-gauche devrait, dans des conditions analogues, conserver de peu une majorité de plus en plus menacée.

En définitive, le gouvernement chancelant de M. Colombo garde le contrôle de l'Assemblée régionale sicilienne de justesse, est en difficulté à l'hôtel de ville de Rome et le seul parti qui gagne du terrain est un parti néo-fasciste, le Mouvement social italien. Le parti communiste fut également fortement ébranlé par le verdict populaire.

L'attaque contre le Coral Sea concerne toutes les puissances maritimes, selon Eban

(D'après AFP et UPI) — L'attaque contre le Coral Sea concerne toutes les puissances maritimes et non seulement Israël, a déclaré hier soir, M. Abba Eban, ministre israélien des Affaires étrangères, à son retour d'une tournée dans sept pays africains.

Si les nations maritimes continuent à espérer que cette affaire "ne concerne qu'Israël, qui doit s'arranger avec les Arabes", elles pourraient un jour voir leurs propres navires attaqués de la même façon, a écrit pour sa part hier le Jerusalem Post (gouvernemental).

Dans un autre communiqué publié hier soir à Beyrouth, le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) rappelle encore une fois sa détermination à combattre l'ennemi par tous les moyens et sur tous les fronts et à le frapper dans ses intérêts.

Parmi les quotidiens israéliens, seul le Davar (gouvernemental) laisse entendre qu'Israël pourrait user de représailles contre la navigation arabe. On sait que dans le passé, Israël a répliqué à des attaques des Palestiniens en attaquant à son tour les pays qui les abritaient.

Au Caire, l'attaque du Coral Sea a fait hier la manchette de trois journaux qui, citant des sources arabes bien informées, déclarent que cette affaire est une pure invention israélienne.

La radio égyptienne avait passé sous silence dimanche l'affaire du pétrolier et l'agence du Moyen-Orient n'a pas fait état de la revendication

par le FPLP de l'attaque du navire.

CESSEZ-LE-FEU

De son côté, le général Moshe Dayan a affirmé à Jérusalem que la situation tendue au Moyen-Orient atteignait un point où "la reprise de la guerre peut être imminente".

Le ministre de la Défense estime que les états arabes tendent plus en ce moment vers la guerre que vers la paix. Mais il a ajouté que les tâches politiques prioritaires pour Israël étaient de tenter de parvenir à la paix, et, à défaut, de faire durer le cessez-le-feu le plus longtemps possible.

Enfin, a-t-il dit, Israël doit faire tout son possible pour éviter une intervention militaire de l'Union soviétique et, surtout, une confrontation militaire entre les forces israéliennes et les forces soviétiques.

Là-dessus, il a dénoncé les dimensions atteintes par l'engagement de l'URSS en Egypte. Ces dimensions sont telles, selon Dayan, qu'il est désormais inconcevable d'imaginer l'Egypte sans Soviétique pour l'armer et l'équiper.

A Washington, le secrétaire à la Défense Melvin Laird a déclaré hier que les Russes avaient justement livré très récemment à l'Egypte "des systèmes d'armes grandement développés". Il n'a pas identifié davantage les systèmes en question.

SURVOLS

Le chef d'état-major de

l'ONU au Moyen-Orient fait état de deux survols de positions égyptiennes dans le secteur du canal de Suez effectués dimanche par des avions israéliens — un Mirage et un Phantom — et constatés par les observateurs de l'ONU.

Le chef d'état-major signale également avoir été saisi peu avant d'une plainte des autorités israéliennes concernant un survol égyptien le même jour de positions israéliennes. Ce survol n'a toutefois pas été constaté par les observateurs de l'ONU.

Faillite d'un important chantier naval

Londres risque d'avoir à faire face à un nouveau conflit ouvrier

LONDRES (AFP) — Quatre mois après la faillite de la plus prestigieuse firme de l'industrie mécanique de la Grande-Bretagne, Rolls-Royce, c'est l'un des plus grands chantiers navals de cette nation de marins qui a déposé le bilan. Le gouvernement a refusé en effet de poursuivre l'aide à l'Upper Clyde Shipyard qui, après avoir reçu il y a deux ans, du gouvernement travailliste, une somme de \$48 millions, demandait cette fois \$14.4 nouveaux millions afin de faire face à ses obligations immédiates, et notamment afin de pouvoir payer les salaires de ses quelque 8.500 ouvriers.

Un liquidateur judiciaire a été nommé et le gouvernement a pris à sa charge les salaires des ouvriers, mais ceci seulement pendant un semaine.

La liquidation une fois prononcée, le gouvernement procédera à une réorganisation de cette société, formée en 1968 et dont 49 pour cent du capital, appartenant à l'Etat. Les chantiers qui avaient été fondus dans l'UCS, après les difficultés éprouvées il y a trois ans, étaient le Fairfield Shipyard, qui avait construit les plus belles unités de la marine de guerre, et John Brown, d'où étaient sortis les paquebots "Queen Elizabeth" "Queen Mary" et "Queen Elizabeth II".

OPPOSITIONS "Nous ne capitulerons pas, nous n'accepterons pas de telles propositions", s'est écrié M. John Sherriffs, représentant du syndicat des métallurgistes, en apprenant la liquidation, sous

sa forme actuelle, de la "Upper Clyde Shipbuilders" annoncée hier après-midi à la Chambre des Communes.

M. Sherriffs sortait d'une réunion entre la direction et les syndicats, au cours de laquelle les représentants des ouvriers ont été mis au courant de la décision gouvernementale.

De son côté, M. James Ramsey, du syndicat des chaudronniers, — corporation également impliquée dans les conséquences de la liquidation — a affirmé: "Nous n'acceptons pas la situation et nous prendrons nos décisions dans le contexte du mouvement syndical. Nous recevrons l'aide nécessaire pour faire face à la situation. Nous n'avons jamais eu autant d'appui, dans la presse comme dans le public. Nous sommes sûrs de vaincre".

Hier matin, les représentants de 8.500 employés des chantiers maritimes écossais avaient déjà averti le gouvernement qu'ils s'opposeraient à la fermeture des chantiers, au besoin en occupant les installations.

Outre les 7.500 ouvriers manuels et les 1.000 employés de bureau dont les emplois sont menacés, 20.000 à 30.000 autres ouvriers sont menacés de licenciement par les fournisseurs et sous-traitants de la "Upper Clyde Shipbuilders".

DIFFICULTÉS

C'est à propos du "Queen Elizabeth II" que s'étaient manifestées les premières difficultés sérieuses. D'une part, le chantier avait du refaire presque

complètement les machines qui avaient eu des défaillances techniques lors du voyage d'essai du paquebot aux Canaries, d'autre part on avait constaté que les commandes de la compagnie en moquettes, lingerie, ameublement divers, étaient insuffisantes pour couvrir les besoins de la moitié des foyers de Glasgow. Le paquebot avait coûté à la Cunard environ deux fois le prix demandé à l'origine, les ouvriers outre le pillage, recourant à une habitude devenue proverbiale sur la Clyde: celle de n'accepter de travailler qu'en heures supplémentaires.

Après la réorganisation et la semi-nationalisation des entreprises, le nombre des ouvriers avait été ramené de 12.000 à 5.500. Ceux-ci risquent maintenant de se trouver sans emploi pendant longtemps et ceci dans une région où le chômage atteint déjà 10% de la population masculine active.

La raison immédiate de la faillite de l'UCS est, comme pour Rolls-Royce dans l'affaire des moteurs d'avion commandés par Lockheed, la prise de commandes de navires à prix fixe. L'inflation actuelle a creusé le déficit et précipité la déconfiture.

Hier soir, la réaction politique était très mauvaise pour le gouvernement que l'opposition n'aurait pas eu de mal à accuser "d'indifférence à l'égard des chômeurs et d'aveuglement social". Quant aux ouvriers de la Clyde, ils refusent de s'incliner et menacent de s'emparer des installations.

Grefte du rein en Israël

TEL AVIV (AFP) — Une greffe de rein a été réalisée aujourd'hui à l'hôpital Beilinson près de Tel Aviv, entre une jeune handicapée mentale - le donneur - et sa jeune sœur.

L'opération, du fait de l'état mental du donneur, n'a pu être pratiquée qu'après autorisation du procureur général de l'Etat d'Israël. L'argument ayant emporté la décision favorable du tribunal est que, selon les psychologues, le fait pour la jeune handicapée mentale — 17 ans — de jouer soudain un rôle aussi important dans sa famille peut provoquer chez elle un choc émotionnel poussant susceptible d'améliorer son état. En outre, ce dévouement de la jeune fille ressemblera les liens entre elle et les autres membres de la famille.



Dual

VALEUR UNIQUE EN SON GENRE

DUAL 1210 MODULE

Complet avec base, fini noyer B-6; couvercle plastique transparent CH-5; cellule piezo-électrique DUAL CDS-650

Rég. \$115.00

SPECIAL \$99.00

BIZIER & CARON LTEE

801 EST RUE ST-JOSEPH, QUEBEC - (MAIL ST-ROCH) - TEL.: 529-3391 (LE MEILLEUR AU MEILLEUR PRIX)

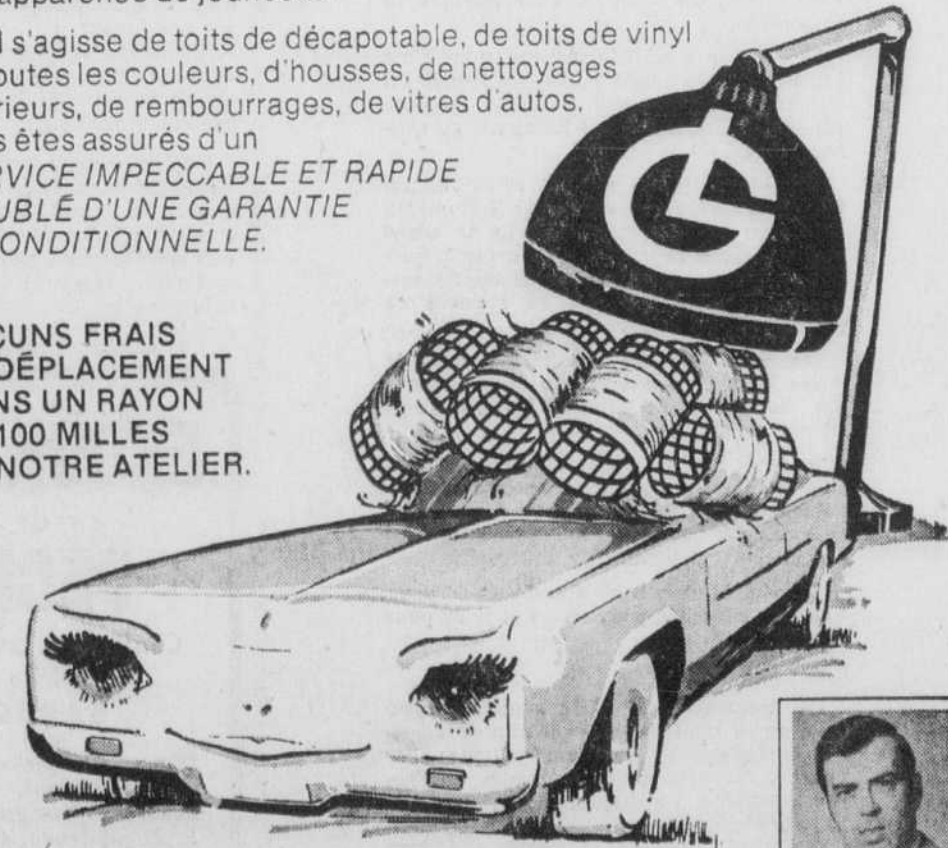
* C'est le printemps...

Le salon de beauté pour l'auto vous attend!

L'hiver est enfin chose du passé! Finis le pelletage, les routes impraticables, le calcium, le gel, etc... Votre automobile en a pris pour son rhume! C'est maintenant le temps de lui redonner son apparence de jeunesse.

Qu'il s'agisse de toits de décapotable, de toits de vinyl de toutes les couleurs, d'housses, de nettoyeurs intérieurs, de rembourrages, de vitres d'autos, vous êtes assurés d'un SERVICE IMPECCABLE ET RAPIDE DOUBLÉ D'UNE GARANTIE INCONDITIONNELLE.

AUCUNS FRAIS DE DÉPLACEMENT DANS UN RAYON DE 100 MILES DE NOTRE ATELIER.



GILLES COUTURE, gérant
400 est, St-Vallier, Québec, Tél.: 522-6816

ON NE FAIT PAS MIEUX QUE CHEZ LEBEAU... LE SALON DE BEAUTÉ POUR L'AUTO

claude larochelle Les Carnavals ont besoin de 125,000 spectateurs

Combien a coûté la rénovation du stade municipal de Québec où les Carnavals de Québec se produisent devant des assistances insatisfaisantes? Est-ce \$100,000 ou \$300,000 ou encore \$200,000?

Le coût de cette rénovation est très important pour la direction des Carnavals. Car l'intérêt de l'argent dépensé pour rénover le stade, un intérêt de 8 pour cent, sera ajouté annuellement à leur loyer par la ville de Québec, propriétaire de cette enceinte sportive. Un surplus minimum de \$16,000 au prix de location habituel. Ce qui signifie en d'autres termes que le coût global de la location du stade municipal par les Carnavals ira chercher dans les \$30,000. Au bas mot si les Carnavals sont chanceux.

C'est énorme, un poids difficile à supporter pour un club de calibre "AA". Une simple petite comparaison. A Trois-Rivières, le ball de location est de \$20,000 moins onéreux.

Pour ces raisons les co-propriétaires Hugues Beaudoin et George Nolan grincent des dents. C'est dans une attitude agressive qu'ils ont fait part au confrère Maurice Brodeur de la Patrie de leur rêve utopique de déménager leurs pénates dans un nouveau stade projeté à Sainte-Foy.

Le duo Beaudoin-Nolan savait dans quelle galère il s'embarquait mais il ignorait que la réponse des amateurs de baseball de la Vieille Capitale serait aussi réservée. Les deux associés espéraient une moyenne supérieure à 3,000 personnes par joute. Aux dernières nouvelles, la moyenne était de 1,355.

Il devrait y avoir un net redressement, mais si cette moyenne devait se maintenir, l'équipe de Gus Niarhos terminera la saison avec 75,000 spectateurs. Les Carnavals se-

ront alors noyés dans le rouge. Selon Hugues Beaudoin, il faut à son club un minimum de 125,000 personnes pour ne pas accuser de déficit. Comme on est loin de l'objectif de 175,000 fixé par Nolan et de 200,000 rêvé par Beaudoin!

Encore plus désastreux si...

Mais la situation des Carnavals pourrait être encore plus désastreuse si les sommes réservées à la réparation du stade étaient plus élevées haussant les frais de location. Les Carnavals ont effectué plusieurs coupures dans les projets d'agrandissement, mais il n'en reste pas moins que les frais montent vite. Le nouveau système d'éclairage au mercure ne coûte-t-il pas \$100,000?

"C'est une fausseté ce chiffre-là, me corrige Beaudoin. A Trois-Rivières, le nouvel éclairage a coûté \$50,000. Non, nous ne savons pas encore le coût global des réparations, mais nous aimerions bien le savoir. Je me demande la raison de ce silence. Nous avons l'œil ouvert et nous allons le savoir bientôt."

George Nolan y va pour sa part de chiffres approximatifs de l'ordre de \$200,000. Il y a peu de faits qui échappent au regard aigu de George. Il doit bien le savoir. Mais en certains milieux on parle de \$300,000 et même plus.

La situation ne serait pas inquiétante si la location n'était pas si onéreuse. Dire que Québec a réservé un froid accueil aux Carnavals ne serait pas juste. Après tout Trois-Rivières est en tête de la ligue au chapitre des assistances avec une moyenne de 1,393 personnes surpassant par une très faible marge celle de Québec. Et personnellement j'ai la certitude que le club "AA" de Québec qui est fort intéressant finira par attirer plus de spectateurs.

Dans les circonstances, avec un club majeur en exploitation à seulement 150 millions de Québec, club majeur qui par surcroît est soutenu par une publicité tapageuse, les assistances des Carnavals sont acceptables. Une chose est certaine, le moral des joueurs ne souffre pas de l'état actuel des choses.

"Nous avons eu nos problèmes sur le terrain, analyse le gérant Gus Niarhos. L'organisation des Expos est encore très jeune et ne peut encore fournir tous les

joueurs nécessaires à son club "AA". Si l'on tient compte de ça, je trouve que le public de Québec répond très bien. Nous sommes pleinement satisfaits de cet encouragement. Si l'on compare ça avec les assistances que nous voyons sur la route, c'est formidable. Nos gars ont ici ce qu'il faut pour être encouragés."

Henry à la télévision américaine?

Camille Henry qui n'est plus à l'emploi des Blues de Saint-Louis a rejeté l'offre du club St. Petersburg de la Ligue Eastern... L'équipe était d'accord pour un contrat de deux ans mais le salaire n'était pas assez alléchant... Camille a pris sa décision après avoir consulté son ancien patron, le gérant-coach Emile Francis des Rangers de New York dont les observations ont été décisives dans cette affaire.

En contre partie, Francis a fait miroiter à l'ex-joueur de hockey la possibilité de faire partie de l'équipe d'experts du hockey qui s'emploie à téléviser les joutes des Rangers sur un poste de New York... La fonction de Henry consisterait à faire "la couleur", c'est à dire d'interjeter des commentaires à la Gilles Tremblay durant la description du match... Camille attend sous peu des nouvelles de Francis qui a promis d'appuyer sa candidature auprès du poste en question.

Qu'attend la QAHA d'une rencontre entre Canadien junior et la Ligue junior du Québec concernant ce raid effectué par Phil Wimmer sur les joueurs midgets repêchés par les clubs juniors du Québec?... Il est bien difficile d'entrevoir une solution à cette impasse... Seule une décision énergique de la QAHA aurait pu mettre le Canadien à sa place.

L'événement de l'été à Québec sera sans doute le tournoi international de tennis Rothman d'une bourse de \$50,000 groupant les meilleurs tennismen au monde, à l'Affiche au pavillon des sports de l'université Laval du 26 juillet au 1 août, sans doute le plus percutant tournoi de tennis jamais présenté au Canada. Les organisateurs locaux ne trahent pas les pieds et les billets pour cet événement sont déjà en vente.

Maurice Filion :

"Richard peut prendre la place de Lafleur"

par Jacques ARTEAU

"Il y a tout lieu de croire que nous aurons un aussi bon club la saison prochaine et ça s'explique facilement en considérant seulement l'avantage que nous aurons sur la dernière saison avec nos joueurs qui auront tous vieilli d'un an", a anticipé Maurice Filion, l'instructeur-gérant des Remparts. L'homme-clé derrière la montée des Remparts de Québec vers la coupe Memorial venait de confirmer son retour derrière la barre de l'équipe junior québécoise pour une troisième saison d'affilée.

Evidemment, vous ne pourrez lire dans ces lignes que l'instructeur-gérant des champions juniors canadiens a dévoilé le chiffre de son traitement pour la saison 1971-72. Chose certaine, vous êtes gagnant dans les cinq chiffres!

"On m'avait proposé quelque chose et j'ai fait à mon tour une proposition comme c'était entendu. J'ai obtenu ce que j'avais demandé et je l'ai appris à mon retour de Chicoutimi samedi soir", a commenté Maurice Filion en parlant de son contrat renouvelé. "J'ai reçu une augmentation", a-t-il finalement ajouté.

SA 3e SAISON
L'an passé, nous voulions tenter de gagner la coupe Memorial et nous l'avons gagnée. Cette fois, nous partons à la défense de la coupe et je n'ai pas besoin d'insister sur le fait que nous ferons tous les efforts possibles pour avoir un club qui retournera dans la finale", a laissé entrevoir Maurice Filion avec optimisme, confiant que d'autres joueurs sauront combler le sérieux vide laissé par Guy Lafleur.

Maurice Filion, qui avait quitté Drummondville il y a deux ans pour venir bâtir à Québec un club qui a atteint la finale de l'Est de la coupe Memorial, s'affaire déjà à corriger deux lacunes sur l'équipe qui a doté Québec de sa première coupe Memorial le mois dernier.

"Je suis à la recherche d'une couple de gars solides qui pourraient non seulement se défendre mais aussi patiner", a-t-il confié, en parlant de renfort défensif. Bien qu'il s'est abstenu d'élaborer sur l'autre point faible, le pilote des Remparts s'appliquera sans doute à dépister un gardien capable de seconder Serge Gaudreault qui est considéré comme le candidat n°1 pour le poste régulier.

RELEVÉ DE LAFLÉUR
"Richard peut prendre la place de Lafleur, ça dépendra de lui. C'est un fait reconnu depuis deux ans qu'il a autant de talent que Lafleur et ce sera à lui de se faire valoir. Nous aurons aussi d'autres joueurs, comme Savard, Locas et Lamarre qui pourront nous aider d'autant plus qu'ils auront vieilli d'un an", d'ajouter Maurice Filion, qui s'attend de réunir tout au plus une cinquantaine de candidats au camp d'entraînement. Et s'il n'en tient qu'à Claude Reid, il y trouvera sa place.

"J'ai pu dire à un moment qu'il ne jouerait plus pour les Remparts mais quand c'est fini, c'est fini. Nous allons d'ailleurs le rejoindre d'ici la fin de l'été", a précisé l'instructeur-gérant des Remparts.

Revenant au départ du capitaine des Remparts qui portera

l'uniforme des Canadiens de Montréal la saison prochaine, Maurice Filion a déclaré qu'il ne pouvait encore déterminer ce qu'il adviendrait du numéro 4 gars qui est en train de se noyer et qui ne peut s'accrocher à la branche trop haute pour qu'il s'en salue. Enfin, quant à l'entente à renouveler avec le club Couillard de Sainte-Foy comme filiale des Remparts, Maurice Filion a expliqué:



"Nous devons attendre les résultats de l'affaire sur le repêchage et la formation ou non des clubs juniors 'A'. Mais je crois bien que nous aurons quand même une entente avec le club de Sainte-Foy d'une manière ou d'une autre."

En tout en attendant la visite de la cignoche chez lui, le pilote des Remparts s'efforce désespérément de se libérer de son boulot pour profiter d'une vacance bien méritée.

Les Carnavals victimes d'une partie sans point ni coup sûr

par Roland SABOURIN

John Jackson, un lanceur droitier de 22 ans des Aigles de Trois-Rivières, a écrit une page d'histoire au stade municipal de Québec, hier soir, quand il a lancé une partie sans point, ni coup sûr dans la deuxième moitié du programme double contre les Carnavals de Québec. Les Trifluviens, vainqueurs par 5-3 dans la première joute de la soirée, remportèrent finalement cette rencontre de la Ligue Eastern de baseball par 3-0.

"J'ai commencé à y penser à partir de la troisième manche", nous a déclaré l'athlète natif de Boston, dans le vestiaire des siens. Il a ajouté que sa balle rapide avait été son gros atout durant toute la joute.

Jackson est venu à un cheveu près d'une joute parfaite, si l'on tient compte qu'un seul coureur des Carnavals, Peppe Mangual avait été déclaré retiré juste avant de voir le premier-but des Aigles, Tom Robson, échapper

le lancer de l'arrêt-court Jack Lind sur un jeu survenu à la deuxième manche.

"J'avais levé mon bras et je m'apprêtais à le (Mangual) déclarer retiré. Il n'y a aucun doute que la seule décision était une erreur", a déclaré l'arbitre sur les buts, John Massena.

Mangual se rendit bien jusqu'au troisième coussin, sur un lancer erratique de Jackson et un retrait à l'intérieur de Steve Wagner, mais il ne put marquer.

Aucun autre joueur des Carnavals vint près d'obtenir un coup sûr, si l'on fait exception pour deux belles courses du champ centre Tom Spencer pour saisir des coups bien frappés de Peppe Mangual (à la deuxième manche) et Mike Eason (dans la septième).

Jackson se permit cinq retraits au bâton dans sa splendide performance.

MAUVAIS DÉPART Pour une deuxième joute con-

secutive, James Horsch a connu une très mauvaise première manche, et les siens ne devaient jamais se remettre du déficit de 3-0. Pourtant, Trois-Rivières avait vu à en effacer un de la même ampleur pour gagner la joute initiale pour Mike Rud-

dell, un autre droitier. Horsch fut touché pour quatre coups sûrs, y compris des doubles de Spencer et Robson, dans la première manche. Il fut solide dans la suite, même s'il donna trois buts sur balles au deuxième engagement, mais ses coéquipiers ne devaient jamais remonter la pente.

Rick Blackstone et George Runk eurent deux coups sûrs chacun dans le total de sept contre Horsch, remplacé par un frappeur de relève après six manches.

Gus Niarhos, le gérant des Carnavals, en a profité pour rendre hommage au beau travail de Jackson. "Il devenait de plus en plus fort à mesure que la joute avançait", a commenté Niarhos.

BEAU RETOUR

Jerry McClain, lanceur débutant des Carnavals, retira dans l'ordre les neuf premiers frappeurs pendant que ses coéquipiers lui donnaient une avance de 3-0 dans la première joute. Les trois manches suivantes furent très différentes, alors que McClain fut touché pour les neuf coups sûrs des Aigles.

Trois-Rivières obtint un point à la cinquième sur des simples de Lind, Spencer et Gene Locklear. Dans la strophe suivante, Ruddell se permit un coup de circuit, son premier de la saison. Et après un circuit de Spencer, à la sixième, Locklear fut sauf sur une erreur de Peppe Frias, et Locklear et Robson ajoutèrent des simples avant un coup sûr de deux points du deuxième-but Jim Armstrong.

Québec compta une fois à la deuxième manche, grâce à un double de Romel Canada et un simple de Willie James. Un circuit de Mangual, son douzième de l'année, rapporta deux points à la manche. Les Carnavals ne devaient plus obtenir un seul

autre coup sûr durant le reste de la soirée.

SUR LES SENTIERS: Mickey Pless, qui a également lancé une joute sans point, ni coup sûr cette saison, sera le choix des Aigles pour lancer contre Dave Hartman, ce soir, à 20 heures... L'exploit de Jackson a rejeté dans l'ombre une scintillante performance de Frias dans la deuxième joute, Peppe étant chaleureusement applaudi à trois occasions... Le club trifluvien est arrivé dans notre ville sans son brillant lanceur de relève Steve Blatter, qui doit s'absenter pour deux semaines de service militaire... Niarhos avait sensiblement chambardé son alignement au bâton pour la deuxième joute, dans l'espoir de changer la chance des siens... Le circuit de Spencer était son quatrième de la saison... Les Aigles mènent donc par 5-0 dans la série pour la trophée Lamontagne-Beaudoin... Guy Lafleur eut une longue ovation quand il fut présenté à l'assistance comme représentant du commanditaire du concours du lancer de la bal-

le...

PREMIERE JOUTE

Trois-Rivières	Ab	P	Cs	Fp
Lind, ac	4	0	0	0
Blackstone, cg	3	1	1	0
Spencer, cd	1	1	2	1
Locklear, cd	1	1	1	0
Robson, 1b	1	1	0	0
Runk, 3b	0	0	1	0
Armstrong, 2b	0	0	0	0
Aufiero, rec	0	0	0	0
Ruddell, lanc.	1	1	1	1
Totaux	28	5	9	5

Québec	Ab	P	Cs	Fp
Frias, ac	4	1	0	0
Stronman, 2b	0	0	0	0
Mangual, cg	1	1	2	0
Canada, cd	0	0	1	0
Eason, 3b	0	0	0	0
Wagner, 1b	0	0	0	0
James, cg	1	0	1	1
Johnson, rec	2	0	1	0
McClain, lanc.	1	0	1	0
Glasco, lanc.	0	0	0	0
Brown, fu	1	0	0	0
Totaux	22	3	4	3

LE 3e GAGNANT
M. Archibald Cauchon, 6749 Avenue Royale, l'Ange-Gardien, est l'heureux gagnant d'une "Moto-Trail Hopper Suzuki" pour la semaine du 31 mai au 5 juin. Nous apercevons dans l'ordre habituel: M. Yves Trahan, gérant général des ventes; M. Archibald Cauchon, le gagnant, et M. Marc Robitaille, représentant vendeur.

Lanceur gagnant: Ruddell (5-2); lanceur perdant: McClain (5-4). Arbitres: John Massena, au marbre; Nick Brown, sur les buts. Durée de la joute: 1h33.

DEUXIEME JOUTE

Trois-Rivières	Ab	P	Cs	Fp
Lind, ac	4	0	0	0
Blackstone, cg	3	1	1	0
Spencer, cd	1	1	1	1
Locklear, cd	1	1	1	0
Robson, 1b	1	1	1	0
Runk, 3b	0	0	2	0
Armstrong, 2b	0	0	0	0
Aufiero, rec	0	0	0	0
Jackson, lanc.	0	0	0	0
Totaux	27	3	7	3

Québec	Ab	P	Cs	Fp
James, cg	3	0	0	0
Reid, 2b	0	0	0	0
Eason, 3b	0	0	0	0
Canada, cd	0	0	0	0
Mangual, cg	0	0	0	0
Wagner, 1b	0	0	0	0
Frias, ac	0	0	0	0
Hart, rec	0	0	0	0
Horsch, lanc.	0	0	0	0
Stronman, fu	0	0	0	0
Lefevre, lanc.	0	0	0	0
Totaux	22	0	0	0

Erreurs: Robson. Coup de deux-buts: Spencer, Robson. But volé: Blackstone. Sacrifice: Jackson. Laissez sur les buts: Trois-Rivières: 7; Québec: 1.

Mauvais lanceur: Jackson. Balle passée: Hart. Lanceur gagnant: Jackson. Lanceur perdant: Horsch. Arbitres: Dick Brown, au marbre; John Massena sur les buts. Assistance: 1,200. Durée de la joute: 1h40m.

Muller suspendu pour un an

MONTREAL (PC) — Fred Muller, propriétaire et directeur-gérant des Black Hawks de St. Catharines de la LJO, a été suspendu pour un an hier par l'exécutif de la CAHA.

Cette suspension implique qu'il devra embaucher un gérant en 1971-1972.

Joe Krycka, président de la CAHA, a précisé que Muller ne pourrait jouer un rôle quelconque avec le club pendant sa suspension.

La décision a suivi la suspension indéfinie imposée par la CAHA parce que le club St. Catharines n'avait pas complété la série finale de l'Est contre les Remparts de Québec, de la LJO.

Les Black Hawks avaient refusé de retourner à Québec pour disputer le 6e match de la série, 4 de 7, en vue de la coupe Richardson, à la suite de bagarres à Québec lors du 4e match. Les Remparts menaient 3-2 dans la série au moment de l'abandon des Hawks.

Les Remparts ont ensuite remporté la coupe Memorial en deux parties aux dépens des champions de l'Ouest, les Oil Kings d'Edmonton.

"Il avait logé un appel contre sa suspension indéfinie et n'avait fait preuve d'aucune animosité à l'endroit de l'Ontario ou du Québec. Il a accepté notre décision et c'est tout ce que je peux dire", a dit Krycka.

Quant à Muller, il s'est contenté de dire: "J'ai été suspendu pour un an et je ne peux rien y faire."

CAHA-LNH

La direction de la CAHA avait rencontré celle de la LNH auparavant afin de discuter le budget de l'entente actuelle pour l'année, car cette entente prendra fin l'année prochaine. On discutera d'une nouvelle entente en août.

Un porte-parole de la CAHA a déclaré que la LNH avait augmenté légèrement ses allocations aux amateurs cette année, sans préciser davantage. Ces allocations servent au développement du hockey mineur et n'ont rien à faire avec l'argent que les clubs dépensent à l'occasion du repêchage amateur.

EXCURSION de PECHE

Confiez vos commandes
de pêche chez
BARDOU

Elles seront remplies avec soin par des commis expérimentés. Emballage soigné. Grande variété de marchandises pour ce genre d'excursion. Soyez prévoyants, n'attendez pas à la dernière minute.

Bardou & Fils Ltée

1040, av. Cartier 487, rue Couillard
525-8135 522-7094

Le magasin d'alimentation le plus complet à Québec.



Participez au tirage d'une "Moto-Trail Hopper Suzuki" tous les vendredis à 5 heures p.m. pour les acheteurs de voitures neuves et usagées de la semaine

LES QUATRE GRANDS* SEMENT LE BONHEUR
AUX QUATRE VENTS

* Service — Compétence — Intégrité — Expérience

N'oubliez pas que nous sommes ouverts jour et nuit



Giguère auto

375, BOUL. HAMEL, QUÉBEC 3 - TEL.: 529-1351
Carrefour du boul. Laurentien

Pontiac - Le Mans - Acadian - Buick - Cadillac - Firenza

Chez les Expos

Les coups sûrs sont aussi rares que les victoires

spécial au SOLEIL

MONTREAL — Les Dodgers sont partis et les Expos s'en réjouissent car ils semblaient incapables de gagner contre les porte-couleurs de Los Angeles. Leur joie aura été de courte durée car les Padres de San Diego, malgré leur fiche assez anémique, ont causé une désagréable surprise aux Montréalais et à Carl Morton. Ils se sont ralliés pour deux points à la neuvième manche et ils ont battu les Expos par le compte de 2-1.

Le fait saillant du match. Peut-être que l'erreur de jugement de l'entraîneur Don Zimmer, au troisième but, est à noter. Dès la première manche, après un retrait, Ron Hunt était au premier coussin et après que Rusty Staub eut frappé un double, Zimmer a ordonné à Hunt de filer vers le marbre alors que la balle était déjà entre les mains de l'inter Enzo Hernandez qui a effectué un relais par-

fait au receveur Bob Barton pour le retrait facile. Mais, est-ce vraiment la cause de l'échec des Expos? Sur la feuille de pointage, les Montréalais n'ont frappé que trois coups sûrs et rares sont les équipes qui arrachent la victoire avec une aussi faible production.

Les Padres ont lutté farouchement durant toute la partie et ils n'ont pas volé la victoire. Dans l'ensemble, la joute a donc été un beau duel de lanceurs entre Carl Morton et Clay Kirby. Ce dernier a finalement mérité sa cinquième victoire contre autant de défaites. C'est Bob Miller qui a lancé la dernière manche pour les Padres et il a retiré les Expos dans l'ordre.

Kirby a officié durant huit manches et il a bien espacé trois coups sûrs aux Expos. Il a retiré neuf frappeurs sur trois prises (Mack Jones en trois oc-

casions) et il n'a alloué que trois buts sur balles.

Le point marqué contre lui à la deuxième manche était non mérité puisqu'il est survenu à la suite d'une erreur de l'inter Hernandez.

Morton a été touché assez solidement par les Padres qui ont réussi neuf coups sûrs... mais ils ont laissé 11 coureurs sur les sentiers. Morton a été efficace lorsqu'il était en danger, mais à la dernière reprise, il a finalement cédé devant Clarence Gaston qui a réussi un long coup de deux - buts dans le champ centre - droit pour faire produire les deux points de son club. Morton, en neuf manches, a donné neuf coups sûrs, deux points, tous deux mérités, il a retiré neuf frappeurs au bâton et a alloué cinq buts sur balles, dont un intentionnel.

Il a encaissé ainsi sa neuvième défaite de la saison contre cinq victoires.

Clarence Gaston a évidemment été l'un des joueurs clés de l'attaque des Padres. Cependant, Leron Lee et Dave Campbell ont bien fait au bâton avec deux coups sûrs chacun. Les autres ont été l'oeuvre de Larry Stahl, Enzo Hernandez, Ed Spiezio et Bob Barton.

Rusty Staub a réussi deux des trois coups sûrs des Expos, un double à la première et un simple à la troisième. John Bateman a lui aussi obtenu un double qui a fait produire l'unique point de l'équipe montréalaise. Quant à Bobby Wine, il n'a pas réussi un seul coup sûr au cours de ses 22 dernières présences au bâton et a frappé un seul coup sûr au cours de ses 32 dernières apparitions à la plaque.

UN POINT NON MERITE

Les Expos ont capitalisé sur

Medicor reprend le contrôle des Canucks

VANCOUVER (PC) — Selon le Sun, Medicor, de Minneapolis, a obtenu le financement qui lui permettra de reprendre le contrôle dans Northwest Sports Northwest Sports Enterprises Ltd, filiale propriétaire des Canucks à Vancouver, de la LNH.

Selon le journal, une banque newyorkaise a accepté de prêter à Medicor l'argent nécessaire pour égaler les offres faites pour acheter ses parts dans Northwest Sports lesquelles sont présentement détenues en fiducie par la Commission des valeurs mobilières de la Colombie-Britannique.

La commission a obligé Medicor à placer ses 60,1 pour cent d'intérêts dans Northwest Sports en fiducie après avoir appris qu'un total de \$3.505.000 avaient été transférés aux USA en provenance des banques canadiennes.

Le président de Medicor, Tom Scallen, a qualifié le transfert de prêt qui sera remboursé.

La commission a exigé le retour de l'argent pour mercredi dernier, ce qui n'a pas été fait. Aussi, elle a ordonné à Medicor's Northwest Sports de mettre ses parts en vente. Medicor disposant ensuite d'une période de 72 heures pour égaler les offres des soumissionnaires.

une erreur de l'arrêt - court Enzo Hernandez pour enregistrer un point à la deuxième manche.

Bob Bailey a frappé un dur roulant à Hernandez pour commencer la deuxième manche. Le joueur des Padres a bien capté la balle mais son lancer erratique au premier coussin a conduit Bailey directement au deuxième - but.

Clay Kirby a ensuite lancé avec prudence à Boots Day qui a reçu un but sur balles. Le receveur John Bateman devait toutefois déjouer les calculs du lanceur des Padres en claquant un double le long de la ligne du troisième coussin pour permettre à Bailey de croiser le marbre.

Avec des coureurs au troisième et au deuxième buts, Kirby s'est bien sorti d'impatience en retirant Bobby Wine sur trois prises avec un retrait. Morton a tenté le coup retenu, le jeu risqué - tout, mais malheureusement le receveur Barton a capté la balle pour le retirer et il a complété le double - jeu en lançant au troisième coussin puisque déjà Day avait croisé le marbre.

Les Expos ont raté une belle chance à la première. Ron Hunt a obtenu un but sur balles et Stahl a suivi avec un double. Sur le jeu, Hunt a tenté de croiser le marbre sur l'invitation de l'entraîneur au troisième but, mais il a été facilement retiré par le receveur Barton qui avait reçu la balle de l'inter Hernandez.

Les Padres ont été peu opportunistes puisqu'ils ont laissé trois hommes sur les buts à la quatrième et à la sixième. Après deux retraits à la quatrième, Morton a éprouvé des difficultés avec son contrôle et il a servi un but sur balles à Lee, et Barton puis un simple à Leron Lee. Il a cependant mis fin aux espoirs des Padres en retirant Kirby sur trois prises.

A la sixième, après un retrait, Lee a frappé un simple puis Ed Spiezio a été retiré. Morton a joué de prudence en donnant un but sur balles intentionnel à Barton après que Lee eut couru jusqu'au deuxième coussin sur le retrait de Spiezio. L'artilleur des Expos a ensuite donné un autre but sur balles au lanceur Kirby. Morton a cependant forcé Hernandez à frapper une faible roulant en direction du monticule pour le dernier retrait.

Les Padres ont répliqué avec deux points à la neuvième manche... Bob Barton a dé-

marré avec un simple puis a été remplacé par le coureur d'urgence Don Mason. Kirby a cédé sa place au bâton à Angel Bravo et il était évident que les Padres tenteraient le coup retenu. Mason s'est soudainement lancé vers le deuxième coussin sans regarder si la balle était au sol et il a été retiré d'un lancer précis de Bateman à Wine. Ce dernier s'est lancé à la poursuite de Mason pour finalement le retirer. Bravo a cependant obtenu un but sur balles et le frappeur d'urgence Larry Stahl y est allé d'un simple.

Dave Campbell a frappé un roulant en direction de Wine qui a fait un beau relais à Hunt pour le retrait de Stahl au deuxième, mais le lancer de Hunt manquait un peu de précision et Fairly a dû quitter le coussin pour saisir la balle et les Padres ont ainsi évité le double - jeu.

Gaston qui n'avait rien fait qui vaille au cours de la soirée, a bondi avec un retentissant double dans le champ centre-droit pour pousser Bravo et Campbell à la plaque.

Morton a mis fin à la poussée des Padres en retirant Nate Colbert sur trois prises.

SOMMAIRE

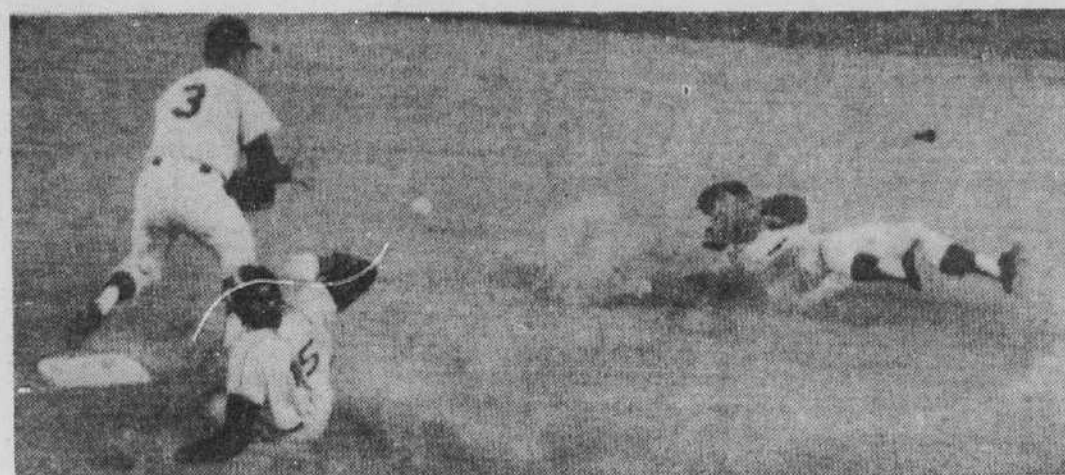
	AB	P	CS	PP
Hernandez ac	4	0	1	0
Stahl fu	1	0	1	0
Miller l	0	0	0	0
Campbell 2b	4	1	2	0
Gaston cc	5	0	1	2
Colbert 1b	4	0	0	0
Brown cd	4	0	0	0
Lee cg	3	0	2	0
Spiezio 3b	4	0	1	0
Kendall r	0	0	0	0
Barton r	2	0	1	0
Mason cs-2b	0	0	0	0
Kirby l	2	0	0	0
Bravo cs	0	1	0	0
Dean ac	0	0	0	0
Total	33	2	9	2

MONTREAL

Jones cg	4	0	0	0
Mashore cg	0	0	0	0
Hunt 2b	3	0	0	0
Staub cd	4	0	2	0
Fairly 1b	3	0	0	0
Bailey 3b	4	1	0	0
Day cc	3	0	0	0
Bateman 2b	2	0	1	1
Wine ac	3	0	0	0
Morton l	3	0	0	0
Total	29	1	3	1
San Diego	000	000	002	-2
Montréal	010	000	000	-1

E - Hernandez, DJ - San Diego 1 Montréal 1. LSR - San Diego 11 Montréal 5, 2b - Bateman, Gaston, BV - Lee. SAC: Campbell.

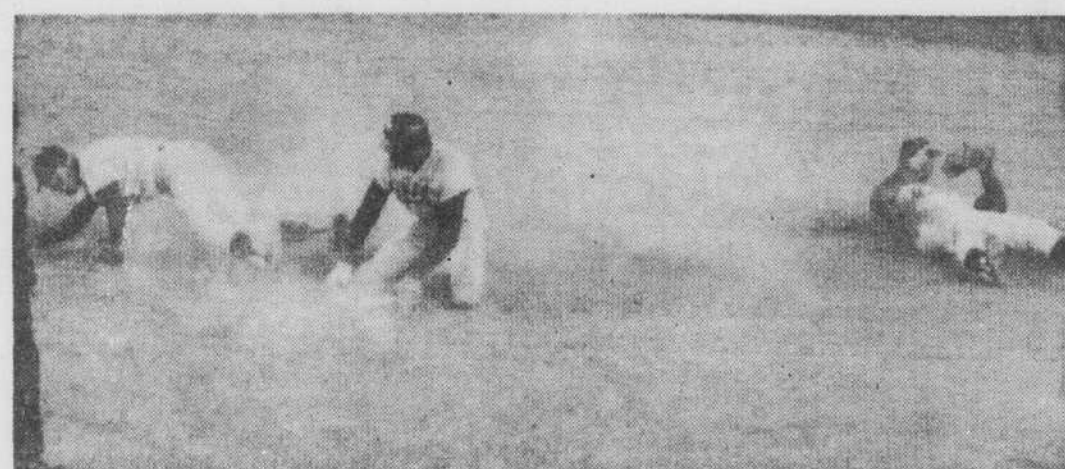
Lanceurs: ML CS P PM BB RB Kirby (g, 5-5) 8 3 1 0 3 9 Miller 1 0 0 0 0 0 Morton, (p, 5-9) 9 9 2 2 3 9 FPL - par Kirby (Bateman). T-2:39. A-10.840.



Harrelson lance à Boswell qui couvre le deuxième...



Richie Allen devance le lancer...



Boswell tombe à la renverse

EXPO - CAMPING - PISCINES

"Le joyeux retour à la nature"



TENTES FRANCAISES DE MARQUE ANDRE JAMET et OLYMPUS

CROISSETTE (Qualité France)

Tente pour 4 - 5 personnes - Dimensions: 14' x 9'8" - Comprend 2 chambres et chambre de séjour. Valeur \$295.00

SPECIAL \$230.00

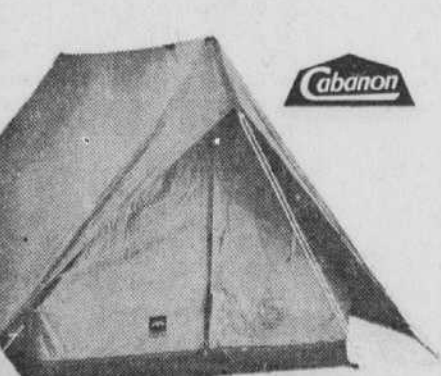
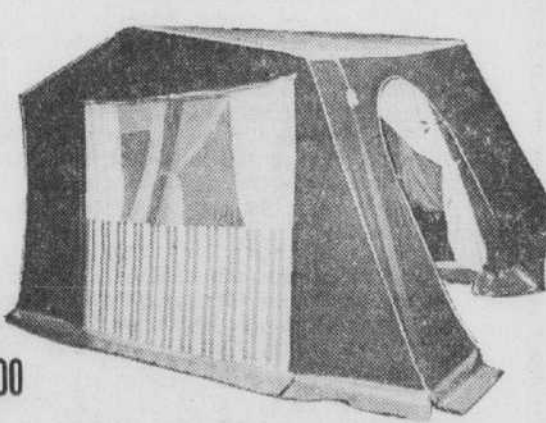
OLYMPUS M-110 et M-100

MAGNIFIQUES TENTES EUROPEENNES

M-110: 5 places - Dimensions: 12' x 11'8" - Comprend 2 chambres, un espace réserve aux bagages et grande table de séjour. Poids: 65 lb - Toit gris - Côtés bleu - Façade rouge et bas rayé bleu, blanc et rouge.

Valeur \$275.00 SPECIAL \$199.00

M-100: Semblable à M-110 Dimensions: 9' x 13'4" Valeur \$250.00 SPECIAL \$179.00



TENTES ARKANSAS A DOUBLE TOIT

181 - Dimensions: 9'4" x 8' Valeur \$110.00 SPECIAL \$86.10

150 - Dimensions: 8'6" x 6' Valeur \$89.90 SPECIAL \$69.95

131 - Dimensions: 7'8" x 4'8" Valeur \$79.50 SPECIAL \$59.95

Aucun comptant - 36 mois pour payer

EXPO TENTES-ROULOTTES NOS 2 CENTRES DE CAMPING SONT OUVERTS TOUS LES SOIRS DU LUNDI AU VENDREDI INCLUSIVEMENT - SAMEDI de 9h à 5h. p.m. - DIMANCHE de 1h à 5h. p.m. • STE-FOY • DORCHESTER NORD

québec sportif ltée 1360-1370 nord, Dorchester Tél.: 525-7790 2570, rue Dalton, Ste-Foy Tél.: 651-5442 (entrée par Parc Colbert) 1050, rue St-Jean Tél.: 522-4472

roland sabourin



Il ne sera pas facile d'avoir le renfort désiré

Les Carnivals sont rendus à neuf joutes en-dessous du rendement de .500, et il est certain qu'il y a des amateurs qui vont commencer à réclamer du renfort. Dès maintenant, il serait dans l'ordre de leur conseiller de ne pas se faire d'illusions.

"Il arrive tout simplement que l'organisation des Expos de Montréal n'a pas les joueurs pour faire les changements qui s'imposeraient", nous déclarait Gus Niarhos, gérant du club, après la joute de dimanche après-midi. "Le matériel n'est pas là après seulement deux ans d'existence."

Niarhos nous a dit que des changements pourraient survenir à la condition que les Expos réussissent à mettre sous contrat quelques-uns des joueurs qu'ils ont repêchés la semaine dernière. Ces athlètes pourraient venir ici ou se joindre au club West Palm Beach, de la ligue de Floride, rendant disponibles les meilleurs joueurs de ce dernier club.

"Ils (les Expos) m'ont parlé d'un joueur de troisième but, mais je ne me rappelle pas son nom", a ajouté Niarhos. "Apparemment, ce serait un excellent joueur d'avenir. Je n'en sais pas plus long à son sujet."

Il est évident que Niarhos devra patienter avec les athlètes qu'il a présentement, espérant que les partisans du club en feront autant. Toutefois, le pilote des Carnivals est loin d'avoir lancé la serviette en cette période de léthargie.

"Les autres nous connaissent mieux"

Pourtant, le club local a presque le même alignement qui se défendait très bien il n'y a pas si longtemps. Niarhos a tout de même une explication à ce rendement fort lamentable d'une seule victoire dans les douze dernières joutes.

"Maintenant que nous avons fait le tour de la ligue, les autres clubs nous connaissent un peu mieux", ajoutait-il, hier soir. "Ils jouent contre nous comme si nous étions un club de balle-molle. Leurs voltigeurs sont rendus qu'ils jouent juste à quelques pieds en arrière des joueurs de champ intérieur."

Il a donné quelques exemples où ses hommes auraient pu avoir des coups sûrs, hier soir, si les membres du champ extérieur des Aigles s'étaient placés aux endroits où ils doivent se trouver normalement.

"Ils jouent rapprochés pour couper les simples, étant prêts à concéder le double si la balle leur passe au-dessus de la tête", a continué Niarhos. "Et comme nous avons très peu de gars qui sont capables de frapper la balle au-dessus de leur tête, ils n'ont pas trop à s'inquiéter."

C'est un fait que les autres clubs connaissent mieux nos représentants. Il ne faut pas discuter longtemps avec les autres gérants pour se rendre compte qu'ils ont pris note des faiblesses de certains athlètes. Pour cette raison, plusieurs frappeurs ne voient plus les mêmes lancers et il leur est plus difficile d'arracher des coups sûrs.

Malgré tout, nos jeunes représentants acquièrent de l'expérience et finiront bien par en profiter d'ici quelques semaines. Du moins, nous le souhaitons bien.

Autres potins de la Ligue Eastern...

Au sujet de John Jackson, le héros de la soirée d'hier, disons qu'il a lancé trois parties sans coup sûr alors qu'il évoluait dans les circuits des écoles secondaires... En 1970, alors qu'il s'alignait pour le club Tampa, il a perdu une bonne partie de sa saison à cause du service militaire... Il y a deux ans, alors qu'il était avec le club Sioux Falls, de la Ligue Northern, il avait obtenu une joute d'un coup sûr contre le club Winnipeg, affilié aux Royals de Kansas City...

"Nous avons d'autres hommes pour compenser ce vide", a commenté Jim Snyder, gérant des Aigles de Trois-Rivières, quand nous lui avons mentionné qu'un gros morceau manquait à son club avec l'absence du lanceur de relève Steve Blateric, le pilier du club... Si tous les autres artilleurs réguliers décident de lancer comme Ruddell et Jackson, le club trifluvien ne se ressentira pas trop de l'absence de Blateric, peut-on se permettre de commenter...

Peppe Frias sera heureux d'apprendre que la Ligue Eastern aura bel et bien sa propre joute d'étoiles, corrigeant une information que nous avions publiée il y a quelque temps... On sait que l'arrêt-court des Carnivals s'était dit désappointé d'apprendre que le circuit n'avait pas une telle joute... Elle aura lieu à Waterbury, au début de juillet, opposant le club de l'endroit à un groupe qui sera choisi au cours des prochaines semaines...

Il se pourrait que le nouveau tableau indicateur soit installé avant la fin du présent séjour des Carnivals, nous a fait savoir le gérant général George Nolan... Il a 36 pieds de large par neuf de haut, et il sera complètement électrique pour l'affiche des informations qui doivent s'y trouver...

AVIS

AUX DETENTEURS DE BILLETS DE SAISON DES REMPARS

VOUS AVEZ JUSQU'AU 25 JUIN A 16H.30 POUR RENOUELER VOS BILLETS DE SAISON.

COMMISSION DE L'EXPOSITION PROVINCIALE COLUSEE DE QUEBEC

CONSEIL DE GOLF DE GARY PLAYER



Jouer ses coups roulés avec du rythme



Simpson de retour avec les Reds

CINCINNATI (UPI) — Les Reds de Cincinnati ont rappelé hier le droitier Wayne Simpson de leur club-école d'Indianapolis et ils ont envoyé sous option le lanceur Milt Wilcox.

Simpson, âgé de 23 ans, avait été envoyé à Indianapolis le 14 mai quand il a continué à éprouver des troubles au bras. Il avait manqué la deuxième partie de la saison dernière à la suite d'un sérieux mal de bras. Il avait une fiche de 1-1 avec les Reds et de 2-0 avec Indianapolis. Il doit rejoindre l'équipe à St-Louis demain.

Wilcox, âgé de 21 ans, s'est joint aux Reds à la fin de la saison 1970. Il avait une fiche de 2-1 depuis le début de la saison.

Hegan vendu à Oakland

MILWAUKEE (UPI) — Les Brewers de Milwaukee ont annoncé hier qu'ils avaient vendu le premier-but Mike Hegan aux Athletics d'Oakland pour un montant d'argent indéterminé.

Ils ont aussi déclaré qu'ils avaient ajouté à leur alignement régulier la recrue Bob Ellis, âgé de 20 ans, acquise la semaine dernière dans la phase secondaire du repêchage du baseball professionnel. Il prendra la place de Hegan sur la liste de 25 joueurs.

Hegan, âgé de 28 ans, a ajouté dans 46 des 55 premières joutes des Brewers et il frappait pour une moyenne de .221. C'était le premier-but régulier des Brewers.

Milwaukee a obtenu récemment des Yankees de New York un premier-but fort prometteur en la personne de Frank Tepedino. Il semble être le candidat logique pour occuper le poste de premier-but.

Les Brewers essaient aussi de donner plus de puissance à leur alignement en y ajoutant le nom d'Ellis. Ce dernier mesure 6 pieds et pèse 185 livres; il vient de Michigan State et il était le deuxième coéquipier de la ligue Big Ten avec une moyenne au bâton de .413.

Amende de \$5,000 aux Indiens

NEW YORK PA — Le commissaire du baseball Bowie Kuhn a imposé une amende de \$5,000 aux Indiens de Cleveland hier et a annulé "les bons basés sur les performances" conclus entre le club de la LA et quatre de ses joueurs.

Kuhn a révélé que son enquête avait démontré qu'on avait conclu des ententes prévoyant des bons au 1er-but Ken Harrelson, au lanceur Sam McDowell, au 3e-but Craig Nettles et au voltigeur Vada Pinson d'après certaines performances.

Le club a été condamné en raison de sa participation à des ententes "violant les règlements de longue date prohibant les bons aux joueurs".

Kuhn n'a pas imposé d'amendes aux joueurs parce que la perte de leurs bons était suffisante. De plus, ces ententes n'étaient pas inscrites dans le contrat régulier des joueurs.

Au lieu de bons, les joueurs impliqués pourront recevoir du club à la fin de la saison un salaire additionnel jugé convenable par le président du circuit, Joe Cronin, même si celui-ci n'a jamais exercé cette prérogative.

Par ailleurs, le contrat original des joueurs impliqués n'a pas été affecté.

Ray Fosse se rapproche

NEW YORK (PA) — Le receveur Ray Fosse, des Indiens de Cleveland, s'est rapproché de Bill Freehan, de Detroit, et le 2e-but Cookie Rojas, des Royals de Kansas City, a gagné un rang lors de la deuxième semaine du scrutin en vue du choix de l'équipe d'étoiles de la Ligue américaine de baseball.

Freehan, receveur débutant de la LA au cours des cinq dernières années, ne devance Fosse que par 510 votes, avec un total de 64,518. Rojas, qui n'est pas inscrit sur les bulletins, a obtenu 18,889 votes écrits à la main en passant du 6e au 5e rang.

Les meneurs sont le 1er-but Boog Powell, du Baltimore, le 2e-but Rod Carew, du Minnesota, l'arrêt-court Luis Aparicio, du Boston, le 3e-but Brooks Robinson, du Baltimore, les voltigeurs Carl Yastrzemski, du Boston, Tony Oliva, du Minnesota, et Frank Robinson, du Baltimore.

Yastrzemski domine tous les candidats avec un total de 156,279 votes sur un maximum de 275,000, suivi de Frank Robinson avec 110,286.

Les Royals continuent leur incroyable poussée

KANSAS CITY (PA) — Les Royals de Kansas City ont explosé pour cinq simples et quatre points avant un seul retrait dans la 6e manche hier soir en triomphant des Yankees de New York 4-1 à l'occasion de leur 6e victoire d'affilée.

Ils ont réussi leur poussée aux dépens de deux lanceurs des vaincus.

Les trois premiers simples ont produit un premier point, puis un but sur balles par le lanceur de relève a permis aux Royals d'occuper tous les coussins. Un lancer erratique a produit un autre point, puis Bob Oliver a fait compter deux autres points avec un simple.

C'était le 12e gain des Royals en 13 manches et ils se sont ainsi approchés à 4 1/2 parties du premier rang dans la division Ouest de la LA.

New York 000 010 000—1 6 0
Kansas C. 000 004 00x—4 8 0

Kekich (1-2) Waslewski 6 Mc-

Daniel 7 et Munson; Hedlund (6-3) et May.

Taylor se signale

A Detroit, Tony Taylor fait produire le point victorieux avec un double alors qu'il y avait deux retraits dans la seconde moitié de la 10e manche, pour procurer aux Tigers de Detroit une victoire de 4-3 sur les White Sox de Chicago, lundi soir.

Chicago 300 000 000 0—3 10 0
Detroit 100 011 000—4 11 0

Bradley, Forster 6, Johnson Y, Romo 8, Eddy 10, Kealey 10 and Egan; Coleman, Zepf 7, Sherman 8 and Freehan, W — Sherman 5-0, L — Romo, 1-4. Hr — Chicago, Melton 9.

Une tenue de 6 coups sûrs

A Cleveland, Jim Perry a affiché une tenue de six coups sûrs et Tony Oliva a cogné un circuit de trois points dès la 1ère manche hier soir en procurant un gain de 3-1 aux Twins du Minnesota sur les Indiens de Cleveland.

Oliva a réussi son exploit après un simple et un but sur balles aux dépens d'Alan Foster.

Perry a perdu son blanchissage dans la 9e manche à la suite de deux doubles successifs par Chris Chamblis et Ted Uhlaender.

Minnesota 300 000 000—3 7 1
Cleveland 000 000 001—1 6 0

Perry 9-5 et Ratliff; A. Foster, 5-3 Mingori 9 et Fosse. C — Minnesota, Oliva 14.

Victoire à la 15e manche

A Anaheim, le coureur de relève Luis Aparicio qui était au deuxième but quand une erreur a été commise au champ extérieur à la 15e manche, a croisé le marbre, procurant une précieuse victoire de 4-3 aux Red Sox de Boston, aux dépens des Angels de Californie, lundi soir.

Bos 120 000 000 001—4 14 3
Cal 003 000 000 000—3 6 3

Culp, Lee (11) Lyle (14) et Josephson; Messersmith, Allen (11), Laroche (12) Fisher (13) et Moses LG-Lyle (3-0) LP-Fisher (4-3) C-Lahoud (2).

Les Giants avaient ouvert le pointage dès la 1ère manche, mais Montanez a égalé les chances dès le tour des Phillies au bâton.

Wise et McCarver ont marqué la poussée dès la 2e manche avec leur exploit de trois et deux points respectivement. Gamble a bouclé le circuit dans la 5e reprise.

San Francisco 101 001 001—4 6 0
Philadelphia 160 011 00x—9 10 1

Perry 6-5, Robertson 2, Cumberland 6 et Healy; Wise 7-4 et McCarver. C-Philadelphia, Montanez 11, Wise 2, McCarver 4, Gamble 2.

Les Reds explosent

A St-Louis, Lee May a produit quatre points avec un circuit et un double et Hal McRae a ajouté un double de deux points alors que les Reds de Cincinnati ont écrasé les Cards de St-Louis 7-2.

May a ouvert le pointage avec un circuit de deux points dès la 1re manche, puis McRae a porté l'avance à 4-1 avec son double dans la 5e reprise.

Jose Cardenal a cogné un triple d'un point pour les Cards dans la 8e manche, mais les Reds avaient réussi quatre doubles jeux auparavant.

St-Louis 200 002 003—7 9 0
St. Louis 000 100 010—2 10 0

Grimsley, Carroll 8 et Corrales; Reuss, Parker 7, Taylor 8 et Simmons. G — Grimsley, 4-1, P — Reuss, 6-6. C — Cincinnati, May 13.

Un circuit de Joe Pepitone

A Chicago, Joe Pepitone a cogné un circuit de trois points après deux retraits dans la 8e manche en permettant aux Cubs de Chicago de vaincre les Braves d'Atlanta 3-2 alors que le spécialiste en relève Phil Regan a remporté son premier départ en quatre saisons.

Les Cubs, limités à trois coups sûrs par Phil Niekro au cours des sept premières manches, ont placé deux hommes sur les coussins grâce à un but sur balles et un coup sûr à l'intérieur avant leur 2e retrait, puis Pepitone a cogné son 9e circuit de la saison.

Ron Tompkins a préservé la victoire dans la 9e manche au profit de Regan, qui avait commencé son dernier match le 12 août 1967 pour Los Angeles, qui avait encaissé un revers de 4-0 aux mains des Reds de Cincinnati.

Chicago 020 000 002—4 8 0
Houston 000 021 001—5 7 0

Moose, Grant 7, Nelson (1-1) 9, Giusti 9 et Sangquelin; Billingham, Gladding (3-1) 9 et Edwards. C — Houston, Menke 1.

Johnson accuse Ruiz de vouloir le tuer

ANAHEIM, Cal. (UPI) — Alex Johnson des Angels de la Californie, le champion frappeur de la Ligue américaine, a accusé, hier, son coéquipier Chico Ruiz de l'avoir menacé avec une arme à feu dans la chambre du club.

Ruiz s'est empressé de réfuter cette accusation en disant qu'il n'avait jamais eu d'arme à feu et qu'il n'avait jamais fait une telle chose. Selon Johnson, l'incident serait survenu dimanche au cours de la neuvième manche d'une rencontre entre les Sénateurs de Washington, Ruiz et Johnson avaient tous deux été appelés comme frappeurs de relève au cours du match et n'étaient plus en devoir.

Johnson a déclaré au représentant de l'UPI: "Il a apporté un revolver dans la chambre du club. C'est depuis le début de la saison qu'il dit qu'il va apporter un revolver et me tuer. Vous pouvez me croire... il m'a menacé... Il est fou". Johnson a ajouté qu'il avait quitté les lieux après en avoir parlé avec un officier de sécurité. Le sergent Jerry Lemar de la police d'Anaheim a déclaré qu'aucun de ses hommes n'avait entendu parler de cette affaire.

Le directeur - gérant Dick Walsh a dit ne rien savoir de cette affaire mais qu'il avait institué une enquête.

"Je n'ai jamais entendu une chose aussi ridicule", a dit Ruiz. "Je suis resté sur le banc du club jusqu'à la fin. Je n'étais pas dans la chambre de l'équipe".

Ruiz et Johnson sont deux anciens joueurs des Reds de Cincinnati et Ruiz a admis qu'il ne s'entend pas beaucoup avec Johnson. Les deux hommes se sont battus l'an dernier à la suite d'une remarque de Johnson à l'égard de Ruiz.

Depuis dix jours, Johnson est utilisé seulement comme frappeur de relève et on veut l'échanger à cause de son manque d'enthousiasme et parce qu'il ne s'entend pas avec les autres joueurs de l'équipe.

En fin de semaine, les Sénateurs de Washington ont battu les Angels à deux reprises à Anaheim. On croyait que les Sénateurs mettraient la main sur Johnson mais l'offre qu'ils ont faite ne s'est pas avérée suffisante.

La débandade des Giants se poursuit

PHILADELPHIE (PA) — Le lanceur Rick Wise a cogné un circuit de trois points et un double hier soir en conduisant les Phillies de Philadelphie à un gain de 9-4 aux dépens des Giants de San Francisco.

Oscar Gamble Willie Montanez et Tim McCarver ont également bouclé le circuit pour les vainqueurs, qui ont envoyé Gaylord Perry aux douches avec une poussée de six points dans la 2e manche.

Atlanta 001 010 000—2 9 0
Chicago 000 000 03x—3 5 1

Niekro (4-7) et Didier; Regan (2-2) Tompkins 9 et Cannizzaro.

Les Dodgers se rapprochent

A New York, le lanceur de relève Jim Brewer a mis fin à une poussée des Mets de New York dans la 7e manche en permettant aux Dodgers de Los Angeles de l'emporter 3-2.

Don Sutton, qui avait limité les Mets à trois coups sûrs pendant six manches, a alloué deux doubles et un simple, ce qui a réduit l'avance des Dodgers à un seul point dans la 7e reprise, mais Brewer a finalement retiré Don Chendenon sur un roulant.

Les Dodgers n'avaient frappé que trois coups sûrs aux dépens de Tom Seaver en sept manches, mais Willie Davis avait cogné un circuit dans la 1ère reprise.

Les Dodgers ont occupé tous les coussins sans un seul coup sûr dans la 4e manche et la recrue Bob Valentine a produit deux points avec un double.

Los Angeles 100 200 000—3 3 0
New York 000 000 200—2 7 1

Sutton, 5-6, Brewer 7 et Sims; Seaver, 8-3 Taylor 8 et Grote. C-Los Angeles, Davis 2.

Giusti manque de contrôle

A Houston, Joe Morgan a hérité d'un but sur balles alors que les coussins étaient tous occupés après deux retraits dans la 9e manche en procurant un gain de 5-4 aux Astros de Houston sur les Pirates de Pittsburgh.

C'est Dave Giusti qui a accordé "la passe" à Morgan, après deux autres buts sur balles et un simple.

C'était seulement le 5e revers des Pirates en 17 matches. Les Pirates avaient égalé les chances à 4-4 au début de la manche grâce à un simple de deux points par Dave Cash après deux retraits.

Les Astros avaient pris une avance de 4-2 dans la 6e manche grâce à un circuit de Dennis Menke, mais ils avaient compté leur premier point en 19 manches dans la 5e reprise à la suite de deux simples et un double.

Pittsburgh 020 000 002—4 8 0
Houston 000 021 001—5 7 0

Moose, Grant 7, Nelson (1-1) 9, Giusti 9 et Sangquelin; Billingham, Gladding (3-1) 9 et Edwards. C — Houston, Menke 1.

Prix pour prix votre meilleur achat est la peinture CIL.

La peinture CIL est le meilleur achat par sa qualité supérieure — à tous les niveaux de prix. Faites-en la preuve — allez voir votre marchand CIL.



Milton déserte le camp des Alouettes

MONTREAL (PC) — Fred Milton, l'aspirant no. 1 pour le poste de centre de la ligne d'appui avec les champions de la coupe Grey, les Alouettes de Montréal, a déserté le camp d'entraînement des recrues, dimanche.

Milton, qui devait remplacer le joueur-étoile Charlie Collins qui a été échangé aux Roughriders de la Saskatchewan pour les services de Chuck Kyle, a quitté Montréal par autobus sans donner aucune explication pour son geste.

Plusieurs candidats sont encore sur les rangs pour succéder à Collins. On compte Kyle, Jack Chauvet, une recrue de Miami, Jiggy Smaha de l'université de Georgie, Dick Biddle de l'université Duke et aussi Mike Widger, un régulier avec les Alouettes.

Buzzin avec les Olympics

MONTREAL (PC) — Les Olympics de Montréal de la ligue de soccer de l'Amérique du Nord ont annoncé hier qu'ils avaient retenu les services de Sebastiano Buzzin comme instructeur.

Buzzin, âgé de 42 ans, est un ancien instructeur et un joueur du club Cantalia d'Italie. Il remplacera l'instructeur par intérim Mike Campo, qui avait occupé le poste depuis la démission de Renato Tofani plus tôt cette saison.



VEGA

CONSTRUITE POUR NOTRE CLIMAT

La Vega, reconnue "Voiture de l'année" par la revue "Motor Trend", a été essayée sur plus de six millions de milles avant d'être mise en production. Son moteur de 2300 cm³ (standard) fait d'aluminium-silicium vous assure solidité et puissance à revendre. Sa suspension est composée exclusivement de ressorts à boudin (standard). La Vega est dotée de freins à disques à l'avant (standard). Sa longue liste d'équipement standard vous surprendra agréablement.

UNE ÉTONNANTE PETITE VOITURE À UN PRIX ÉTONNANT BAS \$2351.

PLUS FRAIS DE TRANSPORT À QUÉBEC. Rendez-vous chez Roger Barré Auto., votre concessionnaire GM de la Canadière. Faites un essai gratuit de la VEGA, sans obligation de votre part.

ROGER BARRÉ AUTOS JUGEZ-LA VOLANT EN MAIN! OK QUE C'EST UNE BONNE AFFAIRE!

Si McCovey se fait opérer Mays terminera la saison au premier but

PHILADELPHIE (UPI) — Chez les Giants de San Francisco, verra-t-on Willie Mays au premier-but durant la saison? On le saura plus tard cette semaine quand on connaîtra le résultat d'une radiographie et quand on saura si une intervention chirurgicale sera nécessaire ou non.

Ce n'est pas Willie Mays qui est susceptible d'avoir besoin d'une opération. Il s'agit de Willie McCovey qui souffre d'un malaise aux deux genoux et qui est obligé de réchauffer le banc quand ses genoux lui font trop mal.

Les Giants seront de retour à San Francisco jeudi à la suite d'une tournée qui prendra fin demain soir à Philadelphie et c'est alors que McCovey sera examiné par les médecins.

Si McCovey a besoin d'une opération, il sera remplacé pour de bon au premier-but par Willie Mays.

A l'occasion d'un dîner qui groupait hier les chroniqueurs de baseball de Philadelphie, Charlie Fox, le gérant des Giants, a déclaré que McCovey subira une radiographie des genoux. Il a ajouté: "S'il a besoin d'une intervention chirurgicale,

nous devons faire appel à notre "recrue", le numéro 24. Il y a longtemps que nous avons les yeux sur lui et tout indique qu'il sera en mesure de prendre la relève de façon efficace. Il se nomme Willie Mays".

C'est Mays qui a remplacé McCovey chaque fois que ce dernier n'a pas été capable de jouer.

Fox a ajouté que les Giants feront appel au voltigeur Jim Ray Hart si le club se retrouve sans les services de McCovey. Il a ajouté que Hart est également un bon frappeur.

Depuis le début de la saison, McCovey a eu tellement mal aux genoux que l'on ne sait jamais s'il pourra jouer d'une manche à l'autre. Mais on ignore encore s'il devra subir une intervention chirurgicale.

La direction des Phillies a profité de la circonstance pour mettre fin à la rumeur voulant que le club soit vendu à Bill Veck. John Quinn, le directeur-gérant de l'équipe, a déclaré: "Il y a assez longtemps que l'on n'avait pas vu le nom de Veck dans les journaux mais je peux vous assurer que les Phillies ne sont pas à vendre".

Bill Giles, de l'organisation des Phillies, a ajouté qu'il avait parlé de cette rumeur à Bob et Ruly Carpenter mais que tous deux ont nié de façon catégorique.

Quinn a ajouté que les Phillies, à l'heure actuelle, n'ont aucune transaction en vue mais qu'ils sont toujours prêts à écouter. Jim Bunning des Phillies et le lanceur de relève Jerry Johnson des Giants ont répondu à de nombreuses questions.

A Johnson, on a demandé quelle avait été sa plus grande joie dans le baseball.

Après avoir déclaré que Fox et l'instructeur Larry Jansen sont responsables des succès qu'il connaît cette année, Johnson a répondu: "Ce fut de battre Robin Roberts avec une partie d'un coup sûr" et il ajouta: "J'étais alors avec le club Williamsport et il jouait à Reading. Je crois qu'il avait alors 40 ans, mais..."

résultats à Blue Bonnets

TROT — \$1,100

1-Corcoran, Bruyère, \$13.50, 6.70;
2-Wilowhip, Hebert, \$6.10, 5.00;
3-Kinail, Dutt, \$10.00.

Temps: 2:06 1-5
Ont aussi couru: Dillars Duke, Fearless Bombs, Run Away Todd, Amish Barlin Mar, E.H. Diller.

AMBLE — \$1,100
5-Ad Da Card, Gendron, \$6.40, 3.50;
3-4-Guy Master, Miller, \$9.60, 5.20;
6-Marco, Dennis, Guay, \$5.50.

Temps: 2:09
Ont aussi couru: Spud Rico, Noorva Brother, Canadian Lobell, Arts Call, Symphony Starline, Roys Queen.

Double: \$4.90
TROT — \$1,900
5-St. James Street, Lareau, \$3.90, 2.90;
2-2-Assistants, Dostie, \$5.30, 3.30;
3-6-War Cry, Gamache, 3.30.

Temps: 2:04
Ont aussi couru: Top Deck Lobell, Tyrone Prince, Muncy Again.

TROT — \$1,500
2-Shermar Alex, MacTavish, \$10.80, 3.50;
4-Princeton Lobell, MacTavish, \$2.90.

Temps: 2:07
Ont aussi couru: Renfrew County, Tina Bill, Ambro Gazelle, Todd Mite, Meadow Hank, Nicole's Pride.

AMBLE — \$1,500
2-Pegasus Choice, MacTavish, \$4.70, 3.10, 2:10;
5-Opeong, Findley, \$4.40, 2:30;
6-Coal Adios, Hebert, \$2.10.

Temps: 2:05
Ont aussi couru: Jet Mar Mite, Gerry Larry.

AMBLE — \$1,500
5-Direct M. Adios, Desjardins, \$5.40, 3.50;
9-Gladi Run, Bruyère, \$10.90.

Temps: 2:06 1-5
Ont aussi couru: Merit Western, My Right, Bethel Adios, Marlen, Spangler, Fran Brown, Luffy, Constant Yankee, Quinella: \$47.80.

Victoire sans conteste de Pires

NEW YORK (AFP) — Le boxeur brésilien, Luis Faustino Pires, a remporté une large victoire sur le poids lourd américain, Billy Burton l'emportant par arrêt de l'arbitre à la septième reprise hier soir au Felt Forum de New York devant environ 2,000 spectateurs.

Profitant d'une allonge supérieure et d'un avantage considérable au poids le champion brésilien avançait sans cesse sur son adversaire et faillit d'ailleurs conclure après une minute de combat seulement.

AMBLE — \$1,300
3-E. R. Time, Côté, \$2.20, 2.70, 3:10;
4-Armbr Lucky, Dostie, \$3.60, 4.70;
7-Tarper Boy Adios, Robillard, \$5.10.

Temps: 2:04
Ont aussi couru: Calynn Volo, Powerful Waves, Barney Herbert et Carillon.

AMBLE — \$1,400
2-Ruth Tai, Savignac, \$5.80, 3.80;
8-Password Lobell, Hebert, \$12.40.

Temps: 2:06
Ont aussi couru: Green River Dahn, Bolger Hanover, Gold Fly, Copper Cay, Maunacourt et Tonskeje.

TROT — \$1,300
4-Roydon John, Fairly, \$5.90, 4.90;
2-3-Primo Hanover, Robillard, \$3.60, 2.20;
1-Star Record, Normandin, \$2.10.

Temps: 2:03
Ont aussi couru: Mr. Spring Brook et Shamokin Hanover.

AMBLE — \$1,300
4-Darn Good Scout, Grisé, \$5.80, 4.00;
5-Theda Sue, Lareau, \$4.90.

Temps: 2:04
Ont aussi couru: Chaney Joey, Armbr George, Pancho Boy, Cookie, Miles Ross, Carmen Mitz et Belle Angus.

Exacta: \$25.70

Archie Lee tentera de ternir la fiche de Fernand Marcotte jr

Archie Lee, de Dartmouth, Nouvelle-Ecosse, sera le prochain adversaire de Fernand Marcotte jr. Ce protégé de Les Sprague, l'ancien champion mi-moyen junior du Canada, n'est pas un coqneur redoutable, mais il est "sensible" à l'opposition valable au dangereux Marcotte. Espérons que les amateurs de boxe québécois n'assisteront pas à une répétition de la farce "Al Duarte" qui s'est agitée devant Fernand Marcotte et qui a refusé de continuer le combat sans avoir été touché par la peine.

Archie Lee a livré son dernier combat contre Jerry Burns, le quatrième aspirant à la couronne canadienne des poids-moyens. Il a perdu par décision, mais il a livré une bonne bataille. Il s'agissait de sa septième défaite en 23 matches professionnels.

Quant à Fernand Marcotte jr, il n'a pas encore subi la défaite en onze combats chez les professionnels. Il n'a pas toujours rencontré des adversaires de calibre, mais c'est un dur coqneur qui devrait livrer un bon combat à Paduan ou Cantin à l'automne. Il est donc primordial qu'il rencontre des adversaires expérimentés d'ici ce temps.

Outre la bataille de Marcotte-Lee en finale de dix rondes, il y aura quatre autres combats à l'affiche. Pierre Deschênes sera de la partie de même que Jo Jo Jackson. D'autres combattants viendront s'ajouter à cette liste pour ce programme du 21 juin.

Jenkins à l'hôpital

CHICAGO (AP) — Le lanceur étoile des Cubs de Chicago, Ferguson Jenkins, a été hospitalisé, hier soir, souffrant de fièvre, de maux de tête et de "malaises généralisés", a déclaré un porte-parole de l'équipe.

Le médecin du club a fait savoir qu'à première vue, Jenkins semble être atteint d'une infection due à un virus.

Un autre lanceur des Cubs, Milt Pappas, avait souffert d'un malaise similaire, il y a une quinzaine de jours.

baseball



hier

Ligue nationale
San Diego 2, Montréal 1
Los Angeles 2, New York 3
San Francisco 4, Philadelphie 9
Atlanta 2, Chicago 3
Cincinnati 1, St-Louis 2
Pittsburgh 4, Houston 5

Ligue américaine
Boston 4, Californie 3
New York 1, Kansas City 4
Chicago 3, Detroit 4
Minnesota 3, Cleveland 1
Milwaukee 4, Baltimore (pluie)

Ligue internationale
Tidewater 3, Winnipeg 13
Toledo 15, Syracuse 6
Rochester 3, Richmond 3
Charleston 4, Louisville (pluie)

Ligue Eastern
Trois-Rivières 3, Québec 2
Trois-Rivières 3, Québec 9
Pawtucket 3, Manchester 6
Waterbury 3, Pittsfield 2
Elmira 4, Reading (pluie)

Ligue Québec-Junior
Aucun jeu

Aujourd'hui

Ligue nationale
San Diego à Montréal
Los Angeles à New York
San Francisco à Philadelphie
Atlanta à Chicago
Cincinnati à St-Louis
Pittsburgh à Houston

Ligue américaine
Washington à Oakland
Boston à Californie
New York à Kansas City
Chicago à Detroit
Minnesota à Cleveland
Milwaukee à Baltimore

Ligue Eastern
Trois-Rivières à Québec
Pawtucket à Manchester
Waterbury à Pittsfield
Elmira à Reading

Ligue Québec-Junior
Beauport à St-Ovide

Demain

Ligue nationale
San Diego à Montréal
Atlanta à Chicago
Cincinnati à St-Louis
Los Angeles à New York
San Francisco à Philadelphie
Pittsburgh à Houston

Ligue américaine
Washington à Oakland
Boston à Californie
New York à Kansas City
Chicago à Detroit
Minnesota à Cleveland
Milwaukee à Baltimore

Ligue Eastern
Trois-Rivières à Québec
Pawtucket à Manchester
Waterbury à Pittsfield
Elmira à Reading

Ligue Québec-Junior
Beauport à St-Ovide

Ligue nationale

Division Est
G P Moy. Diff.
Pittsburgh 33 24 379 215
New York 31 28 356 215
St-Louis 30 31 492 151
Cincinnati 24 31 436 1015
Philadelphie 24 35 407 1215

Division Ouest
G P Moy. Diff.
San Francisco 40 24 323
Los Angeles 34 28 548 8
Houston 31 31 500 8
Atlanta 29 35 452 11
Cincinnati 26 35 426 1215
San Diego 21 36 355 17

Ligue américaine

Division Est
G P Moy. Diff.
Baltimore 36 20 643
Detroit 34 26 567 4
Boston 32 28 557 419
Cleveland 28 30 483 9
New York 27 33 450 11
Washington 21 36 368 1515

Division Ouest
G P Moy. Diff.
Oakland 30 21 850
Kansas City 32 23 862 414
Minnesota 29 32 475 1015
Californie 28 34 450 12
Chicago 21 34 382 1515
Milwaukee 21 34 382 1515

Ligue internationale

Division Est
G P Moy. Diff.
Syracuse 35 18 560
Charleston 30 23 566 5
Tidewater 33 26 559 5
Rochester 28 25 528 7
Louisville 27 30 474 10
Richmond 27 31 496 1015
Winnipeg 21 33 388 1515
Toledo 21 36 368 15

Ligue Eastern

Division américaine
G P Moy. Diff.
Pawtucket 28 25 328
Elmira 24 24 369 115
Pittsfield 23 25 479 215
Manchester 23 30 434 5

Division nationale
G P Moy. Diff.
Waterbury 29 21 389
Reading 27 24 329 215
Trois-Rivières 29 26 327 215
Québec 22 31 415 815

Ligue Québec-Junior

Division Est
G P Moy. Diff.
Roc-Amadou 7 3 278
Parc Marchand 7 3 267 1
Lévis 5 3 425 115
Charlebourg 5 4 355 2
Loretteville 3 6 333 4
Beauport 2 7 399 415
Ste-Ovide 2 6 250 415

COGNAC OTARD

Le seul vieillissement des siècles au Château de Cognac

Gratis chez Gulf.* Authentiques pièces de monnaie du monde.

Commencez à collectionner les 20 dès maintenant.



Gulf Canada a réuni pour vous d'authentiques pièces de monnaie de 20 pays différents.

Vous retrouverez, entre autres, la stotinka de Bulgarie, le pfennig d'Allemagne de l'Ouest, le centime suisse et le nouveau penny de Grande-Bretagne.

Ces pièces, réunies en collection, acquièrent une valeur de beaucoup supérieure à leur valeur réelle.

Les enfants et tous les collectionneurs en général s'amuseront à les examiner, à les classer et à les échanger. C'est un jeu captivant et éducatif.

Et le plus beau, c'est que ces pièces sont GRATUITES. Vous en obtenez une avec chaque achat d'essence de \$3.00 ou plus chez les détaillants Gulf participants.

Pour rendre votre collection encore plus intéressante, le détaillant Gulf vous remettra gratuitement un luxueux album de collectionneur dans lequel chaque pièce a sa place, juste à côté du drapeau de son pays d'origine.

Commencez votre collection dès maintenant. Passez à la station Gulf et vous recevrez votre album de collectionneur en même temps que votre première pièce de monnaie. Et bonne collection!



**Chez les
détaillants
Gulf seulement.**



On n'a pas les deux pieds dans la même bottine.

**Ce luxueux
album de collectionneur
est également gratuit.**

(Offre de lancement. Quantité limitée.)

*une pièce avec chaque achat d'essence de \$3.00 ou plus.

on va avoir un bel été AVEC MASSICOTTE SPORTS

ET SES FAMEUSES
PISCINES
OCEANIC

PLUS DE 25 MODELES

HAUTEUR 4'

DIAMÈTRE: 15', 18', 24', 27'

OVALES:

15' x 25' - 15' x 30' - 18' x 34'

TOUS LES PRODUITS POUR
L'ENTRETIEN DES PISCINES

PLUS GRAND CHOIX ET MEILLEURS PRIX EN VILLE

3CENTRES

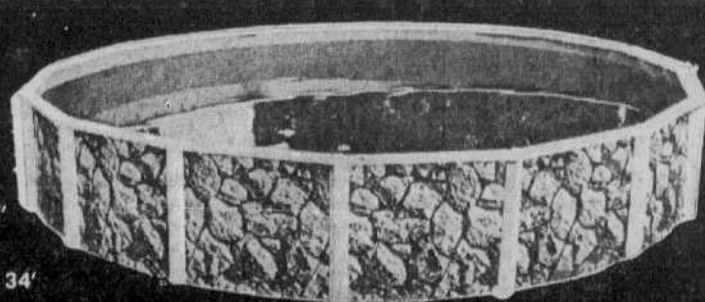
QUÉBEC: 915 EST, ST-VALIER 529-8851

580 BOUL. HAMEL 529-8851

STE-FOY: 1077 ROUTE DE L'ÉGLISE 653-8751

STATIONNEMENT GRATUIT À LA PORTE

CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT



inscrits
et choix commentés

CE SOIR

Course No 1 — Trot à réclamer \$800 Bourse \$500

3—Mr Tyson	A. Jean	Bon choix	8.5
4—Lusty Counsel	R. Beaudoin	Dangereux tel	8.2
5—Kory	R. Gervais	Bon placement	8.1
6—Mickey Meid	J. Cyrenne	Surprenant	8.2
7—Trevor Song	Y. Pelchat	Dans l'argent	8.1
8—Prince Rico	J. M. Savard	A cause dernière	10.1
9—Landracer	R. Guérard	Chui tanné, tanné	10.1
10—Dinero Chief	Y. Robitaille	Même chose	14.1

Course No 2 — Amble à réclamer \$1,000 Bourse \$525

6—Shadydale Chant	C. Desjardins	Malgré sa position	8.5
7—Gaby Venien	G. S. Guay	Attention ce soir	8.2
8—Janie's Boy	Y. Pelchat	Dans sa classe	8.1
9—Eli Slater	J. Cyrenne	Mal placé	8.1
10—Northwood Edward	G. G. Lachance	Vieillesse de loin	10.1
11—Kathryn	G. G. Lachance	Chance minime	12.1
12—Dusty Prince	G. G. Lachance	Difficile	14.1
13—Wayne Wood Roy	Pas nommé	Qui conduira?	14.1

Course No 3 — Amble à réclamer \$800 Bourse \$500

1—Dusty Rebel	G. Mathieu	Choix logique	8.5
2—Destiny	J. Pelchat	Placé en oblique	8.2
3—Brian	W. Lépine	S'il pleut	8.1
4—Bradshaw	P. Noël	A gagné dernière	8.1
5—District Dale	R. Gervais	Mauvaise de souffle	8.1
6—Style Guide	Y. Pelchat	A son voyage	10.1
7—Sugar Lind	Pas nommé	Se chassera	12.1
8—Sala	R. Bélanger	Avec lui	14.1

Course No 4 — Amble à réclamer \$800 cond Bourse \$500

1—Tammany Hall	J. Lefebvre	Semble le meilleur	8.5
2—Charming Drummond	G. Mathieu	Dans la photo	8.2
3—Rover Boy	A. Jean	Va tout donner	8.1
4—Prince E. Grattan	J. Cyrenne	Capable de mieux	8.1
5—Spendid Mir	G. Malo	Ne porte son nom	7.1
6—Jack Tarr	G. Beauchemin	Son tour est passé	10.1
7—Smash Rhythm	P. Lachance	Oubliée	12.1
8—Tara Touchdown	J. Guenette	Faut le passer	14.1

Course No 5 — Amble n.g. \$3,500 70/71 Bourse \$850

4—Wing Ding King	Pas nommé	Dernière facile	8.5
5—Emery Goose	Y. Catellier	Sera meilleur	8.2
6—Gee Dee Frisco	J. Cyrenne	Vétérans de classe	8.1
7—Mr. Frankfort	J. Bravère	Pas régulier	8.1
8—Bonjour Fernand	G. Mallard	Atteint dur	7.1
9—Senga Rascal	G. Labonté	Monte de classe	12.1

Course No 6 — Amble à réclamer \$1,000 Bourse \$525

5—White Flame	Y. Pelchat	Je le choisis encore	8.5
6—Rideau Star	J. Cyrenne	Pas encore battu	8.2
7—Adios Bill	G. Labonté	Faites roulette	8.1
8—Mighty Que	C. Desjardins	Semble fatigué	8.1
9—Tay Town Jean	J. M. Savard	Dans l'argent	7.1
10—Ecknor Atom	J. Guenette	Va trouver ça dur	10.1
11—Lesty Lawrence	P. Lachance	Improbable	12.1
12—Addie Majesty	G. Malo	Peine perdue	14.1

Course No 7 — Amble n.g. \$1,500 70/71 Bourse \$650

7—Lucky Lasso	J. Cyrenne	Baines de classe	8.5
8—Bouyant Fleurie	Y. Bolty	A sa place	8.2
9—Mr. K. D.	R. Beaudoin	Jamais bien loin	8.1
10—Peggy Gold	L. Duquette	Manque de forme	8.1
11—Miracle Sandy	A. Jean	A vos risques	7.1
12—Ray Win Sparks	N. Tremblay	Un coup d'oeil	10.1
13—Comet Colonial	M. Turcotte	Pas comptant	12.1
14—Miss Mann	F. Nadeau	Aux oubliettes	14.1

Course No 8 — Amble n.g. \$1,000 Bourse \$600

2—Sharp Choice	Pas nommé	Sera favori	8.5
3—Belvedere Mir	Y. Catellier	A considérer	8.2
4—Hay Hill Tango	J. Lefebvre	Une part	8.1
5—Summit Knight	L. Duquette	Dans le coup	8.1
6—Peter Mar Mir	Y. Pelchat	Avec la chaleur	7.1
7—Luster Hanover	G. Lamy	Petite chance	10.1
8—White Star Way	M. Côté	Pas moins	12.1
9—Russell Rebel	G. S. Guay	Pas moins	14.1

Course No 9 — Amble à réclamer \$2,000-\$2,500 Bourse \$700

3—Mr. Joe Castle	Alex. Pagé	Ne peut manquer	8.5
4—Tammy Chief	R. Gervais	Dans son dos	8.2
5—Gem Direct	J. M. Savard	Toujours proche	8.1
6—M. E. M.	C. Desjardins	Mal placé	8.1
7—Annie Trotfield	A. Dupré	Irégulier	7.1
8—Brushoff Wick	N. Tremblay	Va tout donner	10.1
9—Abe Rosecroft	R. Beaudoin	Ne montre rien	12.1
10—Mighty Leo	G. Smith	Une autre fois	14.1

Course No 10 — Amble à réclamer \$1,250 Bourse \$550

3—Intégrité G	A. Jean	Va réparer	8.5
4—Sweet Harmony	Y. Fontaine	Son compagnon	8.2
5—Doux Johnstone C	G. Beauchemin	Peut se rattraper	8.1
6—Carla Lady Senator	N. Tremblay	A surveiller	8.1
7—Aventan	P. Lachance	Petite chance	10.1
8—Senator Artie	G. Bolty	Pas meilleur	12.1
9—Princess Mir	R. Bélanger	Niendra pas	14.1
10—Chancy Byrd	Pas nommé	Aucune chance	14.1

françois roy
en tournée européenne



"L'apparat n'a pas sa place dans les jeux!"

GRENOBLE — "Personnellement je trouve que c'est très bon que Montréal ait été choisie pour la présentation des jeux de 1976. Les échanges seront certainement plus nombreux. Cependant j'ai été surpris de voir la ville de Los Angeles retirer sa candidature. Je sais que vous allez organiser des jeux de la manière la plus pure et la plus modeste et justement pour cette raison, je trouve ça très bien. L'apparat n'a pas sa place dans les jeux!"

C'est en ces termes que s'exprimait le journaliste chevronné de Marseille Francis D'Apo l'autre jour en commentant l'obtention des olympiques d'été 1976 par le maire de Montréal Jean Drapeau.

Cependant comme il est à craindre, la Métropole sera peut-être amenée indirectement à faire les choses de façon plus grandiose qu'elle le désirerait.

Quoi qu'il en soit, le groupe de rédacteurs et commentateurs sportifs québécois qui poursuit sa tournée européenne depuis quinze jours déjà, a pu se rendre compte sur place de ce qui est arrivé à tous ces édifices et stades sportifs ayant servi aux olympiques d'hiver de 1968 à Grenoble.

Ayant quitté Villard-de-Lans samedi, l'autocar des journalistes a entrepris l'ascension des premiers cols des Alpes, se dirigeant d'abord sur Chamrousse. D'une majestueuse beauté ces premiers glaciers aperçus dans le lointain resplendissaient de blancheur sous leur manteau de neiges éternelles au soleil du matin.

À la suite d'une visite rapide à la station de ski de Chamrousse, où le dîner fut servi, les journalistes ont repris l'autocar à destination de Saint-Nizier où ils ont mesuré l'ampleur du tremplin olympique de 90 mètres surplombant la très belle ville de Grenoble reposant au fond de la vallée.

Après un tour d'inspection du stade quasi inutilisé depuis et où s'étaient déroulées les joutes du tournoi mondial de hockey sur glace aux jeux d'hiver de 1968, le groupe a noté que la patinoire à ciel ouvert ainsi que l'anneau de vitesse étaient par contre des sites toujours populaires depuis ce temps.

De Grenoble, réputée pour ses noix et son caractère champêtre, l'autocar a repris plus tard la route de montagne à travers la Haute-Savoie pour atteindre finalement la ville d'Annecy bien connue pour son école de Voile. Justement ici à Annecy nous avons pu rencontrer un groupe de 10 stagiaires québécois dirigés par le moniteur-chef Jacques Pouliot qui sont précisément en stage pour les trois prochaines semaines. Ces cinq garçons et cinq filles viennent de différents endroits de la province de Québec dont Montréal et Sherbrooke. Quant au groupe de journalistes québécois il a repris la route ce midi à destination d'une des plus importantes stations de ski au monde appelée Chamonix. À cet endroit, des représentants des différents médias seront accueillis à l'école nationale de ski et d'alpinisme de Chamonix.

Les jeux sont faits en vue de la finale de la Série Capitale

par Léonce JACQUES

Dans le monde des courses, les commentaires vont bon train en vue de la grande finale de la Série Capitale qui sera disputée jeudi soir à la piste de Québec alors que huit ambleurs de trois ans se feront la lutte dans cette épreuve qui sera dotée d'une bourse de \$6,400.

Le tirage des positions en vue de cette finale a eu lieu hier matin et c'est ainsi que le fameux Jangle, qui a réussi le mille le plus rapide des trois tranches éliminatoires avec un temps de 2:05.3 jeudi dernier, a hérité de la sixième position, soit immédiatement à la droite de Shadydale Air Scot qui partira de la cinquième place.

C'est Super Counsel qui a décroché la première position, sui-

vi par Great Thunder, Caroldon Blue, Armbro Larry, Shadydale Air Scot, Jangle, Derek et Cordobes.

En plus de Jangle et de Shadydale Air Scot, il faut compter Caroldon Blue parmi les favoris pour la bonne raison que ce dernier, tout comme Shadydale Air Scot, a remporté deux victoires lors des trois premières tranches sans oublier le fait qu'il partira de la troisième position jeudi.

Le conducteur Yvon Catellier, qui a conduit Derek et Armbro Larry lors des tranches préliminaires, sera aux guides de Derek jeudi, avec qui il a décroché une victoire lui aussi lors de l'une des trois premières tranches.

Catellier sera remplacé par un autre conducteur aux guides

de Armbro Larry mais son choix n'a pas encore été fait.

En vue de cette finale de jeudi soir, voici l'ordre des positions des départs avec le nom des conducteurs ainsi que l'argent gagné lors des trois premières tranches.

- 1—Super Counsel (Fernand Robitaille), 997.00;
- 2—Great Thunder, (Irenée Duquette), 1,133.00;
- 3—Caroldon Blue, (Bruno Ferron), 3,178.70;
- 4—Armbro Larry, (pas nommé), 862.60;
- 5—Shadydale Air Scot, (Nicolas Tremblay), 3,203.00;
- 6—Jangle, (Jacques Bruyère), 1,264.50;
- 7—Derek, (Yvon Catellier), 2,013.50;
- 8—Cordobes, (Benoit Côté), 1,424.50.

En attendant cette carte de jeudi soir, les amateurs sont priés de ne pas oublier qu'un programme de dix classes sera présenté ce soir à la piste de Québec.

Ce soir, à l'occasion de la cinquième course, six ambleurs se disputeront une bourse de \$850, y compris Gee Dee Frisco toujours en quête d'une première visite cette saison dans le cercle des vainqueurs.

Jeudi de la semaine prochaine, on présentera à la piste de Québec la première tranche de la Série Québécoise réservée aux ambleurs de deux ans, série où l'on verra quatre tranches préliminaires avant la finale qui sera présentée le 22 juillet.

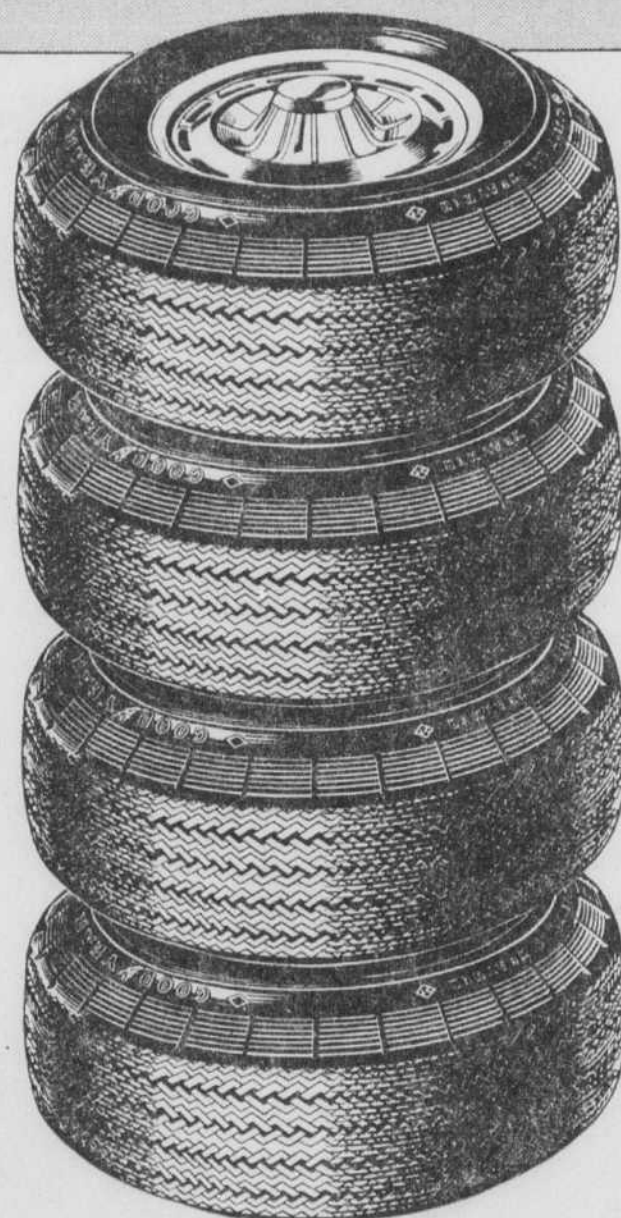


EN TÊTE DE LA LISTE — Grâce aux deux victoires qu'il a remportées à l'occasion des épreuves préliminaires à la Série Capitale, l'ambleur Shadydale Air Scot, tenu ici par Nicole Tremblay, a récolté \$3,203, pour se retrouver en tête de la liste pour les gains en argent.

GOOD YEAR

Vente à rabais

épargnez sur 2~davantage sur 4



Solide, robuste... chef de file de sa catégorie!

À 4 PLIS NYLON
SAFETY ALL-WEATHER

2/36⁹⁰ (775-14/15 flanc noir)
4/72⁸⁰ (775-14/15 flanc noir)
voir le tableau ci-dessous pour les prix dans les autres dimensions

Vous voulez économiser? Ce pneu se vendait \$21.95 l'an dernier. Nous l'avons déjà réduit mais nous vous l'offrons à ce prix très spécial durant cette Vente à rabais annuelle.

Le Safety All-Weather vous offre sécurité et durabilité grâce à sa carcasse en biais à 4 plis de nylon et le caoutchouc Tufsyn robuste de sa semelle vous assurant le meilleur millage de sa catégorie. La semelle enveloppante à sculptures vous assure adhérence accrue et maniabilité améliorée. Dollar pour dollar, votre meilleur achat de pneus de cette catégorie. Porte la garantie illimitée Goodyear.

LA PLUPART DES DIMENSIONS COURANTES, Y COMPRIS LES VOITURES IMPORTÉES

dimension flanc noir	prix garanti 1 an	prix de rabais 2 ans	prix de rabais 4 ans	dimension flanc noir	prix garanti 1 an	prix de rabais 2 ans	prix de rabais 4 ans
550-12	\$16.95	\$12.90	\$64.80	560-15, 650-13	18.95	36.90	72.80
560-13	17.95	34.90	68.80	775-14/15, 700-13	23.54		
825-14/15	\$20.95	40.90	80.80	855-14/15	23.95	46.90	92.80

Léger supplément pour bande blanche
(Prix garanti publié par Goodyear)

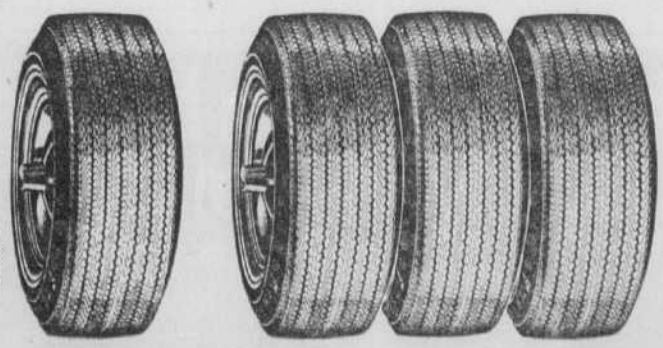
1 pneu Polyglas*

GRATIS

à l'achat de 3

Les pneus Goodyear Polyglas vous offrent ce

qu'il y a de mieux en fait de rendement, confort, adhérence, millage et sécurité.



Le pneu Goodyear Polyglas est le meilleur pneu conçu à carcasse en biais du Canada. Goodyear utilise les meilleurs matériaux, la main d'œuvre la plus expérimentée et la méthode la plus moderne d'insertion de fibre de verre à la semelle de ses pneus. Le pneu Polyglas est durable et sûr. Des clients enthousiastes disent que leurs pneus Polyglas ont roulé jusqu'à plus de 45,000 milles, égalant le double de la distance parcourue par les pneus qu'ils possédaient avant. Dollar pour dollar, les pneus Goodyear Polyglas sont votre meilleur achat — surtout durant cette vente à rabais annuelle. Rappelez-vous que seul Goodyear fabrique les pneus Polyglas.

*Polyglas est une marque déposée de The Goodyear Tire & Rubber Company

Aux Centres Go Goodyear et chez les détaillants-participants

Mlle Denise Roy M. T. Cantin

A Issoudun, le 13 juin 1971, à l'âge de 16 ans et 6 mois, est décédée Denise Roy, enfant de Lionel Roy et Diane Lévesque, sœur de: Egide, Mario, Réjean, Yvan, Yvan, (François Plourde), Rachelle, (Georges Boucher), Jocelyn (Pierrette Lavigne), Monique et Damien. Elle demeurait au 68 rue Principale.

Les funérailles auront lieu, mercredi le 16 juin à 3 hres.

Départ à 2h.50 de la maison Croteau & Fils, 126 Principale pour l'église Ste-Croix et de là au cimetière paroissial.

M. L. Germain

GERMAIN (Lorenzo) — A Pont-Rouge, Cte Portneuf, le 14 juin 1971, à l'âge de 74 ans, est décédé Lorenzo Germain, remarié, époux de Dame Rose Filion, il demeurait au 8 rang St-Jacques, Pont-Rouge. Les funérailles auront lieu jeudi, le 17 juin à 10hres. Départ de la résidence funéraire.

L. Leclerc & Fils Enr. 247, du Pont Ouest, Pont-Rouge à 9hres 45 pour l'église Ste-Jeanne de Pont-Rouge et de là au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil outre son épouse son frère Adrien (Yvonne Morissette) sa sœur Albertine (Mme Wilbrod Plamondon), il était oncle du Dr Romain Plamondon, Coroner district de Portneuf. (—)



M. T. Cantin, ex-peintre, époux de feu dame Odile Bernier, est décédé le 14 juin à l'âge de 79 ans et 3 mois. Il demeurait à 625, rue Hermine.

Il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Paul-Henri Cantin (Louise Bilodeau), M. et Mme Sarto Latulippe (Simone Cantin), M. et Mme Roland Cantin (Diane Desgagné), M. et Mme Armand Cantin (Marguerite Girard), Sr. Thérèse Cantin, servante de St-Coeur de Marie, M. et Mme Lucien Cantin (Jeannette Auger), M. et Mme Léo Cantin (Cécile Marquis), M. et Mme Roger Duchesneau (Fernande Cantin); son frère: M. Napoléon Cantin, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée à 270, rue Marie - de - l'Incarnation. Les funérailles auront lieu jeudi, 3h. p.m., en l'église de St-Joseph et l'inhumation aura lieu au cimetière St-Charles.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Sylvio Marceau Inc. de Qué. —

Mme V. Robin

Mme Victor Robin, née Irma Roy, épouse en premières nocces de feu M. Rosario Roy et en deuxièmes nocces de M. Victor Robin, est décédée le 14 juin 1971, à l'âge de 67 ans. Elle demeurait à St-Vallier, Cte Bellechasse.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Sœur Jacqueline Roy, S.F.A., Dr Fernand Roy, médecin, M. et Mme Roger Allison (Madeleine Roy), Mlle Mariette et Jacynthe Robin; sa belle-mère: Mme Patricia Picard; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Gaston Lefebvre (Ida), M. et Mme Edmond Doyer (Diane), M. et Mme Léo Roy (Alice Proulx), Mlle Jeannette Roy, M. et Mme Aimé Melançon (Cécilia), Dr et Mme René Roy (Thérèse Dechamplain), Mme veuve Edouard Michaud, M. et Mme Roger Roy, optométriste, (Madeleine Levesque), M. et Mme Maurice Roy, I.P., (Gisèle Rouillard), M. et Mme Jean Demers (Amanda), M. et Mme Jean Giras (Jeannine Giras), Mme veuve Aimé Roy, Mme veuve Gilbert Lemieux (Marie-Jeanne), M. et Mme Roger Lessard (Lucienne), M. et Mme Herménégilde Robin (Anna-Marie), Mme veuve Henri Champagne (Marie-Rose), M. et Mme Roland Lachance (Rita), M. et Mme Vincent Gagné (Thérèse), M. et Mme Paul Robin (Françoise); ses petits-enfants: Pierre et Marie - Françoise, Christian, Jocelyn, Sophie, Manon Roy, François et Benoît Allison.

La dépouille mortelle est exposée au no 1290, 1ère Avenue. Les funérailles auront lieu, jeudi (17), à 3 heures en l'église de St-Rodrigue et l'inhumation aura lieu au cimetière St-Charles. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils Ltée, de Québec.

M. A. Thorn

M. Auguste Thorn, contremaître à la Cité de Québec, époux de Germaine Maurice, est décédé le 13 juin 1971 à Québec, à l'âge de 56 ans. Il demeurait au 464, rue Daniel.



Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Jean-Guy Boulet (Rosanne Thorn), M. et Mme René Thorn (Denise Barbeau), M. et Mme René Thorn (Denise Barbeau), M. et Mme Michel Caron (Marleyne Thorn), Mlle Mireille Thorn; ses petits-enfants: Joséphine, Nancy, Patrick Thorn; ses beaux-parents: M. et Mme Herménégilde Maurice; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Roland Thorn (Paula Jolicoeur), M. et Mme Fernand Thorn (Anna Godbout), M. et Mme Antoinette Thorn (Marthe Turcotte), M. et Mme Christine Bélanger (Irene Thorn), Mme Gérard Tremblay (Juliette Thorn), Mme Aurélien Thorn (Gilberte Barbeau), M. et Mme Elphège Rousseau, M. et Mme Léo Maurice, M. et Mme Ludovic Blondeau, M. et Mme Maurice Maurice, M. et Mme Lucien Bernier, M. et Mme Philippe Doucet, M. et Mme Arthur Boucher, M. et Mme Robert Maurice, M. et Mme Marcel Maurice, M. et Mme Jean-Marc Maurice.

La dépouille mortelle est exposée au no 1290, 1ère Avenue. Les funérailles auront lieu, jeudi, à 10 heures, en l'église de St-Zéphirin de Stadacona et l'inhumation aura lieu au cimetière St-Charles (Boul. Hamel). La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils Ltée, de Québec.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Jean-Guy Boulet (Rosanne Thorn), M. et Mme René Thorn (Denise Barbeau), M. et Mme René Thorn (Denise Barbeau), M. et Mme Michel Caron (Marleyne Thorn), Mlle Mireille Thorn; ses petits-enfants: Joséphine, Nancy, Patrick Thorn; ses beaux-parents: M. et Mme Herménégilde Maurice; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Roland Thorn (Paula Jolicoeur), M. et Mme Fernand Thorn (Anna Godbout), M. et Mme Antoinette Thorn (Marthe Turcotte), M. et Mme Christine Bélanger (Irene Thorn), Mme Gérard Tremblay (Juliette Thorn), Mme Aurélien Thorn (Gilberte Barbeau), M. et Mme Elphège Rousseau, M. et Mme Léo Maurice, M. et Mme Ludovic Blondeau, M. et Mme Maurice Maurice, M. et Mme Lucien Bernier, M. et Mme Philippe Doucet, M. et Mme Arthur Boucher, M. et Mme Robert Maurice, M. et Mme Marcel Maurice, M. et Mme Jean-Marc Maurice.

La dépouille mortelle est exposée au no 1290, 1ère Avenue. Les funérailles auront lieu, jeudi, à 10 heures, en l'église de St-Zéphirin de Stadacona et l'inhumation aura lieu au cimetière St-Charles (Boul. Hamel). La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils Ltée, de Québec.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Jean-Guy Boulet (Rosanne Thorn), M. et Mme René Thorn (Denise Barbeau), M. et Mme René Thorn (Denise Barbeau), M. et Mme Michel Caron (Marleyne Thorn), Mlle Mireille Thorn; ses petits-enfants: Joséphine, Nancy, Patrick Thorn; ses beaux-parents: M. et Mme Herménégilde Maurice; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Roland Thorn (Paula Jolicoeur), M. et Mme Fernand Thorn (Anna Godbout), M. et Mme Antoinette Thorn (Marthe Turcotte), M. et Mme Christine Bélanger (Irene Thorn), Mme Gérard Tremblay (Juliette Thorn), Mme Aurélien Thorn (Gilberte Barbeau), M. et Mme Elphège Rousseau, M. et Mme Léo Maurice, M. et Mme Ludovic Blondeau, M. et Mme Maurice Maurice, M. et Mme Lucien Bernier, M. et Mme Philippe Doucet, M. et Mme Arthur Boucher, M. et Mme Robert Maurice, M. et Mme Marcel Maurice, M. et Mme Jean-Marc Maurice.

La dépouille mortelle est exposée au no 1290, 1ère Avenue. Les funérailles auront lieu, jeudi, à 10 heures, en l'église de St-Zéphirin de Stadacona et l'inhumation aura lieu au cimetière St-Charles (Boul. Hamel). La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils Ltée, de Québec.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Jean-Guy Boulet (Rosanne Thorn), M. et Mme René Thorn (Denise Barbeau), M. et Mme René Thorn (Denise Barbeau), M. et Mme Michel Caron (Marleyne Thorn), Mlle Mireille Thorn; ses petits-enfants: Joséphine, Nancy, Patrick Thorn; ses beaux-parents: M. et Mme Herménégilde Maurice; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Roland Thorn (Paula Jolicoeur), M. et Mme Fernand Thorn (Anna Godbout), M. et Mme Antoinette Thorn (Marthe Turcotte), M. et Mme Christine Bélanger (Irene Thorn), Mme Gérard Tremblay (Juliette Thorn), Mme Aurélien Thorn (Gilberte Barbeau), M. et Mme Elphège Rousseau, M. et Mme Léo Maurice, M. et Mme Ludovic Blondeau, M. et Mme Maurice Maurice, M. et Mme Lucien Bernier, M. et Mme Philippe Doucet, M. et Mme Arthur Boucher, M. et Mme Robert Maurice, M. et Mme Marcel Maurice, M. et Mme Jean-Marc Maurice.

La dépouille mortelle est exposée au no 1290, 1ère Avenue. Les funérailles auront lieu, jeudi, à 10 heures, en l'église de St-Zéphirin de Stadacona et l'inhumation aura lieu au cimetière St-Charles (Boul. Hamel). La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils Ltée, de Québec.

Les décès

AUGER (Adjutor) — A Ste-Foy, le 13 juin 1971, à l'âge de 73 ans, est décédé Adjutor Auger, ex-chef instructeur au département des incendies de la ville de Québec, époux de Lucie Leblanc, en secondes nocces de Jeanne Giguère; père de Ronald (Georgette Roy), Louise (Mme Joseph Rogala); beau-père de André Roy (André St-Jacques), Lucie (Lucie Desjardis); frère de Marie-Louise (Mme Ernest Bélanger), Lucienne (Mme Victor Poulin), Florence (Mme Armand Emond), Alice (Mme Joseph Maranda), Marie (Mme Wilfrid Marchessault), Odilon (Cécile Clavel). Il demeurait au 3312, des Quatre-Saisons, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu mercredi, le 16 juin, à 3 heures p.m. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltée, 945, Marguerite-Bourgeois, à 2h.30, pour l'église de St-Benoît et de là au cimetière St-Charles (rue St-Vallier Ouest).

BEGIN (Maurice) — A Ste-Foy, le 14 juin 1971, à l'âge de 62 ans, est décédé Maurice Begin, époux de Juliette Begin. Il demeurait au 51 St-Georges-Est. Les funérailles auront lieu jeudi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire de Richard Gauthier, 239 St-Joseph, Lauson.

À 2.45 heures pour l'église de St-Antoine de Bienville et de là au cimetière St-David Co. Lévis. Il était ex-contremaître de Geo-T. Davie. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, M. et Mme Raymond (Hélène Goupil), André; ses frères et sœurs, Philippe, Marcel (Simonne Pelletier), Edgar (Marie-Paul Leblanc), M. et Mme Paul Pelletier (Agathe); ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Adalbert Bégin (Alice Dubé), Mme Alphonse Bégin (Hélène Gagné), Mme Olga Bégin (Anita St-Laurent), Mme Alfred Bégin (Corinne Huard), Mme Henri Bégin (Rachelle Blais), Mme Jean-Charles Bégin (Elisabeth), Mme François Bégin (Gabrielle Dugay). quo-16

BERGERON (Bertrand) — A Issoudun, Cte Lotbinière, le 13 juin 1971, à l'âge de 19 ans, est décédé accidentellement Bertrand Bergeron, fils de Adrien Bergeron et d'Éva Bédard; frère de Gisèle, Jean-Guy (Gracieuse Charest), Louise, Ronald (Aline Turmel), Jean-Claude, François, Huguette et Solange. Il demeurait à St-Flavien, Cte Lotbinière. Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures. Départ de la salle paroissiale de St-Flavien.

sous la direction de A. Ferland & Fils, à 9h.50, pour l'église de St-Flavien et de là au cimetière paroissial. quo-16

BERGERON (Réjean) — A Issoudun, Cte Lotbinière, le 13 juin 1971, à l'âge de 18 ans, est décédé accidentellement Réjean Bergeron, fils de Adrien Bergeron et d'Éva Bédard; frère de Gisèle, Jean-Guy (Gracieuse Charest), Louise, Ronald (Aline Turmel), Jean-Claude, François, Huguette et Solange. Il demeurait à St-Flavien, Cte Lotbinière. Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures. Départ de la salle paroissiale de St-Flavien.

sous la direction de A. Ferland & Fils, à 9h.50, pour l'église de St-Flavien et de là au cimetière paroissial. quo-16

BLOUIN (Louis-Philippe) — A l'hôpital Christ-Roi le 13 juin 1971, à l'âge de 85 ans, est décédé Louis-Philippe Blouin, époux en premières nocces de feu Anna-Marie Noël et en secondes nocces de feu Mary Côté, père de Gérard, Camille, Robert, François, Gemma (Mme Laurent Picard) et Gertrude. Il demeurait au 921 Avenue Royale, Ile d'Orléans. Les funérailles auront lieu mercredi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire de F-X. Bouchard Inc., 43 Ave Royale, St-Pierre, à 2.45 heures pour l'église de St-Jean et de là au cimetière paroissial.

BOURQUE (Alphonse) — A Vallée-Jonction, le 12 juin 1971, à l'âge de 92 ans, est décédé Alphonse Bourque, époux de feu Rose-Anne Roy, père de Sœur Florence, du Prélucien-Sang, de Lévis, Marius (Annoncia Bourque), Jean-Charles (Gabrielle Perreault), Jeannette (Mme Louis-Philippe Blouin), Agathe (Mme Sylvio Perreault). Il demeurait à Vallée-Jonction. Les funérailles auront lieu mardi, à 4 heures. Départ du funérarium Armand Plante, Ave Labbé, Vallée-Jonction.

À 3.45 heures pour l'église de l'Immaculée Conception et de là au cimetière paroissial.

BOURQUE (Alphonse) — A Vallée-Jonction, le 12 juin 1971, à l'âge de 92 ans, est décédé Alphonse Bourque, époux de feu Rose-Anne Roy, père de Sœur Florence, du Prélucien-Sang, de Lévis, Marius (Annoncia Bourque), Jean-Charles (Gabrielle Perreault), Jeannette (Mme Louis-Philippe Blouin), Agathe (Mme Sylvio Perreault). Il demeurait à Vallée-Jonction. Les funérailles auront lieu mardi, à 4 heures. Départ du funérarium Armand Plante, Ave Labbé, Vallée-Jonction.

À 3.45 heures pour l'église de l'Immaculée Conception et de là au cimetière paroissial.

CANTIN (Théodore) — A Québec, le 14 juin 1971, à l'âge de 79 ans, est décédé Théodore Cantin, ex-peintre, époux de feu Odile Bernier, père de Paul-Henri (Louise Bilodeau), Simone (Mme Sarto Latulippe), Roland (Diane Desgagné), Armand (Marguerite Girard), Sr. Thérèse, Servante de St-Coeur de Marie, Lucien (Jeannette Auger), Léo (Cécile Marquis), Fernande (Mme Roger Duchesneau); frère de Napoléon. Il demeurait au 625, rue Hermine. Les funérailles auront lieu jeudi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 2h.45, pour l'église de St-Joseph et de là au cimetière St-Charles.

COTE (Louis-Philippe) — A Québec, le 12 juin 1971, à l'âge de 75 ans, est décédé Louis-Philippe Côté, employé du CNR, époux de Anna-Maria Mottet; fils de feu Louis-Philippe Côté et de Rose-Aimée Lavoie; père de Sylvie et Brigitte; frère de Charlotte (Mme Louis-Paul Lemelin), Léone (Mme Léone Lapointe), Jacqueline (Mme Benoît Renaud), Colette (Mme Roland Blais), Madeleine (Mme Roger Tremblay). Il demeurait au 1217, 3e Avenue, Québec. Les funérailles auront lieu mercredi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire de Cloutier Ltée, 990, 1ère Avenue, Québec, à 2h.45, pour l'église de St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles.

COUTURIER (Georges) — A l'hôpital de St-Jean, le 13 juin 1971, à l'âge de 25 ans, est décédé Georges Couturier, étudiant à l'Université Laval, fils du Dr. Alphonse Couturier, ex-ministre de la Santé et de l'Alimentation, Cte Lotbinière. Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de Cloutier Ltée, 975, ave Marguerite-Bourgeois, à 14h.45, pour l'église de St-Michel de Silery et de là au cimetière Belmont.

DARCHE (Juliette) — A Québec, le 13 juin 1971, à l'âge de 86 ans, est décédée Juliette Darche, épouse de J.-Omer Darche; mère de Jeanette, Armand (Margot Dufort), Aline (Mme Fernand Forques), et Suzanne (Mme Marius Bergeron); sœur de St-Marc, Cte N.D. (Jeanne Duchesneau). Elle demeurait au 480, rue Fraser, Québec. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de Cloutier Ltée, 975, ave Marguerite-Bourgeois, à 14h.45, pour l'église de St-Dominique et de là au cimetière Belmont.

DESROCHERS (Jacques) — A Montmagny, le 12 juin 1971, à l'âge de 16 ans, est décédé Jacques Desrochers, étudiant à l'école Joseph-François Perreault, fils de Marcel Desrochers et de Simone Guillemette; frère de Denise, Sylvie et Gaëtan. Il demeurait au 388, rue Latourville, Québec. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de Cloutier Ltée, 120, rue St-Jean, Québec, à 9h.45, pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.

DELANEY (Philip-John) — A Québec, le 12 juin 1971, à l'âge de 77 ans, est décédé Philip-John Delaney, rentier, époux de Marguerite Mullen; père de Anna (Mme Art. Brown), Michel (Ann Mahoney), New Jersey, Maureen (Mme George White), de Montréal, Eileen (Mme Yves Masse), de Montréal, Edward (Joan Power), de Montréal, Anthony Delaney (Patricia Thompson), Montréal; frère et beau-frère de M. et Mme Gérard Delaney, Mme Walter King, M. et Mme Edward Mullen, Mme T. Lyman, M. et Mme W. Farmer. Il demeurait au 1260 Preston. Les funérailles auront lieu mercredi, le 16 juin, à 10 heures. Départ du funérarium de Lépine Ltée, 1584, Chemin St-Louis, à 9h.45, pour l'église de St-Étienne et de là au cimetière St-Patrick. Le salon sera fermé de 5 à 7 heures.

DÉCÈS DU FRÈRE Eugène Francis

TYNGSBORO, Mass. (PA) — Le révé. Eugène Francis, des Frères Maristes, est décédé hier à la maison de retraite de sa communauté, à Tyngsboro, dans le Massachusetts, après une longue maladie.

DROLET (André) — A Québec, le 14 juin 1971, à l'âge de 44 ans, est décédé André Drolet, contremaître général à l'Hydro-Québec, époux de Pierrette Hudon, fils de Rosaire Drolet et de Laura Dugal, père de Marc-André et Lise, frère de Mme Jacques Drolet, Robert (Rose-Alme Pelletier), Adrien (Claire Blouin), Marcelle (Mme Magella Alain). Il demeurait au 635, 61e Rue Est, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de Cloutier Ltée, 6450 Boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg, à 9.45 heures pour l'église de St-Jérôme au l'Auvergne et de là au cimetière St-Charles. quo-16

FERLAND (L'abbé Louis-Joseph) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 13 juin 1971, à l'âge de 75 ans, est décédé l'abbé Louis-Joseph Ferland, prêtre à sa retraite, frère de Céline Ferland, Anna-Marie (Mme Honoré Hébert), Josaphat Ferland, Mme Jean-Thomas Ferland. Les funérailles auront lieu mercredi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire de Edgar Mercier & Fils, Ste-Marie de Beauce, à 9.45 heures pour l'église de Ste-Marie de Beauce ou il sera exposé en chapelle ardente. Le service aura lieu à 3 heures et de là au cimetière paroissial.

GERMAIN (Lorenzo) — A Pont-Rouge, Cte Portneuf, le 14 juin 1971, à l'âge de 74 ans, est décédé Lorenzo Germain, époux de Rose Filion; frère d'Adrien (Yvonne Morissette), Albertine (Mme Wilbrod Plamondon). Il demeurait au 8 rang St-Jacques, Pont-Rouge. Les funérailles auront lieu jeudi, le 17, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de L. Leclerc & Fils Enr., 247 du Pont Ouest, Pont-Rouge, à 9h.45, pour l'église de Ste-Jeanne de Pont-Rouge et de là au cimetière paroissial.

GUERARD (Denis) — A Issoudun, Cte Lotbinière, le 13 juin 1971, à l'âge de 19 ans, est décédé accidentellement Denis Guérard, fils d'Henri Guérard et de Jeanne d'Arc Côté; frère de Martin (Monique Bergeron), Jean-Claude, Gilbert, Gadine et Lise. Il demeurait à St-Flavien, Cte Lotbinière. Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures. Départ de la salle paroissiale de St-Flavien.

sous la direction de A. Ferland & Fils, à 9h.50, pour l'église de St-Flavien et de là au cimetière paroissial.

HOUE (Luc) — A Lotbinière, le 13 juin 1971, à l'âge de 64 ans, est décédé accidentellement Luc Houe, pilote, époux de Marie Gaudet. Les funérailles auront lieu mercredi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire de Jean-Marie Boucher, de Lotbinière.

à 2h.50, pour l'église de Ste-Emmeline de Lotbinière et de là au cimetière paroissial.

LECLERC (Fernand) — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 10 juin 1971, à l'âge de 50 ans, est décédé subitement Fernand Leclerc, courtier d'assurance, fils de feu Samuel Leclerc et de Marie-Anne Piché; frère de Samuel (Cyprien Létourneau), Emilie (Annette Gaudet), Léopold (Germaine Morissette), Emmanuel (Simone Leclerc), Marguerite (Mme Lucie Gratia), Mme Georges-Omer Roberge, Jean-Noël. Il demeurait au 604, rue St-François, Québec. Les funérailles auront lieu mardi, le 15 juin, à 3 heures à Portneuf-Stations. Départ de la résidence funéraire de L. Leclerc & Fils Enr., 680, rue St-Charles, Portneuf-Stations, à 2h.45, pour l'église de Portneuf-Stations et de là au cimetière paroissial.

LECLERC (Fernand) — A Québec, le 13 juin 1971, à l'âge de 48 ans, est décédé Fernand Leclerc; mère de Lise (Mme André Chantal), René, Marlyne, sœur d'Anna (Mme Didace Barbeau), Henri, Albertine (Mme Arthur Béland), Blanche (Mme Alfred Béland), Arthur, Marie-Ange (Mme Médard Desharais), Irène (Mme Julien Harve), Jeanne (Mme Georges Cécile), Mlle Henri (Cantini), Simone (Mme Rosalie Foisy). Elle demeurait au 351, 1ère Rue, Chibougamau. Les funérailles auront lieu mercredi, le 16 juin, à 4 heures. Départ de la résidence funéraire de L. Leclerc & Fils Enr., 247 du Pont Ouest, Pont-Rouge, à 2h.45, pour l'église de Ste-Jeanne de Pont-Rouge et de là au cimetière paroissial.

LECLERC (Fernand) — A Québec, le 13 juin 1971, à l'âge de 48 ans, est décédé Fernand Leclerc; mère de Lise (Mme André Chantal), René, Marlyne, sœur d'Anna (Mme Didace Barbeau), Henri, Albertine (Mme Arthur Béland), Blanche (Mme Alfred Béland), Arthur, Marie-Ange (Mme Médard Desharais), Irène (Mme Julien Harve), Jeanne (Mme Georges Cécile), Mlle Henri (Cantini), Simone (Mme Rosalie Foisy). Elle demeurait au 351, 1ère Rue, Chibougamau. Les funérailles auront lieu mercredi, le 16 juin, à 4 heures. Départ de la résidence funéraire de L. Leclerc & Fils Enr., 247 du Pont Ouest, Pont-Rouge, à 2h.45, pour l'église de Ste-Jeanne de Pont-Rouge et de là au cimetière paroissial.

LECLERC (Fernand) — A Québec, le 13 juin 1971, à l'âge de 48 ans, est décédé Fernand Leclerc; mère de Lise (Mme André Chantal), René, Marlyne, sœur d'Anna (Mme Didace Barbeau), Henri, Albertine (Mme Arthur Béland), Blanche (Mme Alfred Béland), Arthur, Marie-Ange (Mme Médard Desharais), Irène (Mme Julien Harve), Jeanne (Mme Georges Cécile), Mlle Henri (Cantini), Simone (Mme Rosalie Foisy). Elle demeurait au 351, 1ère Rue, Chibougamau. Les funérailles auront lieu mercredi, le 16 juin, à 4 heures. Départ de la résidence funéraire de L. Leclerc & Fils Enr., 247 du Pont Ouest, Pont-Rouge, à 2h.45, pour l'église de Ste-Jeanne de Pont-Rouge et de là au cimetière paroissial.

LECLERC (Fernand) — A Québec, le 13 juin 1971, à l'âge de 48 ans, est décédé Fernand Leclerc; mère de Lise (Mme André Chantal), René, Marlyne, sœur d'Anna (Mme Didace Barbeau), Henri, Albertine (Mme Arthur Béland), Blanche (Mme Alfred Béland), Arthur, Marie-Ange (Mme Médard Desharais), Irène (Mme Julien Harve), Jeanne (Mme Georges Cécile), Mlle Henri (Cantini), Simone (Mme Rosalie Foisy). Elle demeurait au 351, 1ère Rue, Chibougamau. Les funérailles auront lieu mercredi, le 16 juin, à 4 heures. Départ de la résidence funéraire de L. Leclerc & Fils Enr., 247 du Pont Ouest, Pont-Rouge, à 2h.45, pour l'église de Ste-Jeanne de Pont-Rouge et de là au cimetière paroissial.

LECLERC (Fernand) — A Québec, le 13 juin 1971, à l'âge de 48 ans, est décédé Fernand Leclerc; mère de Lise (Mme André Chantal), René, Marlyne, sœur d'Anna (Mme Didace Barbeau), Henri, Albertine (Mme Arthur Béland), Blanche (Mme Alfred Béland), Arthur, Marie-Ange (Mme Médard Desharais), Irène (Mme Julien Harve), Jeanne (Mme Georges Cécile), Mlle Henri (Cantini), Simone (Mme Rosalie Foisy). Elle demeurait au 351, 1ère Rue, Chibougamau. Les funérailles auront lieu mercredi, le 16 juin, à 4 heures. Départ de la résidence funéraire de L. Leclerc & Fils Enr., 247 du Pont Ouest, Pont-Rouge, à 2h.45, pour l'église de Ste-Jeanne de Pont-Rouge et de là au cimetière paroissial.

LECLERC (Fernand) — A Québec, le 13 juin 1971, à l'âge de 48 ans, est décédé Fernand Leclerc; mère de Lise (Mme André Chantal), René, Marlyne, sœur d'Anna (Mme Didace Barbeau), Henri, Albertine (Mme Arthur Béland), Blanche (Mme Alfred Béland), Arthur, Marie-Ange (Mme Médard Desharais), Irène (Mme Julien Harve), Jeanne (Mme Georges Cécile), Mlle Henri (Cantini), Simone (Mme Rosalie Foisy). Elle demeurait au 351, 1ère Rue, Chibougamau. Les funérailles auront lieu mercredi, le 16 juin, à 4 heures. Départ de la résidence funéraire de L. Leclerc & Fils Enr., 247 du Pont Ouest, Pont-Rouge, à 2h.45, pour l'église de Ste-Jeanne de Pont-Rouge et de là au cimetière paroissial.

LECLERC (Fernand) — A Québec, le 13 juin 1971, à l'âge de 48 ans, est décédé Fernand Leclerc; mère de Lise (Mme André Chantal), René, Marlyne, sœur d'Anna (Mme Didace Barbeau), Henri, Albertine (Mme Arthur Béland), Blanche (Mme Alfred Béland), Arthur, Marie-Ange (Mme Médard Desharais), Irène (Mme Julien Harve), Jeanne (Mme Georges Cécile), Mlle Henri (Cantini), Simone (Mme Rosalie Foisy). Elle demeurait au 351, 1ère Rue, Chibougamau. Les funérailles auront lieu mercredi, le 16 juin, à 4 heures. Départ de la résidence funéraire de L. Leclerc & Fils Enr., 247 du Pont Ouest, Pont-Rouge, à 2h.45, pour l'église de Ste-Jeanne de Pont-Rouge et de là au cimetière paroissial.

LECLERC (Fernand) — A Québec, le 13 juin 1971, à l'âge de 48 ans, est décédé Fernand Leclerc; mère de Lise (Mme André Chantal), René, Marlyne, sœur d'Anna (Mme Didace Barbeau), Henri, Albertine (Mme Arthur Béland), Blanche (Mme Alfred Béland), Arthur, Marie-Ange (Mme Médard Desharais), Irène (Mme Julien Harve), Jeanne (Mme Georges Cécile), Mlle Henri (Cantini), Simone (Mme Rosalie Foisy). Elle demeurait au 351, 1ère Rue, Chibougamau. Les funérailles auront lieu mercredi, le 16 juin, à 4 heures. Départ de la résidence funéraire de L. Leclerc & Fils Enr., 247 du Pont Ouest, Pont-Rouge, à 2h.45, pour l'église de Ste-Jeanne de Pont-Rouge et de là au cimetière paroissial.

LECLERC (Fernand) — A Québec, le 13 juin 1971, à l'âge de 48 ans, est décédé Fernand Leclerc; mère de Lise (Mme André Chantal), René, Marlyne, sœur d'Anna (Mme Didace Barbeau), Henri, Albertine (Mme Arthur Béland), Blanche (Mme Alfred Béland), Arthur, Marie-Ange (Mme Médard Desharais), Irène (Mme Julien Harve), Jeanne (Mme Georges Cécile), Mlle Henri (Cantini), Simone (Mme Rosalie Foisy). Elle demeurait au 351, 1ère Rue, Chibougamau. Les funérailles auront lieu mercredi, le 16 juin, à 4 heures. Départ de la résidence funéraire de L. Leclerc & Fils Enr., 247 du Pont Ouest, Pont-Rouge, à 2h.45, pour l'église de Ste-Jeanne de Pont-Rouge et de là au cimetière paroissial.

LECLERC (Fernand) — A Québec, le 13 juin 1971, à l'âge de 48 ans, est décédé Fernand Leclerc; mère de Lise (Mme André Chantal), René, Marlyne, sœur d'Anna (Mme Didace Barbeau), Henri, Albertine (Mme Arthur Béland), Blanche (Mme Alfred Béland), Arthur, Marie-Ange (Mme Médard Desharais), Irène (Mme Julien Harve), Jeanne (Mme Georges Cécile), Mlle Henri (Cantini), Simone (Mme Rosalie Foisy). Elle demeurait au 351, 1ère Rue, Chibougamau. Les funérailles auront lieu mercredi, le 16 juin, à 4 heures. Départ de la résidence funéraire de L. Leclerc & Fils Enr., 247 du Pont Ouest, Pont-Rouge, à 2h.45, pour l'église de Ste-Jeanne de Pont-Rouge et de là au cimetière paroissial.

LECLERC (Fernand) — A Québec, le 13 juin 1971, à l'âge de 48 ans, est décédé Fernand Leclerc; mère de Lise (Mme André Chantal), René, Marlyne, sœur d'Anna (Mme Didace Barbeau), Henri, Albertine (Mme Arthur Béland), Blanche (Mme Alfred Béland), Arthur, Marie-Ange (Mme Médard Desharais), Irène (Mme Julien Harve), Jeanne (Mme Georges Cécile), Mlle Henri (Cantini), Simone (Mme Rosalie Foisy). Elle demeurait au 351, 1ère Rue, Chibougamau. Les funérailles auront lieu mercredi, le 16 juin, à 4 heures. Départ de la résidence funéraire de L. Leclerc & Fils Enr., 247 du Pont Ouest, Pont-Rouge, à 2h.45, pour l'église de Ste-Jeanne de Pont-Rouge et de là au cimetière paroissial.

LECLERC (Fernand) — A Québec, le 13 juin 1971, à l'âge de 48 ans, est décédé Fernand Leclerc; mère de Lise (Mme André Chantal), René, Marlyne, sœur d'Anna (Mme Didace Barbeau), Henri, Albertine (Mme Arthur Béland), Blanche (Mme Alfred Béland), Arthur, Marie-Ange (Mme Médard Desharais), Irène (Mme Julien Harve), Jeanne (Mme Georges Cécile), Mlle Henri (Cantini), Simone (Mme Rosalie Foisy). Elle demeurait au 351, 1ère Rue, Chibougamau. Les funérailles auront lieu mercredi, le 16 juin, à 4 heures. Départ de la résidence funéraire de L. Leclerc & Fils Enr., 247 du Pont Ouest, Pont-Rouge, à 2h.45, pour l'église de Ste-Jeanne de Pont-Rouge et de là au cimetière paroissial.

LECLERC (Fernand) — A Québec, le 13 juin 1971, à l'âge de 48 ans, est décédé Fernand Leclerc; mère de Lise (Mme André Chantal), René, Marlyne,

Europe

Islande

Les élections obligent le gouvernement à démissionner

REYKJAVIK (Islande) (AFP) — Le chef du gouvernement de coalition islandais Johann Hafstein a décidé de remettre la démission du gouvernement au président Eldjarn à la suite de la perte de la majorité parlementaire de cette coalition aux élections législatives de dimanche.

On pense que le président de la République demandera à M. Hafstein de rester au pouvoir jusqu'à la constitution d'un nouveau gouvernement.

On croit savoir que le parti du Progrès bourgeois du centre envisage de négocier avec les partis de gauche en vue de la formation d'un nouveau gouvernement en remplacement de la coalition sociaux-démocrates-conservateurs qui est restée au pouvoir depuis 1959.

Les vainqueurs de la consultation de dimanche sont les socialistes de gauche qui ont ravi les quatre sièges perdus par les partis gouvernementaux vraisemblablement par suite de l'abaissement de l'âge électoral de 21 à 20 ans.

Voici ces résultats:

— Parti de l'Indépendance (conservateur et gouvernemental) 22 mandats;

— Parti social-démocrate (gouvernemental), 6 mandats;

— Parti du progrès (centre), 17 mandats;

— Parti de l'Alliance populaire (Communiste), 10 mandats;

— Parti libéral de gauche (Socialistes de gauche), 5 mandats.

Les observateurs se demandent qui pourra former le nouveau gouvernement. Même si M. Hannibal Valdimarsson, chef des socialistes de gauche et grand vainqueur des élections, voulait entrer dans la coalition gouvernementale, il n'est pas certain, estiment les observateurs, que les sociaux-démocrates accepteraient de rester au gouvernement.

Les conservateurs et les sociaux-démocrates ont formé la coalition gouvernementale pendant douze années consécutives.

France

Le trafic ferroviaire des marchandises est paralysé

PARIS (AFP) — La grève des chemins de fer français, qui paralyse sensiblement 50% du trafic voyageurs sur l'ensemble du pays, frappe plus durement les transports de marchandises qui étaient presque nuls hier.

Dans le nord, la circulation des trains de marchandises est quasi inexistante. En Lorraine, ce trafic pratiquement nul, dimanche, a atteint hier 10%. Cependant on apprend qu'aucun train ne s'est présenté hier matin aux principaux points d'extraction des bassins houillers et que le charbon extrait va être placé sur les aires de stockage en attendant la fin du conflit. Le trafic-marchandises est également pratiquement nul dans la Meuse.

A Lyon, ces transports sont limités à l'approvisionnement de quelques entreprises dont l'activité risque d'être stoppée faute de matières premières. Vers le Sud-Ouest, le trafic-marchandises est aussi pour ainsi dire arrêté. Ces arrêts mettent en péril les primeurs du Roussillon expédiées à 75 pour cent par rail et les producteurs ont demandé des facilités pour acheminer par route les récoltes périssables. Dans l'Ouest et la Normandie, la situation est analogue.

Saliout fait des recherches agricoles et forestières

MOSCOU (AFP) — L'équipage de Saliout qui commençait hier sa deuxième semaine à bord de la station orbitale a procédé à une nouvelle expérience prévue par le programme du vol, en obtenant une série de spectrogrammes de la mer Caspienne et de son littoral, annonce l'agence Tass.

La spectrographie, rappelle-t-on, permet de déterminer la nature et le degré d'humidité du sol, ainsi que la nature de la végétation qui le recouvre. Les expériences, commencées par "Soyouz 7" et "Soyouz 9" et poursuivies maintenant par Saliout, tendent à l'établissement d'un "catalogue spectral" qui sera d'un très grand intérêt pour l'agriculture et pour l'économie forestière.

L'expérience a été conduite de concert avec deux avions munis d'appareils identiques à ceux de Saliout, un ilyouchine-18 et un Antonov-2 volant respectivement à 25,000 pieds et 380 pieds. On comprend l'intérêt des comparaisons qui seront faites par les spécialistes, sachant que les spectrogrammes obtenus d'une grande altitude sont plus ou moins déformés par l'épaisseur de l'atmosphère terrestre.

Les cosmonautes ont fait, d'autre part, des observations météorologiques, en liaison avec le satellite météorologique "Météore".

En ce qui concerne le programme biologique et médical du vol, les observations ont eu pour objet hier l'accommodation de l'oeil dans les conditions d'un vol spatial. Des expériences sur des plants de légumes faites à bord de Saliout ont pour but d'étudier les effets de l'apesanteur sur les pousses.

Les deux ingénieurs, Vladimir Volkov et Victor Patzaev, ont fait des essais touchant le fonctionnement du système autonome de navigation de la station.

Le commandant du bord, Guergui Dobrovolski, a déclaré que l'équipage se trouvait en bonne condition physique et que tout fonctionnait normalement à bord de la station.

Irlande du Nord

M. Faulkner s'en prend aux dirigeants de l'Ordre d'Orange

BELFAST (AFP-PA) — M. Brian Faulkner, premier ministre d'Irlande du Nord, a lancé hier une attaque sans précédent contre les dirigeants de l'Ordre d'Orange qui avaient maintenu, dimanche, malgré l'interdiction gouvernementale, le défilé de Dungiven qui a provoqué des heurts brefs, mais violents avec les forces de l'ordre.

Dans un communiqué publié hier au Stormont, Parlement de l'Ulster, M. Faulkner "condamne sans réserve tous ceux qui ont poussé la foule à se rassembler pour le défilé". Le premier ministre a indiqué en outre que le maintien de la parade avait joué en faveur de l'IRA car les soldats qui se trouvaient à Dungiven auraient pu être mieux utilisés ailleurs.

Les dirigeants de l'Ordre d'Orange, dont M. Faulkner est lui-même membre, se sont montrés "totalement irresponsables" en suscitant cette assemblée de dimanche qui a dégénéré en ba-

taille rangée entre les manifestants d'une part et la police et les soldats britanniques.

Les émeutes ont commencé quand des manifestants, armés de pierres, ont tenté de rompre les cordons de policiers et de soldats et de marcher sur Dungiven. On a déploré des blessés des deux côtés, l'armée ayant repoussé les assaillants à l'aide de balles de caoutchouc et de gaz lacrymogènes.

EXPLOSIONS

Par la suite, on a rapporté des incidents mineurs à Londonderry et à Belfast, où une explosion a ravagé une maison de rapport habitée par des catholiques. Personne n'a été blessé.

Des terroristes ont lancé hier soir une bombe dans un ancien moulin servant de cantonnement à l'armée britannique dans le quartier de Falls Road à Belfast. La bombe, qui avait été jetée à travers une fenêtre dans une pièce inoccupée, n'a provoqué que des dégâts matériels.

Ouverture du 8e congrès du PC est-allemand

BERLIN (AFP) — C'est avec une relative sobriété que Berlin-Est s'apprête à ouvrir aujourd'hui avec une journée de retard sur le programme initialement annoncé, le huitième congrès du Parti socialiste unifié (SED).

Aucune raison officielle n'a été donnée à ce retard. Il pourrait être motivé, suivant certaines indications recueillies à Berlin-Est, par le désir des dirigeants d'Europe orientale de se réunir, ce soir, autour de M. Léonide Brejnev, pour faire ensemble le point de la situation internationale avant l'ouverture du congrès.

En principe c'est un congrès

axé essentiellement sur les problèmes liés au développement économique de la RDA qui doit se dérouler jusqu'à samedi dans la salle du "Werner Seelenbinder - Halle", un congrès dont, pour la première fois depuis la création de l'Etat est-allemand, M. Walter Ulbricht ne sera pas le personnage central.

Si le vieux leader (78 ans) doit prononcer ce matin, en tant que "président du parti" le discours d'ouverture, la préséance est maintenant donnée à M. Erich Honecker, qui l'a remplacé il y a cinq semaines comme premier secrétaire. C'est M. Honecker qui est cité en premier dans les communiqués officiels

de l'agence ADN annonçant la réception faite à l'aéroport de Schoenefeld, aux délégations des partis frères. Et c'est lui qui sera chargé de présenter aujourd'hui le "rapport moral" sur l'activité du parti depuis le 7e congrès, tenu en juin 1967. On ne prévoit guère en général que le nouveau premier secrétaire s'écarte notablement, sur les plans intérieur ou extérieur, de la ligne "dure" de son prédécesseur, qui l'a lui-même formé et choisi, et qui continuera à exercer sa tutelle morale sur le parti et sur le pays.

EVITER LES SACRIFICES EXCESSIFS

Le second "plat de résistance"

des assises de la SED doit être le rapport que présentera demain le président du conseil, M. Willi Stoph, sur les "directives quinquennales" 1971-75. Celles-ci semblent devoir être relativement réalistes (peut-être en partie à la lumière de l'expérience polonaise) et éviter d'exiger des consommateurs des sacrifices excessifs pour permettre un taux d'expansion spectaculaire. L'accroissement, durant cette période, du produit national brut doit se situer, estime-t-on, aux alentours de 4,9 pour cent par an, contre 5,2 pour cent pendant le précédent plan quinquennal.

Mais c'est évidemment le dis-

cours de M. Léonide Brejnev qui est attendu avec le plus d'intérêt par les observateurs étrangers. Le secrétaire général du Parti communiste soviétique, dont la personnalité avait nettement dominé les travaux du précédent congrès d'un "parti frère du camp socialiste" (celui de Tchécoslovaquie le mois dernier) ne peut manquer en effet, pense-t-on, d'évoquer à la fois le problème de Berlin, et ceux, très à l'ordre du jour, d'une réduction équilibrée des forces militaires en Europe et de la conférence européenne de sécurité.

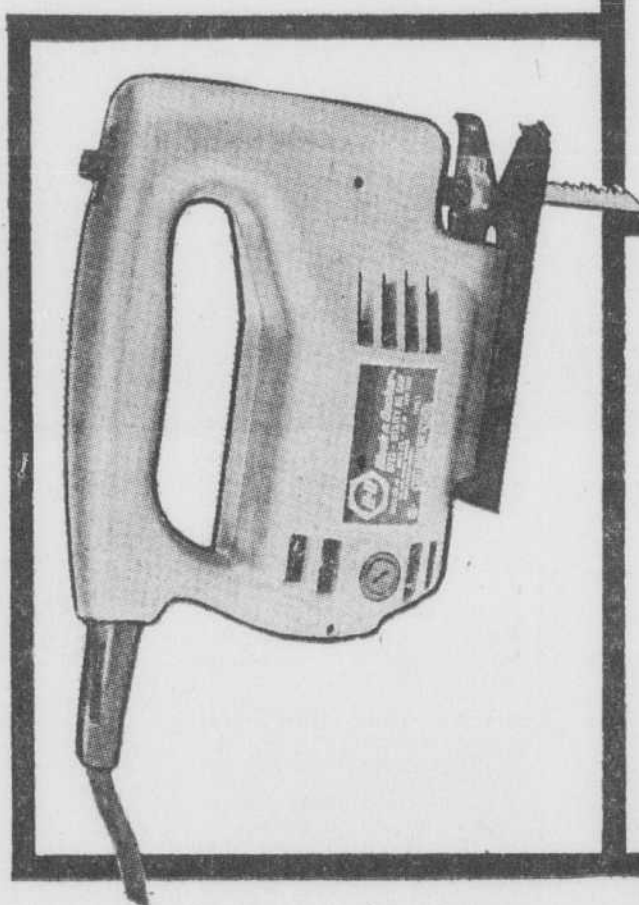
On pense qu'à cette occasion M. Brejnev, qu'entoure une dé-

légation du PC soviétique d'un niveau relativement modeste, soulignera à nouveau la nécessité de réunir cette conférence et d'étudier un allègement des dispositifs militaires de l'Est et de l'Ouest en Europe sans passer par le "préalable" d'un règlement du problème de Berlin-Ouest. La question se pose cependant à savoir si le secrétaire général fera une quelconque allusion aux quelques progrès relevés dans les négociations quadripartites au niveau des ambassadeurs qui se poursuivent dans l'immeuble de l'ancien Conseil de contrôle allié, et aux perspectives qui s'en dégagent.



DIMANCHE 20 JUIN,
FÊTE DES PÈRES

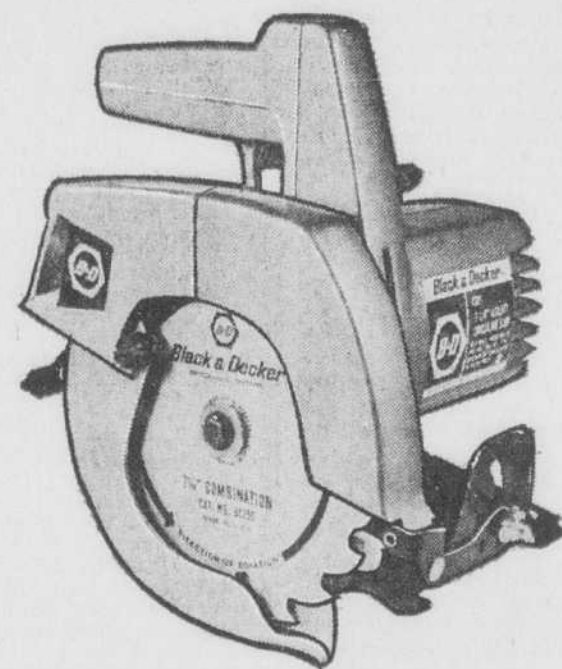
Un cadeau
pratique
pour un être
unique!



Paquet

CENTRE-VILLE PLACE LAURIER

Comblez votre Père chez Paquet



SCIE CIRCULAIRE 7 1/4 PO.

Fameuse marque "Black & Decker". Puissant moteur de 1 c.v. Ejection de la sciure par souffleur. Modèle approuvé pour lame 7 1/4 po. à semelle inclinable pour coupe biaisée; excellent équilibre. Profondeur de coupe facile à régler et à contrôler. Coupe 2 1/8 po. à 90°, 1 1/8 po. à 45°.

SPECIAL 33.88

PUISSANTE SCIE SAUTEUSE

De "Black & Decker". Se manie d'une seule main. Coupe 1 pouce dans le bois dur et 1 1/2 pouce dans le bois mou. Moteur 1/2 c.v.; poids 3 3/8 lb. Avec lame à bois et clé de lame.

SPECIAL 16.88

Quincaillerie, rayon 69, sous-sol, Centre-ville et, 865, niveau 2, Place Laurier.

HIBACHI A 1 GRILLE

Solide construction en fonte noire. Grille réglable à 4 positions.

5.99

Autre modèle à 2 grilles.

8.99



B.B.Q. motorisé. Modèle 24 pouces monté sur roulettes fini émail cuit. Grille réglable à plusieurs positions. Man-darine et ton or.

17.00

Aussi autres modèles.

25.00; 30.00; 35.00.

Ustensiles à B.B.Q. Solide métal chromé fini miroitant facile d'entretien. Manches en bois ornés d'un anneau en cuir. Ensemble de 3 pièces dont 1 fourchette 20 po., 1 pince 14 po. et 1 spatule 20 po.

2.59

Ustensiles de cuisine, rayon 33, sous-sol, Centre-ville et, 833, niveau 2, Place Laurier.

Radio AM portatif. Tout transistorisé, fonctionne à pile ou à l'électricité. Prise pour écouteur. Contrôle de tonalité, excellente réception. Boîtier similicuir.

39.95

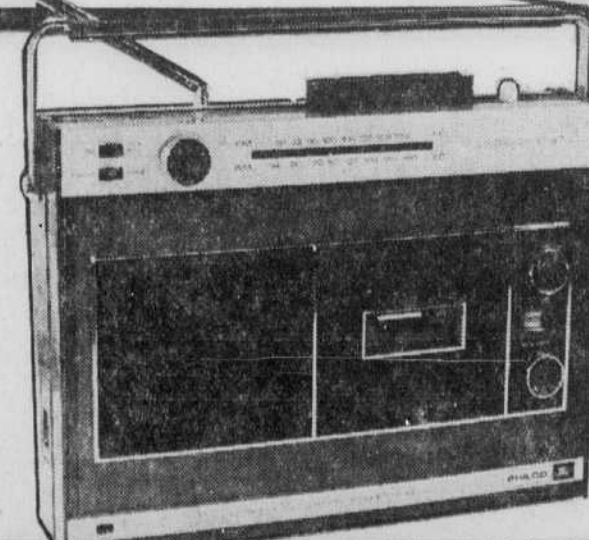
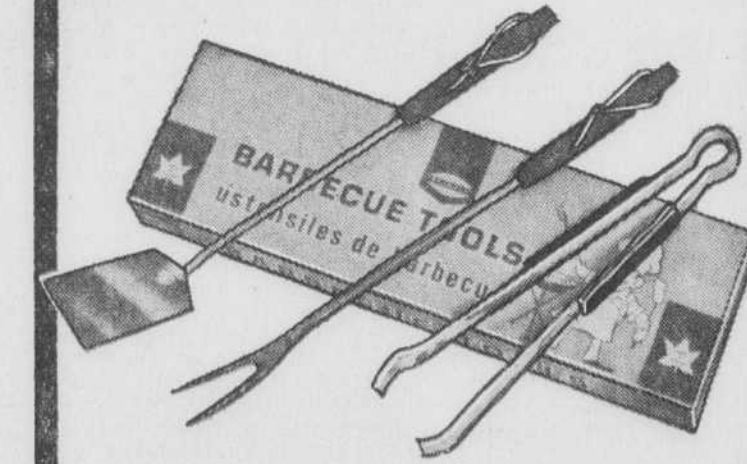
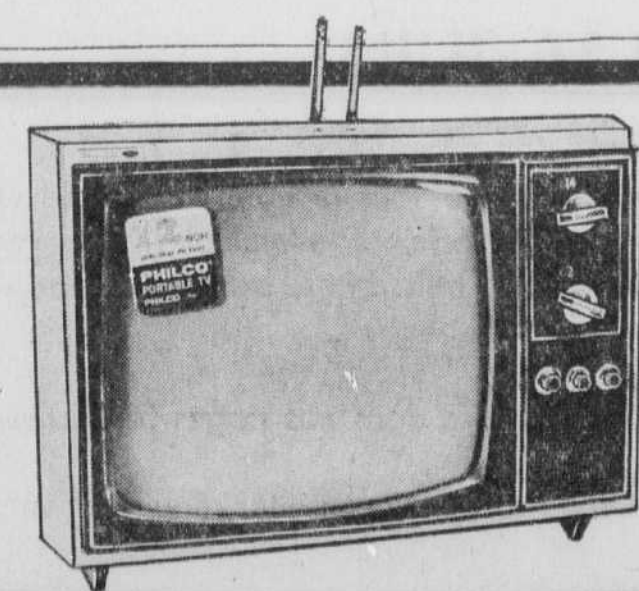
Téléviseur portatif. Noir et blanc à double antenne télescopique. Syntonisation VHF tous canaux et UHF (postes futurs). Ecran 12 po.; boîtier ton or ou avocat. Porte une garantie de 1 an sur les pièces; 90 jours de service.

139.00

Magnétophone combiné. Modèle à cassette avec récepteur pour radio AM/FM. Contrôle de volume d'enregistrement tout transistorisé. Fonctionne à l'aide de piles ou à l'électricité par bouton-poussoir.

99.99

Appareils électriques, rayon 65, au 5e, Centre-ville et, 865, niveau 2, Place Laurier.



7 des 9 bébés Brodrick sont maintenant morts

SYDNEY, Australie (D'après Reuter et UPI) — Un septième membre des nonués Brodrick est décédé.

L'état de santé des deux survivants, un garçon pesant 12 onces et une fille d'un peu plus d'une livre, cause beaucoup de souci aux médecins, qui ont cherché à sauver les enfants depuis qu'ils sont nés à Geraldine Brodrick, dimanche matin.

Deux des bébés, deux garçons, étaient morts-nés. Trois autres, deux garçons et une fille, sont morts peu après la naissance à cause de difficultés respiratoires.

Hier soir, la fille à qui les médecins accordaient les meilleures chances de survie — elle pesait deux livres deux onces, tandis que tous ses frères et sœurs pesaient 18 onces ou moins — a succombé elle aussi à cause de difficultés respiratoires.

Les bébés, tous nés en 32 minutes, ont vu le jour huit semaines avant terme.

Selon les déclarations faites par les médecins locaux hier soir, les survivants ont peu de chances de vivre. Le taux de mortalité chez les enfants de moins de deux livres est d'environ 95 pour cent.

Mme Brodrick est dans un état satisfaisant.

Déjà mère de deux enfants, la jeune femme de 29 ans a déclaré, hier, qu'elle savait depuis la deuxième semaine de sa grossesse que ce serait une naissance multiple, et depuis deux mois qu'elle en aurait au moins cinq ou six.

Ouverture de la 17e réunion ministérielle de l'OUA en Ethiopie

ADDIS-ABEBA (AFP) — La réponse de l'Afrique aux appels en vue d'un dialogue avec l'Afrique du Sud devra être unanime, afin d'enlever à "la clique de Vorster l'illusion qu'elle peut diviser l'Afrique".

Cette proposition figure dans le rapport que M. Diallo Telli présentera au 17e Conseil des ministres de l'Organisation, dont les travaux commencent aujourd'hui à Addis-Abeba, apprend-on dans la capitale éthiopienne.

Dans son rapport, M. Telli évoquera la question du dialogue avec le gouvernement de Pretoria. Il attirera l'attention des délégations sur "l'intensification des manœuvres de l'Afrique du Sud", qui, dit-il, prennent la forme d'une "subversion politique et d'une infiltration économique auprès des pays indépendants d'Afrique pour briser l'isolement qui la menace".

Selon les milieux proches de la conférence, la Tanzanie, dans un projet de recommandation très rigoureux, traiterait jusqu'à demander que soit lancé un avertissement solennel — sinon un blâme — aux pays qui entretiennent des relations commerciales avec l'Afrique du Sud.

L'auteur du rapport mettra d'autre part en garde les pays de l'OTAN contre "l'offre du gouvernement de Lisbonne pour l'établissement de bases militaires de l'OTAN dans les territoires sous domination coloniale".

Evoquant les projets du Portugal d'accorder l'autonomie interne aux colonies portugaises, M. Telli estime qu'ils visent à "semer la confusion" et à "démobiliser les mouvements de libération".

A ce propos, le conseil ministériel de l'OUA et la prochaine conférence des chefs d'Etat africains sont saisis d'un projet de réforme du comité de libération de l'Organisation destiné à renforcer l'action des "combattants de la liberté" sur le continent.

Sur le plan opérationnel, le projet recommande l'établissement de "postes de combat" dans les pays limitrophes de ceux où les mouvements de libération mènent leur action.

Le Conseil interministériel et le prochain "sommet" de l'OUA doivent examiner aussi un projet de convention interafricaine sur les mercenaires, mis au point par le secrétariat général de l'OUA.

Hier, la 16e session du conseil des ministres de l'OUA s'est terminée après l'adoption d'un budget de fonctionnement d'environ trois millions de dollars et d'un budget de deux millions et demi de dollars pour le fonds spécial d'aide aux mouvements de libération. Ainsi a été mis un terme à cette session qui, ouverte en février dernier, avait été ajournée en raison du profond désaccord provoqué entre pays progressistes et modérés par la prise de pouvoir du général Idi Amin en Ouganda et l'admission de sa délégation au sein du conseil. Celle-ci est désormais acquise.

tiers-monde

Les réfugiés coûtent par jour \$1 million à l'Inde

(D'après UPI, NYTNS, AFP et Reuter) — Le ministre des Affaires étrangères de l'Inde, M. Swaran Singh, a déclaré, hier, à Ottawa, que l'arrivée massive des réfugiés du Pakistan oriental dans son pays avait cessé d'être un problème intérieur.

Singh, qui effectue présentement une tournée des principales capitales du monde, a ajouté qu'il recherchait l'aide de la communauté internationale pour réduire les tensions économiques et sociales créées pour le gouvernement indien et son peuple par la masse des réfugiés.

La Nouvelle-Delhi estime que les réfugiés lui coûtent environ un million de dollars par jour. Si cela se poursuivait indéfiniment, le progrès économique serait affaibli, l'inflation grimperait et l'Inde ferait face à une urgence financière au moment où son économie chancelante commençait à montrer des signes de progrès régulier, bien que limité.

Jusqu'à présent, les gouvernements étrangers ont fourni environ \$40 millions en argent et en matériel, mais cela n'y paraît pas.

Entre-temps, essayer de contenir le flot des réfugiés, c'est comme essayer d'arrêter une inondation en creusant un trou. Dès que les réfugiés inondent un district, d'autres vont au suivant.

Il n'existe pas de façon réaliste de contrôler cette foule parce qu'elle n'a pas de fin et parce que personne ne sait de quelle partie de la frontière de 1,350 milles de longueur viendra la prochaine vague.

PONT AERIEN

Des avions de transport géants soviétiques et américains prendront part à la redoutable course contre la montre dans l'évacuation des réfugiés des régions frontalières encombrées, afin d'éviter une épidémie de pneumonie.

Déjà, des trains spéciaux ont transporté dans une région éloignée du centre de l'Inde quelque 20,000 des 6,5 millions de réfugiés qui ont fui le Pakistan oriental.

La menace de pneumonie est une nouvelle épreuve à laquelle doivent faire face les autorités au moment même où elles semblent avoir réussi à enrayer l'épidémie de choléra qui aurait fait jusqu'ici plus de 5,000 victimes.

La plupart des réfugiés déjà fortement affaiblis par la longue marche vers l'Inde, et presque à demi-vêtus, sont épuisés et offrent ainsi peu de résistance à la pneumonie.

Par ailleurs, le ministre indien de la Santé a informé hier le Parlement que la malaria sévit dans la capitale et dans quatre Etats de l'Inde : Gujarat, Maharashtra, Madhya Pradesh et Rajasthan, et que dans ce dernier Etat, la situation était inquiétante.

Le ministre a indiqué qu'à Calcutta, capitale du Bengale occidental, les moustiques étaient maintenant immunisés contre le DDT.

ACCORD

Le prince Sadrudin Agha Khan, haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés, a déclaré à La Nouvelle-Delhi que le problème des réfugiés pakistanais "deviendrait rapidement incontrôlable" si l'on ne prenait pas les mesures adéquates pour décharger l'Inde de "ce fardeau".

Plus tôt, le gouvernement pakistanais et le haut commissaire avaient conclu à Islamabad un accord en vertu duquel le haut commissariat pour les réfugiés apporterait une aide au Pakistan pour assurer le retour et la réinstallation des réfugiés revenant au Pakistan oriental.

C'est officiel!

Corps d'Eva Peron rendu à sa famille

BUENOS AIRES (AFP) — Le corps d'Eva Peron, femme de l'ancien président argentin, va être prochainement rendu à sa famille, a annoncé, hier, M. Arturo Mor Roig, ministre argentin de l'Intérieur, précisant que toutes les dispositions nécessaires avaient été prises en ce sens.

Toutefois, on ignore toujours où se trouve le corps d'Eva Peron. Il avait été enlevé du siège de la CGT par un commando antipéroniste de la marine de guerre quelques jours après la chute de Juan Peron en 1955. Il semble toutefois que le corps embaumé se trouve dans un cimetière des environs de Rome, où il aurait reçu "une sépulture chrétienne".

La sœur "Evita" a déclaré ignorer où repose sa sœur et a ajouté que Juan Peron n'en savait pas plus qu'elle.

Lourdes pertes

communistes au Laos

(D'après AFP et UPI) — Les Nord-Vietnamiens auraient subi de lourdes pertes au cours des combats qui font rage depuis jeudi à l'est de Pakse, sur la route Pakse-Paksong, dans le sud du Laos. Selon un attaché militaire américain qui a survolé la région, il y a au moins cinq cents cadavres sur le terrain. Cette hécatombe, indiquée-t-on de source militaire à Vientiane, est due essentiellement à l'action des chasseurs-bombardiers T-28 de l'aviation royale et des Phantom F-4 américains qui, selon les experts militaires, ont donné pratiquement un coup d'arrêt à cette nouvelle phase de l'offensive nord-vietnamienne dans le sud du Laos, si tant est que les Nord-Vietnamiens aient tenté de la poursuivre.

Le ministère laotien de la Défense nationale a indiqué à ce sujet que "presque toute l'armée de l'air laotienne est maintenant concentrée à Pakse", à 18 milles du champ de bataille.

Par ailleurs, les bombardiers B-52 américains ont lancé un million de livres de bombes dans les montagnes au sud de la zone délimitée au Sud-Vietnam, où les troupes communistes sont supérieures à 10,000 hommes, selon des porte-parole militaires. Ces derniers croient que les communistes se préparent à une offensive majeure au début de l'automne afin d'influencer l'élection présidentielle sud-vietnamienne du 3 octobre.



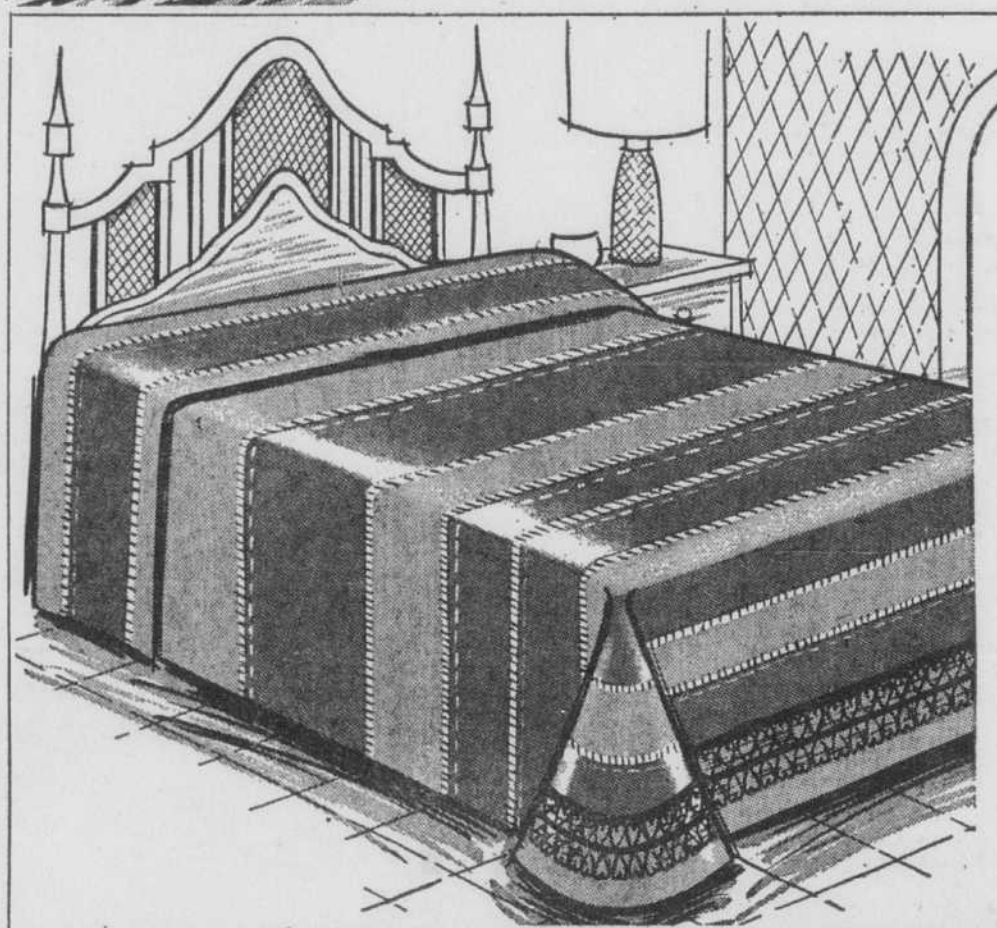
RIDEAUX en tergal

• Tergal brodé et ajouré lavable, sans repassage, indéformable • Broderie florale des plus attrayantes • Tête à plis français • Blanc • Panneau couvrant 36 x 95 po.

ORIG. 29⁹⁹ Ch. panneau

14⁸⁸

Rideaux, rayon 20, au 4e, Centre-Ville et 820, niveau 2, Place Laurier.



COUVRE-LIT A BAS PRIX

• Rayonne et viscoses aspect tissé au métier • Idéal pour studio, garçonnière ou chambre à coucher • Rayures horizontales "artisanat" de couleurs contrastantes telles que brun/mandarine/jaune, bleu/vert ou vert/jaune/mandarine • Pour lit double.

ORIG. 17⁰⁰

10⁸⁸

Rideaux, rayon 20, au 4e, Centre-Ville et 820, niveau 2, Place Laurier.

LE SOLEIL VOUS SUIT PARTOUT



...DURANT VOS VACANCES, vous aimeriez peut-être que Le Soleil vous soit livré à votre chalet? Si tel est votre désir, vous nous aideriez à bien vous servir en nous avisant de votre changement d'adresse, une semaine avant votre déménagement. De cette façon, Le Soleil continuera de vous parvenir sans interruption.

Remplissez ce coupon aujourd'hui même et adressez-vous à votre représentant local

Merci beaucoup... et BONNES VACANCES!



LE SOLEIL 390 est, St-Vallier Québec 2	525-7131 Postes 238-237 abonnements de vacances
Pendant les vacances, je désire recevoir mon journal à l'adresse suivante: NOM ADRESSE Du Au (premier jour) (dernier jour) ADRESSE ACTUELLE (permanente)	

TUILES en VINYLE-AMIANTE auto-adhésives



• Qualité Demco ou Armstrong • Motif marbré "terrace" ou espagnol • Faciles à poser... endos adhésif... pelez le papier protecteur, pressez et voilà... la tuile est posée en permanence • Mesure 12 x 12 pouces • Choix de tons blanc, or ou beige.

SPECIAL ch.

29^{p.c.}

Pas de commandes postales ni téléphoniques. Tapis et prélatris, rayon 21, au 4e, Centre-Ville et 821, niveau 2, Place Laurier.

Paquet

CENTRE-VILLE PLACE LAURIER

Comblez votre Père chez Paquet

Dimanche le 20 juin,
Fête des Pères



Cardigan 100% laine Mr. POODLE de Bonda

- Laine tricot double ● Manches raglan
- Choix de tons raisin, gris, brun, olive, vert bouteille ou marine.
- Tailles P.M.G. et TG. 20.00
- Aussi disponible en tailles TTG. et TTTG. 24.00

Cravates Stradivari de Park Lane

- Polyester, pratique parce que lavable
- Entièrement doublées ● Largeur 4 pouces tout à fait à la mode ● Motifs et tons variés: A- Arabesque; B- Pastille et C- Contemporain Ch. 4.00

Superbes chemises Manhattan

Un cadeau de prédilection à offrir le 20 juin! Deux fabrications canadiennes!

A- 80% Dacron polyester/20% coton sans repassage. Poignets doubles. Rayures en bleu, vert ou rouge. Encolures: 14 à 17; manches 32 à 34 11.50

B- 65% polyester/35% coton. Repassage permanent. Poignets doubles. Tons unis or, marine, bleu, gingembre, rouge ou orange brûlé. Encolure: 14 à 17 $\frac{1}{2}$; manches 32 à 35 8.00

Mercerie pour hommes, rayon 18, rez-de-chaussée, Centre-Ville et, 818, niveau 1, Place Laurier.



*Page(s) manquante(s)
ou non-numérisée(s)*

Veillez vous informer auprès du personnel de BAnQ
en utilisant le formulaire de référence à distance, qui se trouve en ligne :

https://www.banq.qc.ca/formulaires/formulaire_reference/index.html

ou par téléphone 1-800-363-9028

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 